

# POSSIBLES

VOLUME 49 NUMÉRO 2 AUTOMNE 2025

**Féminisme en tous genres**

# POSSIBLES

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE,  
Dominique Caouette, Pav. Lionel Groulx, Université de Montréal C.P. 6128,  
Succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7  
SITE INTERNET : <https://revuepossibles.ojs.umontreal.ca/>

RESPONSABLES DU NUMÉRO : Nadine Jammal et Malou Delay-Ronsin

COMITÉ DE RÉDACTION : Christine Archambault, Jane Bigonzi, Raphaël Canet, Dominique Caouette,  
Marie Cosquer, Régis Coursin, Malou Delay-Ronsin, Nadine Jammal, Laura Lafrance, Anatoly Orlovsky,  
Léo Palardy, Jean-Pierre Pelletier, Jean-Claude Roc

COORDINATION : Régis Coursin et Marie Cosquer

RESPONSABLES DE LA SECTION POÉSIE/CRÉATION : Laura Lafrance, Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre  
Pelletier

RESPONSABLES DE LA SECTION DOCUMENTS : Raphaël Canet et Léo Palardy

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION : Daniel Girard

CONCEPTION GRAPHIQUE : Zoé Viseur (@viseur.zoe)

CORRECTION, RÉVISION ET TRADUCTION : Christine Archambault, Malou Delay-Ronsin, Nadine  
Jammal, Laura Lafrance, Alexánder Martínez, Anatoly Orlovsky, Jean-Pierre Pelletier et Emmanuelle  
Rompré.

MEMBRES FONDATEURS : Gabriel Gagnon, Roland Giguère, Gérald Godin, Gilles Hénault, Gaston Miron,  
Marcel Rioux

IMPRESSION : Le Caius du livre

Ce numéro : 20 \$. La revue ne perçoit pas la TPS ni la TVQ.  
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec : D775 027  
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Canada : ISSN : 0703-7139  
Montréal © 2025 Revue POSSIBLES

# TABLE DES MATIÈRES

## SECTION I — Féminisme en tous genres

<b>Éditorial : décroiser les féminismes</b> .....	8
Nadine Jammal (elle) et Malou Delay-Ronsin (il)	
<b>Politiser l'inconfort : la norme, le « nous » et le confort dans les milieux féministes institutionnalisés</b> .....	12
Mélanie Ederer	
<b>Le genre du travail communautaire : quand les luttes féministes décroisent l'analyse du travail</b> .....	21
Victoria Vieira, Annabelle Berthiaume et Anne-Sophie Bordeleau	
<b>La Parole aux négresses : retours sur une lecture silencieée</b> .....	31
Annabelle Berthiaume et Ousmane Thiam	
<b>Les femmes sont des femmes trans</b> .....	39
Judith Lefebvre	
<b>Capacitisme et sexisme, entre privé et public : des affinités d'expérience, des luttes imbriquées</b> .....	49
Lisandre Labrecque-Lebeau	
<b>Violence basée sur le genre pendant les guerres civiles : le calvaire des femmes et l'absence de justice au Myanmar</b> .....	58
Thaw Htoo et Saryar	
<b>Le paradoxe du succès des femmes au Bangladesh: la double contrainte</b> .....	69
Sharaban Tohura	
<b>Femme, Vie, Liberté : une insurrection féministe incarnée face à la guerre, au patriarcat et à l'effacement</b> .....	80
Mina Fakhravar	
<b>L'impasse des mères victimes de violence conjugale dans un système sociojuridique défaillant</b> .....	89
Natacha Engel	

<b>La discorde dissimulée : les féministes blanches et leur fidélité à l'Empire.....</b>	100
Liza Hammar	

## SECTION II — Documents

<b>Relire Rioux pour prendre congé de Bock-Côté.....</b>	110
Louis Desmeules	

## SECTION III — Poésie/Création

<b>À mains crues (extrait) .....</b>	118
Florence Noël	

<b>Oratorio du vivant blessé et autres poèmes.....</b>	120
Fidèle Mabanza	

<b>Visage de Dieu suivi de Les fiancés du port III (acryliques).....</b>	128
Jaber Lutfi	

<b>sans parler (extraits) .....</b>	130
Geneviève Catta	

<b>Coucher de soleil hivernal.....</b>	132
Katharine Tynan	
Traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier	

<b>Transpectre (photographie).....</b>	134
Anatoly Orlovsky	

<b>Peaux mortes.....</b>	136
François Baril Pelletier	

<b>Percussion du silence : Hommage à Yves Préfontaine.....</b>	146
Luc Lavallée	

<b>Paul Chanel Malenfant, <i>Au passage du fleuve</i> : recension.....</b>	149
Daniel Guénette	

<b>wellbutrin</b> .....	152
Emma Healey Traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky	
<b>Poésie d'automne</b> .....	155
Vicki Laforce	
<b>Le lieu où l'eau de la terre et l'eau du ciel se rejoignent</b> suivi de <b>Nomenclature des reliefs de la Montagne et de sa Vallée</b> .....	159
Rozenn Le Roux	
<b>Cratère de morues</b> (extrait) .....	162
Olivier Bourque	
<b>Souvenir de Cuba</b> (acrylique) .....	173
Chard Chénier	
<b>Dominique Fortier, Notre-Dame de tous les peut-être : recension</b> .....	175
Daniel Guénette	
<b>Cosmogonies</b> (extraits) .....	179
Pyotr Startsev Traduit du russe par Anatoly Orlovsky	
<b>Les minutes du patrimoine</b> (extrait).....	184
Emma Healey Traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier	
<b>À ma première ville</b> suivi de <b>Fsse Cche</b> .....	188
Julia Cimafiejeva Traduit du biélorusse par Anatoly Orlovsky	
<b>Autoportrait d'une ombre</b> (huile sur bois).....	194
Valentine Alma	
<b>Péchés véniels et autres fautes</b> .....	196
Roxanne Lajoie	
<b>La mémoire d'un grand événement, Paris au temps du postimpressionnisme : Signac et les indépendants (2020) :</b> <b>recension</b> .....	203
André Seleanu	



## **SECTION I**

# **Féminisme en tous genres**

## Éditorial : décroisonner les féminismes

par Nadine Jammal (elle) et Malou Delay-Ronsin (il)

Il suffit d'allumer la radio ou d'ouvrir son fil d'actualité pour entrevoir l'ampleur des menaces qui pèsent sur les droits des femmes et des minorités de genre : le recul du droit à l'avortement, la mise en péril des initiatives en équité, diversité et inclusion (EDI), les féminicides, les violences faites aux femmes et aux minorités de genre. D'après l'ONU, près d'un pays sur quatre témoigne de régressions sur l'égalité de genre en 2024.

Dans un monde marqué par la domination patriarcale, les conflits armés et les inégalités persistantes, le féminisme se réinvente en interrogeant ses propres limites et en nouant des alliances nouvelles. Des avancées notables ont jalonné les dernières décennies, comme les dénonciations des agressions sexuelles amenées par le mouvement #MoiAussi, les luttes pour l'égalité sur le marché du travail, qui ont donné lieu au Québec à une loi sur l'équité salariale entre hommes et femmes, l'émergence d'initiatives structurées pour lutter contre la violence conjugale et les violences faites aux femmes. Parallèlement, la dénonciation du racisme et de la transphobie s'est affirmée dans l'espace public et au sein de divers mouvements sociaux.

Ce numéro prend acte d'un constat : nombre de groupes féministes dominants, historiquement et socialement situés, laissent souvent à la périphérie des voix et des corps minorisés. Des femmes noires et racisées, des femmes immigrantes, des personnes trans et des femmes du Sud global ont critiqué ces angles morts à partir même des principes affichés par ces féminismes, en montrant l'écart entre les promesses d'émancipation et les pratiques concrètes d'exclusion.

Nous souhaitons réaliser une jonction entre ces différents groupes, leurs préoccupations et les revendications qu'ils peuvent porter. Nous souhaitons que ce numéro puisse faire naître un dialogue entre ces univers qui, pour être différents, n'en sont pas moins liés entre eux dans un objectif commun de lutte contre le patriarcat.

Les contributions réunies dans ce numéro de la revue *Possibles*, issues de contextes variés, mettent en lumière des voix et des aspects de la réflexion féministe qui gagneraient à être visibles. Selon nous, les alliances et projets féministes se construisent dans la friction, et non dans un faux consensus qui bénéficierait, *de facto*, aux groupes les mieux lotis.

En ce sens, il ne s'agit pas de nier les conflits, mais bien d'apprendre à les traverser collectivement, de façon cohérente, et à nourrir un dialogue respectueux à partir de luttes et de revendications diverses. Il faut le faire de manière consciente en tenant compte des expériences d'oppression que connaissent les groupes minorisés au sein du mouvement.

Ainsi, les premiers articles de ce numéro font ressortir la marginalisation, les inégalités et les dynamiques d'assimilation à l'œuvre dans les mouvements féministes et dans la société québécoise en général.

Mélanie Ederer met l'accent sur les inconforts qui sont éprouvés dans les groupes féministes et plus particulièrement dans le Mouvement des femmes du Québec, notamment les personnes non cisgenres, et la tendance à nier cet inconfort pour mettre l'accent uniquement sur ce qui fait consensus pour le groupe privilégié au sein du mouvement.

De leur côté, Victoria Vieira, Annabelle Berthiaume et Anne-Sophie Bordeleau s'opposent au travail gratuit effectué principalement par les femmes dans les organismes communautaires et font des liens avec ce type de travail et celui qui est encore effectué principalement par les femmes dans la sphère familiale.

En tant que porte-parole du Mouvement Transféministe (MTF), Judith Lefebvre apporte un éclairage critique sur les pratiques politiques et théoriques des mouvements transgenres et féministes à l'égard des femmes trans afin d'offrir une piste de sortie aux écueils de l'approche identitaire qui sont investis par les groupes conservateurs.

Lisandre Labrecque-Lebeau expose la « fatigue de genre » qui caractérise les expériences des femmes et des personnes queers en situation de handicap invisible, de maladie chronique ou de neurodivergence, dans les sphères publique et privée, et ce, en mobilisant des témoignages recueillis dans le cadre d'un projet de recherche sur la normativité sociale.

Par la suite, plusieurs autrices mettent plutôt l'accent sur les violences et les inégalités que vivent les femmes au Québec et ailleurs dans le monde et se questionnent sur les dilemmes, les mises sous silence et les doubles standards auxquels elles sont confrontées lorsqu'elles s'opposent aux préjugés sexistes et à la tradition patriarcale.

En discutant du silence empreint de négrophobie qui entoure la réédition de *La parole aux négresses* d'Awa Thiam, intellectuelle, anthropologue et féministe sénégalaise, Annabelle Berthiaume et Ousmane Thiam reviennent sur l'apport sous-estimé de l'ouvrage pour la condition des femmes noires africaines.

Pour sa part, Liza Hammar resitue la complicité des féministes québécoises avec la

colonisation palestinienne dans un contexte historique plus large de fidélité du féminisme occidental à l'entreprise coloniale. Elle met en évidence que le verni intersectionnel et décolonial profite aux féministes blanches sans que de réelles actions soient entreprises.

De son côté, à partir d'une perspective féministe intersectionnelle et située, Mina Fakhravar analyse le mouvement d'émancipation des femmes dans la société iranienne (*Femme, Vie, Liberté*), sa répression par le régime religieux autoritaire et les tentatives de récupération du mouvement par les forces armées israéliennes pour servir leurs intérêts impérialistes.

Sharaban Tohura analyse la manière dont tradition et modernité au Bangladesh interagissent et renouvellent les contraintes patriarcales, laissant les femmes face à des injonctions contradictoires, alors même que des changements socio-économiques offrent de nouvelles occasions favorables aux femmes, dans une logique de gain sur le plan de l'égalité des genres.

L'avocate Natacha Engel met en lumière les failles du système sociojuridique dans la gestion des cas de violences conjugales, une forme de violence exercée majoritairement par les hommes cisgenres. Le pseudo-concept d'aliénation parentale est couramment utilisé, ayant pour conséquence de décrédibiliser la violence dénoncée par la mère et de placer les enfants chez le père violent.

Enfin, Thaw Htoo et Saryar dénoncent les violences basées sur le genre (VBG) exercées par l'armée birmane sur les femmes et les filles au Myanmar. Après avoir présenté le conflit armé qui frappe actuellement le Myanmar, les autrices dénoncent les violences basées sur le genre comme une arme de guerre, mais aussi l'incapacité du système judiciaire à faire respecter les lois, laissant ainsi une impunité totale aux agresseurs.

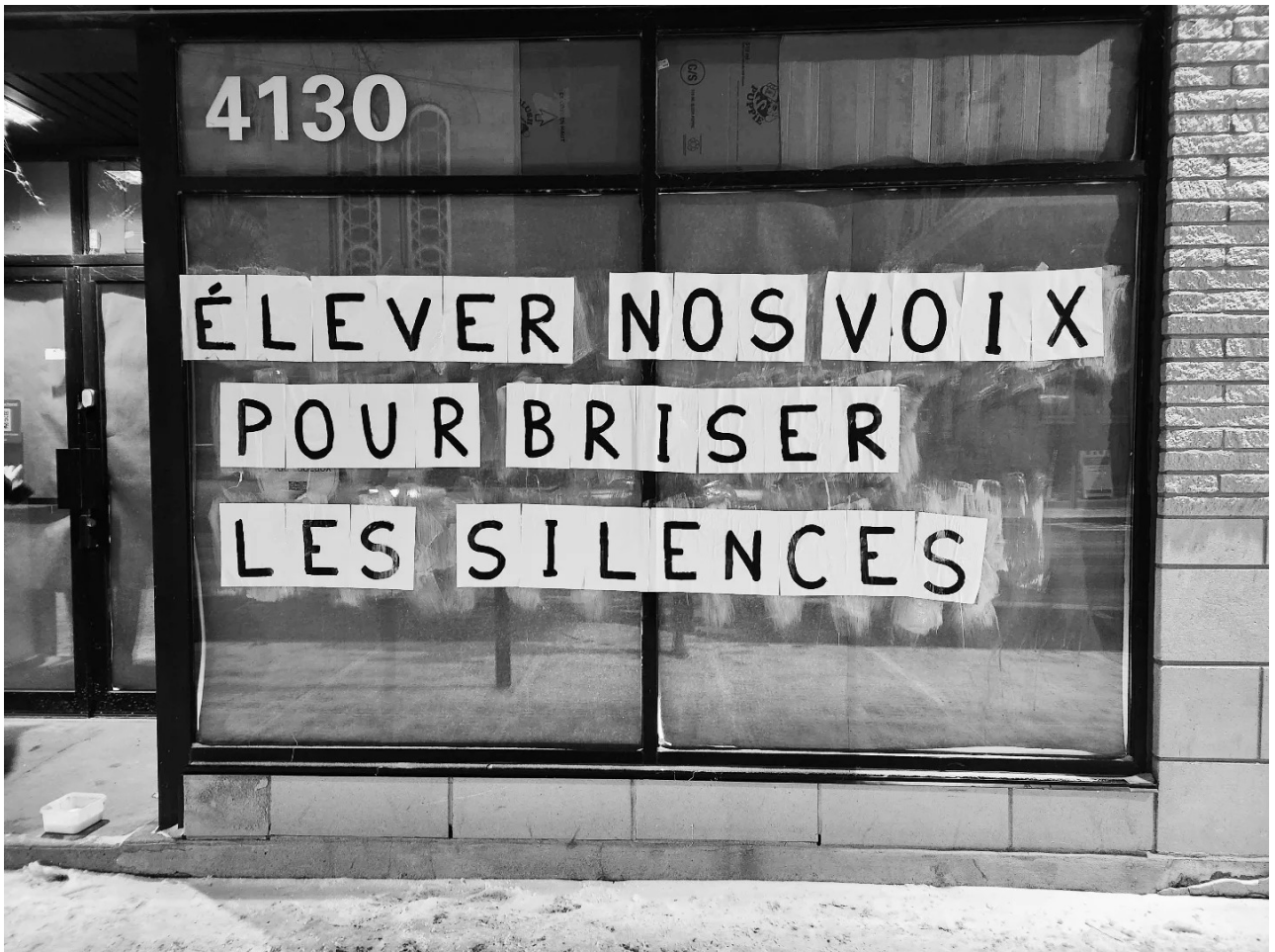
Ainsi, le féminisme dont nous faisons l'expérience dans ce numéro de *Possibles*, comme d'ailleurs les mouvements féministes tels qu'ils existent actuellement, ressemble fort à une courtepoinette, dont les motifs sont nombreux et les couleurs un peu bigarrées : on confronte des idées, on fait naître des débats, on réfléchit dans tous les sens en espérant se faire entendre et reconnaître. Pour notre part, il s'agit d'accepter le dissensus, de resituer nos expériences, tout en se retenant de véhiculer des idées pouvant nuire aux groupes historiquement minorisés en se réfugiant derrière le confort octroyé par nos privilèges. En ce sens, cette confrontation de voix et d'idées nous semble plus fructueuse qu'un consensus factice qui reproduirait les rapports systémiques de domination et laisserait plusieurs mouvements et pratiques dans la marge.

Ces contributions posent des questions de méthode et de boussole. Qui est au centre? Qui est relégué aux marges? Quels savoirs comptent? Quelles coalitions sont à l'œuvre et quelles autres sont possibles? Nous invitons à déplacer le regard et à passer à des solidarités situées, attentives aux effets concrets des institutions publiques et des pratiques militantes.

En conclusion, nous voudrions faire référence à Barbara Smith, dans son introduction à « *Home Girls* »<sup>1</sup> – une anthologie féministe noire parue en 1983. Pour cette autrice, en effet, comme pour nous, qui signons cet éditorial, il s'agit de retrouver le sens même du mot « solidarité », c'est-à-dire de créer des ponts et de susciter un dialogue entre les féminismes actuels en tenant compte des divergences, sans jamais renoncer à se soutenir mutuellement. Pour cela, avançait Barbara Smith, il y a deux exigences fondamentales : en

premier lieu, nous devons nous tenir au courant des objectifs de lutte et des écueils que vivent les divers mouvements féministes, et, de façon corollaire, nous rendre compte de notre ignorance à ce sujet, et, en second lieu, nous devrions militer de façon à empêcher de reproduire les dynamiques d'exclusion des groupes historiquement minorisés. Dans cet esprit, nous avons voulu que ce numéro serve de maison commune à la manière dont Barbara Smith définit le terme « Home », c'est-à-dire comme un lieu refuge, un ensemble de repères auxquels on peut se fier pour se ressourcer, s'engager dans des débats passionnés et repartir plus fort-es, ensemble, sans nécessité d'être identiques ou semblables pour former un mouvement. Ainsi, nous espérons que les questionnements et les débats que ce numéro pourra susciter feront office de levier pour l'action collective et aideront à construire et renforcer des solidarités émancipatrices. Dans un contexte global de néo-colonialisme, de maintien des systèmes patriarcaux, de montée de la droite et de résurgence des masculinismes, ces objectifs nous semblent plus urgents que jamais.

1. Smith, Barbara, Introduction à *Home Girls, a black feminist anthology*, Barbara Smith (éd.), New York, Kitchen Table : women of Color Press, 1983.



(auteur·ices inconnu·es)

### Notices biographiques

**Nadine Jammal** est détentrice d'un doctorat en sociologie en études féministes de l'Université de Montréal et chargée de cours au Département de service social de l'Université du Québec en Outaouais. Elle se définit comme une féministe radicale et de gauche, toujours en questionnement et en recherche mais résolument solidaire des groupes qui se situent dans la marge de ces mouvements et qui cherchent à se faire entendre par les femmes de la majorité.

**Malou Delay-Ronsin** est candidat à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. Initialement formé en sociologie et en anthropologie, il s'implique au sein de projets de recherche en lien notamment avec la jeunesse et les violences basées sur le genre. Son mémoire porte sur la fréquentation des refuges par les personnes trans en situation d'itinérance.

## Politiser l'inconfort : la norme, le « nous » et le confort dans les milieux féministes institutionnalisés

Par **Mélanie Ederer**

Le féminisme est intrinsèquement lié à l'inconfort – que j'utilise ici comme synonyme de malaise – : malaise comme femme dans une société patriarcale, coloniale, capitaliste, raciste, transphobe et capacitiste; malaise à exister à l'intérieur et à lutter contre des systèmes politiques, juridiques, carcéraux, médicaux et scolaires qui y participent ; malaise à naviguer dans des espaces publics, professionnels, familiaux ou numériques qui en sont traversés; malaise qu'on déclenche quand on dérange un espace ou une joie qui se faisait sans nous; malaise qu'on ressent et qu'on crée quand on dénonce les violences qu'on vit ou malaise quand on rencontre des obstacles à dénoncer; malaise quand on apprend à collaborer avec des personnes qui n'ont pas les mêmes expériences que nous et malaise quand certaines nous disent qu'on participe à leur propre oppression. Le malaise est central dans le vécu des féministes, porté par et dans les corps, dans les combats féministes, dans ce que les féministes font, ressentent, diffusent et vivent.

Pourtant, comme le malaise est inconfortable, on en parle peu – voire pas – dans plusieurs milieux féministes. Pas parce qu'ils en sont exempts, mais parce que la volonté de créer un espace de solidarité – hors des malaises vécus dans la société et pour les combattre – glisse souvent dangereusement vers l'idée qu'il doit être un espace de sécurité, libre d'inconforts; parce que ressentir un malaise est vu comme un danger, une violence à combattre; parce que les féministes peuvent être tellement habituées à vivre, créer et craindre les malaises qu'elles veulent se construire des lieux où il n'y en

a pas. L'espace de solidarité, souhaitée comme confortable, devient alors un espace de confort, où tout ce qui trouble, dérange ou menace « le confort » est perçu comme contraire à la solidarité, contraire au féminisme.

Dans cette contribution, je cherche à porter une réflexion sur les malaises dans les milieux féministes institutionnalisés au Québec, sur ce que les malaises – nos malaises comme personne qui y œuvrent – sont et font, sur ce qu'ils disent de « nous » comme personne qui s'y sentons confortable, de nos espaces et de nos perspectives de solidarité. Pour cela, j'explore d'abord la notion de « malaise » à partir de l'approche de Sara Ahmed (2015, 2017). Je propose d'approcher les malaises en tant que mécanismes, conscients ou non, servant à maintenir le statu quo dans les milieux féministes, c'est-à-dire un entre-soi hiérarchisé, confortable uniquement pour certaines femmes en fonction des normes historiques et des systèmes d'oppression au Québec. Après avoir défini le contexte des « milieux féministes institutionnalisés », je présente quelques exemples d'inconforts qui y circulent afin de réfléchir à leurs impacts sur le « nous » dans ces espaces, sur les dynamiques qui le (dé)limitent et qui restreignent les possibilités de solidarité par et dans les milieux.

Quelques précisions sur cette démarche et la posture à partir duquel je l'envisage : cette réflexion n'est ni aboutie – elle sera certainement incomplète –, ni n'est une preuve que j'ai atteint un stade ou un état différent des personnes auxquelles je réfère dans cet article. Si je m'intéresse au malaise, à la fois comme militante

féministe et comme chercheuse, cela ne signifie pas que j'ai dépassé ceux que je vis – ou que j'y réponds mieux – ou que je ne contribue pas aux malaises vécus par d'autres personnes qui naviguent dans les milieux féministes. Réfléchir au malaise, chercher à le voir en face, le situer dans nos espaces, le nommer me semble non seulement un devoir féministe (Ahmed 2017), mais une voie essentielle pour tenter de se solidariser entre personnes qui vivent des oppressions.

### **Redéfinir l'inconfort : le confort comme privilège à protéger**

Les inconforts sont souvent considérés comme individuels, propres à chaque personne, et perçus comme une réaction : quelque chose provenant de l'extérieur déclenche l'émotion qu'on qualifie d'inconfort; la chose est donc source d'inconfort.

Pourtant, de nombreux·ses chercheur·euses, notamment féministes, ont démontré que les émotions sont construites, apprises par la socialisation, transmises par et intégrées dans les structures sociales et contribuant aux dynamiques de pouvoir entre groupes sociaux (Hochschild 1979; Ahmed 2015). On apprend ainsi ce que sont les émotions, ce qui doit déclencher quelles sensations qu'on qualifie ensuite d'émotion, comment manifester l'émotion, comment percevoir et réagir aux émotions des autres, et ainsi de suite. Les émotions ne sont donc ni individuelles ni objectives : elles sont collectives, apprises, liées à nos appartenances de groupe (ex. classe sociale, genre, etc.) et servant à (les) communiquer.

Selon nos appartenances de groupe, on apprend ce qui doit (nous) rendre inconfortable, on manifeste notre inconfort et, donc, notre appartenance au groupe, contribuant à construire « comme inconfortable » ce qui est vu comme la source de notre inconfort; les autres peuvent alors à la fois apprendre ce qui rend inconfortable, confirmer l'appartenance de groupe et réagir en fonction de ce qu'ils ont appris comme réaction à l'inconfort d'un membre de leur groupe. Par nos inconforts, on construit à la fois « je » comme individu, notre groupe – sa norme et ses limites – et ce qu'on considère/diffuse comme étant l'origine de nos inconforts. En effet, les inconforts collent aux corps des individus perçus comme étant leur source (Ahmed 2015) : si une personne *me rend* inconfortable, *elle est responsable* de mon inconfort = elle est inconfortable. Comme le processus de construction/association des corps aux émotions est oublié/effacé, les inconforts sont perçus comme émergeant de ces corps (Ahmed 2015) et comme individuels, propres à chaque personne.

Bien que tout le monde puisse en vivre, les inconforts, comme les individus, ne sont pas égaux. Les personnes qui correspondent à la norme – bâtie par et pour elles – y sont confortables; elles ne la voient pas. Elles peuvent alors se percevoir comme « neutres », uniquement affectées par les inconforts (perçus comme venant de l'extérieur), sans (sa)voir la norme qui les rend confortables et ses impacts sur les individus qu'elle construit par exclusion : « One does not notice this as a world when one has been shaped by that world, and even acquired its shape. Norms may not only have a way of disappearing from view,

but may also be that which we do not consciously feel' » (Ahmed 2015, p. 147-148).

Les individus qui ne correspondent pas à la norme, en revanche, la voient, la ressentent, la vivent au quotidien. L'inconfort – des personnes qui créent la norme – leur colle à la peau : ils deviennent inconfortables, à la fois source d'inconfort et contraint de le tolérer – les inconforts qu'ils subissent interprétés comme une déficience de leur part et invisibilisés. La construction/circulation des inconforts mène ainsi à produire une différenciation entre le « nous-neutre » et les « autres-inconfortables », où le « nous » est à la fois le groupe qui construit la norme, hiérarchise les corps et est à protéger, à garder confortable.

Le confort est ainsi un privilège (*entitlement*) que certaines personnes possèdent (Ahmed 2015) et qui structure les espaces – qui mène à structurer les espaces pour le protéger. La volonté de maintenir son confort est ainsi vu comme légitimant le fait d'encadrer ou de limiter certaines personnes (exclues de la norme) pour éviter qu'elles ne causent des inconforts; elles doivent alors (apprendre à) effectuer un travail d'émotion (Hoschild 1983) pour rendre confortable les individus qui les construisent/perçoivent comme inconfortables afin de (mériter) demeurer dans l'espace (Almeida et Lopez 2021). Si elles décident de ne pas le faire, de nommer les mécanismes qui les altèrent et de dénoncer les violences qui maintiennent la norme, elles sont vues non seulement comme inconfortables, mais comme dangereuses; parce qu'elles troublent volontairement le confort d'individus, – c'est-à-dire refusent de les garder confortables, comme une menace contre lesquelles il faut se protéger.

### Tracer la norme et l'inconfort dans les milieux féministes institutionnalisés au Québec

Si les milieux féministes institutionnalisés peuvent être des repères importants de rencontres, d'organisation et d'actions entre féministes, ils sont également des lieux de violences, notamment envers les femmes perçues comme troublant le confort qui y est souhaité. Le fait de contester la norme par sa présence ou par ses actions peut être vu comme *déclenchant* des inconforts et suivi par des violences visant à protéger les femmes qui ont le privilège d'y être confortables. Je présente d'abord les « milieux féministes institutionnalisés » pour aborder certains des inconforts qui le structurent, le traversent et teintent « les inconforts » des individus qui y circulent.

J'utilise « milieux féministes institutionnalisés » pour référer aux organisations nées du Mouvement des femmes du Québec (MFQ), « un mouvement ancré au Québec, dont l'identité collective de base est l'identité femmes ou “les femmes de la majorité” » (Campbell-Fiset 2017, p. 5). Ce mouvement est parfois associé au féminisme majoritaire, au féminisme universaliste ou au féminisme blanc, sans surprise, puisque « la catégorie de femmes cis, de couleur blanche, dites “de souche”, hétérosexuelles, de classe moyenne, validées et éduquées [est] établie en norme dans le MFQ » (Campbell-Fiset 2017, p. 6). Cela ne signifie pas que le groupe *des femmes* qui y était impliqué était homogène (voir par ex. Chrétien 2014; Descarries 2005; Hamrouni et Maillé, 2015), mais que, dans ce mouvement, une position sociale a été établie comme la norme, le point d'ancrage à partir duquel les luttes étaient choisies (Corbeil et Marchand 2010) et le mouvement structuré :

1. Je préfère laisser les mots dans leur langue originale puisque chaque mot à un sens. Par souci de clarté, voici une traduction en français : « On ne perçoit pas cela comme un monde lorsque l'on a été façonné·e par ce monde, voire lorsqu'on en a adopté la forme. Les normes ne disparaissent pas seulement de notre champ de perception, elles peuvent aussi être ce que nous ne ressentons pas consciemment. » Je traduis.

« la plupart des femmes, non seulement celles que l'on rejoint, mais celles qui sont militantes, celles qui sont porte-parole, celles qui sont visibles, du mouvement des femmes : il y a un certain âge, un certain profil [...] » (Szczepanik *et al.* 2010, p. 195).

Bien que des femmes aux expériences diversifiées aient été présentes dans le Mouvement des femmes du Québec, leurs voix ont été minorisées *par* celles plus nombreuses, plus écoutées et plus entendues; leur présence/contribution même dans ce mouvement a été invisibilisée, presque effacée de la mémoire « collective ». Si cet effacement n'a pas nécessairement été conscient – il faut voir les personnes pour avoir conscience qu'on les silence –, il a contribué à renforcer la norme du Mouvement – la position confortable des femmes blanches, cis et hétérosexuelles (entre autres marqueurs de hiérarchisation) qui y correspondent –, ainsi qu'à se construire un passé commun idéalisé : la perception d'un temps où « les féministes », imaginées comme homogènes, s'entendaient *bien* et se solidarisaient dans des luttes dites « communes ».

Lorsque des femmes perçues comme *différentes* prennent *davantage* de place dans les milieux féministes institutionnalisés – nés de ce mouvement et porteurs de cette histoire homogénéisante –, elles sont souvent vues comme inconfortables. Parce qu'elles contestent les structures qui les relèguent aux marges, elles peuvent être considérées comme créant des divisions là où un consensus était imaginé (Lopez 2016) : « le malaise *concerne* généralement les limites de l'inclusion et de l'ouverture à des réalités diverses, le “non-négociable” du féminisme, ce qui ne peut faire l'objet d'accommodements, pour ainsi dire » (Corbeil et Marchand 2010, p. 77).

Parce qu'elles troublent le confort de celles qui habitent la norme, elles peuvent être perçues comme menaçantes ou comme violentes, alors que les violences dénoncées sont invisibilisées : « *reporting a problem was ultimately seen as a problem itself*<sup>2</sup> » (Almeida et Lopez 2021, p. 176).

Après de nombreuses violences, tensions et ruptures, plusieurs milieux féministes institutionnalisés ont accepté d'intégrer « l'intersectionnalité » dans leur discours ou leur analyse, parfois une intersectionnalité blanchie (Bilge 2015), parfois dans une intention réelle de lutter pour une égalité entre et pour toutes les femmes. Ces « crises » ont pu visibiliser – pour celles qui ne la voyaient pas – la limite du « nous » dans les milieux féministes : la *réalisation* que les organisations nées du Mouvement des femmes du Québec aient pu contribuer à des violences rend *certaines femmes* inconfortables alors que ce n'est ni nouveau, ni inconfortable de l'apprendre pour les femmes qui le vivaient. Toutefois, si ressentir un inconfort en réalisant que *son féminisme* exclue même certains milieux féministes à faire des changements pour devenir *plus inclusif*, l'inconfort contribue également à réifier le « nous » historique, notamment à travers la perception que certaines femmes, construites par exclusion, sont *inconfortables*.

Ainsi, l'intégration d'une perspective intersectionnelle a peu contribué à changer la norme des milieux féministes ainsi que les impacts sur les individus qui n'y correspondent pas. Les inconforts dans les milieux féministes contribuent à circonscrire un « nous », défini par qui peut y être confortable et en fonction de qui est vu comme dérangeant le confort. Ces inconforts non seulement collent à certains corps, les construisent comme « inconfortables », mais

2. « Signaler un problème était, en fin de compte, perçu comme un problème en soi. » Je traduis.

participent aussi à structurer les organisations afin de protéger le « nous » des inconforts ; les inconforts distinguent finalement celles de qui « nous » sommes solidaires et celles de qui « nous » ne le sommes pas (Ahmed 2004).

De fait, il ne suffit pas d'accepter individuellement de « vivre des inconforts » pour agir sur leurs effets ou pour contester les rapports de pouvoir auxquels ils contribuent. Il est nécessaire de reconsidérer à la fois le rapport aux in/conforts et à ce qui délimite le « nous ».

### Visibiliser le/l'in-confort et ses impacts dans les milieux féministes

Lorsqu'on circule dans les milieux féministes institutionnalisés, certains sujets sont « connus » comme étant l'objet de « débats », par exemple l'*inclusion* des femmes racisées ayant ou non un parcours migratoire, celle des femmes en situation de handicap et des femmes trans (Almeida et Lopez 2021). Ainsi, il n'est pas rare d'entendre des féministes proposer de se regrouper autour de thèmes *moins sensibles* ou de luttes « qui réunissent tout le monde », l'environnement ou la santé étant souvent suggérés en exemple. En plus de contribuer à renforcer la perception que certains enjeux sont inconfortables et à éviter, cela présuppose notamment que :

1. Certains thèmes peuvent être pensés hors des systèmes d'oppressions qui traversent la société, ce qui permet d'éviter d'aborder la place ou les impacts différenciés entre les femmes, donc de les effacer ;
2. Le fait de choisir des thèmes moins perçus comme inconfortables *pour certaines femmes* diminue l'inconfort de toutes les femmes.

Pourtant, aborder des enjeux que certaines femmes considèrent « objet » de débat pourrait

diminuer l'inconfort et l'effacement que d'autres vivent dans les milieux féministes. La recherche du confort de certaines femmes sert ainsi à justifier des violences épistémiques qu'elles font vivre à d'autres, par exemple en universalisant leur vécu (d'inconfort) et en invisibilisant les réalités dont elles ne veulent pas parler. Almeida et Lopez (2021) ressortent d'ailleurs plusieurs exemples des mécanismes utilisés pour effacer ou traire les critiques des femmes noires et racisées dans les milieux féministes institutionnalisés, des larmes des femmes blanches, à la colère, l'exclusion et au renvoi. Comme le confort de certaines femmes est la norme dans les milieux féministes, celles qui y circulent *apprennent* comment le(s) protéger, par exemple de quels sujets traiter et lesquels taire, qui éviter ou inviter, comment agir dans les espaces, etc. ; plusieurs femmes apprennent ainsi à ne pas parler de leurs expériences, rire aux éclats ou partager des critiques pour éviter d'être vues comme dérangeantes (Almeida et Lopez 2021), comme inconfortables.

Bien que les inconforts soient appris, ils sont tout de même *ressentis* par les femmes qui vivent une tension interne si quelque chose *qui les dérange* survient, que ce soit un sujet de débat, un vêtement, une personne. Ces inconforts peuvent être conscients ou non, mais avoir les mêmes impacts, non seulement pour construire/perpétuer la perception du corps comme inconfortable, mais aussi sur la situation dans laquelle l'inconfort survient. En effet, comme certaines femmes apprennent que leur confort est la norme du milieu et qu'elles vont en être protégées, elles apprennent également à réagir à l'inconfort, le leur et celui des personnes qu'elles considèrent faire partie du « nous ». Parce qu'elles sont inconfortables, elles peuvent, par exemple, éviter certains sujets, refuser de dire certains mots ou de reconnaître certaines réalités ou violences (ex. racisme,

islamophobie, transphobie), se retourner contre celles vues comme source de leur inconfort ou faire front commun, entre nous contre elles (Almeida et Lopez 2021; Ahmed 2012, DiAngelo 2020). Le fait de nommer « ressentir un inconfort » autorise ainsi l'usage de violences pour s'en protéger. D'ailleurs, comme le « nous » qui partage le privilège du confort structure les milieux féministes institutionnalisés, ceux-ci sont organisés de manière à le préserver, à la fois dans les politiques, les pratiques ou les normes informelles. Ceux-ci permettent à des femmes d'être confortables dans les espaces, d'y naviguer et d'y devenir expertes alors qu'ils mènent à ce que les femmes construites et perçues comme inconfortables quittent, par elles-mêmes ou y étant forcées (Almeida et Lopez 2021).

De fait, de plus en plus de milieux appellent à accepter de vivre des inconforts, à tolérer les inconforts et, pour cela, à en prendre conscience. Toutefois, mêmes lorsqu'ils sont conscients, les inconforts peuvent être justifiés par des discours qui portent en eux des préjugés racistes, nommés comme inconfort (Jacquet 2017), ou qui délimitent le « seuil de tolérance » du « nous » dans les milieux féministes : « certaines ont affirmé avoir un malaise concernant les femmes qui viennent d'une "autre culture", car elles considèrent parfois que celles-ci accusent un "retard" sur les enjeux d'égalité de sexes » (Anctil Avoine et al. 2019, p. 203).

Bref, qu'ils soient connus ou non, intentionnels ou non, les inconforts – ceux considérés comme nécessitant des (ré)actions collectives – dans les milieux féministes institutionnalisés maintiennent la norme historique, notamment cis, blanche et hétérosexuelle, qui a pu y devenir dominante grâce aux systèmes d'oppression au Québec. Les inconforts ont servi et servent toujours à constituer les frontières d'un « nous » féministe et à repérer, parce qu'inconfortable pour ce « nous », tout ce qui y déroge; et à s'en protéger.

### Politiser l'inconfort? Pistes pour les féministes confortables

Bien que je me sois intéressée aux inconforts dans les milieux féministes, ceux-ci n'existent pas en vase clos au Québec et sont porteurs des inconforts qui y circulent. Toutefois, considérant les valeurs et les visées du féminisme auquel j'adhère, il me semble essentiel de chercher à comprendre les mécanismes auxquels « je », les « nous » dans lesquels je m'inscris, et auxquels « nos » inconforts participent, contribuent à l'oppression d'autres personnes.

Dans cet article, j'ai cherché à exposer comment les inconforts dans les milieux féministes mènent à des violences perpétrées pour protéger le confort d'un « nous » exclusif face à la menace de personnes construites comme « non-nous » et comme inconfortables. Ces violences sont non seulement possibles, mais autorisées parce que les inconforts (vécus par certaines femmes) sont perçus comme des menaces pour les milieux féministes, vus comme espaces de confort pour le « nous ». De fait, comme féministes – et particulièrement pour les féministes confortables –, il est nécessaire de repenser notre rapport à/au l'in/confort et au « nous », non seulement pour avoir conscience de nos inconforts et de ce qu'ils font, mais pour créer des solidarités qui traversent les limites que le « nous » et nos inconforts bâtissons.

Politiser l'inconfort, c'est en parler; c'est, certes, parler du fait qu'on en vit, mais aussi questionner d'où cet inconfort vient et ce sur quoi il repose. C'est aussi se rappeler comment on en est venu dans les milieux féministes à avoir des inconforts qui structurent nos espaces et qui construisent des femmes comme inconfortables : *« Forgetting would be a repetition of the violence or injury. To forget would be to repeat the forgetting that is already implicated in the fetishization of the*

wound. Our task might instead be to remember how the surfaces of bodies came to be wounded in the first place<sup>3</sup>. » (Ahmed 2014, p. 33)

Politiser l'inconfort, c'est « préserver une forme d'inconfort par rapport à [notre militance], même lorsque celle-ci nous apparaît un espace de refuge » (Ahmed dans Toffoli 2021, p. 27). C'est accepter et même vouloir que les milieux féministes ne soient pas confortables. Comme ils ne le sont déjà pas pour beaucoup de femmes exclues du « nous » féministe historique au Québec, c'est donc aux femmes qui y ont été et y sont confortables de le comprendre. Pour les féministes confortables, accepter de « vivre des inconforts » ne signifie pas de simplement tolérer le sentiment de tension interne, c'est comprendre que la position qu'elles occupent,

construite comme privilégiée dans les milieux féministes institutionnalisés et au Québec, leur a enseigné qu'elles ont droit au confort et à la protection contre les inconforts, ce que d'autres femmes n'apprennent pas et ne vivent pas (Almeida et Lopez, 2021). C'est aussi comprendre que leur confort dans les milieux féministes institutionnalisés repose sur le travail et l'inconfort de d'autres femmes. Finalement, c'est comprendre que les inconforts perçus comme menaces empêchent la solidarité dans les milieux féministes et accepter que « la réussite d'une lutte réside moins dans la perturbation de l'ordre établi que dans la capacité de celles et ceux qui la mènent à se déranger eux-mêmes, à cultiver un inconfort » (Toffoli 2021, p. 25).



(crédits Em Saulnier-Leclerc)

3. « Oublier reviendrait à répéter la violence ou la blessure, à reproduire l'oubli déjà inscrit dans la fétichisation de la plaie. Notre véritable tâche pourrait être, au contraire, de nous souvenir des processus par lesquels les corps en sont venus à être blessés dès le départ. » Je traduis.



(crédits Em Saulnier-Leclerc)

### Notice biographique

**Mélanie Ederer** est travailleuse sociale, doctorante en études des populations et féministe. Après avoir navigué dans plusieurs espaces militants, elle a été présidente de la Fédération des femmes du Québec de 2021 à 2023. Comme chercheuse, elle s'intéresse aux représentations sociales et aux émotions dans une perspective de changement sociale. Dans ses différents chapeaux, elle cherche à combiner théorie et pratique pour lutter contre les injustices sociales.

### Références

Ahmed, S., (2012). *On being included. Racism and diversity in institutional life*. Durham: Duke University Press.

Ahmed, S., (2015). *The Cultural Politics of Emotion* (2<sup>e</sup> éd.). Édimbourg: Edinburgh University Press.

Ahmed, S., (2017). *Living a Feminist Life*. Durham: Duke University Press.

Almeida, J., & Lopez, M., (2021). X Feminist workplaces : "Safe spaces" for black women? Dans : C. Kuptsch et É. Charest, dir. *The future of diversity*. International Labour Office. p. 171196. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : [https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms\\_831316.pdf](https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_831316.pdf)

- Ancil Avoine, P., Veillette, A.-M. et Pagé, G., (2019). *Le renouvellement de l'approche féministe des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel face à la nécessité intersectionnelle : un engagement mitigé malgré des efforts certains. Recherches féministes. 32(2), p. 197-215. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2019-v32-n2-rf05199/1068346ar/>*
- Bilge, S., (2015). *Le blanchiment de l'intersectionnalité. Recherches féministes. 28(2), p. 932. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1034173ar>*
- Campbell-Fiset, M.-E., (2017). *Analyse d'un backlash intramouvement : les états généraux de l'Action et de l'analyse féministes (2011-2014), mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.*
- Hamrouni, N., et Maillé, C., (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.*
- Hochschild, A. R., (1979). *Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure. American Journal of Sociology. 85(3), p. 551-575. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1086/227049>*
- Hochschild, A. R., (1983). *The managed heart: Commercialization of human feeling. Berkeley: University of California Press.*
- Jacquet, C., (2017). *Représentations féministes de « la religion » et de « la laïcité » au Québec (1960-2013) : reproductions et contestations des frontières identitaires. Reproductions et contestations des frontières identitaires, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.*
- Le Gresley, S.-M., (2018). *Sur les traces de l'intersectionnalité : l'intervention avec les femmes immigrantes et racisées dans les centres de femme, mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.*
- Lopez, M., (2016). *Enjeux et défis de l'appropriation de l'intersectionnalité au sein du mouvement des femmes du Québec. Revue Droits et libertés. 35, p. 3940.*
- Marchand, I. et Ricci, S., (2020). *Sexisme et racisme : la diversité ethnoculturelle, défi au mouvement féministe. Dans : Corbeil, C. et Marchand, dir. L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée. Montréal : Les Éditions du remue-ménage. p. 65-92.*
- Szczepanik, G., Descarries, F., Blais, M. et Ricci, S., (2010). *Penser le Nous féministes : le féminisme solidaire. Nouveaux cahiers du socialisme. 4(1), p. 188-203.*
- Toffoli, C., (2021). *Filles corsaires : Écrits sur l'amour, les luttes sociales et le karaoké. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.*

## Le genre du travail communautaire : quand les luttes féministes décroissent l'analyse du travail

Par **Victoria Vieira, Annabelle Berthiaume et Anne-Sophie Bordeleau**

Au Québec, depuis déjà plusieurs années, nous mentionnons le sous-financement du secteur communautaire dans la littérature (Obad-Fathallah et coll. 2023). Ce faisant, il est nécessaire de s'interroger collectivement sur la manière dont ce secteur arrive à fonctionner. Qui soutient le fonctionnement de ces structures alors que l'État se désengage progressivement en transférant des responsabilités étatiques vers les organismes communautaires sans ressources subséquentes? Prenons l'exemple des organismes communautaires famille (OCF) : selon l'Institut de la statistique du Québec (2024), 73 % d'entre eux ont connu une hausse de fréquentation depuis la pandémie, sans bénéficier de ressources à la hauteur des besoins. Comment expliquer que des activités pourtant nodales au maintien du tissu social de nos communautés, qu'il s'agisse des haltes-garderies, de l'accompagnement psychosocial ou des ateliers d'éducation populaire, puissent continuer d'être assurées dans des conditions aussi précaires?

Pour mieux comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de s'interroger sur ce que nous entendons par « travail » dans ces milieux (Berthiaume, 2023). Qui est reconnu·e comme travailleur·euse? Quelles formes de contribution sont valorisées, et lesquelles demeurent invisibilisées? Ces questions sont centrales si l'on souhaite penser les organismes communautaires comme des lieux traversés par des rapports de pouvoir – notamment de genre, de classe et de race – qui orientent l'organisation, la reconnaissance et la division du travail.

Dans cet article, nous posons la question suivante : et si l'on pensait le travail communautaire autrement? En mobilisant les apports théoriques de la reproduction sociale, nous proposons de déplacer le regard, du salariat vers l'ensemble des pratiques – souvent non rémunérées – qui participent à la reproduction sociale au sein des organismes. Telle que conceptualisée par Silvia Federici (2019), la reproduction sociale désigne l'ensemble des activités, majoritairement non rémunérées, invisibilisées et historiquement assignées aux femmes, qui permettent la reproduction de la force de travail et, plus largement, le maintien et la continuité de la vie. Elle englobe les tâches domestiques, les soins aux personnes, l'éducation des enfants, ainsi que le travail émotionnel et relationnel, souvent relégué à la sphère dite privée. Au cours des dernières années, les transformations internationales du capitalisme ont engendré une crise dans la prise en charge de la reproduction sociale, marquée par une tendance à la privatisation, mais surtout à la précarisation des secteurs qui y sont associés (Federici, 2016). En ce sens, nous pouvons comprendre le milieu communautaire comme un de ces espaces de reproduction sociale. Cette perspective féministe qui décroisse l'analyse du travail hors de l'espace salarié permet de visibiliser des formes de travail historiquement associées aux femmes et aux personnes dites en marge.

Après un bref survol des connaissances existantes sur le travail dans les organismes communautaires, notre article mettra en lumière la contribution des stagiaires et des mères

bénévoles dans les organismes communautaires à partir de données de recherches antérieures et en cours. Il permettra de rendre compte de caractéristiques partagées parmi les activités des salarié·es, stagiaires et bénévoles, caractéristiques plus généralement associées socialement et historiquement aux femmes. Cette mise en lumière, inspirée de l'apport des militantes qui ont théorisé la reproduction sociale, permet alors de rendre visible la dimension du genre dans le travail communautaire.

### **Penser le travail communautaire au-delà du salariat**

Dans le secteur communautaire, les principales recherches se sont centrées sur les conditions de travail des salarié·es, mettant en lumière la précarité découlant du sous-financement du milieu, où 8 travailleur·euses sur 10 sont en fait des travailleuses (Camus et al. 2022; Comeau et al., 2018; Fauvel et coll. 2020). L'analyse des conditions de travail demeure ainsi largement centrée sur les personnes rémunérées, reléguant au second plan la réalité de celles qui participent pourtant aux activités des organismes de manière non rémunérée.

À titre d'exemple, une enquête menée auprès des travailleur·euses de l'action communautaire autonome dans trois régions du Québec (Fauvel et coll. 2020) documente exclusivement les conditions des salarié·es, bien que la présence des stagiaires et de bénévoles y soit mentionnée. Ces acteurs et actrices non rémunéré·es sont perçu·es à travers le prisme des salarié·es : la présence de bénévoles, notamment au sein des conseils d'administration, peut générer une pression implicite chez les personnes salariées, les incitant à prolonger leur engagement au-delà de leurs heures de travail. En effet,

puisque les bénévoles offrent leur temps sans rémunération, les personnes salariées peuvent se sentir tenues de répondre à leurs demandes en dehors de leurs horaires habituels, afin de ne pas paraître moins investies ou moins dévouées. De la même manière, la présence de stagiaires peut, selon les contextes, alléger la charge de travail ou, à l'inverse, engendrer une surcharge liée aux exigences d'encadrement, d'accompagnement et de transmission de savoirs.

Dans le cas des bénévoles, plusieurs études soulignent une transformation de leur rôle, marquée par une professionnalisation croissante des tâches qui leur sont confiées (Del Fa et coll. 2021). Cette évolution s'accompagne d'une intensification des responsabilités, parfois comparables à celles assumées par les personnes salariées (Gagnon et Sévigny 2000; Sénac et coll. 2020), brouillant ainsi les frontières entre engagement bénévole et travail. Aux côtés des personnes stagiaires, la littérature nous révèle qu'elles sont sollicitées afin de pallier le manque de main-d'œuvre dans le milieu communautaire (Berthiaume, 2023). Bien que les recherches québécoises se soient peu intéressées aux questions de la « gratuité » du travail et du recours au travail bénévole, le portrait du travail communautaire au Québec fait écho à certains aspects décriés par les personnes employées des milieux associatifs en France (Zalzett et Fihn, 2020; Cottin-Marx 2021; Cottin-Marx et Paradis 2020). Si la précarité de ces emplois s'explique par leur forte féminisation, elle s'explique également par une idéologie de l'engagement qui justifie la non-rémunération de certaines tâches (Flahault et coll. 2010; Simonet 2012). En ce sens, même si les conditions de travail des acteurs et actrices non rémunéré·es du milieu communautaire (telles que les bénévoles ou les stagiaires) ne sont que rarement nommées comme telles, la littérature

permet néanmoins d'en cerner plusieurs dimensions qui partagent certaines conditions avec les acteurs et actrices salarié·es.

Cette lacune dans la littérature, qui empêche de mettre en évidence l'apport de l'ensemble des personnes actives dans le milieu communautaire et de saisir la division du travail qui s'y déploie, témoigne du fait que ces dernières ne sont pas reconnues comme des travailleuses à part entière. Elle souligne également que l'analyse dominante du travail dans le milieu communautaire se fait à travers le prisme du salariat, ce qui a pour effet de minimiser la reconnaissance des expériences, des contributions et des conditions de travail des personnes bénévoles. C'est à cette perspective réductrice que nous souhaitons répondre. En reconnaissant ces contributions, il s'agit d'interroger les hiérarchies implicites qui organisent le monde du travail communautaire et de rendre visibles les formes de travail qui assurent dans l'ombre le maintien des activités dans le milieu communautaire et la pérennité des missions des organismes (Berthiaume, 2023).

### **Résultat : un impensé du point de vue des acteurs et actrices non rémunéré·es**

#### *Les stages : un travail en cours de formation*

La grève des stages constitue un exemple éclairant pour visibiliser l'impensé dans le milieu communautaire du travail réalisé par les acteurs et actrices non rémunérés. La campagne pour la reconnaissance du travail étudiant (2016–2019) a marqué un tournant important en politisant la question du stage, notamment dans les milieux communautaires où les personnes stagiaires sont largement sollicitées, mais rarement reconnues comme des travailleur·euses à part entière (Berthiaume et coll. 2021). Cette mobilisation a permis de rendre visible une réalité longtemps naturalisée : celle du travail en cours de formation, essentiel au fonctionnement de nombreuses activités des organismes et de leur mission. Qui plus est, la campagne a permis de mettre en exergue la précarité à laquelle les personnes stagiaires sont confrontées pour effectuer ce travail gratuit, et ce, tout en payant des frais de scolarité pour l'effectuer. En effet, nombre d'entre elles doivent jongler avec plusieurs rôles : emploi rémunéré, études, responsabilités parentales ou encore proche aide (ORES, 2023). Cette précarité est accompagnée d'isolement, d'insécurité financière et de détresse psychologique (Berthiaume et coll. 2021).



La lutte pour la rémunération des stages est d'ailleurs toujours d'actualité dans le mouvement étudiant (Morin-Racine, 2025). En 2023-2024, un vaste mouvement de grève a été relancé, notamment à l'Université de Sherbrooke, mobilisant 57 000 personnes étudiantes à travers le Québec pour revendiquer l'amélioration des conditions de stage (AGEFLESH, 2024). La mobilisation s'est poursuivie au printemps 2025, alors que plusieurs associations étudiantes de l'Université Laval – en sciences sociales (AÉSS), en sexologie (ASEXUL), en travail social (MÉTSUL) et en création littéraire (ACÉLUL) – ont voté pour trois journées de grève au mois d'avril afin de revendiquer la rémunération des stages (Morin-Racine, 2025).

Dans plusieurs programmes de formation, le temps de travail en cours de formation a augmenté, notamment dans les domaines d'emploi mis à mal par les politiques d'austérité des dernières années. Toutefois, cette hausse de la charge de travail pour les personnes étudiantes ne s'est accompagnée d'aucun ajout de crédits académiques (Belley et Zajko, 2021). L'implication des bénévoles est essentielle dans plusieurs milieux, y compris dans les organismes communautaires, ces derniers doivent compter sur le soutien des personnes bénévoles et des stagiaires pour assurer la continuité des activités et assurer la mission de l'organisme communautaire (Berthiaume, 2023). Dans le cadre d'une enquête ethnographique, une intervenante rencontrée

souligne l'importance des stagiaires dans son organisme qui intervient auprès des familles, les considérant comme des membres à part entière de l'équipe de travail (Berthiaume, 2023). Deux stagiaires y sont présentes deux jours par semaine pour soutenir les éducatrices dans l'élaboration des plans d'intervention, participer aux activités collectives, accompagner les intervenantes lors de sorties extérieures, ou encore transporter les colis alimentaires pour les familles.

Le cas des stagiaires illustre l'impensé du travail dans le milieu communautaire : présentes, indispensables, mais non reconnues comme travailleuses. Cette absence de reconnaissance reflète une hiérarchisation des contributions qui s'inscrit dans une logique plus large de dévalorisation du travail de reproduction et féminisé.

#### *Le bénévolat : une composante de l'intervention*

Autre figure de l'action communautaire : celle de la personne bénévole. Si la participation citoyenne fait partie intégrante des pratiques d'action communautaire depuis la formation des premiers groupes communautaires, force est de constater que la contribution des bénévoles est de plus en plus mise à profit dans l'élaboration et le fonctionnement des services et des activités. Dans le cadre d'une recherche portant sur les organismes communautaires Famille, on observe ainsi que les organismes communautaires pallient avec le travail bénévole la réduction de leurs effectifs provoquée par le sous-financement chronique et la fin de partenariats avec le réseau public. Dans le but de répondre aux besoins du milieu, une majorité d'organismes s'appuient sur un travail « gratuitisé », effectué par des personnes intervenantes qui donnent du temps de manière non rémunérée, des stagiaires et des bénévoles (Berthiaume, 2023).

Au sein des organismes, le relais sur le travail bénévole participe à redéfinir l'intervention. On remarque qu'une certaine professionnalisation du bénévolat s'opère dans certaines activités, notamment par la sélection de personnes selon leur expérience professionnelle ou formation pour faire des tâches précises (graphisme, gestion d'activités, animation des réseaux sociaux, animation d'ateliers, etc.) (Berthiaume, 2023). L'attribution des tâches aux bénévoles ainsi qu'aux stagiaires relève alors d'une division sociale du travail : le travail de coordination et de gestion est assumé par les employé·es de l'organisme, tandis que le travail d'accueil, d'écoute et d'intervention auprès des familles est plus facilement relégué aux non-rémunéré·es (Berthiaume, 2023). La contribution des bénévoles prend alors diverses formes, comme le recrutement d'autres personnes dans l'organisme, la tenue des kiosques d'information, le tri et l'entretien au comptoir vestimentaire, la préparation de repas, l'animation d'activités, etc.

Par ailleurs, dans le cadre d'une recherche en cours menée auprès de parents engagé·es, nous constatons que les femmes répondent plus souvent à l'appel du bénévolat. Parmi les personnes interviewées, celles-ci partagent certaines caractéristiques sociodémographiques, comme le genre, la classe sociale ou la race. Par conséquent, la figure bénévole est souvent celle d'une mère blanche et de classe moyenne. Leur implication représente un prolongement de leur rôle parental, motivée par des valeurs sociales, une vision éducative et communautaire à long terme. Pour la plupart des mères rencontrées, la parentalité est un projet central dans leur vie qui guide leurs différents choix, notamment en ce qui concerne le bénévolat. Or, considérant ce lien identitaire fort, plusieurs mères rencontrées ont aussi mentionné un épuisement ainsi qu'une charge mentale liée à l'implication bénévole. Leur engagement, en plus

de représenter une forme de travail gratuit dans les organismes communautaires, évoque une vision performative de la maternité qui peut aussi être source de souffrance.

L'exemple des mères bénévoles met en lumière la division dans la répartition des rôles sociaux, au-delà du prisme du genre, sur le plan de la rémunération. Dans plusieurs organismes, les bénévoles sont cantonnées dans un travail relationnel accentuant ainsi l'invisibilisation du travail reproductif.

### **L'apport du féminisme de la reproduction sociale pour dé-naturaliser le travail**

Développée à partir des luttes féministes et marxistes des années 1970, la théorie de la reproduction sociale soutient que le travail de reproduction est une forme spécifique de production capitaliste qui participe à la production et la reproduction de la force de travail (Dalla Costa, 2023). En rendant visible cet apport économique, politique et social, d'activités réalisées hors de l'usine traditionnelle, les militantes cherchent ainsi à mettre à jour le travail contributif d'une majorité de femmes réalisées au sein de l'« usine sociale » sans rémunération directe du capital (Fortunati, 2022). Explicitement révolutionnaire, la stratégie de ces militantes est donc d'organiser les femmes, « ouvrières du foyer », autour d'une campagne pour revendiquer un salaire pour le travail ménager.

Cette stratégie de réclamer un salaire pour les ménagères avait donc pour ambition de rendre visible le rôle social, politique et économique

du travail dit « non productif » – dans le sens où il ne produirait pas de valeur marchande. La revendication d'un salaire permettrait ainsi de s'attaquer frontalement aux rapports sociaux qui construisent ce qui mérite d'être rémunéré ou non, ce qui appartient à des caractéristiques dites naturelles ou non, et ce qui appartiendrait à la sphère privée plutôt qu'à la sphère publique. Concrètement, la revendication d'un salaire pointe du doigt la division genrée du travail – c'est-à-dire la hiérarchie selon laquelle « un travail de femmes vaut plus qu'un travail d'hommes » – qui justifie trop souvent les écarts salariaux. Elle permet également de remettre en question l'appui grandissant du travail peu ou mal rémunéré des personnes migrantes et racisées dans la sphère de la reproduction sociale (Dalla Costa, 2023). En somme, en revendiquant un salaire pour des tâches de soins et d'attention, il s'agit de remettre en question l'essentialisme, soit le caractère « naturel » de ce travail. En « dé-naturalisant » le travail assigné aux ménagères, il s'agit de reconnaître la possibilité de le refuser.

La contribution théorique des féministes pour le salaire au travail ménager continue d'inspirer de nombreux mouvements sociaux féministes, queers et anticapitalistes aujourd'hui. À partir d'une relecture de ces analyses sur le travail, le collectif *SomMovimento NazioAnale*<sup>1</sup> observe une généralisation des caractéristiques du travail domestique à l'ensemble des sphères d'activités : obligation d'être disponible – y compris hors du temps de travail salarié –, polyvalence dans les tâches réalisées, irrégularité des horaires, etc. Les restructurations économiques des dernières

1. En 2014, le collectif participe, aux côtés d'autres collectifs activistes, transféministes et queers, à l'organisation d'une grève sociale visant à rallier les travailleurs et les travailleuses précaires, généralement peu reconnus-es par les structures syndicales, mais aussi les chômeurs et les chômeuses, ainsi que les personnes sans salaire. Il appelle à faire la « grève du/des genre/s », un mot d'ordre traduit en français par le collectif *Burn-out* : <https://burnout.noblogs.org/files/2019/03/Gre%CC%80ve-sociale.-Gre%CC%80ve-du-des-genre-s.pdf>

décennies ont encouragé le besoin d'assumer une part importante des responsabilités sociales par la sphère dite privée et les frontières entre travail rémunéré et non rémunéré se brouillent, sous le couvert de stages de formation, d'« expérience de travail unique », d'aide humanitaire ou même de « survie de l'organisme ». Ce point de tension, entre ce qui est rémunéré ou non, continue ainsi d'exprimer « le rapport de force entre le capital et la classe ouvrière », pour reprendre l'expression de Cox et Federici (1975).

« *Love doesn't pay the bills* »!

Ce détour par l'analyse du salaire au travail ménager permet un autre regard sur ce qui se joue, et se reconfigure dans les organismes

communautaires depuis déjà quelques années. Sous-financement décrié, augmentation du nombre d'heures non rémunérées durant la formation et surcharge des travailleur-euses salarié-es, sont autant de caractéristiques qui permettent d'établir des ponts avec les analyses sur la reproduction sociale. Elles permettent ainsi de politiser différemment le travail dans les organismes communautaires, en le posant, comme un travail de genre, « un travail de femmes », qui participe à produire et reproduire le social. L'ambiguïté dans l'engagement des travailleur-euses salarié-es, mais aussi des stagiaires et des bénévoles, permet ainsi de maintenir le flou autour des conditions d'emploi et salariales dans lequel il s'exerce.



Les valeurs d'amour, de la formation, du souci des autres, etc., qui donnent souvent un sens à l'emploi, à la formation et à l'engagement, participent ainsi à voiler la contribution de ces activités en tant que travail. Par exemple, différentes enquêtes évoquent le caractère affectif en relation avec le fait de travailler dans un organisme communautaire. Dans une recherche sur les conditions de travail et santé psychologique des travailleuses (salarisées) du secteur Famille, 100 % des répondantes indiquent qu'elles aiment les gens avec qui elles travaillent. 95 % d'entre elles trouvent que leur travail a de l'importance et 94 % disent ressentir du plaisir au travail. Auprès des stagiaires, les militantes pour la rémunération des stages se sont aussi butées aux implications de la charge émotionnelle, notamment un sentiment de culpabilité important, des stagiaires envers leur milieu de stage, leurs collègues, mais aussi auprès des populations auprès desquelles elles devaient intervenir, au moment d'organiser la grève (Berthiaume et coll. 2021). Dans nos enquêtes sur les mères bénévoles, c'est aussi un souci des autres et un engagement pour le collectif qui justifient des longues heures d'implication, malgré des horaires de vie parfois déjà surchargés.

Mais, comme l'avaient déjà souligné les personnes militantes d'un salaire pour le travail ménager, le travail et l'amour ne sont pas nécessairement antagoniques. Autrement dit, il est possible d'aimer son travail ou sa formation, sans que cela signifie que celui-ci ne devrait pas être rémunéré à sa juste valeur. À ce titre, le comité new-yorkais des personnes militantes pour le salaire au travail ménager le rappelait avec son slogan « *Love doesn't pay the bills* ». Non, l'amour ne paie pas le loyer, les factures qui augmentent avec l'inflation ou les frais de garderie lorsqu'on en trouve une. Pour tous les membres du comité, la naturalisation du travail et des compétences

contribue à rendre plus difficiles les conditions dans lesquelles il s'exerce. Cette précarité est d'autant plus importante pour celles qui vivent seules, ou vivent hors du modèle hétérosexuel traditionnel : elles ne peuvent pas compter sur un « salaire d'homme » pour pallier leur « salaire de femme ». Or, en rendant le soin pour les autres « naturel » ou en le réduisant à un caractère strictement affectif, le travail communautaire devient en quelque sorte un travail qu'on rapporte à la sphère dite privée. Ce faisant, il devient un « travail de genre », c'est-à-dire un travail historiquement et socialement associé à une majorité de femmes. Pour contrer cette binarité de genre, il faut d'abord saisir et éclater les définitions qui les alimentent. Selon nous, la redéfinition du travail dans les organismes communautaires représente un pas dans cette direction.

#### Notice biographique :

**Victoria Vieira** est candidate à la maîtrise en travail social à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Militante pour la rémunération des stages à Sherbrooke et engagée au sein d'un organisme communautaire de défense des droits des travailleuses et travailleurs des services sociaux (le RÉCIFS), elle consacre son mémoire au travail gratuit des stagiaires dans trois organismes communautaires québécois. Son projet vise à mieux comprendre la manière dont s'articule l'expérience des stagiaires dans ces milieux, dans un contexte marqué par le sous-financement du secteur communautaire.

Victoria.vieira@usherbrooke.ca

**Annabelle Berthiaume** est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent sur les

tensions et dynamiques entre les pratiques d'intervention collective (bénévolat, mobilisation sociale, etc.) et de travail dans les organismes communautaires au Québec. Ses recherches se fondent des expériences de stagiaire, de bénévole et d'intervenante salariée dans les milieux communautaires, où se confrontent les discours et les pratiques d'autonomie.

Annabelle.berthiaume@usherbrooke.ca

**Anne-Sophie Bordeleau** est candidate à la maîtrise en travail social à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Avec son expérience en tant qu'intervenante dans le communautaire auprès des familles et des femmes immigrantes, elle consacre son mémoire à la participation des parents de la diversité sexuelle et pluralité des genres (DSPG) dans les organismes communautaires œuvrant auprès des Familles. Son projet vise à explorer comment ces milieux peuvent constituer des espaces qui soutiennent ou limitent la participation des parents de la DSPG. Anne-Sophie.Bordeleau@USherbrooke.ca

## Références

Association générale étudiante de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH), (2024), « Ensemble pour la fin de l'exploitation des stagiaires », La Presse [en ligne]. 11 avril 2024. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-04-11/ensemble-pour-la-fin-de-l-exploitation-des-stagiaires.php>.

Belley, S. et Zajko, E. (2021), « Augmentation des heures de stage en travail social : Nos besoins en formation ou leurs besoins en cheap labor? », Berthiaume, A. et coll. (dir.), *Grève des stages, grève des femmes : Anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant (2016-2019)*, Les Éditions du remue-ménage, Montréal, pp. 140-145.

Berthiaume, A. (2023), « Le genre de la "coconstruction" Mise en œuvre de l'innovation sociale dans les organismes communautaires à Montréal (Québec) », *Revue des politiques sociales et familiales [en ligne]*, 1(146-147) : 29-44. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rpsf.146.0029>.

Berthiaume, A., Poirier, A., Simard, V., Tremblay-Fournier, C. et Simard, E. (dir.). (2021), *Grève des stages, grève des femmes*, Les éditions du remue-ménage, Montréal.

Camus, A. et coll. (2022), « Observatoire de l'action communautaire autonome : Documenter les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les organismes », Maltais, D. et coll. (dir.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie : Innovations, mobilisation et transformations*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 55-74.

Comeau, Y., Bourque, D. et Lachapelle, R. (2018). *L'intervention collective*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

Cottin-Marx, S. (2021), *C'est pour la bonne cause! Les désillusions du travail associatif*, L'Atelier, Paris.

Cottin-Marx, S. et Paradis, E. (2020), « Les directeurs-rices de centres sociaux face à la bureaucratisation. Les conditions de travail dans le monde associatif dépendantes de l'action des pouvoirs publics? », *Revue internationale de l'économie sociale [en ligne]*, 357. Disponible sur : <http://recma.org/article/les-directeurs-trices-de-centres-sociaux-face-la-bureaucratiation-les-conditions-de-travail>.

Cox, N. et Federici, S. (1975), *Counter-Planning from the Kitchen*, New York Wages for Housework Committee et Falling Wall Press.

Dalla Costa, M. (2023), *Femmes et subversion sociale*, Éditions du remue-ménage, Montréal.

- Del Fa, S., Lamoureux, S. et Vásquez, C. (2021), « (Re) donner au bénévolat sa juste valeur : les pratiques de travail bénévoles à l'ère du capitalisme néolibéral », *Nouvelles pratiques sociales* [en ligne], 32(1) : 310–334. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1080883ar>.
- Fauvel, M. et coll. (2020), « Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l'action communautaire autonome », *Groupe interdisciplinaire de recherche sur les pratiques sociales (GIREPS)* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gireps.org/wp-content/uploads/2020/10/FAUVEL-NOISEUX-COGET-RAPPORT-FINAL.pdf>.
- Federici, S. (2016), *Point zéro : propagation de la révolution : salaire ménager*, IXe Éditions, Paris.
- Federici, S. (2019), *Le capitalisme patriarcal*, La Fabrique éditions, Paris.
- Flahault, E., Loiseau, D. et Dussuet, A. (2010), « Bénévolat et salariat : Quelle coexistence dans les associations? », dans *Transitions professionnelles dans le monde associatif*, L'Harmattan, Paris, pp. 41-51.
- Fortunati, L. (2022), *L'arcane de la reproduction*, Éditions Entremonde, Genève.
- Gagnon, É. et Sévigny, A. (2000), « Permanence et mutations du monde bénévole », *Recherches sociographiques* [en ligne], 41(3) : 529–544. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/057395ar>.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2024), *Enquête québécoise auprès des organismes communautaires Famille 2023. Portrait statistique*, Gouvernement du Québec [en ligne]. Disponible sur : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-organismes-communautaires-famille-2023-portrait-statistique.pdf>.
- Morin Racine, A. (2025), « Plusieurs jours de grève adoptés pour la rémunération des stages », *Impact Campus* [en ligne]. 26 mars. Disponible sur : <https://impactcampus.ca/actualites/plusieurs-jours-de-greve-adoptes-pour-la-remuneration-des-stages/>.
- Obad-Fathallah, H. et coll. (2023), « L'autonomie des organismes d'ACA : Définitions et facteurs d'influence », *Observatoire de l'ACA* [en ligne]. Disponible sur : [https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/03/Autonomie\\_Definition\\_Synthese.pdf](https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/03/Autonomie_Definition_Synthese.pdf).
- Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES) (2023), *Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite étudiante?* Disponible à : <https://oresquebec.ca/dossiers/accessibilite-financiere-aux-etudes-conditions-pour-la-reussite-etudiante/>.
- Sénac, C., Bencherki, N. et Vasquez, C. (2020), « Cartographie des pratiques actuelles du bénévolat à Montréal et ses environs », *Groupe de recherche en communication organisante*.
- Simonet, M. (2012), « Le monde associatif : Entre travail et engagement », dans *Sociologie du monde du travail*, PUF, Paris.
- Zalzett, L. et Fihn, S. (2020), *Te plains pas, c'est pas l'usine : L'exploitation en milieu associatif*, Niet! éditions, Paris.

## La Parole aux négresses : retours sur une lecture silencieuse

Par Annabelle Berthiaume et Ousmane Thiam

*Prise, réappropriation ou restitution de la parole? Longtemps les Négresses se sont tues. N'est-il pas temps qu'elles (re)découvrent leur voix, qu'elles prennent ou reprennent la parole, ne serait-ce que pour dire qu'elles existent, qu'elles sont des êtres humains – ce qui n'est pas toujours évident – et, qu'en tant que tels, elles ont droit à la liberté, au respect, à la dignité?*

*Les Négresses ont-elles déjà pris la parole? Se sont-elles déjà fait entendre? Oui, quelquefois, mais toujours avec la bénédiction des mâles. Leur parole n'avait rien alors d'une parole de femme. Elle ne DISAIT pas la femme. Elle ne disait ni ses luttes ni ses problèmes fondamentaux.*

*Les femmes ont à se réapproprier la parole, la vraie.*

*Thiam 2024a: 29*

Dans le cadre du mois de l'histoire des NoirEs, nous avons organisé un humble hommage à Awa Thiam, une intellectuelle, anthropologue et féministe sénégalaise qui a été à l'avant-garde de son époque. Originellement publié en 1978, son livre *La Parole aux négresses* donne une voix aux femmes de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali, du Ghana et du Nigeria qui témoignent, entres autres, librement de polygamie, d'excision et de blanchiment de la peau. Ces témoignages, soutenus par l'analyse de Thiam, forment ce qui est considéré par certaines personnes comme un des ouvrages fondateurs du féminisme africain (Kane 2020), pourtant peu discuté aujourd'hui.

La réédition du livre l'an dernier, aux Éditions Divergences en France (2024a) et aux Éditions Saaraba au Sénégal (2024b), est sortie sans bruit dans les librairies québécoises, alors qu'il nous semble que cette prise de parole ne peut plus

être écartée des débats politiques actuels. C'est dans ce contexte que le 20 février dernier, dans une librairie de quartier à Sherbrooke, environ soixante-dix personnes issues de milieux différents se sont réunies pour discuter de la pensée d'Awa Thiam, et de sa pertinence dans le contexte actuel. C'est, à notre connaissance, le seul événement public autour du livre qui s'est tenu au Québec. Celui-ci s'est déroulé deux jours après une rencontre non-mixte rassemblant quelques femmes noires de Sherbrooke pour discuter de leurs conditions de vie.

Notre texte reprend donc les éléments principaux de cet hommage-lancement sherbrookoïse afin de rendre audible ces prises de parole de femmes noires qui permettent à Awa Thiam de développer sa pensée dans un espace littéraire qui n'est pas le sien. Après une courte présentation de l'ouvrage *La Parole aux négresses*, nous mettrons en dialogue ce travail avec les présentations de Benoîte Groult dans l'édition originale, celle de Mame-Fatou Niang dans la réédition française, puis de Ndeye Fatou Kane et Kani Diop dans la réédition sénégalaise, toutes deux de 2024. Ce retour permet de constater qu'il reste encore beaucoup à dire, à entendre et à faire autour de *La Parole aux négresses*.

### Prendre parole : une pensée féministe africaine

Awa Thiam est une intellectuelle, anthropologue, féministe et militante sénégalaise, particulièrement connue pour son combat contre les violences basées sur le genre, l'excision et les mariages forcés. Son engagement au sein

d'organisations de défense des droits des femmes et son activisme en faveur de l'éducation des filles ont fait d'elle l'une des figures féministes africaines les plus influentes du 20<sup>e</sup> siècle. Alors qu'elle est étudiante à Paris, elle participe à la fondation de la Coordination des Femmes noires (1976), puis de la Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles (1979). Elle poursuit son engagement pour la santé des femmes lors de son retour au Sénégal. Pourtant, malgré l'importance de son travail, Awa Thiam vit aujourd'hui dans un silence absolu. Depuis la réédition en 2024 de son ouvrage majeur, *La Parole aux négresses*, elle ne s'est pas exprimée publiquement sur sa réception passée ni sur le silence qui a entouré son œuvre pendant près de quarante-six ans. Ce silence interroge. Il nous invite à réfléchir à la manière dont les voix des intellectuel·les noir·es et des minorités sont souvent marginalisées dans l'espace académique, professionnel et public. Trop souvent, leurs œuvres sont dépolitisées, diluées ou ignorées au profit d'un discours dominant qui préfère le spectacle à la critique. Awa Thiam en est un exemple frappant.

Inspirée par Karl Marx, Angela Davis, Frantz Fanon et le féminisme français du 20<sup>e</sup> siècle, Awa Thiam développe dans *La Parole aux négresses* une réflexion sur la condition des femmes subsahariennes par et pour elles-mêmes : « alors que les femmes des pays industrialisés concentrent leurs efforts entre autres sur la recherche et la création d'un discours typiquement féminin, l'Afrique noire et ses filles en sont, elles, au stade de la recherche de leur dignité, de la reconnaissance de leur spécificité d'être humains » (Thiam 2024a: 161). L'esclavagisme et le colonialisme ont laissé des traces indélébiles sur la condition des femmes noires africaines pour que leurs revendications soient uniquement calquées à celle d'un Occident méprisant à leur égard. La

souffrance de la colonisée dont la spécificité « leur a toujours été refusée par les blancs colonialistes ou néocolonialistes et leurs mâles nègres » mérite une attention singulière (Thiam 2024a: 161). La place de la femme noire et africaine doit en ce sens être considérée dans un processus historique distinct.

Thiam présente un état des lieux sans complaisance de leur situation après une dizaine d'années d'indépendance nationale, interrogeant la persistance de l'oppression des femmes et des violences de genre par la tradition ou les pratiques (néo)coloniales. Le titre même de son ouvrage est un acte de revendication. En choisissant d'utiliser le terme « Négresses », Awa Thiam met en avant la volonté de redonner la parole à ces femmes longtemps réduites au silence, mais renverse aussi le stigma associé à ce terme en humanisant celles qu'on traite de « négresses », pour leur donner enfin la parole. Elle aborde des thèmes tabous tels que le mariage forcé, l'excision, l'infibulation, la polygamie, l'assignation des femmes à l'espace domestique, ou encore le blanchiment de la peau, autant de violences qui entravent leur émancipation. Sa pensée féministe ne se veut ni une simple adaptation des théories occidentales ni une rupture avec celles-ci, mais bien une réflexion ancrée dans le vécu des femmes africaines. Elle s'oppose aux lectures qui hiérarchisent les luttes et affirme que la liberté des femmes africaines doit être une priorité absolue, sans compromission avec les féministes blanches ni avec les défenseurs d'un patriarcat conservateur.

### Awa Thiam et l'intersectionnalité

Sans le formuler explicitement, *La Parole aux négresses* ouvre la voie à une politisation à ce qui est désigné ailleurs comme « l'intersectionnalité ». Popularisée par les travaux de féministes noires

aux États-Unis et en Grande-Bretagne (Kimberley Crenshaw, Patricia Hill Collins, etc.), la notion d'intersectionnalité se situe au croisement de différentes disciplines académiques afin de rendre compte de la complexité des identités sociales et leur interaction dans la reproduction des inégalités. Refusant la hiérarchisation des identités (sexe, genre, âge, race, ethnicité, handicap, orientation sexuelle), l'intersectionnalité permet de rendre compte de leur intégration dans la production et la reproduction des inégalités (Crenshaw 1991). Dès 2005, l'intersectionnalité est reconnue dans le monde académique comme une des « meilleures pratiques féministes », permettant de renouveler les contributions théoriques des études féministes (Weber et Parra Medina 2003: 223). Or cette vaste reprise du concept de l'intersectionnalité au cours des vingt dernières années, a nourri, en quelque sorte, une forme de dilution de sa portée, ou, à tout le moins, de négociation sur l'importance du rôle des structures dans la formation des divisions sociales (Bilge 2009).

*La Parole aux négresses* s'écrit et se lit dans un espace autre. Malgré la prise en compte du croisement du genre, de la race et de la condition socio-économique des femmes africaines, le travail de Thiam reste très peu repris – pour ne pas dire méconnu – des écrits sur l'intersectionnalité et le féminisme africain. En parlant de « triple oppression » – « de par son sexe, de par sa classe, et de par sa race » (Niang 2024) –, cette voix ouvre cependant un cadre d'analyse politique pour analyser la condition des femmes noires africaines, dans un contexte qui est fort différent de celui des femmes noires afro-américaines ou britanniques. Son engagement dans la lutte contre l'excision, dans les années qui suivent la parution de son texte, témoigne également de la singularité des conditions de vie des femmes en Afrique. Pour toutes ces raisons, malgré la puissance de son

propos, il semble que *La Parole aux négresses* n'a pas eu la reconnaissance qu'elle méritait. En entrevue pour discuter la réédition du livre, Mame Fatou-Niang (2024) évoque la circulation des idées de Thiam à travers le partage d'un document PDF diffusé parmi les intellectuel·les noir·es en quête de lectures sur leur propre histoire, en marge des cercles académiques. Pourtant, le travail de Thiam a ouvert la voie à une littérature scientifique et politique sur la condition des femmes au Sénégal et, plus largement en Afrique francophone, dès sa première édition (Kane 2020). Ce maintien à l'écart révèle une réalité plus large : la difficulté pour les voix noires, en particulier celles des femmes, d'obtenir la reconnaissance institutionnelle et médiatique qu'elles méritent en Occident.

### Les préfaces de *La Parole aux négresses*

Trois préfaces fort différentes présentent *La Parole aux négresses*. Ces préfaces témoignent à leur manière des divergences dans l'interprétation de la contribution de Thiam dans l'espace et la critique féministe.

La première préface, en 1978, signée par Benoîte Groult, militante féministe française également engagée contre les mutilations génitales des femmes, notamment dans son livre *Ainsi soit-elle* paru durant la même période (1975). Dans sa préface du livre, Groult se situe : elle écrit, non pas en tant que militante féministe, mais en tant que femme. Elle débute en précisant que « dans de nombreux pays, les femmes n'ont pas encore entamé cette lutte », celle de la libération des femmes (citée dans Thiam 2024a: 196). Elle présente l'ouvrage ainsi : « les témoignages que vous allez lire ne constituent pas un manifeste, n'expriment pas une révolte, ni même une revendication. Ce sont des confidences toutes simples qu'Awa Thiam a su recueillir dans leur

naïveté, leur maladresse parfois, et dont tout le pathétique vient justement de cette résignation à un sort qui est considéré comme une fatalité de la condition féminine » (Groult citée dans Thiam 2024a: 196). Quelques phrases plus loin, Groult ajoute que les femmes qui s'expriment dans ce bouquin « n'ont pas conscience de l'injustice et n'ont pas encore découvert la solidarité et l'espoir. Chacune parle pour elle-même, isolée dans sa cellule familiale, sans information sur le reste du monde » (citée dans Thiam 2024a: 196).

En quelques paragraphes, Benoîte Groult dépeint ainsi le portrait de femmes isolées, qu'on pourrait presque qualifier des filles-enfants, incapables de critique et même de tracer des ponts entre elles. Sa présentation marque aussi la distance et la trace coloniale de sa lecture de la condition des femmes africaines, comme si la solidarité et l'espoir arrivait avec l'Occident. Pour Groult, le contexte des femmes africaines est celui où « la tradition religieuse et familiale est implacable, se révolter équivaldrait à un suicide social. Refuser l'excision ou l'infibulation, en admettant que ce soit possible à l'âge où ces opérations sont pratiquées, ce serait accepter d'être mise au ban de la société, ce serait renoncer au mariage et à la considération de ses proches » (citée dans Thiam 2024a: 197). Elle reprend également les propos d'un Soudanais, qu'elle ne cite pas d'ailleurs, qui dirait que « les femmes entières et béantes ne trouvent pas preneur chez nous [en Afrique] » (Groult citée dans Thiam 2024a: 197). Benoîte Groult se prend ainsi elle-même au piège dénoncé par Awa Thiam; elle donne la parole à un homme pour définir ce qui est socialement permis ou non dans l'indignation chez les femmes noires africaines. Il y a là en soit tout une contradiction pour une femme qui annonce connaître la solidarité.

Ce sont des points de tensions qui vont être relevés partiellement par Mame Fatou Niang, professeure agrégée en études françaises et francophones et directrice du Centre des études noires de l'Europe et de l'Atlantique à l'Université Carnegie Mellon à Pittsburg qui signe la préface de la nouvelle édition parue aux Éditions Divergences (Thiam 2024a). Mame Fatou Niang s'adresse à « tata Awa », une tante, qui représente en quelque sorte une figure d'autorité morale ou de sagesse. Dans sa préface, Niang rejette le caractère naïf de la démarche d'Awa Thiam et relève au contraire son originalité, en mettant de l'avant des matériaux bruts de sa recherche, c'est-à-dire en incluant dans son livre les entretiens avec les femmes noires qui prennent la parole. Sa critique de la première préface du livre insiste sur le regard paternaliste et universaliste qui occulte les spécificités des luttes féministes africaines de Groult. Selon Niang, Groult impose une lecture occidentale du féminisme en réduisant les violences faites aux femmes africaines à une question de « retard » culturel, au lieu de les analyser dans leurs contextes socio-historiques distincts. Cette approche reflète un féminisme hégémonique ou colonial de l'époque – et toujours actuel – qui ne reconnaît pas pleinement l'autonomie des féministes africaines et tend à exotiser leurs combats. Dans les comptes-rendus et plateaux d'échanges où Mame Fatou Niang est invitée pour parler du livre (voir, par exemple, Bebey 2024, Niang 2024, RFI Monde 2024), cette dernière s'attaque ainsi à redonner de la rigueur scientifique de la démarche d'Awa Thiam et la situe dans une lignée de féministes noires après elle qui se réclameront de l'intersectionnalité quelques années plus tard.

Également paru l'an dernier, la réédition sénégalaise propose une version préfacée par l'autrice et doctorante en sociologie du genre

Ndeye Fatou Kane et commentée dans une postface par la sociologue et chercheuse en sciences de la famille Kani Diop (Thiam 2024b). Dans cette version, Ndeye Fatou Kane reconnaît l'apport de *La Parole aux négresses*, mais aussi le maintien de son actualité : « Nous continuons à parler de la dépigmentation, la polygamie, les mutilations génitales » (citée dans Bebey 2024). Elle évoque la loi de 2015 en Gambie, qui rend l'excision illégale, en voie d'être abrogée (Bebey 2024). Dans la postface, Kani Diop analyse aussi plusieurs avancées sur les plans juridique et social au niveau des pratiques de mutilations génitales en Afrique. Malgré ces avancées, Diop considère que les *mots* et les *maux* des femmes répertoriées dans le livre demeurent d'actualité. En insistant sur la pertinence du travail de Thiam pour les femmes africaines et sur l'actualité de ses analyses, ces intellectuelles féministes réitèrent ainsi la singularité des conditions de vie des femmes noires africaines.

### Rendre justice à l'héritage d'Awa Thiam

Alors que les débats autour du féminisme noir et de l'intersectionnalité continuent d'alimenter les cercles militants, académiques et politiques, il nous semble essentiel de redonner à *La Parole aux négresses* la place qui lui revient. Cet ouvrage, bien que publié il y a plusieurs décennies, reste d'une pertinence étonnante face aux dynamiques actuelles de domination et d'émancipation. Ce serait difficile de savoir aujourd'hui ce qu'Awa Thiam penserait de ces débats : depuis la parution de son livre, cette dernière a préféré rester plutôt à distance des projecteurs médiatiques. Quelques traces permettent néanmoins de constater qu'elle a maintenu des engagements politiques durant les années qui ont suivi. Elle publie d'ailleurs d'autres livres, dont le plus récent, *Récit d'une migration*

(2016, Dakar, Panafrica), relate la vie d'une femme qui tient la famille pendant que son mari est parti vendre sa force de travail au Gabon (Thiam 2017).

Pour se lancer dans une entreprise de compréhension de la condition des femmes africaines après seulement une dizaine d'années de soi-disant indépendance des pays d'Afrique de l'Ouest, la prise de parole d'Awa Thiam nous apparaît audacieuse. Awa Thiam tente à travers *La Parole aux négresses* de mettre à nu les souffrances des femmes africaines tout en pointant du doigt les sources profondes de ces maux. Pour elle, pas question de s'allier pour bien paraître, ni avec les hommes, ni avec les colons, ni avec les femmes qui sont contre cette libération, ni avec les féministes blanches qui n'ont jamais eu de considérations profondes sur les conditions de ces femmes qui sont restées subalternes. L'important pour elle est la liberté totale et radicale des femmes africaines. En elle-même, l'écriture d'Awa Thiam semble contenir les questionnements entourant les limites de son travail. À travers les pages de *La Parole aux négresses*, on ressent des hésitations, mais aussi beaucoup de nuances qui sont rapportées par les paroles des femmes et des quelques hommes qui sont consignés dans le livre. Son rapport au féminisme blanc, aux luttes anticoloniales et aux mouvements noirs demeure en partie inexploré, mais ces lacunes n'enlèvent rien à la valeur de son apport.

Comme Kane (2020) l'a souligné avant nous, le livre d'Awa Thiam permet de situer l'état du féminisme africain, et de rendre compte de la polyphonie des voix des femmes noires. En effet, il se différencie de ce qu'on a appelé le féminisme Noir ou Afro, et il rend compte des faiblesses de l'intersectionnalité pour comprendre notre monde. Au sein même de l'Afrique, il existe des revendications féministes toutes aussi différentes les unes par rapport aux autres et tout comme

en Occident lorsqu'on parle du féminisme Noir. Toutefois, s'il y a bien une chose qui peut unir ces luttes, ou plutôt les rassembler, c'est l'expérience de la négrophobie. Une négrophobie ambiante qui tente par tous les moyens d'étouffer les productions intellectuelles noires mais aussi de les rendre inaccessibles. C'est à partir de la reconnaissance de cette négrophobie que des œuvres, comme celle d'Awa Thiam et tant d'autres, peuvent se réunir et permettre une pensée hétérogène Noire qui saurait remettre en perspective des voix que l'on a souvent tendance à penser silencieuses.

Des trois éditions et des lectures proposées par Groult, Niang, Kane et Diop, il demeure une perspective évacuée, celle de la mise en pratique de son travail, la perspective de la théorie pour l'action, le passage du « je au nous », qui peut encore servir aujourd'hui. Dans une archive retrouvée, Awa Thiam introduit son livre dans une émission animée par Maryse Condé en 1978 comme suit :

*L'essentiel est que mes sœurs noires arrivent à comprendre mon message, et à partir de là, en arrivent à se poser des questions et, peut-être, à remettre en question le rôle oppressif des hommes. On voit très bien que les femmes sont dominées à tous les niveaux. Au niveau du couple, elle est aussi dominée, je dois dire que les femmes n'existent pas. En tant qu'êtres humains, elles sont niées dans leurs corps tout comme dans leur psychisme (sic).*

*(Thiam citée dans RFI Monde 2024).*

C'est donc à partir d'une véritable enquête auprès de celles qui s'appellent Yacine, Médina, Tabara, Mouna, Ekanem, qu'Awa Thiam fait des propositions politiques, et qu'elle appelle à la révolution. La traduction en anglais de son titre attire l'attention sur le caractère performatif de la parole : *Speak out, Black sisters!* Awa Thiam

encourage à la prise de parole pour celles qui « sont décrites par d'autres », et rejette au passage de tenir pour acquis la parole prise par ces « tenants du gouvernement, soit par les intellectuels réactionnaires ou pseudo-révolutionnaires » pour reprendre ses mots (Thiam 2024a: 33). En cela, on peut encore aujourd'hui, apprécier la portée de cette proposition qui appelle aux premières personnes concernées de prendre la parole, de théoriser leur monde et de proposer des modes d'action. Son apport réside dans son courage à prendre la parole dans un contexte où les structures coloniales venaient à peine de se retirer officiellement et où le pouvoir politique et culturel demeurait massivement entre les mains des hommes. Elle pose son refus de séparer ceux qui vivent de ceux qui savent, ou d'intégrer certaines paroles sans poigne au sein de l'institution :

*Prendre la parole pour faire face.*

*Prendre la parole pour dire son refus, sa révolte.*

*Rendre la parole agissante.*

*Parole-action.*

*Parole subversive.*

*AGIR-AGIR-AGIR, en liant la pratique théorique à la pratique-pratique. (Thiam 2024a: 31).*

En ce sens, l'œuvre d'Awa Thiam s'inscrit dans un féminisme africain qui ne commence ni ne s'arrête avec elle. Elle s'inspire du quotidien des femmes pour théoriser un monde qui étouffe les voix des femmes. Cette prise de parole et son actualité dans le contexte de sa réédition interroge aussi sur le silence qui entoure son œuvre et, plus largement, sur les mécanismes qui marginalisent encore aujourd'hui les penseuses et militantes africaines dans les sphères intellectuelles et politiques.



### Notice biographique

**Annabelle Berthiaume** est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Dans ses temps libres, elle s'implique dans le comité de rédaction de la revue *Ouvrage*, une revue qui s'intéresse aux questions de reproduction sociale et de frontières, en soutien aux initiatives autonomes.

**Ousmane Thiam** est infirmier en région éloignée. Résident à Sherbrooke depuis six ans, il cherche à travers l'organisation d'événements politiques et littéraires à rencontrer des personnes avec qui réfléchir le monde. Le but est d'investir la place publique sherbrookoise pour tenter de créer une autre forme de vie via la réflexion critique.

### Références

Bebey, K. (2024). « *La Parole aux Négresses* », réédition d'un manifeste féministe qui a fait date. *Le Monde.fr*, 24 mai 2024. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/05/24/la-parole-aux-negresses-reedition-d-un-manifeste-feministe-qui-a-fait-date\\_6235209\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/05/24/la-parole-aux-negresses-reedition-d-un-manifeste-feministe-qui-a-fait-date_6235209_3212.html) [Consulté le 31 juillet 2025].

Bilge, S. (2009). *Théorisations féministes de l'intersectionnalité*. *Diogène*, 225(1), 70–88. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>. [Consulté le 30 juillet 2025].

Crenshaw, K. (1991). *Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color*. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299. Disponible sur <https://doi.org/10.2307/1229039>. [Consulté le 30 juillet 2025].

- Groult, B. (1977). *Ainsi soit-elle*, Le Livre de poche, Paris.
- Kane, N. F. (2020). *La Parole aux négresses de Awa Thiam. Chère Simone de Beauvoir*. Disponible sur : <https://doi.org/10.58079/qwro> [Consulté le 31 juillet 2025].
- Niang, M.-F. (2024). *La parole aux négresses [Entretien]*. 6 septembre 2024. Disponible sur : <https://www.hors-serie.net/emissions/la-parole-aux-negresses> [Consulté le 31 juillet 2025].
- RFI Monde, (2024). Réédition du texte majeur « *La Parole aux négresses* » d'Awa Thiam—Littérature sans frontières [émission radiophonique]. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/litt%C3%A9rature-sans-fronti%C3%A8res/20240621-r%C3%A9dition-du-texte-majeur-la-parole-aux-n%C3%A9gresses-d-awa-thiam> [Consulté le 31 juillet 2025].
- Thiam, A. (2017). *Awa Thiam, auteure de « Récit d'une migration » sur les épouses des migrants—Le grand invité Afrique [émission radiophonique]*. Interviewé par C. Boisbouvier. RFI. Disponible à <https://www.rfi.fr/fr/emission/20170308-awa-thiam-auteure-recit-une-migration-epouses-migrants-restant-village> [Consulté le 31 juillet 2025].
- Thiam, A. (2024a). *La Parole aux négresses*, Éditions Divergences, Paris.
- Thiam, A. (2024b). *La Parole aux négresses*, Éditions Saaraba, Dakar.
- Thiam, A. (1986). *Speak out, Black sisters, Feminism and oppression in Black Africa* (traduit par Dorothy S. Blair), Pluto Press, Londres.
- Weber, L. et Parra-Medina, D. (2003). *Intersectionality and Women's Health: Charting a Path to Eliminating Health Disparities*, dans M. Texler Segal, V. Demos et J. Jacobs Kronenfeld (eds.). *Gender Perspectives on Health and Medicine: Key Themes*, Elsevier, Oxford, pp. 181–229.

## Les femmes sont des femmes trans

Par Judith Lefebvre

Affirmer que les questions trans ont connu une importante visibilité au cours des dernières années est un euphémisme. Les progrès timides faits au sein des entreprises et des institutions au regard de certaines pratiques de courtoisie et d'affirmation identitaire – le respect des pronoms choisis, par exemple – ont généré depuis une décennie un mouvement de réaction difficile à anticiper dans toute son ampleur.

L'approche identitaire issue des milieux transgenres et des groupes 2SLGBTQIA+ a capturé l'imaginaire de certains groupes conservateurs et d'extrême droite. Alimentés par l'outrage et les logiques d'engagement algorithmiques sur les médias sociaux, ceux-ci se sont pris d'obsession pour certains aspects du discours dit « woke » et ont réussi à engager une sympathie croissante de la part des médias de masse et de la classe politique.

Au-delà du succès de ces mouvances en Grande-Bretagne et aux États-Unis en particulier, on peut observer leur montée dans le contexte québécois et canadien, en particulier depuis la fin des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de SARS-CoV-2 (Harper 2024). On a en effet vu le dépôt du projet de loi 2 en octobre 2022, qui visait à imposer un régime distinct à l'état civil pour les personnes trans (Lefebvre 2022), puis une escalade verbale entre le Parti Québécois et la Coalition avenir Québec à l'automne 2023, qui a mené à un comité ad hoc piloté par le gouvernement et formé exclusivement de personnes cisgenres.

Ce « comité de sages », pourtant acquis au parti au pouvoir, avait à peine déposé son rapport controversé en juin dernier qu'il était déjà contredit par les actions du gouvernement. Le ministre de la

Sécurité publique, François Bonnardel, annonçait début juillet que les détenu·es trans ne seraient plus incarcéré·es en respect de leur identité de genre ou de leur sexe à l'état civil, mais en fonction de l'apparence externe de leurs organes génitaux. Cette annonce allait non seulement contre les recommandations du comité, mais également contre de la documentation produite par le ministère lui-même (Desjardins et Roupnel 2022).

Au cours de cette période de quatre ans, les communautés trans et alliées se sont mobilisées malgré une violente répression de la part de l'État, notamment lors des contre-manifestations de 2023 et 2024 (Hébert-Berner 2024), de la RadPride 2024, de la marche de la Fierté 2024 et de la journée de visibilité trans 2025 (Alexandre 2025). Dans le foisonnement politique, culturel et diasporique qui accompagne tout mouvement de libération, plusieurs tendances politiques se sont précisées, dont le transféminisme.

C'est à ce mouvement en particulier que je m'attelle depuis plusieurs années. Une forme d'organisation politique proprement nord-américaine qu'il ne faut pas confondre avec les mouvements du même nom en Amérique latine et en Europe du Sud, qu'on qualifierait localement de féminisme *queer* (Lefebvre, 2023). C'est une tradition d'organisation collective précaire et méconnue qui s'est développée par à-coups pendant des décennies et a pris son essor dans les dernières années, grâce à un développement intellectuel et une mobilisation inédite de part et d'autre de l'Atlantique.

Pour comprendre les tenants et aboutissants de ce mouvement qui cherche à dépasser les

écueils des approches culturelles et identitaires des dernières décennies, il est nécessaire de confronter la vision progressiste et thématique de l'histoire de la transitude qui domine malheureusement les milieux 2SLGBTQIA+ et s'ancrer dans une analyse résolument matérialiste de l'histoire (Peeples 2023).

Plutôt que de répondre à la crise actuelle en cherchant à fonder la légitimité des personnes trans dans une réalité universelle et anhistorique, j'avance plutôt que c'est le cadre médico-légal de la transsexualité établi à partir de 1966 avec la publication de *The Transsexual Phenomenon* qui est lui-même en crise et qui demande à être dépassé. Cet article s'inscrit dans cet effort dialectique.

La première partie de cet article sera donc consacrée à une mise en contexte, pour ensuite présenter quelques concepts clés qui, à mon avis, permettent à terme de dépasser ce que j'appelle la « crise de la transsexualité ».

### Contextualisation de la pensée et des mouvements transféministes

#### *Assimilationnisme et libérationnisme*

Les mouvements collectifs des personnes trans, comme toutes les communautés 2SLGBTQIA+ d'ailleurs, peuvent être divisées en deux grands ensembles qui dominent les discussions communautaires depuis les années 1960.

L'assimilationnisme forme la tendance la plus ancienne et celle-ci est généralement portée par des groupes dominants, dont on trouve des exemples dès la fin du 19e siècle en Europe; ces derniers vont souvent de pair avec la pathologisation du genre et de la sexualité. D'obédience plutôt libérale, ces groupes favorisent l'obtention de droits, la respectabilité et

l'égalité formelle dans une logique d'assimilation de minorités sexuelles et de genre à la société majoritaire. C'est encore aujourd'hui la tendance majoritaire dans les groupes communautaires et dans le discours public.

Si ce genre de revendications existait déjà en Amérique du Nord dans la période de l'après-guerre, c'est néanmoins l'émergence du mouvement de libération gaie qui sera à l'origine des mouvements 2SLGBTQIA+ contemporains.

Celui-ci se forme dans l'ombre des politiques ségrégationnistes en place dans les grandes villes d'Amérique du Nord, notamment en raison du *Urban Renewal* et de ses équivalents canadiens, qui concentrent et visibilisent les groupes marginalisés dans certains quartiers, comme le Tenderloin à San Francisco et Christopher Street à New York.

Ces politiques publiques, accompagnées d'une forte répression et du contrôle policier de la déviance vont générer une solidarisation des franges les plus opprimées des communautés gaies. Ainsi, on voit une première émeute éclater dans une cafétéria de San Francisco en 1966, puis dans un bar de New York en 1969. Dans les deux cas, ce sont principalement des *drag queens*, des *street queens* et des travesties qui se révoltent en raison du harcèlement policier en lien avec le travail du sexe.

Cette précision n'est pas anodine puisqu'elle permet de mieux comprendre l'émergence du phénomène transsexuel. En effet, Harry Benjamin va publier son cadre diagnostique de la transsexualité en 1966 et sera lourdement appuyé par une population paupérisée en quête de mobilité sociale dans la diffusion de son *Magnum Opus* auprès de la classe médicale, notamment grâce au financement du philanthrope transmasculin américain Reed Erickson (Matte 2014; Stryker 2017). L'invention de la transsexualité peut donc

être comprise comme un moment de synthèse entre les politiques de répression de la déviance et les intérêts d'une certaine portion des populations marginalisées.

Évidemment, ce diagnostic émergent est loin d'être universellement accessible. Malgré qu'elles aient souvent déjà recours aux hormones exogènes et à certaines chirurgies (Namaste 2005 et Gill-Peterson 2024), de nombreuses travailleuses du sexe, immigrantes et femmes racisées sont exclues des promesses de cette nouvelle normalité. Ce sont elles d'ailleurs qui travailleront le plus activement au mouvement de libération, à travers des groupes gais et travestis influencés par le féminisme et le marxisme. Plutôt qu'une simple participation à la société majoritaire, ceux-ci visent un changement radical de l'ordre social. Leurs modalités d'action principales sont l'aide mutuelle et l'établissement d'un rapport de force collectif avec l'État par les mobilisations de masse et l'action directe.

Le développement d'un mouvement de libération gai à Montréal suit une trajectoire assez différente. Si on voit une base de revendications assimilationnistes transsexuelles dès 1975 (Assemblée nationale du Québec 1976), les mouvements de libération émergent plutôt de la contreculture avec la fondation du Front de libération homosexuel (FLH) par des militant·es de la revue *Mainmise* en 1971, puis la répression des lieux de *cruise* homosexuels, et en particulier la descente du Truxx en 1977. Ils ont généralement peu d'intérêt envers les questions travesties et transsexuelles avant les années 1990, avec le développement des mouvements transgenre et (proto) transféministes.

#### *Féminismes trans et féminismes exclusionnaires*

Un des aspects les plus cyniques de la recherche historiographique sur la participation des femmes trans aux mouvements féministes, c'est que les rares femmes dont la présence ait été véritablement documentée renvoie inévitablement au mouvement d'exclusion de celles-ci formalisé théoriquement par la publication de *The Transsexual Empire* de Janice Raymond en 1979.

Ce texte alambiqué, et parfois assez comique par sa logique tortueuse, partage un caractère obsessionnel avec les féminismes transphobes contemporains. On y retrouve donc forcément la preuve d'une participation active des femmes trans dans les mouvements féministes de la deuxième vague, notamment lesbiens.

Depuis, un travail de recherche timide, mais déterminé, a permis de mieux documenter cette présence historiques aux États-Unis, notamment à travers des figures comme Beth Elliott et Sandy Stone. Cette dernière a d'ailleurs été l'objet d'une campagne très virulente à la suite des appels à l'exclusion proférés par Raymond. Les membres de son collectif et son employeur, Olivia Records, avaient finalement accepté sa démission après que des membres d'une milice féministe radicale se soient présentées armées à un événement en vue de l'assassiner (Enke 2018).

Après cet épisode, Stone va donner naissance aux études trans et à la pensée transféministe avec la publication quelques années plus tard de *The Empire Strikes Back : A Post-Transsexual Manifesto*, un texte adapté de sa thèse dirigée par Donna Haraway. Un effort intellectuel qui s'inscrit dans une participation grandissante des femmes trans à l'académie puisque Susan Stryker commence également une vaste entreprise d'histoire orale dans les années 1980 avant de publier, en 1994, son fameux *My Words to Victor Frankenstein*.

Une nouvelle expulsion, celle de Nancy Burkholder du Michigan Womyn's Music Festival en 1991, va donner lieu à un ralliement sans précédent des différentes factions autour de Camp Trans, une occupation organisée annuellement par des militantes lesbiennes trans et cis aux portes de ce festival réservé aux femmes.

Cette période est très porteuse théoriquement et politiquement puisque les femmes trans qui participaient au mouvement féministe étaient jusque-là somme toute éloignées des mouvements de libération gai. La tension grandissante quant à leur présence dans les espaces non-mixtes a plus ou moins forcé une convergence entre les femmes trans – on voit apparaître la notion de « transsexual feminism » avec l'édition du périodique *Trans Sisters* par exemple – et avec le reste des personnes trans à travers un mouvement transgenre émergent.

Cette coalition de circonstances va toutefois éclater après quelques années quand les tensions existantes depuis le début autour de l'admission des femmes trans « pré-op » (c'est-à-dire n'ayant pas eu recours à une chirurgie génitale) sur le site vont devenir insurmontables.

Un schisme apparaît dès lors entre les féministes transsexuelles assimilationnistes comme Davina Gabriel qui considèrent l'exclusion des femmes « pré-op » acceptable, et le mouvement transgenre en émergence, incarné par Riki Ann Wichins, qui favorise l'expression identitaire et la déconstruction de la binarité de genre.

Les cercles de Montréal et Toronto suivent cette évolution de près, comme le montrent bien les archives de *Gendertrash From Hell* (1993-1995), une publication plutôt punk et franchement campée dans les mouvements des travailleuses du sexe et des migrant-es. Cette revue dirigée par Mirha-Soleil Ross et Xanthra Philippa MacKay

a une vie relativement courte, mais est une fenêtre unique sur les prémisses politiques et communautaires qui mèneront la tradition transféministe nord-américaine.

#### *Transgenres et transféministes*

Le mouvement transgenre va souffler un vent de libération au début des années 1990, avec des groupes comme Transsexual Menace, Queer Nation et Lesbian Avengers et des auteur·ices devenu·es culte comme Leslie Feinberg, Kate Bornstein et Minnie Bruce Pratt. Loin des considérations parfois rigides des mouvements féministes et des politiques assimilationnistes des groupes transsexuels, les transgenres visent une libération totale des mœurs et des normes de genre. La dépathologisation de la transsexualité est au cœur de leur démarche.

C'est un mouvement à la fois culturel et politique, dont les limites sont incertaines tant ses ambitions sont monumentales. La mise en œuvre de leurs politiques au sein des milieux trans et féministes laissent même croire à une certaine inflexibilité en raison du style confrontationnel de certaines figures comme Riki Ann Wilchins irite (Koyama 2020a). Le clivage ne donne pas lieu à un mouvement de masse, au contraire, et bon nombre de transsexuelles assimilationnistes désertent les rangs.

La formalisation du mouvement aux États-Unis avec la création de GenderPAC va rapidement dévoiler ses limites réelles. La confrontation avec le capital et l'État force les groupes transgenres vers une forme de pragmatisme politique qui favorise l'éducation et les droits individuels en l'absence d'un rapport de force significatif. Au début des années 2000, à peu près toutes les tendances transgenres étaient devenues assimilationnistes.

Encore une fois, Montréal connaît une trajectoire quelque peu différente. Le matériel historiographique manque cruellement à cet effet, mais des discussions avec des aînées de nos communautés laissent croire que les relations entre transsexuelles et transgenres pouvaient être tendues pendant cette période. Un conflit qui s'articule généralement dans une opposition entre les nécessités matérielles immédiates et la poursuite d'un changement social à venir.

En effet, les travailleuses du sexe, les femmes migrantes et racisées vont surtout s'organiser en réseaux d'aide mutuelle – formels ou non – notamment avec la création d'un programme de paires aidantes à Cactus Montréal, qui deviendra rapidement Action santé travesti(e) et transsexuel(le) du Québec (ASTTeQ) (MacKay 1995). Pour elles, la transsexualité n'est pas simplement un diagnostic, mais une identité qu'elles ont conquise dans l'adversité (Namaste 2005) et une promesse de mobilité socioéconomique.

On remarque que les assimilationnistes transsexuelles sont presque entièrement absentes du débat, plus conservatrices que féministes et historiquement rassemblées autour de l'Association des transsexuels du Québec (Matte 2014), puis d'Aide aux trans du Québec à partir de 1980. Elles défendent d'abord la pathologisation de façon très militante, puis plus implicitement, ainsi qu'une certaine respectabilité associée à la féminité blanche de classe moyenne, souvent sans égard pour leur propre classe sociale. Leur préoccupation est surtout humanitaire jusqu'à leur virage transgenre vers la fin des années 2010.

### **Le manifeste et sa suite**

C'est dans ce contexte de tension et de transition vers un assimilationnisme transgenre

que la militante Emi Koyama va publier son zine, *The Transfeminist Manifesto*. Un appel à l'action féministe par et pour les femmes trans, fondé dans une approche libérationniste, intersectionnelle et coalitionnelle. Un texte résolument féministe, mais qui refuse les pièges des féministes transsexuelles assimilationnistes en fondant ses revendications sur l'amélioration immédiate des conditions matérielles et la solidarité entre tous·tes les opprimé·es.

La diffusion de ce texte est somme toute limitée à l'époque, mais ses préoccupations se reflètent parfaitement dans des organisations comme ASTTeQ, qui ne s'ancrent pas forcément dans la tradition féministe revendiquée par Koyama. C'est à travers son site Web et une réédition dans un manuel de théorie queer que les écrits de Koyama seront diffusés. Il est à noter qu'elle est toujours largement moins connue qu'une théoricienne comme Julia Serano qui se fait connaître grâce à son blogue au début des années 2000. Là où Serano introduit une abondance de concepts, souvent liés à la perception ou la performance sociale du genre, Koyama révolutionne l'action politique des femmes trans.

Comme toutes les féministes, Koyama est aux prises avec le problème de la définition du sujet politique du transféminisme, le sempiternel « nous les femmes ». Sa solution est aussi ingénieuse que simple : « *Transfeminism is a movement by and for trans women who view their liberation as intrinsically linked to the liberation of all women and beyond* » (Koyama 2020b).

Elle ajoute que le mouvement est ouvert aux autres personnes qui partagent ses objectifs, mais elle est claire : le transféminisme ne prétend pas rassembler toutes les femmes trans. Son sujet politique est défini par sa position sociale, ses relations de solidarité et son adhésion à des valeurs et une méthode.

Si le manifeste n'a pas été une bougie d'allumage d'un vaste mouvement au moment de sa publication et qu'une partie de son appareillage théorique est aujourd'hui dépassé par une abondance de production intellectuelle, la méthode qu'il met de l'avant fait preuve d'une étonnante pérennité.

C'est grâce à cette transparence politique, organisationnelle et idéologique que nous avons pu rallier des gens à nos initiatives dans les dernières années. Plus encore, la promesse de solidarité inconditionnelle et le coalitionnisme qu'elle apporte nous permet de nouer des alliances fructueuses bien au-delà des milieux 2SLGBTQIA+.

Le refus de s'engager dans des discours philosophiques sur la performance du genre ou l'identité au profit des inégalités socioéconomiques facilite la collaboration et règle les querelles avant qu'elles ne surviennent. Les considérations symboliques sont évacuées pour faire place à d'autres, pratiques et stratégiques.

Il n'en reste pas moins que la catégorie évoquée par Koyama (les femmes trans) est instable et mouvante. Et c'est une des raisons qui explique l'importance des notions beaucoup plus récentes de transféminisation et de transmisogynie, devenues centrales dans notre approche.

### **Transféminisation et transmisogynie**

« Le genre est un construit social ». Cette phrase est devenue tellement courante qu'on en oublie le sens. Dépourvue de son cadre constructionniste, la notion de « construit social » ne veut en effet pas dire grand-chose et pointe malheureusement vers une forme de relativisme anhistorique.

Pourtant, quand Christine Delphy écrivait que le genre social donne son sens au sexe biologique (Delphy 1981, p. 65) – une analyse reprise plus tard sous l'expression « le genre précède le sexe » –, ce n'était pas pour prétendre que les normes de genre sont arbitraires et peuvent être facilement dépassées, mais au contraire pour faire voir un processus d'assignation sociale et économique violent.

L'organisation sociale, économique, politique et culturelle précèdent le corps. Et c'est paradoxalement cette maxime de Delphy qui fait la limite de la pensée féministe matérialiste en donnant une importance démesurée au sexe, devant la racisation, la classe sociale ou le handicap par exemple. Si le genre précède le sexe, le genre des femmes est blanc, petit-bourgeois et sans handicap visible. Le genre, compris de cette manière, produit aussi sa propre marge et c'est ce qui menait d'ailleurs Monique Wittig à déclarer que « les lesbiennes ne sont pas des femmes » (Wittig 1980).

Cette idée d'assignation doit à mon avis demeurer centrale dans la pensée féministe, mais à Wittig, j'oppose la solidarité inconditionnelle d'Audre Lorde, qui fait de sa position marginale dans le régime genré le centre de sa politique. Pour Lorde, les femmes sont des lesbiennes. Et Noires, et handicapées, et immigrantes, etc. (Lorde 2020 [1984]).

Le rabattement du genre sur le sexe apparaît donc comme une aporie. Il faut partir du corps et le corps des femmes s'accorde au pluriel et s'inscrit toujours à la convergence de plusieurs régimes normatifs.

La transmisogynie est l'un de ces régimes et la transféminisation est son processus d'assignation.

Ainsi comprise, la transmisogynie n'est pas qu'une simple attitude individuelle, mais

un véritable régime de domination ancré historiquement dans le colonialisme et le développement des sociétés industrielles (Gill-Peterson 2024). Et c'est dans ce contexte précisément que s'est développé le cadre médico-légal de la transsexualité comme technique de gestion de la déviance.

Être transféminisée dans le régime transsexuel, c'est être appelée à choisir entre la violence de la marge ou celle de la cishétérosexualité normative. Or, ce choix n'est que rarement volontaire puisque justement les contours du genre sont loin de se limiter au seul sexe. Ainsi, historiquement les femmes racisées n'ont eu que rarement accès aux privilèges de la norme et quand bien même elles y parviennent, elles demeurent dans la marge du genre.

C'est certainement l'une des raisons de l'importance de la dépathologisation dans les revendications du mouvement transgenre à son émergence. Toutefois, son cadre théorique, par son ancrage identitaire, manque cruellement de féminisme. L'identité étant d'abord un rapport intime aux normes, aux institutions, à l'histoire, à sa communauté, à son corps, etc., elle constitue une base extrêmement précaire d'organisation collective.

Plus encore, la justification de la transitude comme phénomène social par la stabilité de l'identité individuelle – même quand elle est qualifiée de fluide – renvoie à un désir de légitimité qui ne questionne pas la transmisogynie elle-même. Ainsi, si le mouvement transgenre a bel et bien sapé les fondements médicaux de la transsexualité, il n'a pas réussi à ouvrir la voie vers la post-transsexualité.

Au contraire, dans un contexte de montée des autoritarismes, l'État cherche à reprendre son emprise sur l'organisation sociale, ce qui implique forcément une répression accrue des déviances.

L'alliance entre l'État et la médecine étant rompue, nous observons donc une intervention accrue de la classe politique dans la gestion des corps trans qui va dans certains cas jusqu'à la criminalisation des médecins eux-mêmes. La plupart des organisations transgenres en sont maintenant à rétropédaler, citant une abondance d'études, de psychologues et autres spécialistes pour tenter de maintenir une forme d'accès à la médecine transaffirmative.

Le mouvement transféministe refuse ce genre de stratégie et appelle à finir le travail au nom de l'autonomie corporelle et du droit à la dignité. Comme toutes les féministes, nous revendiquons le contrôle de nos vies et visons à mettre fin pour de bon au pouvoir des médecins et de l'État sur nos corps. Nous refusons de justifier nos existences à qui que ce soit et ne sommes pas des femmes parce que nous nous « identifions » comme tel, mais parce que nous sommes transféminisées.

Le transféminisme ne prétend donc pas offrir une théorie unifiée du féminisme ni même de la catégorie « femme », mais de centrer les femmes trans dans leur propre féminisme en prenant nos existences comme un fait acquis plutôt qu'une déviance à légitimer.

L'identité n'est pas plus importante pour nous que pour qui que ce soit. Elle explique certainement un ensemble de choix de vie et de préférences personnelles, mais c'est notre place particulière dans les structures du genre qui définit nos intérêts, comme toutes les femmes d'ailleurs.



(auteur inconnu)

### Notice biographique

**Judith Lefebvre** est une militante transféministe basée à Tiohtià: ke. Elle est cofondatrice de plusieurs initiatives menées par des femmes trans,

dont le Mouvement transféministe (MtF) et la brève existence de la librairie coop Agenda. Elle tient une chronique bihebdomadaire à Pivot.

## Références

- Alexandre, L., (2025). *Trans Day of Vanishing*. YouTube [en ligne]. 30 avril 2025. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=cqhiup5qSY8>
- Assemblée nationale du Québec, (1976). *Journal des débats de la commission permanente de la justice*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Delphy, C., (1981). *Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles*. *Nouvelles Questions Féministes*. (2), p. 58-74. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/40619325>
- Desjardins, C. et Roupnel, S., (2022). *Revue de littérature sur les conditions de détention des personnes de diversité sexuelle et de genre*. Québec : Gouvernement du Québec. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/etudes-rapports-recherche/revue\\_litterature\\_lgbtq.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/etudes-rapports-recherche/revue_litterature_lgbtq.pdf)
- Enke, F., (2018). *Collective Memory and the Transfeminist 1970s: Toward a Less Plausible History*. *Transgender Studies Quarterly*. 5(1), p. 9–29. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1215/23289252-4291502>.
- Gill-Peterson, J., (2024.). *A Short History of Trans Misogyny*. New York: Verso.
- Harper, S., (2024). *Le convoi de la liberté en guerre contre les drapeaux arc-en-ciel*. Pivot [en ligne]. 17 Octobre 2024. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible sur : <https://pivot.quebec/2024/10/17/le-convoi-de-la-liberte-en-guerre-contre-les-drapeaux-arc-en-ciel/>
- Hébert-Bernier, F., (2024). *Le SPVM use de la force pour ouvrir la voie aux manifestants anti-trans*. Pivot [en ligne]. 23 septembre 2024. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible sur : <https://pivot.quebec/2024/09/23/le-spvm-use-de-la-force-pour-ouvrir-la-voie-aux-manifestants-anti-trans/>
- Koyama, E., (2020a). *Whose feminism is it anyway? The unspoken racism of the trans inclusion debate*. *The Sociological Review*. 68(4), p. 735–744. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1177/0038026120934685>.
- Koyama, E., (2020b). *The Transfeminist Manifesto*. Dans : R. McCann, C., Kim, S., et E. Ergun, dir. *Feminist Theory Reader*. 5e édition. New York: Routledge. p. 83-90. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4324/9781003001201-12>.
- Lefebvre, J., (2022). *Les corps trans contre l'État*. À Babord, (92), p. 11-13.
- Lefebvre J., (2023). *On ne peut pas écrire transféminisme sans transfem*. *Revue de littérature*. Montréal : autoédité.
- Lorde, A., (2020 [1984]). *The Master's Tools Will Never Dismantle the Master's House*. Dans : A. Lorde. *Sister Outsider*. New York: Penguin Random House. p. 100-103.
- MacKay, X. et Ross M., (1995). *Gendertrash from Hell Issue 4 (Spring, 1995)*. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://www.digitaltransgenderarchive.net/files/02870wo8h>
- Matte, N., (2014). *Rupert Raj and the Rise of Transsexual Consumer Activism in the 1980s*. Dans : D. Irving et R. Raj, dir. *Trans Activism in Canada*. Toronto: Canadian Scholar's Press. p.33-43.
- Namaste, V., (2005). *C'était du spectacle!* Montréal : McGill-Queen's University Press.

Peeples, A., (2023). *Materialist Girl: Toward an Anticolonial Account of Historical Trans Political Economy*. *Transgender Studies Quarterly*. 10(1), p. 42–47. [Consulté le 18 octobre 2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1215/23289252-10273196>.

Raymond J., (1979). *The transsexual empire: The making of the she-male*. Boston: Beacon Press.

Stryker, S., (2017). *Trans Liberation*. Dans : S. Stryker. *Transgender History: The Roots of Today's Revolution*. New York: Seal Press. p.75-102.

Wittig, M., (1980). *La Pensée Straight*. *Questions Féministes*. (7), p. 45–53.

## Capacitisme et sexisme, entre privé et public : des affinités d'expérience, des luttes imbriquées

Par Lisandre Labrecque-Lebeau

L'articulation entre la question du genre et celle du handicap est instable, porteuse autant de potentiel d'émancipation que d'oppression. Le fait d'occuper une position minorisée quant au genre et aux capacités constitue une intersection spécifique des rapports sociaux. Comme plusieurs oppressions, elles sont intimement liées entre elles dans leurs définitions de la normalité, de la santé et de la conformité. Les études féministes du handicap représentent un ensemble théorique porteur quand il est question de tisser les solidarités entre le vécu des femmes et celui du handicap. Garland-Thomson (2002) souligne que les corps féminins et les corps handicapés partagent une même représentation sociale d'infériorité. Toutefois, les représentations des femmes en situation de handicap révèlent une relation à la féminité normative qui est à la fois ambivalente et paradoxale. En effet, le handicap peut renforcer certains stéréotypes traditionnellement liés au féminin, comme la dépendance, tout en affaiblissant d'autres caractéristiques attendues, notamment la désirabilité (Fine et Asch 1985).

Je propose une réflexion critique sur quelques transversalités entre l'expérience du capacitisme et du sexisme. Revisitant quelques constats de la littérature et de mes propres recherches, j'aborderai quelques thèmes communs gravitant autour du rapport entre sphère privée et espace public et ce que je propose d'appeler « la fatigue de genre ».

La présente réflexion s'attarde sur l'analyse d'un sous-échantillon d'un projet plus large,

intitulé « Les spectres de la normalité : analyse de trois axes d'une catégorie silencieuse », nourrie aussi par d'autres projets portant sur la neurodiversité, le handicap, la diversité sexuelle et pluralité des genres dans l'action publique. Dans le cadre du projet « Spectres », les gens pouvaient s'identifier à un ou plusieurs axes de recherche (neurodiversité, diversité sexuelle et pluralité des genres, diversité corporelle). L'enthousiasme des 26 personnes participantes à pouvoir s'identifier dans leur globalité et selon plusieurs axes, mais aussi à aborder les liens qu'entretiennent leurs différentes identifications et positions sociales est une dimension du recrutement qui est fortement ressortie. Les récits qui sont ici présentés concernent une dizaine de femmes et de personnes queer en situation de handicap invisible, de maladie chronique et/ou de neurodivergence. À titre d'exemple, les personnes rencontrées vivent avec une ou plusieurs conditions comme l'autisme, des troubles d'apprentissage, la douleur chronique, la migraine, l'endométriose, des syndromes génétiques, l'anxiété et la schizophrénie.

### Le féminisme et la question de l'articulation privé/public

L'articulation entre elles des sphères privée et publique est une question inaugurale qui traverse le mouvement et les études féministes. Si la science politique libérale moderne a pu offrir des représentations enchantées d'un contrat social ouvert à toutes, les critiques féministes

ont soulevé son caractère foncièrement genré. La sphère publique exclut encore plus souvent qu'autrement les femmes de ses espaces et de ses possibilités, alors que la sphère privée et intime subordonne les femmes à l'ordre patriarcal, les deux faisant système (Bereni et Revillard 2008). Les luttes féministes se sont ainsi acharnées à dénoncer l'appropriation du corps, de la sexualité et du travail des femmes dans la sphère intime, revendiquant le caractère politique d'une sphère autrefois perçue comme apolitique et relevant de la vie privée. Cette lutte va de pair avec celle qui vise un accès et une participation accrue des femmes à la sphère publique, voire à une reformulation de l'articulation entre les deux domaines de la vie sociale.

Le caractère ethnocentré et hétérocentré de ces critiques a depuis été soulevé. La sphère domestique ne se vit pas de la même façon dans l'expérience des femmes afro-américaines ou issues de groupes racisés par la société, par exemple, où l'espace privé pouvait représenter un refuge face à des rapports sociaux discriminants (Luxton 1997; Nelson 1997; hooks 2000 dans Bereni et Revillard 2008). Le caractère hétérocentré des critiques de l'articulation privée/public a aussi été soulevé, et une reformulation en termes de normes de genre élargit la critique de cette articulation. Le caractère capacitaire de l'articulation entre sphères publique et privée et de ses critiques, toutefois, reste peut-être moins directement soulevé dans ses implications normatives et politiques, notamment depuis certains travaux séminaux des théories féministes du handicap (Thomas, 2001; Wendell, 1989). La sphère publique, notamment, met à l'écart les personnes en situation de handicap par la constitution d'espaces qui leur sont inaccessibles ou inadaptés.

#### *Rappel à l'ordre sexué*

Si le continuum des violences a déjà été théorisé comme un outil de contrôle social des hommes envers les femmes, les femmes et les minorités de genre expérimentent aussi de multiples rappels à l'ordre sexué dans l'espace public. Ce concept, pensé dans un premier temps en étroit lien avec l'expérience du harcèlement de rue (Lieber 2008), permet de nommer un ensemble de phénomènes qui prennent place dans l'espace public et qui visent à signaler aux femmes et aux minorités de genre dans quel ordre (sexué) elles existent, et sous quelles modalités on accepte ou refuse leur présence. Dans ces rappels à l'ordre, les normes de genre se trouvent à être ré-introduites de façon parfois violente – mais pas toujours, puisque la violence n'a pas besoin de se réaliser pour posséder un effet.

#### **La sphère domestique**

Dans les récits des femmes et des personnes queer à propos de leur handicap invisible et de leur histoire personnelle, on remarque d'abord une différence notable avec la littérature portant sur l'expérience des hommes. Cette différence réside entre autres dans l'expérience de la sphère domestique, et des activités qui y sont liées, comme révélatrice de difficultés. Si plusieurs études portent sur la question des liens entre le travail salarié et les situations de handicap, il n'existe que peu de travaux abordant la question des défis posés à l'intérieur de la sphère domestique.

Pour les femmes, c'est l'épreuve du travail domestique, conjugal et parental qui peut devenir le révélateur d'une différence ou d'une neurodivergence. Elles nomment entre autres les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes, se traduisant par l'inégalité de la

charge domestique, parentale et sexuelle, comme ayant directement participé à leur situation, des problèmes de santé mentale, par exemple. Une participante se raconte de cette manière pour désigner les débuts de ses symptômes psychiatriques :

*En tant que femme, fallait que je fasse le ménage, fallait que je fasse l'amour à mon mari, que je n'aimais pas, parce qu'il ne m'aidait pas. J'avais une haine contre lui, puis je ne pouvais pas en parler parce qu'il disait : t'es ben chialeuse. Puis là, c'est devenu de la folie. (Mélanie)*

Le travail domestique est aussi évoqué comme une épreuve physique et cognitive en soi, qui met directement au défi. Des épreuves domestiques plus intenses comme la naissance d'un enfant peuvent créer un moment d'auto-reconnaissance diagnostique. Pour cette femme nous ayant partagé son expérience dans l'extrait ci-dessous, ce n'est ni l'école ni le travail qui lui ont révélé sa condition, mais la maternité. Le lot d'anticipation, d'organisation, de coordination et d'exécution propre à la tâche domestique et parentale devient une épreuve invisible, sournoise, d'où surgit le doute quant à une condition quelconque, par exemple un trouble du déficit de l'attention.

*Être maman, c'est un défi sur le TDA [trouble du déficit de l'attention]. Ça déborde plus que jamais. C'est pour ça que je suis allée chercher mon diagnostic. Moi, je n'ai jamais eu de problème à l'école, c'est vraiment dans l'organisation, le ménage, le quotidien, les routines, comme prendre des pilules à chaque jour. (Frédérique)*

Une autre femme en situation de handicap nous parle d'une charge domestique et mentale accrue pour son conjoint, qui assume davantage de tâches qu'elle. Cette situation est vécue comme un renversement des rôles sociaux genrés

et une source de stress, une inquiétude de « ne pas en faire assez », une situation qui ne serait pas courante socialement (« c'est rare! »). Ainsi même lorsque les femmes sont accompagnées au quotidien par une personne proche-aidante, ce soutien peut se traduire en inquiétudes et en sentiments d'intranquillité.

Finalement, la sphère domestique n'est pas qu'une épreuve dans les récits, car elle prend parfois le visage d'un lieu où opérer un repli stratégique. Certaines personnes nous parlent de la maison, de la sphère privée et même du lit comme des lieux où l'on se retire, où l'on se sent protégé-es, à l'abri, dans un quotidien moins énergivore. En contraste avec une représentation de la sphère privée comme territoire lié à l'épreuve domestique et aux rapports de pouvoir, les lieux intimes peuvent aussi prendre un visage autre, une dimension d'abri et de refuge.

*À la naissance du deuxième, moi et mon conjoint, on trouvait que c'était beaucoup mieux pour ma santé mentale de me concentrer sur la maison. On pourrait dire que la vie générale est un petit peu difficile des fois. Être en public, pour moi, ça suce beaucoup mon énergie. (...) Maman à la maison ce n'est pas commun tant que ça. La plupart des femmes travaillent, donc certains stigmas attachés à ça. Mais pour moi, c'est mieux. (Marie-Pierre)*

*On est beaucoup, beaucoup de femmes, en particulier, avec de la douleur chronique, à passer beaucoup de notre temps dans notre lit (...) la vie au lit, qu'on appelle, c'est comme une bonne façon de gérer sa douleur puis son énergie. (Chloé)*

Il est intéressant de voir que la sphère privée est ainsi signifiée et re-signifiée de différentes manières selon les expériences. D'épreuves à refuges, la maison, la conjugalité et la domesticité se conjuguent différemment dans l'expérience. Ainsi les expériences du handicap soulèvent des

représentations multiples de la sphère privée et intime pour les femmes et les personnes queer.

### Le rapport à l'espace public

Souvent mis en opposition avec la sphère privée, l'espace public reste une scène symptomatique des inégalités pour les études féministes. Les récits des personnes rencontrées mettent de l'avant différentes dimensions de l'espace public tel qu'elles le vivent. L'espace public désigne ici autant les lieux physiques hors de l'intime, que la dimension de la sociabilité au sens large, comme les relations et les nouvelles rencontres.

#### Être en alerte

Évoluer dans l'espace public plonge plusieurs personnes neurodivergentes dans un état d'alerte et d'hypervigilance. Des expériences similaires sont documentées en ce qui concerne les femmes et les minorités de genre neurotypiques ou sans handicap lorsqu'iels se trouvent dans des lieux publics. Il n'est donc pas étonnant que le thème ressorte de façon marquée dans l'expérience de personnes concernées à la fois par le handicap invisible et le sexisme. Les personnes nous disent qu'elles surveillent constamment l'espace autour d'elles, soit visuellement, ou en étant à l'affût constant de leur espace corporel. Elles ont du mal à profiter de certains moments, à lâcher prise, à se sentir en sécurité. On évoque aussi la peur des autres, des relations, de la sociabilité en général.

*Je suis toujours en alerte, je regarde toujours autour de moi, constamment. Je ne suis pas capable de me laisser aller ou de lâcher prise dans des contextes à l'extérieur de chez moi. (Delphine)*

*Ça m'est arrivé récemment de marcher dans la rue, puis de sentir qu'une personne est vraiment dans ma bulle. Mais je me retourne, puis elle est à cinq, six mètres. (Marianne)*

*J'essaie de pas rentrer trop de monde dans mon monde, pour ne pas qu'ils abusent de mes limites. C'est sûr que j'ai peur des gens, mais je pense que j'ai raison d'avoir peur des gens. (Mélanie)*

Ces expériences évoquent des liens probables entre ces sentiments d'appréhension et la conception d'espaces avec des critères masculins, cisgenres et capacitistes. Les violences sexistes et transphobes pouvant prendre place dans les espaces publics participent aussi à connoter le sentiment d'insécurité ressenti.

#### « Passer » ou pas

La littérature scientifique parle énormément du camouflage des femmes à l'égard de leur diagnostic, souvent en ce qui concerne l'autisme, le trouble déficitaire de l'attention mais aussi la douleur chronique. Les femmes auraient à la fois une facilité et une propension à cacher leurs traits atypiques. Ce travail interactionnel et émotionnel est à mettre en relation avec le même travail accompli par l'ensemble des femmes et des minorités de genre qui doivent répondre de manière intensive aux rôles sociaux exigeants qui leur sont dévolus. Le « passing » est ainsi un thème commun aux expériences de plusieurs groupes minorisés du point de vue du sexe/genre, des capacités, de la classe et de la race. « Passer pour » une personne neurotypique ou sans handicap est un travail interactionnel considérable dont nous ne cernons pas encore l'ensemble des implications.

Dans leurs récits, les personnes nous disent qu'elles camouflent leur identité à certains endroits, à certains moments, mais affirment

au contraire leur différence dans d'autres contextes. Ainsi il est plus courant de camoufler son diagnostic ou les manières d'être qui y sont associées sur les lieux du travail, avec les collègues et son supérieur. En effet, le monde du travail est une sphère de la vie quotidienne où l'on craint principalement la discrimination et la stigmatisation liée au capacitisme. Ces craintes rencontrent les normes et les injonctions liées au genre et aux rôles sociaux.

*Je ne connais pas assez bien mes collègues pour être sûre que ce ne sont pas des gens qui ont des préjugés par rapport à ça. Je ne veux pas non plus me tirer dans le pied, que ça affecte leur vision de moi. Mais j'en ai parlé avec mes parents, j'en ai parlé avec mon chum, c'est sûr. (Frédérique)*

*Tu sais, pour un employeur, je ne pense pas que c'est un avantage de dire que je suis autiste puis que j'aurais besoin d'accommodations. Je pense qu'il me dirait tout de suite qu'il va trouver quelqu'un d'autre. (Marie-Pierre)*

En contraste, les personnes nous confient qu'elles utilisent parfois leur diagnostic comme repoussoir, ou alors comme un outil de « tri », servant à départager les personnes cultivant des attitudes favorables à l'inclusion, de celles qui seraient intolérantes aux différences. Le diagnostic devient même un bouclier lorsqu'il repousse à lui seul des personnes qui pourraient éventuellement se montrer nuisibles.

*Moi, quand je dis aux gens je suis schizophrène, tout de suite ils me repoussent. Je n'ai pas besoin de me forcer à être aimable ou être gentille (...) Ça éloigne les vermines [rires] (...) C'est pour ça que je dis : ok, je suis schizophrène, tu m'élimines? Bon ben tant mieux, j'ai ça de moins à faire. (Mélanie)*

*J'ai un genre d'honnêteté extrême, disons. Il y a du monde dans ma vie qui apprécie ça. Je le vois*

*comme une espèce d'outil de tri social. Au lieu d'essayer d'être amie avec tout le monde, puis de le masquer. (Frédérique)*

Il s'agit d'une économie morale entre dissimulation et exposition, destinée à se protéger dans certains cas, mais qui peut revêtir une fonction différente quand il s'agit d'exposition. Il s'agit dans tous les cas d'un travail considérable qui s'ajoute à l'hypervigilance et l'appréhension de la violence.

#### Normes d'interaction, normes de genre

Les normes d'interaction sont des normes avec lesquelles les personnes neurodivergentes notamment peuvent faire l'expérience d'exclusion et d'incompréhension dans leurs relations sociales et leurs interactions. Lorsque l'on y ajoute une position de genre minorisée, ces normes revêtent des exigences paradoxales, voire contradictoires. On observe que les normes d'interaction neurotypiques et psychotypiques se conjuguent souvent avec des normes de genre. Ainsi les récits font état d'à peu près tout et son contraire en termes de réprimandes sociales reçues. Les femmes et les personnes queer neurodivergentes ou avec un handicap invisible rencontrées nous évoquent s'être fait signaler :

- Parler trop, parler trop fort, trop facilement, couper la parole ;
- Avoir une voix trop aiguë, ou encore, trop monotone ;
- Ne pas « connaître sa place » ;
- Être souvent en colère, trop émotive, avoir trop d'émotions fortes ;
- Être inadéquate, ne pas avoir de filtre, avoir trop d'honnêteté, sacrer ;
- Trop jouer avec ses cheveux ;
- Ne pas dire la bonne chose, de la bonne manière

Difficile de départager les normes de genre des normes interactionnelles lorsqu'il est question du ton de voix ou de jouer avec ses cheveux, par exemple. Les normes de genre se fondent aisément avec les normes neurotypiques ou valides. Ces signalements semblent fonctionner comme autant de rappels à l'ordre de genre, qui prescrit comment agir, quand et avec qui. Les rappels à l'ordre sexué se doublent de rappels à l'ordre des capacités et des typicités.

#### *Habiter l'espace public par l'entraide et la pédagogie*

Une autre modalité plus émancipatrice du rapport à l'espace public fait référence à l'entraide et la pédagogie. Devant un monde parfois hostile à la neurodivergence, à la maladie chronique, au handicap et aux femmes et personnes queer, on développe des tactiques, des solidarités, des savoir-pratiques. Les réseaux sociaux peuvent devenir un espace de sensibilisation, d'humour et de soutien mutuel, voire de participation sociale et politique lorsque les lieux physiques ne sont pas accessibles. L'humour semble occuper une place ambivalente dans la mesure où il peut servir à l'autodérision et l'éducation de son entourage, mais les personnes nous nomment un jeu complexe de formulation de leurs interventions dans des termes les moins menaçants ou « plaignards » possibles. Une personne nous évoque transporter avec elles de petites fiches indiquant comment agir avec elle lors de crises d'angoisse ou de mutisme. Il s'agit d'ailleurs d'un outil pédagogique régulièrement utilisé dans le cadre de plusieurs pratiques alternatives en santé mentale. Les participantes évoquent aussi l'écoute et le soutien qu'elles offrent à d'autres femmes qui ont vécu des situations similaires, notamment la violence intrafamiliale, conjugale, sexuelle ou

médicale. L'espace public devient alors habité d'une autre manière c'est-à-dire soit à distance et par le truchement des interactions médiatisées, soit par le biais d'outils divers destinés à la pédagogie et l'entraide.

#### **Fatigue sociale, fatigue de genre ?**

La fatigue est un thème omniprésent chez toutes les personnes rencontrées. Après avoir lu leurs expériences d'inégalité dans la sphère domestique, d'hypervigilance dans l'espace public et de travail interactionnel soutenu, le surgissement de ce thème ne paraît pas si étonnant. Lorsque l'on s'y penche de plus près, on remarque que la fatigue semble liée à la sociabilité, aux relations et aux interactions. Plusieurs récits décrivent la somme d'énergie considérable allouée aux interactions et aux relations, mais aussi dans le domaine de l'intime.

*Je suis hyper fatiguée, puis je suis vraiment fatiguée socialement, parce que je ne suis pas capable de me défendre. J'accumule beaucoup de fatigue, je me sens toujours en hypervigilance, en état d'alerte. Cet état-là m'amène à être constamment fatiguée. (Delphine)*

*Il fallait que je fasse le ménage, la nourriture, parce que ma mère était trop malade. Très tôt dans ma vie, j'ai fait un burn-out (...) Mais aujourd'hui, je n'ai pas le choix, faut que je me repose énormément. (Mélanie)*

*J'ai une vraie grosse tendance au burn-out. (Élodie)*

*J'ai un seuil de fatigue qui est beaucoup plus important que [chez] n'importe qui, qui n'a pas un handicap, qui n'a pas une maladie chronique. (Charlie)*

Au regard de l'ensemble des normes d'interaction exigées des femmes et des minorités de genre, je propose l'idée que cette fatigue sociale se couple et s'intensifie comme fatigue de genre. Différents écrits ont déjà exploré des pistes similaires, comme celle du stress minoritaire au sens large : le fait d'appartenir à un groupe opprimé possède des effets concrets sur le corps et la santé mentale, par le truchement notamment de la discrimination, mais aussi par le biais des inégalités sociales de santé. La question de la douleur chronique ou des déficits d'énergie, entre autres, touchent de manière disproportionnée les femmes, les minorités de genre et les personnes que la société racise. Un autre mécanisme pourrait concerner la performance de rôles sociaux normatifs et l'énergie mobilisée pour y répondre. La fatigue de genre désignerait ici une usure face aux rôles sociaux genrés. Les récits de fatigue des personnes participantes nous renseignent sur les vécus multiples d'appartenir à des groupes se situant à l'intersection de plusieurs oppressions et leurs effets matériels sur les corps et les subjectivités.

### **Conclusion : une articulation instable privé/public ?**

Les récits colligés nous mettent devant le constat des multiples expériences et significations de l'articulation privé/public pour les femmes et les personnes qui vivent le sexisme et le capacitisme. Les domaines de l'intime et du domestique, encore caractérisés par des rapports inégalitaires, peuvent se montrer particulièrement violents pour les femmes en situation de handicap. Dans les récits, des rapports inégalitaires de sexe et de genre sont soulevés dans le vécu domestique, mais la sphère privée représente aussi un domaine préservé des injonctions normatives, interactionnelles et propres aux rôles sociaux.

La sphère publique est décrite comme un domaine de la vie exigeant un travail interactionnel soutenu, visant notamment à une gestion de l'in/visibilité de ses propres stigmas. Les rappels à l'ordre sexué se retrouvent un peu partout dans les récits : les différences de capacités sont souvent des situations lors desquelles les femmes et les personnes queer se font réitérer leur place en termes de genre, notamment dans l'interaction. Ces expériences articulent à leur manière les lignes de partage entre le privé et le public. La sphère domestique et la sphère publique représentent des scènes de la fatigue de genre, une fatigue globale vécue sous le mode de l'usure sociale et des rôles de genre.

Un des grands thèmes qui nous reste à rappeler concernant la sphère publique, le sexisme et le handicap est la question de l'accessibilité des lieux, des institutions, des collectifs et de l'information. La ségrégation spatiale de genre ou de capacité traverse toujours nos lieux, de façon parfois constituante. Nos communautés ont besoin d'espaces qui leur ressemblent, qui les soutiennent dans leur quotidien. Des espaces dignes aussi. L'accessibilité concerne de multiples expériences et luttes, telles que l'avancée en âge, la parentalité, la proche-aidance, la littératie, l'interculturalité et la décolonisation de nos espaces et de leurs dénominations. L'accès à l'espace public pour les femmes portant le voile notamment fait l'objet de reculs considérables au Québec par le truchement de politiques les ciblant. La sphère publique n'est pas un espace acquis pour les femmes et les personnes vivant une position minorisée du point de vue du genre, et il faut continuer sans relâche à pointer les évidences silencieuses et les angles morts de rapports sociaux mettant à l'écart et opprimant certains groupes.



(crédits Joanne Boutet)

### Notice biographique

**Lisandre Labrecque-Lebeau** est sociologue, chercheuse au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), professeure associée au Département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et membre régulière du Réseau québécois en études féministes (RÉQEF).

### Références

Bereni, L. et Revillard, A. (2008), « La dichotomie “public-privé” à l'épreuve des critiques féministes : de la théorie à l'action publique ». Muller, P. et Sénac, R. (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, L'Harmattan, Paris, pp. 22-55.

Debonneville, J., et M. Lieber, M. (2021), « Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public : perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public », *Dynamiques régionales*, 12(3) : 83-101.

Fine, M. et Asch, A. (1985), “Disabled women: sexism without the pedestal”. Deegan, M. J. and Brooks, N. A. (eds.), *Women and Disability: the Double Handicap*, Transaction Books, New Jersey, pp. 6-22.

Gardner, C. B. (1995). *Passing By: Gender and Public Harassment*, University of California Press, Berkeley.

Garland-Thomson, R. (2002), « Integrating Disability, Transforming Feminist Theory », *National Women Studies Association Journal*, 14(3) : 1-32.

hooks b. (1984), *Feminist Theory: From Margin to Center*, South End Press, Cambridge.

Kafer, A. (2013), *Feminist, Queer, Crip*. Indiana University Press, Bloomington.

Lieber M., (2008), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences-Po, Paris.

Luxton M. (dir.) (1997), *Feminism and Families. Critical Policies and Changing Practices*, Halifax, Fernwood.

Nelson H. L. (ed.) (1997). *Feminism and Families*, New York, Routledge.

Okin S. M. (1989), *Justice, Gender and the Family. Basic books*, New York.

Pateman C. (1988), *The Sexual Contract*, Polity Press, Cambridge.

Thomas, C. (2001), “Feminism and Disability: The Theoretical and Political Significance of the Personal and the Experiential”. Barton, L. (ed.) *Disability, Politics and the Struggle for Change*, London, David Fulton Publications.

Wendell, S. (1989), “Toward a Feminist Theory of Disability”, *Hypatia*, 4(2), 104-124.

## Violence basée sur le genre pendant les guerres civiles : le calvaire des femmes et l'absence de justice au Myanmar

Par Thaw Htoo et Saryar

Dans le conflit qui sévit actuellement au Myanmar, de nombreuses femmes sont victimes de violences basées sur le genre (VBG), non seulement de la part de la junte militaire, mais aussi au sein même des groupes qui prétendent les protéger. L'une de ces femmes, que nous appellerons « Nang » pour des raisons de confidentialité, a subi des abus inimaginables.

Nang a été violée et réduite à l'esclavage sexuel par un homme en qui elle avait confiance, un responsable d'un groupe de résistance qui luttait contre la junte. Il l'a contrainte à tomber enceinte, puis à avorter. Malgré le traumatisme, Nang a continué à faire partie du groupe, dans l'espoir d'obtenir justice et de faire entendre sa voix. Mais sa douleur a été ignorée, et son agresseur a pu rester au pouvoir.

L'histoire de Nang n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Alors que la junte a systématiquement utilisé la violence sexuelle comme arme de guerre, ciblant les civils, en particulier les femmes issues de minorités ethniques, certaines forces de résistance n'ont pas réussi à protéger les femmes au sein de leurs rangs. Dans les deux cas, les survivantes font face au silence, à la honte et à l'absence de justice.

L'expérience de Nang met en évidence l'urgence de lutter contre la violence à l'égard des femmes dans tous les domaines du conflit, non seulement de la part des forces gouvernementales, mais aussi au sein des mouvements d'opposition, afin que la justice ne reste pas hors de portée pour des femmes comme Nang.

### Contexte

En février 2021, l'armée birmane, connue sous le nom de Tatmadaw, a organisé un coup d'État, prenant le contrôle du gouvernement et arrêtant les dirigeants élus, dont Aung San Suu Kyi. Le coup d'État a eu lieu quelques heures avant la réunion du nouveau parlement, après la victoire écrasante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) aux élections de 2020. L'armée a accusé la LND de fraude électorale généralisée, bien que des observateurs indépendants n'aient trouvé aucune preuve significative à l'appui de ces allégations. Le coup d'État a donné lieu à des manifestations généralisées et à des actes de désobéissance civile, déclenchant une répression violente de la part de l'armée et entraînant une crise humanitaire et un conflit continu dans tout le pays.

La VBG est un problème omniprésent et profondément ancré au Myanmar, en particulier dans le contexte des guerres civiles et des troubles politiques qui ont secoué le pays depuis les années 1960. Depuis le coup d'État de 2021, le Myanmar a connu une grave détérioration de la situation des droits de la personne. Les femmes et les filles sont les plus touchées par les multiples crises qui se recourent : conflit armé, déplacements, pauvreté et effondrement des protections juridiques et sociales. La VBG a augmenté non seulement sous la forme de violences sexuelles perpétrées par des acteurs armés, mais aussi sous la forme de violences conjugales, de mariages précoces et forcés et d'exploitation sexuelle, toutes

exacerbées par l'effondrement de l'État de droit et l'impunité systémique.

Même avant le coup d'État militaire de 2021, la violence contre les femmes était un problème persistant au Myanmar, en particulier dans les zones où vivent des minorités ethniques. Ces zones affectées par des décennies de conflits armés ont créé un environnement marqué par la militarisation, l'impunité et la faiblesse des protections juridiques. Bien que le Myanmar ait ratifié certains instruments internationaux relatifs aux droits de la personne et mis en place des réformes juridiques limitées, leur mise en œuvre demeurait incohérente et les survivants, en particulier les femmes issues de communautés rurales ou ethniques, étaient souvent victimes de stigmatisation, réduites au silence et privées de recours juridiques (Miedema, 2015).

Après la prise du pouvoir par l'armée en février 2021, la situation s'est considérablement détériorée. Le système judiciaire, déjà fragile, est devenu largement dysfonctionnel ou a été coopté par la junte. Les tribunaux ne sont plus indépendants et les institutions juridiques se sont effondrées ou fonctionnent sous l'influence de l'armée, ce qui rend presque impossible pour les victimes de violences générées d'obtenir réparation. Dans les zones contrôlées par les forces de résistance, des systèmes judiciaires alternatifs sont encore en cours de développement. Ces forces manquent souvent de formation, de ressources ou de volonté politique pour traiter efficacement les cas de violences générées. Cet effondrement double, soit des voies de justice formelles et informelles, a accru la vulnérabilité des victimes et renforcé le climat d'impunité dont tirent profit les auteurs de ces violences.

De nombreux rapports et témoignages indiquent que la VBG a été utilisée comme arme de guerre par des acteurs étatiques et non étatiques

afin d'instiller la peur et d'exercer un contrôle, en particulier dans les régions où vivent des minorités ethniques. Parallèlement, la capacité des communautés et des organisations à soutenir les survivantes a été gravement compromise, de nombreuses ONG opérant dans le secret ou étant contraintes de fermer leurs portes. Les survivantes font souvent face à l'isolement, à la stigmatisation et à l'abandon total par les institutions judiciaires, ce qui leur laisse peu d'espoir d'obtenir réparation ou de guérir.

Cet article vise à mettre en lumière la situation actuelle de la VBG au Myanmar en examinant à la fois les formes de violence et les réalités vécues par les survivantes dans les zones touchées par le conflit. En mettant l'accent sur « l'absence de justice » et l'effondrement des mécanismes de protection, cette étude contribue à élargir le débat sur les droits de la personne, la justice transitionnelle et le besoin urgent d'interventions centrées sur les survivantes. Il est essentiel de comprendre les nuances de la violence générée, non seulement pour mener des actions de plaidoyer et élaborer des politiques, mais aussi pour bâtir la paix, la sécurité et la dignité à long terme des populations les plus vulnérables du Myanmar. La VBG sexiste dans les zones touchées par le conflit est un problème crucial en matière de droits de la personne et qui touche de manière disproportionnée les femmes et les filles. Les conflits armés aggravent les inégalités de genre préexistantes et créent des environnements où la violence, y compris la violence sexuelle et basée sur le genre, se généralise et se normalise.

#### **Étude qualitative**

Cet article est le résultat d'une étude qualitative, fruit d'une approche basée sur des entretiens approfondis. Ceux-ci avaient pour

but de comprendre les expériences, les défis et les perspectives liés à la VBG dans les zones touchées par le conflit au Myanmar. La recherche donne la priorité aux témoignages d'experts locaux et de travailleurs de première ligne qui sont en contact direct avec les survivantes, offrant ainsi des perspectives concrètes qui sont souvent sous-représentées dans les discussions politiques officielles.

#### *Conception de la recherche et sélection des participants*

L'étude s'appuie sur des entretiens menés en 2025 auprès de quatre participantes, sélectionnées par échantillonnage raisonné afin de refléter à la fois les expériences au niveau communautaire et les défis structurels plus larges liés à la lutte contre la VBG. La première personne interrogée est une experte en politiques de genre et une militante des droits des femmes originaire de l'État de Mon, qui compte plus de cinq ans d'expérience dans l'aide aux victimes de violence sexuelle et dans l'élaboration de politiques. Les répondantes numéro 2 et 3 sont également des défenseuses des droits des femmes qui aident activement les survivantes dans leur quête de justice. Le répondant numéro 4 est un ancien membre de la Force de défense populaire (PDF), qui apporte son point de vue depuis l'intérieur du contexte de la résistance. En raison des limitations d'accès et de la sensibilité du sujet, l'étude s'est concentrée sur ces quatre répondants et a complété leurs points de vue par des sources secondaires, notamment des rapports sur la VBG au Myanmar.

#### *Collecte des données*

Un guide relatif aux entretiens a été utilisé afin de permettre des réponses ouvertes et

réfléchies tout en garantissant la couverture de thèmes clés tels que :

- Formes et schémas de violence sexuelle dans les zones touchées par des conflits
- Réponses juridiques et institutionnelles
- Obstacles à la justice
- Rôle des acteurs communautaires et de la société civile
- Services d'aide existants
- Recommandations en matière de politiques et de pratiques

#### *Anonymat et analyse des données*

L'anonymat a été garanti afin de protéger l'identité et la sécurité des participant.e.s, compte tenu de la nature sensible et politiquement explosive du sujet. La transcription a été analysée à l'aide d'une analyse thématique, permettant aux thèmes clés d'émerger naturellement des données. Ces thèmes ont ensuite été recoupés avec la littérature existante afin de contextualiser les résultats.

#### **Analyse des résultats**

##### *Comprendre la violence sexiste dans les zones touchées par le conflit*

La VBG au Myanmar prend de multiples formes, notamment le viol, la violence domestique, l'esclavage sexuel et le mariage forcé. Elle s'est intensifiée dans les sphères publique et privée depuis le coup d'État militaire de 2021. La Tatmadaw (armée du Myanmar) recourt depuis longtemps à la violence sexuelle de manière systématique, en particulier à l'encontre des minorités ethniques, comme tactique de guerre (Oo, 2025 ; Selth, 2018).

Le coup d'État de février 2021 a encore aggravé cette violence, avec des rapports faisant état d'abus sexuels, d'avortements forcés et de traite commis à la fois par les forces de l'État et, de plus en plus, par des membres de groupes de résistance.

Les personnes interrogées ont signalé une augmentation significative de la VBG après le coup d'État, causée par la militarisation, les déplacements de population, à l'instabilité économique et à l'effondrement des institutions étatiques. Comme l'a fait remarquer l'une des personnes interrogées :

Il y a eu une forte augmentation des VBG sexistes depuis le coup d'État militaire de 2021... notamment des violences sexuelles commises par des acteurs armés et des violences domestiques, qui ont augmenté sous la pression de l'effondrement économique, des déplacements de population et de l'insécurité. (Personne interrogée n° 1)

Ces tendances sont renforcées par les rapports de force entre les genres, où le viol et les abus psychologiques sont utilisés pour affirmer sa domination. Dans les régions reculées, les protections juridiques font défaut, et les survivantes restent souvent silencieuses par peur et par honte.

L'histoire de Nang illustre cette douloureuse réalité. Dans un autre cas, un auteur accusé d'inceste s'est enfui dans l'État de Karen. Cet État est touché par le conflit et échappe à la juridiction immédiate des structures gouvernementales de l'État de Mon. Les tentatives pour l'appréhender ont été entravées par la médiocrité des infrastructures, le conflit en cours et la coopération interorganisationnelle limitée.

Il ne s'agissait pas seulement d'une question juridique, mais aussi d'un problème lié aux

frontières, aux transports et à la sécurité. Le conflit armé rendait la justice inaccessible. (Répondante n° 2)

#### *La militarisation et la violence sexuelle comme outils de contrôle*

La violence sexuelle est utilisée non seulement comme un moyen de nuire, mais aussi comme un outil stratégique pour terroriser et contrôler les communautés. Comme l'a confié l'un des répondants :

Une jeune femme de l'État de Mon a été violée lors d'un raid nocturne tandis que sa famille était contrainte d'assister à la scène... Les incidents de ce type ne sont pas isolés : ils sont utilisés comme des outils de terreur et de contrôle. (Répondante n° 1)

Ces témoignages concordent avec les documents plus généraux d'organisations, telles que Human Rights Watch (2025), qui ont répertorié les pratiques de torture sexuelle par le personnel militaire. La normalisation de la violence au sein de la junte et des groupes de résistance, combinée à un patriarcat profondément enraciné, a créé un environnement dans lequel les femmes sont considérées comme sacrificables.

#### *Causes profondes de la VBG dans les situations de conflit*

La violence genrée est souvent renforcée par des normes patriarcales qui normalisent la domination et le contrôle masculins. Dans les situations de conflit, ces normes sont encore plus ancrées. Jewkes et coll. (2015) démontrent que les croyances sociales néfastes peuvent perpétuer la violence, tandis que les interventions communautaires, telles que l'implication des hommes en tant qu'alliés ou la remise en question

des rôles de genre, peuvent contribuer à réduire les abus. Pankhurst (2016) souligne également le rôle des organisations communautaires dans la promotion de la responsabilité et du soutien aux survivantes. Cependant, dans de nombreuses zones touchées par des conflits, la stigmatisation sociale continue de réduire les survivantes au silence et de protéger les coupables (Uthman et coll., 2010).

La VBG Myanmar est alimentée par la militarisation, un patriarcat profondément enraciné, l'instabilité économique et l'impunité systémique. Les conflits armés normalisent la violence et renforcent la domination masculine, tandis que l'effondrement des institutions étatiques a supprimé les mécanismes de responsabilisation des coupables.

La militarisation est un facteur crucial : l'habitude à la violence de la part des groupes armés entraîne une culture où les mauvais traitements ne sont pas seulement tolérés, mais aussi délibérément utilisés comme une forme de stratégie. (Répondant n° 1)

La junte militaire, en particulier, a souvent utilisé la VBG comme arme de guerre, surtout contre les femmes issues de minorités ethniques. La Mission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies sur le Myanmar (2019) a signalé que la violence sexuelle par la Tatmadaw (armée du Myanmar) était répandue, systématique et souvent ciblée ethniquement :

Les violences sexuelles perpétrées par l'armée n'étaient pas des actes isolés ; elles s'inscrivaient dans une stratégie délibérée visant à terroriser et à punir les populations civiles (Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, 2019, A/HRC/42/CRP.5).

Human Rights Watch (2025) a également documenté de nombreux cas de viols et de

tortures sexuelles commis par des soldats de la junte. La normalisation de la violence et de la domination masculine, tant au sein de la junte que des forces de résistance, crée un environnement dans lequel les femmes sont considérées comme jetables ou exploitables.

Les inégalités entre les genres et les attitudes patriarcales sont également des facteurs importants... les femmes et les filles sont souvent considérées comme des biens ou des fardeaux en temps de crise. (Répondant n° 1)

Les personnes interrogées soulignent que la VBG au Myanmar est profondément structurelle, alimentée par l'intersection de plusieurs systèmes : militarisme, inégalités entre les sexes et pauvreté.

L'augmentation de la présence militaire est un élément crucial : l'acceptation croissante de la violence par les groupes armés entraîne l'émergence d'une culture dans laquelle les mauvais traitements ne sont pas seulement tolérés, mais aussi délibérément utilisés comme une forme de stratégie. (Personne interrogée n° 1)

Ces causes profondes montrent que la VBG sexiste n'est pas seulement une conséquence du conflit, mais aussi l'expression fondamentale des déséquilibres de pouvoir.

#### *L'effondrement des systèmes juridiques et d'aide*

Les victimes de VBG subissent souvent la négligence des institutions, tandis que leurs agresseurs jouissent d'une impunité juridique, en particulier dans les États où la gouvernance est faible ou alors là où un conflit est en cours. Au Myanmar, malgré les rapports de l'ONU et des organisations internationales de défense des droits de la personne, les auteurs de ces violences, qu'ils soient des acteurs étatiques ou

des membres de groupes de résistance, sont rarement poursuivis (Oo, 2025). L'incapacité des mécanismes juridiques internationaux à traiter de manière adéquate les violences genrées, en particulier lorsqu'elles sont associées à des facteurs, tels que l'appartenance ethnique et le déplacement, a également été soulignée (Cohen, 2013).

Les systèmes judiciaires au Myanmar, qu'ils soient sous le contrôle de la junte ou de la résistance, sont largement inefficaces pour lutter contre la VBG. Les lois existent, mais sont rarement appliquées. Les institutions judiciaires sont souvent cooptées ou dysfonctionnelles, en particulier dans les zones de conflit.

Après le coup d'État, le système judiciaire n'est plus indépendant ni opérationnel... même dans les zones de résistance, les systèmes judiciaires n'ont pas la capacité de traiter efficacement les affaires de VBG. (Répondante n° 1)

Les personnes interrogées affirment que les services ont considérablement diminué en raison de la répression, de l'insécurité et des contraintes budgétaires. Les refuges, l'aide juridique et l'assistance médicale sont rares, en particulier dans les zones rurales et touchées par le conflit.

Les services d'aide se sont également détériorés. Les personnes interrogées ont décrit la quasi-absence de refuges, d'aide juridique et de services médicaux, en particulier dans les zones rurales ou militarisées. Les survivantes se retrouvent isolées et traumatisées, avec peu de confiance dans les autorités ou les voies de recours. Des témoignages personnels comme celui de Nang montrent comment les survivantes restent au sein des groupes armés aux côtés de leurs agresseurs, sans aucun espoir que ces derniers soient tenus responsables de leurs actes.

Les survivantes se retrouvent dans une situation de grande vulnérabilité, faisant face non seulement à la violence, mais aussi à l'abandon total des systèmes censés les protéger. (Répondante n° 1)

Ce thème revient dans de nombreux témoignages de survivantes : une culture du silence, de l'incrédulité et de la peur, renforcée par la stigmatisation sociale et le manque de ressources.

#### *L'absence de justice*

Le système judiciaire du Myanmar reste profondément compromis. Sous le régime militaire, les institutions juridiques officielles sont soit dysfonctionnelles, soit complices, et dans les zones contrôlées par la résistance, les mécanismes alternatifs manquent souvent de formation, de ressources ou de volonté politique pour traiter efficacement les cas de VBG.

Même avant le coup d'État, les lois... étaient faibles... après le coup d'État, le système judiciaire n'est plus indépendant ni opérationnel. (Répondante n° 1)

Comme beaucoup d'autres, Nang n'a pas de recours juridique. Un cas particulièrement choquant a été celui du viol collectif et du meurtre d'une fillette de 12 ans par quatre hommes et une femme. Malgré la gravité du crime, tous les auteurs n'ont été condamnés qu'à sept ans de prison. La famille de la victime, craignant la stigmatisation sociale et les représailles, était réticente à participer à la procédure judiciaire. Une autre personne interrogée et son équipe sont intervenues pour mettre la famille en contact avec des cliniques juridiques et des avocats.

Cette affaire souligne l'érosion des mécanismes judiciaires après le coup d'État, où les affaires de VBG ne font pas l'objet de poursuites

adéquates et où la police est souvent perçue comme partielle ou corrompue.

#### *Obstacles à la justice*

Les survivantes savent qu'elles ne peuvent obtenir justice, principalement en raison des menaces qui pèsent sur leur sécurité, de l'absence de système de soutien ou de leur incapacité à échapper à des personnes puissantes. Le pouvoir et l'autorité sont les principales raisons qui empêchent la justice d'être rendue, quel que soit l'angle sous lequel on examine la question. (Répondant n° 4)

De multiples obstacles systémiques entravent l'accès à la justice pour les survivantes. Il s'agit notamment de la crainte de représailles, de la stigmatisation sociale, de l'isolement géographique et du manque de connaissances juridiques ou de représentation. Les survivantes sont particulièrement réticentes à s'exprimer lorsque les coupables sont affiliés à des groupes armés ou aux forces de sécurité.

L'intersectionnalité aggrave encore ces difficultés. Les femmes issues de minorités ethniques sont de plus en butte à des obstacles supplémentaires liés à la langue, au déplacement et à la militarisation (Oo, 2025). Des approches centrées sur les survivantes sont nécessaires pour comprendre les implications multiples de la VBG sur l'identité, la sécurité et l'accès à la justice.

#### *Peur, stigmatisation et silence*

Les obstacles à la justice pour les victimes de VBG au Myanmar comprennent la peur des représailles, la stigmatisation sociale, le manque de représentation juridique, l'isolement géographique et la méfiance envers les

institutions. Les victimes préfèrent souvent garder le silence plutôt que de risquer de subir d'autres préjudices.

Beaucoup craignent que le fait de signaler les abus ne conduise à davantage de violence... en particulier lorsque les auteurs sont liés à des groupes armés ou à l'armée. Les victimes subissent souvent la honte, l'isolement ou la discrimination au sein de leur communauté... en particulier dans les zones conservatrices ou rurales. (Répondante n°1)

Ces craintes sont particulièrement vives lorsque l'auteur est un soldat de la junte. Ces violations font rarement l'objet d'enquêtes et le fait de parler peut conduire à davantage de persécutions.

Les victimes de violences sexistes au Myanmar rencontrent un ensemble complexe d'obstacles qui entravent leur accès à la justice et aux services d'aide. La crainte omniprésente de représailles de la part des auteurs, en particulier dans les cas impliquant des acteurs communautaires puissants ou des groupes armés, décourage les victimes de signaler les abus.

Cette crainte est aggravée par une méfiance généralisée à l'égard des forces de l'ordre, la police étant souvent perçue comme corrompue ou complice des auteurs de violence, en particulier lorsque des pots-de-vin sont en jeu. Dans de nombreux cas, les familles des victimes choisissent le silence, poussées par la stigmatisation, la crainte de l'ostracisme social ou la conviction qu'il est « trop tard » pour agir (Répondante n° 2). Ces normes sociales, souvent ancrées dans la honte et les valeurs patriarcales, renforcent la sous-dénonciation.

Dans les zones touchées par des conflits, en particulier celles où la gouvernance est défaillante, l'accès aux services juridiques est fortement limité. Les mécanismes judiciaires locaux ont souvent

du mal à intervenir en raison des contraintes sécuritaires, de l'insuffisance des infrastructures et des problèmes de compétence juridictionnelle. Parallèlement, la coordination entre les organisations non gouvernementales (ONG), les cliniques juridiques et les acteurs communautaires reste limitée, ce qui fragmente les voies d'aide aux victimes. En outre, une partie importante de la population n'est pas consciente de ses droits juridiques, certains membres de la communauté considérant la VBG comme une question de destin ou de karma, plutôt que comme un crime passible de poursuites. Même lorsque les organisations de soutien sont actives, des problèmes logistiques, tels que des routes impraticables, des conflits armés et une faible confiance dans les acteurs externes limitent encore davantage la mise en place d'interventions rapides et efficaces.

#### *Impunité et absence de responsabilité des auteurs*

Les forces de la junte et les groupes de résistance agissent souvent en toute impunité. Les auteurs sont rarement tenus responsables, même lorsque les survivants dénoncent les faits. Il n'y a pratiquement aucune conséquence pour les auteurs, et aucun recours judiciaire crédible ou centré sur les survivants.

Les survivants se retrouvent sans preuve, sans soutien et sans espoir que les coupables soient tenus responsables. (Répondant n° 1)

La mission d'enquête des Nations Unies a conclu en 2018 que les violences sexuelles commises par les forces militaires du Myanmar pouvaient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité :

Le recours au viol et à d'autres formes de violence sexuelle par l'armée birmane (Tatmadaw) s'inscrit dans une stratégie délibérée visant à semer la terreur et à déplacer les communautés ethniques minoritaires (UNHRC, 2019, A/HRC/42/CRP.5).

Si l'attention internationale s'est largement concentrée sur le recours généralisé et systématique à la violence sexuelle par la junte birmane, l'impunité au sein des groupes de résistance suscite également de plus en plus d'inquiétudes. Les survivantes qui ont subi des violences sexuelles dans les zones contrôlées par l'opposition, y compris de la part de commandants de la résistance, constatent souvent que la justice est retardée, reléguée au second plan ou totalement absente. Cela reflète une tendance plus générale observée par les militants :

Même dans les zones de résistance, les systèmes judiciaires n'ont pas la capacité – et parfois la volonté – de traiter efficacement les cas de VBG. (Répondante n° 1)

L'une des raisons de cette impunité est la sensibilité politique qui entoure les allégations d'abus au sein de la résistance anti-junte. Certaines autorités de la résistance et certains groupes affiliés au Gouvernement d'Unité Nationale (NUG) hésitent à prendre des mesures contre leurs propres membres, craignant que cela ne nuise à leur réputation, à leur unité ou à leur crédibilité aux yeux du public et de la communauté internationale.<sup>1</sup> Comme l'ont fait remarquer des acteurs locaux, le sentiment général est que ces affaires seront traitées « après la révolution ».

Le NUG a déclaré qu'il ne traiterait ces affaires qu'après la révolution. C'est sa position

1. Le gouvernement d'union nationale (NUG) a été créé en avril 2021 par des législateurs destitués et des groupes anti-coup d'État au Myanmar, en tant que gouvernement parallèle à la junte militaire. Le NUG représente les aspirations démocratiques du peuple birman et cherche à rétablir la démocratie, à promouvoir les droits de la personne et à assurer une gouvernance opposée au régime militaire.

officielle. Mais le danger est que, s'il n'y a pas de responsabilité aujourd'hui, les auteurs pourraient continuer à commettre des abus une fois qu'ils auront acquis plus de pouvoir après la révolution. (Répondant n°4)

Ce report stratégique entraîne toutefois des conséquences importantes :

- Il privilégie l'image politique au détriment de la justice, ce qui accentue le sentiment de trahison des survivants.
- Il envoie le message que certaines formes de violence sont excusables au nom de la lutte politique.
- Il perpétue la culture du silence et de la peur au sein de groupes qui prétendent défendre les principes démocratiques et les droits de la personne.

Ce double standard aggrave le traumatisme des survivantes, tout en sapant la crédibilité des groupes de résistance qui prétendent promouvoir les droits de la personne. Pour les survivantes comme Nang, qui sont restées au sein d'un groupe aux côtés de leur agresseur, l'absence de responsabilité est une forme de violence continue.

#### *Lacunes dans les services et recommandations pour une réforme*

Malgré leur dévouement, les groupes de la société civile rencontrent des obstacles importants. Le manque de financement, le manque de personnel et les contraintes logistiques, telles que les routes impraticables ou l'accès restreint, limitent leur portée. La coordination entre les ONG, les groupes d'aide juridique et les prestataires de soins de santé reste incohérente.

« Il y a une pénurie de conseillers et de professionnels juridiques qualifiés... le conflit complique la possibilité d'opérer librement pour quiconque », a expliqué une répondante. De

nombreuses victimes n'ont aucun moyen clair de signaler les faits, de guérir ou de demander justice. Pour relever ces défis, les personnes interrogées recommandent :

- de renforcer les systèmes juridiques et de protection ;
- d'assurer un soutien centré sur les victimes et tenant compte des traumatismes;
- d'améliorer l'éducation communautaire afin de réduire la stigmatisation ;
- de favoriser les partenariats internationaux et locaux fondés sur la confiance et l'expertise locale.

Comme l'a souligné une défenseure des droits de la personne (Répondante n°1), « nous avons besoin d'une approche coordonnée qui combine réforme juridique, services complets et solutions communautaires ».

#### **Conclusion**

Ces entretiens illustrent clairement que la VBG au Myanmar n'est pas seulement une crise humanitaire, mais aussi un problème politique et structurel. L'effondrement des systèmes judiciaires, aggravé par la militarisation, le patriarcat et la pauvreté, a créé un environnement propice à la violence et au silence des survivantes.

Cependant, la réponse ne réside pas uniquement dans la pression internationale ou la réforme juridique. Elle doit plutôt inclure des approches locales et intersectionnelles, centrées sur les survivantes, qui reconnaissent les réalités complexes auxquelles elles font face.

Cette étude met en évidence la nature répandue et profondément enracinée de la VBG dans le contexte du conflit au Myanmar. À travers les témoignages de militantes de première ligne, nous avons examiné comment le conflit armé, la militarisation, la pauvreté et les normes de genre

profondément enracinées se recoupent pour produire diverses formes de violence à l'égard des femmes et des filles, notamment les agressions sexuelles, la violence conjugale, les mariages forcés et les traumatismes psychologiques.

Les résultats révèlent non seulement la prévalence croissante de la VBG, mais aussi l'effondrement des institutions de protection et des systèmes judiciaires. Les obstacles sont insurmontables pour les survivantes, notamment la crainte de représailles, la stigmatisation sociale, le manque de services juridiques et l'impunité généralisée des auteurs des sévices, en particulier ceux affiliés à des groupes militaires et armés. Malgré la gravité de la situation, les services d'aide restent rares, sous-financés et difficiles d'accès, en particulier dans les zones rurales et les zones de conflit.

En même temps, les organisations locales et les acteurs communautaires continuent de jouer un rôle essentiel dans le soutien aux survivantes, la sensibilisation et la promotion de la justice. Leurs interventions illustrent l'importance des réponses communautaires et centrées sur les survivantes, même en l'absence d'un État fonctionnel. La lutte contre la VBG au Myanmar nécessite une action urgente et coordonnée à plusieurs niveaux. Cela implique notamment de renforcer les cadres juridiques, d'étendre les services d'aide aux survivantes, de réduire la stigmatisation et de donner plus de moyens aux acteurs locaux, qui sont souvent la seule bouée de sauvetage pour les personnes touchées. L'attention internationale est également essentielle, non seulement pour protéger les droits des femmes pendant le conflit, mais aussi pour garantir leur rôle central dans la reconstruction d'un avenir plus juste et plus inclusif pour le Myanmar.

Jusqu'à présent, aucune organisation n'a été vraiment efficace. Certains groupes peuvent

apporter leur aide dans des domaines spécifiques, mais, dans l'ensemble, personne n'est parvenu à intervenir avec succès. (Répondant n° 4)

En résumé, lutter contre la VBG dans les guerres civiles au Myanmar n'est pas seulement une nécessité humanitaire, c'est un aspect fondamental pour garantir la justice et l'équité au sein d'une société qui aspire à la paix et à la stabilité. Cet article se veut un effort pour rendre visibles les ramifications complexes de la VBG au Myanmar et éclairer les voies vers un changement significatif pour les femmes qui ont subi les conséquences déchirantes du conflit.

### Notice biographique

**Thaw Htoo** est une ressortissante du Myanmar et doctorante en fin de cycle à l'Université de Lausanne, spécialisée dans l'écologie politique de l'extraction des ressources dans les régions du Myanmar touchées par la guerre civile. Bien que ses recherches ne portent pas spécifiquement sur les questions de genre ou les questions relatives aux femmes, elle reconnaît leur importance. Elle est passionnée par le partage des connaissances et la collaboration avec des universitaires et des militants, et cherche à approfondir ses connaissances afin de renforcer son travail sur le genre, les femmes et la violence dans le contexte de la gouvernance des ressources.

**Mi Sar Yar Poine** est une chercheuse indépendante et une défenseuse de la justice de genre possédant une vaste expérience dans les domaines des droits de la personne, de la démocratie fédérale et des processus de paix. Depuis plus de 15 ans, elle s'investit profondément dans la promotion des droits des femmes et de leur participation politique, se concentrant particulièrement sur

l'État de Mon et le Myanmar en général. Elle fait le pont entre le militantisme communautaire et le travail d'élaboration de politiques publiques, en contribuant aux initiatives qui renforcent la résilience des collectivités, amplifient les voix marginalisées et favorisent les changements à visées démocratiques. En tant qu'actrice de terrain et chercheuse, elle cherche à produire des connaissances qui non seulement font progresser la compréhension intellectuelle, mais alimentent l'adoption de stratégies pour la justice sociale et la paix durable.

### Bibliographie

- Cohen, D. K. (2013). *Explaining Rape during Civil War: Cross-National Evidence (1980 – 2009)*. *The American political science review*, 107(3), 461-477. <https://doi.org/10.1017/S0003055413000221>
- HRW. (2025). *World Report 2025, Myanmar*. <https://www.hrw.org/world-report/2025/country-chapters/myanmar>
- Jewkes, R. P., Flood, M. P., & Lang, J. M. A. (2015). *From work with men and boys to changes of social norms and reduction of inequities in gender relations: a conceptual shift in prevention of violence against women and girls*. *The Lancet (British edition)*, 385(9977), 1580-1589. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(14\)61683-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(14)61683-4)
- Miedema, S. (2015). *Behind the silence: Violence against women and their resilience in Myanmar*. [https://www.academia.edu/12001656/Behind\\_the\\_silence\\_Violence\\_against\\_women\\_and\\_their\\_resilience\\_in\\_Myanmar](https://www.academia.edu/12001656/Behind_the_silence_Violence_against_women_and_their_resilience_in_Myanmar)
- Oo, P. P. (2025). *Conflict-Related Sexual Violence in Myanmar: The Role of the State (Vol. 4)*.
- Pankhurst, D. (2016). 'What is wrong with men?': *revisiting violence against women in conflict and peacebuilding*. *Peacebuilding*, 4(2), 180-193. <https://doi.org/10.1080/21647259.2016.1192244>
- Selth, A. (2018). *Myanmar's armed forces and the Rohingya crisis*.
- UN Human Rights Council. (2019). *Detailed findings of the Independent International Fact-Finding Mission on Myanmar (A/HRC/42/CRP.5)*.
- United Nations. <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/detailed-findings-independent-international-fact-finding-mission>
- Uthman, O. A., Lawoko, S., & Moradi, T. (2010). *Sex disparities in attitudes towards intimate partner violence against women in sub-Saharan Africa: a socio-ecological analysis*. *BMC public health*, 10, 1-8.

## Le paradoxe du succès des femmes au Bangladesh : la double contrainte

par Sharaban Tohura

### Introduction

Dans le paysage mondial des luttes féministes contemporaines, il est essentiel de comprendre la dynamique spécifique de chaque contexte national. Le Bangladesh, un pays d'Asie du Sud riche en histoire et en culture, est un laboratoire vivant de transformations socio-économiques rapides. Cette trajectoire a conduit à des progrès remarquables pour les femmes en matière d'éducation, de santé et de participation économique. Pourtant, malgré une augmentation notable des femmes dans le système d'éducation et une présence féminine croissante dans divers domaines professionnels, un paradoxe frappant persiste : leurs réalisations sont souvent accueillies par une surveillance sans précédent, un jugement sévère et une « double contrainte » omniprésente. Ce phénomène fait référence à une situation où les individus, en particulier les femmes, sont confrontés à des attentes contradictoires et difficiles à satisfaire (Ridgeway, 2011).

Cette tension a également été documentée au Bangladesh. Nazneen (2024) souligne que l'autonomisation des femmes en matière d'éducation, de santé et de participation politique s'est accrue ; cependant, leur autonomie continue d'être limitée par des structures patriarcales. De même, Hussein (2017) et Chowdhury (2017) illustrent comment les réalisations professionnelles et sociales des femmes doivent s'aligner sur les idéaux de la « féminité respectable », montrant que le succès

s'accompagne souvent d'une surveillance accrue et d'une acceptation conditionnelle. Selon la théorie de la congruence des rôles (Eagly & Karau, 2002), les femmes leaders doivent composer avec des attentes contradictoires : elles doivent adhérer à leur rôle de genre, mais elles doivent également faire preuve d'indépendance et de leadership, ce qui peut être perçu comme étant peu féminin.

Cet article explore comment les femmes bangladaises, même en atteignant des étapes importantes, subissent souvent un contrecoup qui diminue leurs victoires et perpétue une discrimination subtile et flagrante. Il cherche à démêler les mécanismes par lesquels les normes traditionnelles, les attentes sociétales et les structures patriarcales profondément enracinées limitent le progrès des femmes, transformant les triomphes en moments doux-amers. En explorant ce phénomène, l'article vise à contribuer à une discussion sur les défis auxquels se trouvent à faire face les luttes féministes actuelles, soulignant comment les questions théoriques sur les relations de genre sont renouvelées face à des réalités complexes et souvent contradictoires.

### Contexte : Naviguer entre tradition et modernité

L'autonomisation des femmes au Bangladesh est une relation complexe entre les valeurs traditionnelles et les aspirations modernes. Historiquement, les structures patriarcales confinaient principalement les femmes aux rôles

domestiques, où leurs contributions, bien que vitales, étaient largement invisibles dans la sphère publique. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans l'éducation des filles, à l'origine, son acceptation par la société était souvent liée, paradoxalement, souvent liée à l'amélioration des perspectives de mariage plutôt qu'à la promotion de carrières indépendantes ou de l'épanouissement personnel. Cette perspective utilitaire de l'éducation des femmes a créé une base ambivalente pour l'autonomie des femmes, où l'accès à la connaissance ne garantissait pas nécessairement une liberté de choix totale.

L'essor économique, en particulier dans le secteur de la mode, a permis à des millions de femmes d'accéder à l'emploi formel, leur offrant une indépendance financière et stimulant leurs ambitions d'autonomie accrue. Grâce aux efforts conjoints des organisations gouvernementales et des ONG comme Nijera Kori, Care, BRAC, OXFAM, Plan International, Grameen Bank, ASA, Action AID et Dhaka Ahsania Mission, les progrès en matière de santé des femmes, d'éducation et de sensibilisation juridique ont connu une nette amélioration, ce qui a entraîné une augmentation significative de leur participation dans la sphère publique (Taufiq, 2021). Ces avancées sont souvent considérées comme la preuve d'une nouvelle vague féministe au Bangladesh.

Malgré ces gains, de redoutables défis persistent. La violence basée sur le genre, y compris le harcèlement sexuel (Mahmud & Sharmin, 2022), reste une menace significative. Les femmes sont confrontées à une discrimination omniprésente sur le lieu de travail et au fardeau de la « double tâche » – gérer à la fois leur carrière professionnelle et les responsabilités du ménage – une source constante de stress dans les luttes féministes. Cette dynamique résonne avec le concept de « dualité de carrière » de Rahman

et Akhter (2024), où les femmes bangladaises sont censées exceller à la fois dans les sphères professionnelles et dans les responsabilités domestiques. Ce double fardeau mine le potentiel émancipateur de l'emploi. Bien que précieuses, les contributions des femmes sont jugées insuffisantes si elles ne parviennent pas également à remplir les attentes traditionnelles liées à leur genre.

La théorie du « paradoxe du succès » (Ridgeway, 2011) suggère que, à mesure que les femmes gagnent en importance, elles doivent faire face à un contrecoup accru, se manifestant par une critique ou une surveillance encore plus grande de leur vie personnelle. Les normes culturelles qui exigent l'humilité chez les femmes, amplifiées par les médias sociaux, font de la célébration publique des réalisations un pôle d'attraction pour l'attention négative. Les interprétations religieuses sont également utilisées de manière sélective pour justifier les limitations de la liberté des femmes. Ces cadres offrent une lentille analytique précieuse pour interpréter les témoignages des participants et croiser les expériences individuelles avec des dynamiques sociologiques plus larges.

Les études universitaires corroborent cette analyse. L'autonomie des femmes peut être affectée par des problèmes de santé physique (Das & Tampubolon, 2022). De plus, les femmes entrepreneures font face à des défis tels qu'un manque de confiance en soi, une société conservatrice, une mobilité dangereuse et des systèmes bancaires partiels (Islam et coll., 2019; Abdullah & F., 2019; Sarkar, 2024). La discrimination salariale persiste même dans le secteur du prêt-à-porter, les femmes gagnant beaucoup moins que les hommes (Menzel & Woodruff, 2021). La théorie de la congruence des rôles (Eagly & Karau, 2002) explique cette

« double contrainte » : les femmes sont prises entre des attentes de genre communautaires et des normes de compétence, ce qui conduit à leur marginalisation de la société si elles s'écartent des normes. Les travaux de Naila Kabeer (2000) expliquent comment le patriarcat structurel limite les choix des femmes même lorsqu'elles semblent autonomisées, renforçant l'idée que l'autonomie individuelle est constamment contrainte par des cadres plus larges de la société. Les critiques des « données de genre » par Talks (2021) soulignent également l'importance des perspectives de participation et la manière dont les pratiques de collecte de données elles-mêmes peuvent refléter ou contredire les préjugés sociaux, soulignant ainsi la nécessité de méthodologies nuancées pour saisir la réalité des expériences des femmes.

### Méthodologie

Cet article est issu d'une étude qui a adopté une approche à méthodes mixtes, combinant à la fois la collecte de données quantitatives et qualitatives pour une compréhension complète du paradoxe du succès des femmes au Bangladesh. Les données quantitatives ont été recueillies par l'intermédiaire d'une enquête structurée auprès de 100 femmes avec 24 déclarations utilisées comme composantes, couvrant les perceptions de la surveillance, les expériences avec les doubles standards et les attitudes envers la tradition et la modernité.

Simultanément, des informations qualitatives initiales ont été recueillies grâce à des questions ouvertes dans le cadre de l'enquête, qui ont éclairé les entretiens approfondis semi-structurés ultérieurs. L'analyse thématique a identifié des schémas récurrents dans les données qualitatives, tandis que les statistiques descriptives et inférentielles ont résumé les

résultats quantitatifs et examiné les relations entre les variables. L'analyse globale est encadrée par la théorie féministe pour comprendre les dynamiques de pouvoir, l'intersectionnalité pour considérer les expériences variées des femmes à travers les catégories sociales diverses (p. ex., classe, religion, ethnie). Cette analyse nécessite également une prise de conscience du contexte socioculturel unique du Bangladesh, qui est basé sur un mélange de tradition, de modernité et de croyances religieuses.

L'analyse quantitative des 100 femmes interrogées offre des informations initiales et convaincantes sur le paradoxe du succès des femmes au Bangladesh. L'échantillon était principalement composé de femmes jeunes et d'âge moyen, 76 % d'entre elles étant âgées de 18 à 34 ans et 24 % de 35 à 44 ans. Les répondantes étaient très instruites, 64 % détenant une maîtrise ou l'équivalent, et 36 % ayant d'autres antécédents éducatifs. La majorité résidait dans les zones urbaines (88 %), 12 % provenant d'autres zones semi-urbaines ou rurales. Les principales professions représentées comprenaient les étudiantes (32 %) et les travailleuses dans le secteur des ONG/développement (32 %), reflétant une démographie généralement à l'avant-garde du changement social et de l'engagement public.

En ce qui concerne la partie qualitative de l'étude, des entretiens approfondis ont été menés auprès de 10 femmes, dont l'une était transgenre. Six de ces participantes étaient issues de la classe ouvrière urbaine avec un bagage éducatif, deux étaient étudiantes et ne travaillaient pas au moment de l'entretien, et une autre a préféré ne pas divulguer son statut d'emploi. Cette stratégie d'échantillonnage intentionnelle a permis une exploration nuancée des diverses expériences avec les pressions sociétales.

### Analyse des résultats de l'enquête : observations préliminaires sur la double contrainte

#### *Données quantitatives : analyse factorielle*

Une analyse factorielle a été menée sur les données de l'enquête pour identifier les dimensions fondamentales de la « double contrainte » vécue par les femmes au Bangladesh. Cette analyse, basée sur des critères statistiques standard, a révélé six facteurs principaux qui expliquent collectivement une partie significative de la variance. Ces six facteurs représentent des regroupements thématiques distincts qui fournissent un cadre solide pour interpréter les expériences et les récits individuels partagés dans la section qualitative de cette étude.

Les six facteurs, dérivés de l'analyse factorielle, représentent des aspects distincts des défis avec lesquels les femmes sont aux prises :

**Facteur 1 :** La pression sociale et personnelle sur les femmes : il s'agit des profondes pressions sociales et individuelles, qui se manifestent par une tension relationnelle, le besoin de minimiser ses succès ou de paraître humble pour éviter les conséquences négatives, la critique de ses choix personnels, la pression de se marier jeune et les stéréotypes sur le lieu de travail ou les obstacles dans les carrières non traditionnelles.

**Facteur 2 :** Préjugés et contrôle basés sur le genre reflètent les préjugés systémiques et les mécanismes de contrôle, englobant le jugement différentiel du leadership des femmes, les préoccupations concernant la violence basée sur le genre, la priorisation de l'éducation des fils et les restrictions religieuses sur la liberté des femmes.

**Facteur 3 :** La reconnaissance des réalisations et la critique mettent en évidence le fait que les accomplissements des femmes sont souvent perçus et accueillis avec des réactions négatives. Cela inclut la critique pour avoir négligé les

responsabilités familiales, les restrictions sur la célébration des réussites, une surveillance accrue, un rapport inégal des succès entre hommes et femmes et des conflits entre les aspirations et les valeurs traditionnelles

**Facteur 4 :** Autonomisation et soutien, ce facteur révèle une image mitigée de facteurs favorables et d'attentes sous-jacentes. Par exemple, nos données d'enquête ont montré que, si de nombreuses répondantes ont signalé un soutien de nature générale de la société pour l'égalité des sexes et une augmentation des demandes en mariage pour les femmes qui réussissent, ce soutien était souvent conditionnel. Il coexistait avec une forte attente pour que les femmes équilibrent seules carrière et famille, même lorsqu'elles étaient autonomes dans d'autres domaines. Cette analyse souligne le paradoxe où les femmes sont encouragées à réussir, mais seulement si elles peuvent maintenir les rôles traditionnels sans aide extérieure.

**Facteur 5 :** Les attentes en matière de rôle de genre mettent spécifiquement en évidence les normes différentes appliquées aux hommes et aux femmes dans les sphères publiques et professionnelles, conduisant à un jugement personnel pour la réussite professionnelle et à des attentes inégales quant au comportement en public inégales.

**Facteur 6 :** L'autonomisation des femmes est soutenue par des réseaux sociaux externes, lesquels aident à gérer le conflit interne vécu par ces femmes, souvent prises entre les exigences de la tradition et l'attrait de la modernité.

#### *Données qualitatives : voix du paradoxe*

S'appuyant sur les réponses ouvertes de 100 participantes à l'enquête et 10 entretiens approfondis, l'analyse qualitative illustre de

manière vivante le « paradoxe du succès » pour les femmes au Bangladesh, confirmant fortement les résultats quantitatifs. Un thème central, « Le poids invisible des attentes », a émergé, révélant que, malgré les réalisations, la reconnaissance et l'autonomie des femmes sont sapées par des normes patriarcales profondément enracinées. Les récits mettent en évidence plusieurs thèmes clés :

- **La critique des choix de carrière et d'éducation :** Les répondantes ont souvent fait face à des critiques pour leurs choix académiques ou professionnels, en particulier pour avoir poursuivi des domaines jugés masculins ou « trop ambitieux » pour les femmes. Les familles minimisaient ou rejetaient souvent leurs réalisations, tout en glorifiant le succès de leurs homologues masculins. Par exemple, une femme urbaine très instruite a fait part de ce qui suit : « Quand j'ai obtenu un poste concurrentiel à l'ONU pendant la pandémie, mes parents ont réagi par le silence. Mais le lendemain même, quand l'homme qu'ils voulaient que j'épouse a réussi l'examen de la fonction publique, ma mère est rentrée à la maison en dansant de joie. Ma réalisation a été ignorée, la sienne a été célébrée – cela a ressemblé à une trahison ». De tels récits révèlent les doubles standards profondément enracinés où les étapes professionnelles des femmes sont éclipsées par les réalisations des hommes, même au sein de leurs propres familles. Ces dynamiques familiales reflètent ce que Hussein (2017) et Chowdhury (2017) décrivent comme des négociations de la « féminité respectable », dans lesquelles le succès des femmes n'est toléré que lorsqu'il renforce les hiérarchies traditionnelles et ne remet pas en question la primauté masculine.
- **La contrainte de s'aligner sur les rôles stéréotypés, tels que le mariage précoce ou** le choix entre la maternité et la carrière, était un sujet récurrent chez les participantes. Cette conclusion est étayée par les données quantitatives de l'étude, qui ont mis en évidence que la « pression de se marier jeune » et la « critique pour avoir négligé les responsabilités familiales » étaient des facteurs déterminants. La réponse émotionnelle d'une femme à la question : « Qu'est-ce qui était le plus important : mon travail ou être mère ? » a montré le tribut émotionnel de cette pression, déclarant que la question « fait encore mal ».
- **Le poids des attentes sociétales :** Les données trouvées dans l'étude actuelle ont révélé que le défi le plus dominant était un état d'esprit patriarcal omniprésent, suivi par le double fardeau de la gestion à la fois du travail et des tâches ménagères. D'autres défis, comme l'ont corroboré les recherches sur le harcèlement sexuel (Mahmud & Sharmin, 2022) et l'entrepreneuriat (Islam et al., 2019; Abdullah & F., 2019; Sarkar, 2024), comprenaient la violence, la discrimination légale et la surveillance sociale. Pendant l'entretien, une femme de la communauté transgenre a également parlé du stigmate supplémentaire lié à l'identité de genre.
- **Conflit interne et résilience :** De nombreuses femmes ont témoigné d'une lutte interne entre leurs aspirations personnelles et les attentes sociétales. Cette tension a cependant également alimenté une forte résistance. Ces conclusions, soutenues par les travaux universitaires de Ridgeway (2011) et d'autres, démontrent que le succès des femmes au Bangladesh a un coût significatif, entraînant souvent l'isolement, l'instabilité économique et le stress émotionnel, mais favorise également la résilience. Le succès ne garantit pas la sécurité ou la reconnaissance. Pourtant, une aspiration claire au changement

a également émergé de ces discussions. Plus de 87 femmes, qui ont participé à l'étude actuelle, ont appelé à une transformation profonde des normes sociales, en mettant l'accent sur le partage des tâches ménagères des points de vue sociétaux égalitaires. Comme l'écrit bell hooks (hooks, 2000) : « La justice de genre nécessite une révolution culturelle, pas seulement des politiques ». Le succès des femmes bangladaises ne devrait pas être vécu comme une lutte solitaire ou une source de douleur, et reconnaître ce paradoxe signifie comprendre que la véritable égalité nécessite de changer les règles du jeu, pas seulement d'exceller à l'intérieur de celles-ci.

### Discussion

Les résultats de cette étude sont conformes à une masse grandissante de recherches au Bangladesh qui mettent en évidence le fait que la réussite des femmes est systématiquement restreinte par des stéréotypes patriarcaux, entraînant une négociation constante entre les opportunités et les limites. Nazneen (2024) souligne que malgré des gains tangibles dans l'éducation, la représentation politique et l'emploi, les femmes bangladaises continuent de se heurter à des barrières structurelles et normatives qui restreignent leur autonomie et leur mobilité. Des dynamiques similaires sont évidentes dans les sphères professionnelles, où les femmes sont confrontées à ce qui a été décrit comme la « dualité de carrière », devant équilibrer une haute performance au travail avec de lourdes tâches ménagères/domestiques, un double fardeau qui érode fréquemment les avantages de l'autonomisation (Rahman & Akhter, 2024). Au niveau familial, Chowdhury (2017) et Hussein (2017) illustrent comment les

réalisations des femmes doivent être encadrées dans la « féminité respectable », où le succès professionnel n'est toléré que s'il ne perturbe pas les rôles domestiques traditionnels ou les attentes morales. Ces pressions résonnent avec les recherches mondiales sur la

« double contrainte », dans lesquelles la compétence et l'ambition des femmes sont souvent réinterprétées comme une déviance par rapport aux normes de genre idéalisées (Eagly & Karau, 2002; Ridgeway, 2011). Prises ensemble, ces études renforcent le paradoxe central identifié ici : les femmes peuvent « gagner » en éducation ou en emploi, mais « perdre » simultanément lorsque de telles victoires déclenchent une surveillance accrue, des critiques ou une acceptation conditionnelle. Cela souligne qu'une égalité des sexes durable nécessite non seulement des perspectives d'avancement, mais aussi une transformation structurelle des normes sociales, une redistribution équitable du travail de soins et la reconnaissance des contributions des femmes comme intrinsèquement précieuses plutôt que comme des exceptions tolérées.

### Limites et voies à suivre

Les informations préliminaires de cette étude sur le paradoxe du succès des femmes au Bangladesh sont précieuses, mais elles connaissent des limites. L'enquête a principalement capturé les expériences de femmes urbaines très instruites, ce qui peut ne pas représenter pleinement les réalités socio-économiques, éducatives et géographiques diverses à travers le Bangladesh. C'est une conclusion critique de cette recherche, qui constate une lacune dans la littérature existante. La méthodologie actuelle, principalement basée sur des enquêtes, n'a

pas pu explorer en profondeur les perspectives individuelles nuancées de milieux plus larges.

Malgré ces limites, cette recherche valide empiriquement la double contrainte et souligne le besoin urgent d'études qualitatives et quantitatives plus complètes. Les recherches futures devraient étendre la portée démographique pour inclure des groupes ruraux et socio-économiques variés, approfondir l'intersectionnalité (classe, religion, ethnie, handicap), mener des analyses longitudinales et comparatives, et s'engager dans la recherche axée sur l'action avec des organisations de base. De tels efforts sont cruciaux pour approfondir la compréhension des luttes féministes et favoriser une véritable égalité des sexes dans tous les segments de la société bangladaise.

### Conclusion

Le « Paradoxe du succès des femmes au Bangladesh » est une réalité dure et indéniable, où des progrès louables sont fréquemment éclipsés par une surveillance omniprésente et des doubles standards profondément enracinés. Cette étude préliminaire met en évidence comment les normes traditionnelles, les mentalités patriarcales persistantes et les attentes sociétales irréalistes se combinent pour créer une formidable « double contrainte », forçant les femmes à naviguer dans une interaction complexe et souvent contradictoire entre la modernité et la tradition. Les expériences partagées révèlent que les « victoires » des femmes, bien que célébrées à certains égards, s'accompagnent souvent de coûts personnels significatifs et d'un contrecoup sociétal.

Cette étude fait écho aux recherches antérieures (Nazneen 2024; Hussein 2017; Chowdhury 2017) en montrant que les progrès

des femmes au Bangladesh restent conditionnels et soumis à la politique de la respectabilité. Le paradoxe n'est donc pas seulement individuel, mais structurel, profondément ancré dans les normes culturelles et les arrangements institutionnels. Les domaines clés pour une intervention urgente émergent de ces conclusions, résonnant avec les intérêts académiques émergents et les pratiques militantes dans le mouvement féministe contemporain :

- Un changement fondamental dans les attitudes sociétales et les préjugés profondément enracinés est crucial. Cela nécessite des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public à grande échelle ciblant les deux sexes, promouvant l'égalité des genres, le respect et remettant en question les stéréotypes néfastes. C'est une lutte pour la reconnaissance et la déconstruction des normes.
- La répartition équitable des tâches ménagères et des responsabilités de soins, ainsi que la responsabilité partagée, est essentielle. Cela remet directement en question l'attente irréaliste de « superwoman » imposée aux femmes et favorise des environnements de soutien au sein des familles et des communautés, permettant aux femmes de véritablement s'épanouir dans les sphères publiques et privées. Comme le met en garde Rahman et Akhter (2024), sans aborder les doubles attentes de succès professionnel et de conformité domestique, les réalisations des femmes resteront sous-évaluées et leur autonomie incomplète. C'est une question de justice économique et sociale.
- La mise en œuvre robuste et l'application rigoureuse des politiques d'égalité des genres sont vitales pour l'efficacité. Cela

comprend la lutte contre la discrimination systémique sur le lieu de travail, la garantie de protections juridiques contre toutes les formes de violence basée sur le genre et la garantie que les politiques se traduisent par des améliorations tangibles de la sécurité et de l'autonomie des femmes. Le scepticisme à l'égard des politiques gouvernementales actuelles souligne l'urgence de cette action.

- La société doit favoriser un environnement où les succès des femmes sont véritablement célébrés ouvertement, à l'abri du jugement, de la critique ou de la pression pour l'humilité. Il est crucial de concevoir des schémas culturels et d'encourager vigoureusement les réalisations des femmes pour démonter la « double contrainte ». De cette manière, les femmes pourront s'approprier pleinement leur identité et leurs succès.

La qualification historique de l'équipe de football féminin du Bangladesh pour la Coupe d'Asie féminine de l'AFC 2026 est un triomphe national récent. Pourtant, la recherche sur la « double contrainte » soulève une question cruciale : leur succès échappera-t-il à la surveillance à laquelle sont confrontées d'autres femmes accomplies? Malheureusement, ces athlètes ont déjà subi « l'outrage » et les « abus » sur les médias sociaux, prouvant que la « double contrainte » persiste même dans le sport (The Daily Star, 2025). La société doit se débarrasser des stéréotypes, célébrant les réalisations des femmes de manière authentique et inconditionnelle. Nous espérons ardemment que ces athlètes ainsi que toutes les femmes bangladaises pourront continuer à briser des barrières, non seulement sur le terrain et dans leur carrière, mais aussi dans le cœur et dans l'esprit d'une société qui apprendra à valoriser leurs triomphes sans leur imposer des attentes irréalistes.



### Notice biographique

**Sharaban Tohura** est une féministe spécialiste en développement de la jeunesse : facilitatrice bangladaise avec plus de 11 ans d'expérience auprès des jeunes, en particulier les jeunes femmes et les femmes handicapées. Elle est conseillère auprès de l'organisation à but non lucratif Nijera

Kori et a précédemment été spécialiste sénior au programme de développement des compétences du BRAC. Ses intérêts académiques et de recherche se concentrent sur l'emploi inclusif, l'égalité des genres et la justice sociale. Sharaban travaille également comme mentore et consultante en

formation pour diverses universités et différents projets. Titulaire de deux maîtrises en littérature anglaise et en enseignement de l'anglais, elle est passionnée par le mentorat des jeunes leaders et la remise en question des inégalités systémiques.

### Références

- Abdullah, Farzana. 2019. « Exploration of barriers faced by female graduate entrepreneurs in Bangladesh », *Entrepreneurship and Sustainability Issues* 7(2): 1000–1014.
- Chowdhury, Sabiha Sultana. 2017. « Negotiating middle-class respectable femininity: Bangladeshi women and their families », *South Asia Multidisciplinary Academic Journal* 16. En ligne : <https://journals.openedition.org/samaj/4397> (Page consultée le 14 septembre 2025).
- Das, Umme et George Tampubolon. 2022. « Female agency and its implications on mental and physical health: Evidence from the city of Dhaka ». *arXiv preprint*. En ligne : <https://arxiv.org/abs/2204.00582> (Page consultée le 1 juillet 2025).
- Eagly, Alice H. et Steven J. Karau. 2002. « Role congruity theory of prejudice toward female leaders », *Psychological Review* 109(3): 573–598.
- hooks, bell. 2000. *Feminism is for Everybody: Passionate Politics*. Boston: South End Press.
- Hussein, Nazia. 2017. « Rethinking respectable femininity across the generations: Exploring the impact of neo-liberal discourses on women's lives in urban Bangladesh », *South Asia Multidisciplinary Academic Journal* 16. En ligne : <https://journals.openedition.org/samaj/4397> (Page consultée le 14 septembre 2025).
- Islam, Nazrul, Md Asad Uddin et Md Abdul Baten. 2019. « Exploration of barriers faced by female graduate entrepreneurs in Bangladesh ». *ResearchGate*. En ligne : [https://www.researchgate.net/publication/335528698\\_Exploration\\_of\\_Barriers\\_Faced\\_by\\_Female\\_Graduate\\_Entrepreneurs\\_in\\_Bangladesh](https://www.researchgate.net/publication/335528698_Exploration_of_Barriers_Faced_by_Female_Graduate_Entrepreneurs_in_Bangladesh) (Page consultée le 2 juillet 2025).
- Kabeer, Naila. 2000. *The Power to Choose: Bangladeshi Women and Labour Market Decisions in London and Dhaka*. London: Verso.
- Kubu, Cynthia S. 2018. « Who does she think she is? Women, leadership, and the 'B'(ias) word », *The Clinical Neuropsychologist* 32(2): 235–251. En ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13854046.2017.1418022> (Page consultée le 6 juillet 2025).
- Mahmud, B. Umme et Ananya Sharmin. 2022. « A comparative analysis of sexual harassment of women across age groups in Bangladesh using data mining ». *arXiv preprint*. En ligne : <https://arxiv.org/abs/2202.01308> (Page consultée le 6 juillet 2025).
- Menzel, Andreas et Christopher Woodruff. 2021. « Gender wage gaps and worker mobility: Evidence from the garment sector in Bangladesh », *Labour Economics* 71(C): 102004.
- Nazneen, Sohela. 2024. « Women's struggles for empowerment in Bangladesh », *Current History* 123(858): 169–174. En ligne : [https://opendocs.ids.ac.uk/articles/online\\_resource/Women\\_s\\_Struggles\\_for\\_Empowerment\\_in\\_Bangladesh/26436676?file=48185167](https://opendocs.ids.ac.uk/articles/online_resource/Women_s_Struggles_for_Empowerment_in_Bangladesh/26436676?file=48185167) (Page consultée le 14 septembre 2025).

Rahman, Md. Tarek et Farzana Akhter. 2024. « Career duality and work performance: Insights from women in Bangladesh », *Asian Journal of Social Sciences, Legal Studies* 6(2): 34–46. En ligne: [https://www.universepg.com/public/img/storage/journal-pdf/1730365644\\_Career\\_duality\\_and\\_work\\_performance\\_insights\\_from\\_women\\_in\\_Bangladesh.pdf?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.universepg.com/public/img/storage/journal-pdf/1730365644_Career_duality_and_work_performance_insights_from_women_in_Bangladesh.pdf?utm_source=chatgpt.com) (Page consultée le 14 septembre 2025).

Ridgeway, Cecilia L. 2011. *Framed by Gender: How Gender Inequality Persists in the Modern World*. Oxford: Oxford University Press.

Sarkar, Priyanka. 2024. « From challenges to opportunities: Women entrepreneurs in Bangladesh and their path forward », *International Journal of Small and Medium Enterprises* 7(1): 1–11.

Talks, Sara. 2021. « 2021. Gender data 4 girls? How data collection practices can reflect or resist societal biases ». arXiv preprint. En ligne : <https://arxiv.org/abs/2108.10089> (Page consultée le 4 juillet 2025).

Taufiq, Humaira Afroz. 2021. « Role of NGOs in fostering equity and social inclusion in cities of Bangladesh: The case of Dhaka ». arXiv preprint. En ligne : <https://arxiv.org/abs/2107.13716> (Page consultée le 1 juillet 2025).

The Daily Star. 2025, 7 février. « The misdirected outrage over the women's football team strike ». En ligne : <https://www.thedailystar.net/opinion/views/news/the-misdirected-outrage-over-the-womens-football-team-strike-3817786> (Page consultée le 6 juillet 2025).

## Femme, Vie, Liberté : une insurrection féministe incarnée face à la guerre, au patriarcat et à l'effacement

Par **Mina Fakhravar**

Le soulèvement déclenché par la mort violente de Jina Mahsa Amini, en septembre 2022, dépasse largement le cadre d'une contestation du port obligatoire du hijab. Il s'inscrit dans une dynamique d'insubordination féministe radicale, portée par des corps en lutte qui, en défiant les normes patriarcales de la République islamique d'Iran, ont fait émerger une nouvelle grammaire de résistance à la fois charnelle, transnationale et politique. En scandant « Femme, Vie, Liberté » – traduction du slogan kurde « Jin, Jijan, Azadî » – les manifestantes et manifestants ont ravivé un cri ancien pour en faire une brèche dans les logiques de domination globale.

Ce slogan n'est pas né en Iran, mais dans les montagnes du Kurdistan, forgé par les mouvements de libération kurde et féministe, notamment dans le Rojava, au nord de la Syrie. Là, il s'est imposé comme l'expression d'un projet révolutionnaire articulant lutte anticoloniale, émancipation des femmes et transformation radicale des rapports sociaux (Rostampour, 2024). Porté par les militantes du Mouvement des femmes libres du Kurdistan, il s'est construit comme une alternative politique fondée sur la *jineolojî* (Rostampour, 2024) – une épistémologie féministe enracinée dans la vie concrète des femmes, leur mémoire, leur spiritualité, leurs pratiques collectives. Ce slogan, scandé lors des enterrements, des soulèvements populaires, et dans les assemblées révolutionnaires de femmes, a traversé les frontières.

C'est à Saqqez, ville natale de Mahsa (Jina) Amini, au Kurdistan iranien, que le slogan a retenti

pour la première fois sur le sol iranien, scandé lors de ses funérailles par une foule en colère. De là, il s'est propagé comme une onde politique, du Kurdistan aux grandes villes d'Iran, des cellules de la prison d'Evin aux rassemblements de la diaspora, des rues de Téhéran aux murs des universités et aux plateformes numériques. En quelques jours, il s'est imposé comme un cri de ralliement féministe, trouvant des échos bien au-delà des frontières iraniennes. Si des femmes syriennes en lutte contre le patriarcat autoritaire se sont, un an plus tard, réapproprié ce cri pour leurs propres mobilisations, ce n'est pas par mimétisme, mais parce qu'il résonne avec une grammaire de résistance transnationale déjà présente dans les luttes kurdes et féministes régionales. Dans les capitales occidentales, on l'a vu apparaître sur les murs, les pancartes et les façades d'institution, non comme un mot d'ordre local, mais bien comme un geste de solidarité envers la révolte iranienne. Loin d'être un slogan exclusivement iranien, Femme, Vie, Liberté est ainsi devenu un énoncé politique transfrontalier, reconnaissable par toutes celles et ceux qui résistent aux logiques imbriquées de domination patriarcale, raciale, religieuse et capitaliste.

Ce mouvement, inédit dans l'histoire des luttes féministes iraniennes, se distingue par son horizontalité, son refus des figures masculines autoritaires, et sa capacité à articuler des formes de résistance interreliées : privées, numériques, publiques, incarnées dans le quotidien des femmes. Il constitue une révolution inachevée, mais structurante, dans la mesure où il a

profondément redéfini les imaginaires politiques de la jeunesse iranienne, ravivé les pratiques militantes dans la diaspora, et consolidé des formes de solidarité féministe inédites, enracinées dans la désobéissance incarnée, le care collectif et la mémoire transgénérationnelle des luttes.

Lors de la guerre-éclair imposée à l'Iran par Israël en juin 2025 – en violation du droit international selon plusieurs juristes et organisations – des missiles israéliens ont été ornés du slogan « Femme, Vie, Liberté ». Cette instrumentalisation militariste – appuyée par les discours masculinistes du gouvernement Netanyahu – détourne un cri de révolte féministe en outil de propagande guerrière. En prétendant défendre les femmes iraniennes tout en bombardant leurs villes, ces stratégies dévoilent la violence épistémique des puissances impérialistes qui récupèrent les luttes du Sud global pour mieux invisibiliser les structures qu'elles perpétuent.

Dans ce contexte, il devient urgent de restituer à Femme, Vie, Liberté sa charge politique subversive, son ancrage kurde, sa matérialité corporelle et son potentiel épistémologique. Plus qu'un slogan, il s'agit d'un soulèvement situé, transfrontalier, qui interroge les alliances féministes mondiales et exige une solidarité lucide, critique et ancrée dans les luttes concrètes. Cet article propose, à partir d'une perspective féministe intersectionnelle et transnationale, d'analyser les formes de résistance corporelle et discursive portées par ce mouvement, les détournements qu'il subit, et les alliances qu'il permet d'esquisser pour un féminisme du XXI<sup>e</sup> siècle qui refuse la neutralité et les récupérations impérialistes.

### **Un soulèvement inédit dans l'histoire des féminismes iraniens.**

#### **Héritages contrariés, ruptures insurgées.**

Depuis l'instauration de la République islamique en 1979, le corps féminin est devenu à la fois un champ d'affrontement idéologique et un levier de légitimation politique. Sous couvert de préservation de l'ordre moral islamique, le régime a instauré un féminisme d'État strictement balisé par l'idéologie religieuse. Les femmes ont ainsi été exaltées comme mères, épouses, et symboles de la nation, tout en étant soumises à une série de dispositifs disciplinaires et juridiques : port obligatoire du hijab, tutelle masculine, inégalités codifiées dans le droit familial, restrictions professionnelles, et surveillance morale généralisée (Chafiq, 2016).

Pour comprendre la logique de ce contrôle, les travaux de Michel Foucault sur le biopouvoir nous offrent une grille de lecture essentielle. Celui-ci désigne l'ensemble des techniques de pouvoir qui visent à réguler les populations à travers le corps, la santé et la sexualité. Dans le cas iranien, ce pouvoir prend une forme particulièrement genrée : les femmes sont à la fois surcontrôlées en tant que garantes de l'honneur national et stigmatisées comme menace potentielle à l'ordre social. Comme l'a montré Adelkhah (1991), le régime iranien conjugue modernisation technique et enfermement normatif, réduisant les femmes à une essence biologico morale, leur déniait de fait une pleine citoyenneté.

Malgré des ouvertures ponctuelles sous les présidences dites réformatrices, les conquêtes féminines sont restées fragiles, conditionnelles, sans jamais remettre en cause l'ordre masculiniste. Ce balancement entre concessions apparentes et répression structurelle illustre ce que Hisham Sharabi (1996) définit comme un néopatriarcat

rationalisé : un patriarcat qui modernise ses formes sans en altérer la finalité.

Dans ce contexte, un féminisme enraciné dans le quotidien s'est structuré : campagnes pour l'égalité des droits, luttes contre la lapidation, activisme numérique. Ces formes de résistance, parfois discrètes, préparent le terrain au basculement radical de 2022.

Le soulèvement Femme, Vie, Liberté (FVL) marque une rupture qualitative : il ne s'agit plus de revendiquer des réformes, mais de renverser l'ordre patriarcal dans son entièreté. Cette radicalité se manifeste dans des gestes simples mais puissants : marcher tête nue, se filmer en train de danser, scander le nom de Mahsa Jina Amini. Le corps devient alors une archive vivante de la révolte.

Pour penser cette émergence du corps comme langage politique, les analyses de James C. Scott (1990) sur les « transcripts cachés » sont précieuses. Scott distingue entre les discours publics imposés et les formes de contestation feutrées du quotidien. En Iran, ces gestes longtemps relégués aux marges du visible – voile desserré, regard tenu, sourire filmé – se sont mués en performances collectives. Le corps transgresse, s'affiche et défie les interdits.

Certaines lectures occidentales, notamment celle de Judith Butler (1990) sur la performativité, ont interprété ce phénomène comme une répétition subversive des normes de genre. Mais dans le contexte iranien, cette approche se révèle insuffisante. Il ne s'agit pas de jouer la norme, mais de la rompre dans un contexte où la transgression expose à la prison, à la torture ou à la mort. La subversion ne passe pas par le jeu du langage, mais par l'irruption matérielle du geste.

Ce processus de subjectivation politique insurgée s'inscrit dans une lignée réflexive avec Saba Mahmood (2005), qui décrit une agentivité

incarnée et discrète, façonnée par des pratiques religieuses au sein d'un mouvement pieux égyptien. Toutefois, là où Mahmood repère une résistance douce, ancrée dans les normes, la dynamique iranienne contemporaine opère une rupture visible, performative et assumée : elle ne se contente pas d'habiter les normes, elle les transgresse frontalement. C'est dans ce basculement radical que je propose la notion de « *jihād corporel* » : une agentivité publique, incarnée, non négociée, où le corps devient acte politique disruptif. Ce concept rend compte de la spécificité des luttes féministes iraniennes actuelles, qui refusent toute forme de compromis avec les régimes de pouvoir genré, et transforment la vulnérabilité imposée en puissance d'agir collective.

Cette grammaire politique nouvelle échappe aux hiérarchies militantes traditionnelles. FVL se veut horizontal, décentralisé, polyphonique. Il se tisse entre femmes de diverses classes, ethnies, générations, en Iran, en exil, en diaspora. Il s'invente dans la rue, la prison, les salons de coiffure, les stories Instagram.

Là où d'autres féminismes demandent, celui-ci s'impose. Là où d'autres s'adressent à l'État, celui-ci crée son propre langage. FVL ne cherche pas à être reconnu, il se reconnaît lui-même. Il réinvente le politique depuis les corps insurgés, en rupture avec tout ordre imposé. Il s'inscrit ainsi comme une séquence singulière et radicale dans l'histoire des féminismes mondiaux.

### **Femme, Vie, Liberté face aux récupérations bellicistes et à la guerre des récits.**

Le soulèvement Femme, Vie, Liberté, forgé dans l'insubordination des corps et la désobéissance féministe, n'a pas tardé à devenir l'objet d'une lutte acharnée pour sa signification.

Ce qui fut à l'origine un cri de révolte contre le pouvoir patriarcal autoritaire a été capté, réinterprété, voire instrumentalisé dans des contextes géopolitiques antagonistes. Le slogan, repris dans des discours militaristes ou autoritaires, fait désormais l'objet d'une guerre des récits, où s'affrontent non seulement des régimes politiques, mais aussi des visions du monde profondément irréconciliables.

Le 13 juin 2025, alors que le Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou annonce publiquement une offensive militaire contre l'Iran, il adresse une allocution en anglais et en persan au « peuple iranien », appelant les femmes iraniennes à se soulever contre leur régime. Il déclare notamment : « Nous déblayons la voie pour que vous obteniez votre liberté. C'est votre moment. Woman, Life, Freedom – Zan, Zendegi, Azadi. » Quelques jours plus tard, une séquence diffusée sur les réseaux sociaux provoque une onde de stupeur : on y voit une technicienne israélienne inscrivant au marqueur le slogan « Femme, Vie, Liberté » et le nom de Mahsa Amini sur un missile destiné à frapper des infrastructures en territoire iranien.

Cette mise en scène de la solidarité, par un acte militaire, intervient dans un contexte de bombardements intensifs ayant fait au moins 1 190 morts, dont au moins 436 civils, parmi lesquels de nombreuses femmes et enfants, selon un reportage du journal *Le Monde* (2025).

Cette récupération belliqueuse du slogan n'est pas un simple dérapage individuel ou médiatique, mais le symptôme d'une stratégie politique plus vaste : celle de la légitimation de la guerre par l'invocation de la cause des femmes. Ce phénomène, bien documenté dans les recherches féministes critiques, s'inscrit dans la lignée de ce que Lila Abu-Lughod (2002) a nommé le *féminisme impérial* : un discours qui essentialise les

femmes du Sud global comme figures passives à libérer, justifiant ainsi des interventions militaires au nom de leur émancipation. Ce processus participe d'une reconfiguration géopolitique du féminisme, où la défense des droits des femmes est instrumentalisée pour masquer des objectifs stratégiques ou néocoloniaux.

Dans le cas présent, le slogan « Femme, Vie, Liberté », né dans un contexte de lutte contre un régime autoritaire patriarcal, est détourné pour devenir le vecteur d'une opération militaire meurtrière. Ce glissement révèle une perversion discursive majeure : un cri antiautoritaire et profondément pacifiste, forgé dans le deuil et la désobéissance incarnée, se retrouve accolé à des missiles et des bombardements. Loin de renforcer la cause féministe iranienne, cette instrumentalisation la dépolitise et la déplace, en la rendant complice – malgré elle – d'un nouvel appareil de violence étatique.

Elle provoque également un malaise profond au sein des milieux féministes, tant en Iran que dans la diaspora et dans les cercles transnationaux. Car ce double usage, par l'impérialisme militarisé d'un côté, et par les discours nationalistes autoritaires de l'autre, affaiblit la puissance émancipatrice du slogan. Il en fragilise la portée universelle et égalitaire, tout en exposant les militantes locales à un soupçon d'alignement géopolitique qui mine leur légitimité dans l'espace national.

### Répression accrue et double terreur

À l'intérieur même de l'Iran, la guerre a servi de prétexte à une intensification brutale de la répression. Dans les semaines suivant les frappes israéliennes, plus de 700 personnes ont été arrêtées pour des motifs politiques, et au moins six exécutées, parfois à l'issue de procès expéditifs menés sans défense. Une législation d'urgence a

été adoptée, permettant de qualifier toute action contestataire, y compris une publication sur les réseaux sociaux, d'atteinte à la sécurité nationale, passible de la peine de mort. Cette criminalisation accrue de la dissidence a considérablement entravé la capacité d'organisation du mouvement féministe.

Un événement a particulièrement marqué cette séquence : le bombardement, le 23 juin 2025, de la prison d'Evin à Téhéran – centre névralgique de la détention politique en Iran. Si le bilan officiel fait état de soixante et onze personnes tuées, les chiffres réels restent incertains : de nombreuses prisonnières sont portées disparues, les blessées sont privées de soins, et les familles n'ont plus de contact avec leurs proches incarcéré·es, et ce, sans que les autorités ne donnent d'explication. La section de la prison où étaient détenues des personnes transgenre a également été touchée de plein fouet par les frappes, causant des pertes humaines importantes dans un secteur déjà marginalisé, invisibilisé, et doublement vulnérable (Current Affairs, 2025, New York Times, 2025).

Au lieu d'évacuer les survivantes blessées, les autorités iraniennes ont procédé, dans les jours qui ont suivi, à la dispersion punitive des femmes emprisonnées vers la prison de Qarchak, un établissement tristement célèbre pour ses conditions inhumaines, son insalubrité extrême et sa brutalité institutionnelle. En brisant les liens tissés entre les détenues, en démantelant leurs routines de solidarité et leurs circuits d'information et d'entraide, le régime a méthodiquement affaibli l'un des cœurs les plus vivants de la résistance féministe carcérale. Cette opération de relégation s'inscrit dans une stratégie plus large : anéantir les foyers d'organisation politique autonomes depuis l'intérieur, notamment ceux construits par des femmes, des minorités sexuelles ou ethniques,

dans les espaces les plus répressifs de l'appareil d'État.

Enfin, la guerre a aggravé la précarité économique d'une société déjà étranglée par les sanctions, la corruption et l'inflation galopante. L'interruption d'internet et le climat de terreur généralisé ont privé de nombreuses femmes de leurs moyens de subsistance. Celles qui dépendaient de microentreprises en ligne – artisanes, tutrices, coiffeuses, prestataires de soin ou d'entretien – ont vu leurs revenus s'effondrer. Ces formes d'emploi, souvent invisibilisées mais vitales pour des milliers de foyers, ont été balayées par la guerre numérique et les coupures de réseau. Cette asphyxie économique ciblée participe d'une stratégie plus large d'écrasement du tissu social contestataire, dans lequel les femmes jouaient un rôle central. Elle contribue également à renforcer la dépendance économique vis-à-vis de l'État, verrouillant encore davantage les possibilités d'émancipation.

Les femmes iraniennes se retrouvent ainsi piégées entre deux formes de violences systémiques : d'un côté, l'autoritarisme islamique du régime de Téhéran; de l'autre, l'impérialisme militarisé de puissances étrangères prétendant les soutenir tout en menant des bombardements meurtriers. Cette double oppression rappelle les mises en garde de Mohanty (1984) contre la fabrique de la « femme musulmane opprimée » comme prétexte à des ingérences destructrices. Le féminisme iranien est ainsi pris en tenaille entre deux formes de fascisme.

Les impacts genrés de cette guerre dépassent largement la sphère politique ou pénitentiaire. Les conflits armés exacerbent structurellement les violences faites aux femmes, que ce soit dans la sphère domestique ou dans les dispositifs répressifs. Comme l'ont montré Usta, Farver et Zein (2008), les périodes de guerre

intensifient les risques de violences sexuelles, de harcèlement et de violences conjugales, en raison des déplacements forcés, de l'effondrement des mécanismes de protection, et de la militarisation des rapports sociaux.

En Iran, ces risques ne sont pas nouveaux : ils s'inscrivent dans une infrastructure préexistante de terreur sexuelle, déjà mobilisée par le régime comme outil de répression politique. Lors du soulèvement Femme, Vie, Liberté, de multiples témoignages ont documenté le recours à des violences sexuelles contre des femmes incarcérées, visant à les humilier, les briser et les dissuader de mener d'autres formes de contestation (The Conversation, 2025). Ces pratiques, loin d'être des dérives isolées, relèvent d'une stratégie systémique d'intimidation genrée. Dans un contexte de guerre, marqué par l'effondrement des dispositifs de protection, la désorganisation des solidarités locales, et une militarisation accrue des rapports sociaux, ces dynamiques sont non seulement appelées à se poursuivre, mais à s'intensifier. La guerre ne fait pas que révéler la brutalité du système : elle l'amplifie, en généralisant les zones de non-droit et en renforçant l'impunité de la violence sexuelle. Ainsi, les femmes iraniennes se retrouvent doublement exposées – à la fois en tant que cibles politiques et en tant que corps vulnérables dans un ordre patriarcal militarisé.

### **Voix féministes en exil : résistances, critiques, solidarités.**

Face à cette guerre des discours et à la dépossession de leur propre narratif, des féministes iraniennes en exil ont réagi avec force. À Montréal, Berlin, Paris ou New York, des manifestations ont été organisées pour dénoncer à la fois la répression du régime iranien

et l'instrumentalisation guerrière du slogan FVL. Des collectifs transnationaux ont appelé à une vigilance féministe contre toutes les formes de récupération politique de leurs luttes.

Dans ces prises de parole, un fil rouge apparaît : la défense d'un féminisme radicalement pacifiste, situé, intersectionnel, qui refuse la hiérarchisation des souffrances. Le soin collectif transnational devient ici un acte politique à part entière : il s'incarne dans la solidarité concrète, le soutien apporté aux prisonnières, la dénonciation des crimes sexuels d'État, mais aussi dans la vigilance critique face aux tentatives impérialistes de récupération. Le refus de « choisir son camp » entre deux formes de violences patriarcales – l'autoritarisme théocratique ou le militarisme néocolonial – témoigne d'une position éthique et politique ferme, fondée sur l'expérience vécue et la mémoire des traumas collectifs.

En ce sens, le soulèvement Femme, Vie, Liberté ne peut être détaché de son enracinement historique et de ses enjeux locaux. Toute tentative de le déraciner pour le faire servir à des fins géopolitiques étrangères constitue une trahison de sa matrice politique. Les femmes iraniennes n'ont pas besoin qu'on parle à leur place : elles parlent, résistent, créent – et refusent de voir leur cri transformé en instrument de propagande meurtrière.

### **Résistances persistantes : un mouvement transformé, pas éteint**

Malgré la brutalité des répressions, les récupérations idéologiques et les désillusions géopolitiques, le soulèvement Femme, Vie, Liberté n'a pas disparu. Il s'est reconfiguré. Il a migré, parfois dans l'ombre, l'exil, le numérique ou la mémoire. La flamme initiale s'est fragmentée sans s'éteindre : elle continue de se transmettre

à travers des gestes de résistance quotidienne, des formes d'archivage transnationales, et une subjectivation politique fondée sur l'expérience incarnée du courage, du deuil et du refus.

Les formes de lutte ont changé de visage : en Iran, elles se poursuivent dans l'infra-politique du quotidien – un foulard mal porté, une chanson fredonnée à voix basse, un regard tenu – mais aussi dans des pratiques collectives de soin, de transmission et de mémoire. Dans la diaspora, le combat se prolonge à travers les archives, les créations artistiques, les lettres de prisonnières et les actions politiques multilingues. Ces lettres, écrites depuis les cellules les plus répressives du pays, deviennent des formes de care politique : elles tissent des ponts entre l'intérieur et l'extérieur, entre le silence carcéral et la clameur de la rue, entre les survivantes d'un système d'effacement et les femmes qui refusent d'oublier.

Les affects – colère, chagrin, courage – jouent un rôle central dans ce processus de politisation continue. Le mouvement Femme, Vie, Liberté ne repose pas sur une structure fixe ou sur un programme idéologique, mais sur une énergie insurgée, une mémoire incarnée et une promesse inachevée. Il est devenu un chantier politique et épistémique en perpétuelle recomposition, traversé par des subjectivités plurielles qui refusent le silence et exigent la reconnaissance. Cette dynamique s'inscrit dans une politique du quotidien (Bayat, 2010) et une mémoire collective insurgée (Assmann, 2011), où la parole arrachée au silence devient refuge et résistance.

### **Conclusion – Pour une solidarité féministe lucide, incarnée et décoloniale**

Le soulèvement Femme, Vie, Liberté n'est ni une parenthèse révolutionnaire close, ni un simple mouvement de contestation à l'échelle

nationale. Il constitue une insurrection féministe d'une portée inédite, enracinée dans la matérialité des corps opprimés et traversée par la mémoire des luttes kurdes, iraniennes et transnationales, et propulsée par une subjectivation politique insurgée qui refuse l'effacement. En scandant ce cri dans les rues de Téhéran, dans les prisons d'Evin ou sur les places de Montréal, les femmes qui s'en réclament revendiquent bien plus qu'un changement de régime : elles exigent un renversement des logiques de domination où s'articulent patriarcat, autoritarisme, racisme et capitalisme globalisé.

Ce mouvement, porté par des pratiques de désobéissance incarnée et des formes de résistance décentralisées, a redéfini les frontières du politique. Il a ouvert une brèche dans les récits hégémoniques sur les femmes musulmanes, souvent essentialisées comme victimes passives ou récupérées comme alibis de projets impérialistes. En refusant de choisir entre deux formes de fascisme – théocratique et néocolonial – les féministes iraniennes affirment une position critique d'une rare clarté : ni otages du régime, ni pions des puissances militarisées.

Ce refus éthique et politique appelle à une redéfinition de la solidarité féministe internationale. Il ne peut s'agir d'un soutien abstrait, désincarné ou conditionné par des agendas géopolitiques. Il s'enracine dans l'écoute radicale, le partage de savoirs situés, la mise en réseau des luttes et la reconnaissance des asymétries de pouvoir. Il exige de rompre avec les logiques de sauvetage, de recentrer l'analyse sur les voix du Sud global, et d'assumer la conflictualité inhérente à toute alliance transnationale véritable.

« Femme, Vie, Liberté » est ainsi bien plus qu'un slogan. C'est une matrice politique, un terrain de recomposition des subjectivités féministes, une épistémologie incarnée forgée

dans les plis de la douleur et du courage. Ce cri, s'il conserve toute sa radicalité, nous engage à ne pas trahir son origine ni sa portée : à penser depuis les corps, depuis les marges, depuis les silences arrachés à l'effacement. À refuser que la résistance soit esthétisée, que les deuils soient instrumentalisés, ou que les luttes soient confisquées.

Ce n'est qu'à cette condition – celle d'une solidarité exigeante, située et insoumise – que nous pourrions entendre pleinement ce que signifie, au XXI<sup>e</sup> siècle, lutter pour les femmes, la vie et la liberté.

#### Notice biographique :

**Mina Fakhravar** est doctorante en études féministes et de genre à l'Université d'Ottawa. Ses recherches portent sur les modalités de résistance civile et féministe en Iran – de la désobéissance incarnée à la conscientisation politique – et sur les formes de solidarité transnationale. Militante et conférencière, elle est membre exécutif de l'Association des femmes iraniennes à Montréal, ainsi que membre du Conseil interculturel de Montréal et du conseil d'administration d'Amnistie internationale Canada, articulant une perspective féministe matérialiste et intersectionnelle.

#### Références

Abu-Lughod, L., & JSTOR. 2013. *Do Muslim Women Need Saving?* Harvard University Press. <https://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctt6wpmnc>

Adelkhah, F. 1991. *La révolution sous le voile : femmes islamiques d'Iran*. Éditions Karthala.

Assmann, J., Heffernan, M., Meusburger, P., & Wunder, E. 2011. « Communicative and Cultural Memory ». In *Cultural Memories*, vol. 4, p. 15–27. Springer Netherlands. [https://doi.org/10.1007/978-90-481-8945-8\\_2](https://doi.org/10.1007/978-90-481-8945-8_2)

Bayat, A. 2010. *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*. ISIM/Amsterdam University Press.

Butler, J. 1990. *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge.

Chafiq, C. 2016. « Idéologisation du religieux et impact sur l'égalité. Le cas iranien ». IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8702>

Mahmood, S. 2005. *Politics of Piety: The Islamic Revival and the Feminist Subject*. Princeton University Press.

Mohanty, C. T. 1984. « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses ». *Boundary 2*, vol. 12, no 3, p. 333–358. <https://doi.org/10.2307/302821>

Rostampour, S. 2024. « Jineolojî Confronting Hierarchical Knowledge: (Il)legitimacy of a Decolonial Science of Women in Kurdistan ». *Appartenances & Altérités*, no 5. <https://doi.org/10.4000/12kq6>

Scott, J. C. 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale University Press. Sharabi, H. 1996. *Le néopatriarcat : essai*. Trad. Y. Thoraval & J. Berque. Mercure de France.

The Conversation. 2025. « How Iran's Government Has Weaponized Sexual Violence Against Women Who Dare to Resist ». <https://theconversation.com/how-irans-government-has-weaponized-sexual-violence-against-women-who-dare-to-resist-253791>

Usta, J., Farver, J. A. M., & Zein, L. 2008. « Women, War, and Violence: Surviving the Experience ». *Journal of Women's Health* (Larchmont, N.Y. 2002), vol. 17, no 5, p. 793– 804. <https://doi.org/10.1089/jwh.2007.0602>

### Sources numériques et médiatiques

Autonomies. n.d. « Solidarité féministe transnationale contre la guerre ». <https://autonomies.org/solidarite-feministe>.

Le Monde. 2025. « Iran : les vies brisées de civils pris sous les bombes israéliennes ». *Le Monde*, 17 juillet. [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/07/17/iran-les-vies-brisees-de-civils-pris-sous-les-bombes-israeliennes\\_6621801\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/07/17/iran-les-vies-brisees-de-civils-pris-sous-les-bombes-israeliennes_6621801_3210.html)

Multimedia.europarl.europa.eu. n.d. « Announcement of the Sakharov Prize 2023 Laureate: Jina Mahsa Amini and the Woman Life Freedom Movement in Iran ». [https://multimedia.europarl.europa.eu/it/video/announcement-of-the-sakharov-prize-2023-laureate-jina-mahsa-amini-and-the-woman-life-freedom-movement-in-iran-by-roberta-metsola-ep-president\\_l247694](https://multimedia.europarl.europa.eu/it/video/announcement-of-the-sakharov-prize-2023-laureate-jina-mahsa-amini-and-the-woman-life-freedom-movement-in-iran-by-roberta-metsola-ep-president_l247694)

Tehran Times. 2025. « How Many Iranian Women Did You Kill with Those Bombs? ». *Tehran Times*. <https://www.tehrantimes.com/news/515759>

The International Court of Justice. 2025. « Israel's Attack on Iran Violates International Law ». *ICJ.org*. <https://www.icj.org/israel-iran-israels-attack-on-iran-violates-international-law-threatening-peace-and-security>

Truthout.org. 2025. « Woman, Life, Freedom: Syrian Women Are Rising Up Against Patriarchy ». <https://truthout.org/articles/woman-life-freedom-syrian-women-are-rising-up-against-patriarchy>

## L'impasse des mères victimes de violence conjugale dans un système sociojuridique défaillant

Par Natacha Engel

Si la violence conjugale a été un sujet de préoccupation depuis déjà quelques décennies, des mouvements sociaux comme #moiaussi ont également mis en lumière la prévalence de la violence faite aux femmes. Dans la foulée de #moiaussi, un comité d'expert-es sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale a notamment été mis en place en 2019 par le gouvernement du Québec (Secrétariat à la condition féminine 2020). En 2021, le Québec a connu une vague de féminicides de nature conjugale, révélant à nouveau l'urgence d'agir pour protéger les victimes de violence conjugale. Nous savons que la violence conjugale demeure massive, persistante, et largement genrée. Si certains hommes peuvent également en être victimes, l'ONU nous rappelle dans son rapport de 2023 qu'elle demeure nettement prévalente chez les femmes (Nations Unies 2023 : 4). Les études révèlent que le contrôle coercitif s'avère un phénomène genré étroitement lié aux inégalités entre les femmes et les hommes dans la société (Katz 2022 : 24-28).

Ne pouvant plus ignorer cette violence faite aux femmes, les gouvernements se sont rendus à l'évidence devant cet enjeu de société critique nécessitant que l'État intervienne. Tant le gouvernement du Québec que du Canada ont intensifié leurs efforts pour lutter contre la violence conjugale et en reconnaître l'impact sur les enfants : campagnes de sensibilisation, création du service *Rebâtir* (quatre heures de consultations gratuites avec des avocats spécialisés en violence conjugale), mesures pour inciter les policiers

à dénoncer, projet pilote de tribunal criminel spécialisé dans certains districts judiciaires du Québec, changements législatifs dans la *Loi sur le divorce*, nouvelles dispositions à la *Loi sur la protection de la jeunesse* (l'exposition de l'enfant, directement ou indirectement, à la violence conjugale, incluant en contexte post-séparation, comme motif distinct de compromission à la sécurité et au développement de l'enfant).

Dans le prolongement de ces actions, les victimes ont été de plus en plus amenées à dénoncer la violence. Les organismes d'aide aux victimes, les avocats du service gouvernemental *Rebâtir* et les policiers ont contribué à sensibiliser les victimes à la violence conjugale – et, de plus en plus, les ont incitées à la nommer pour obtenir des mesures de protection importantes à leur sécurité (et à celle de leurs enfants). Aujourd'hui, les victimes de violence sont incitées non seulement à quitter la relation violente, mais à la dénoncer : on leur dit qu'elles seront protégées en obtenant des mesures de protection importantes pour leur sécurité et pour celle de leurs enfants.

Tout cela portait à croire que les choses s'amélioreraient, que les victimes étaient mieux prises en charge. Pourtant ce que j'ai constaté dans les dernières années m'a profondément bouleversée : des mères (et leurs enfants) revictimisées – non seulement par leurs ex-conjoints, mais aussi par le système sociojuridique censé leur venir en aide – une fois qu'elles ont eu le courage de partir et de dénoncer la violence.

J'ai eu connaissance de quelques-unes de ces histoires toutes plus terrifiantes les unes que les

autres dans mon environnement rapproché. En creusant plus loin, j'ai compris qu'il ne s'agissait pas de cas isolés, mais d'un problème systémique qui avait pourtant été maintes fois documenté : des situations récurrentes où des mères victimes de violence conjugale, après avoir quitté et dénoncé cette violence et/ou la violence faite à leurs enfants, plutôt que d'obtenir la protection de l'appareil sociojuridique, se font retirer la garde de leurs enfants, alors confiés au père, ou sont remises à risque et contraintes à une coparentalité à travers laquelle se perpétue la relation d'emprise. Le signal d'alarme avait déjà été sonné à plusieurs reprises – par des victimes, mais aussi, par des chercheur-es dans des articles scientifiques et des conférences, par des journalistes dans les médias, par des organismes de protection des victimes, par des prises de parole d'élu-es en Chambre et lors de rencontres avec des ministres concernés (dont au Québec, le ministre responsable des Services sociaux et le ministre de la Justice), ainsi que par l'ONU (Nations Unies 2023). Jour après jour le système continue de mettre à risque mères et enfants, pris au piège par le système censé les protéger.

Considérant la thématique de ce numéro, je me concentrerai sur la réalité des mères, mais je tiens à souligner que celle des enfants est tout autant préoccupante. Déjà fragilisés, voire traumatisés par la violence familiale vécue, plutôt que d'être sécurisés, ceux-ci sont dans bien des cas remis encore davantage à risque et vivent typiquement des coupures importantes ou des relations fragilisées avec leur mère. Surtout, ils sont instrumentalisés comme outils pour perpétuer le contrôle coercitif.

Quelles sont les failles actuelles du système sociojuridique qui conduisent encore aujourd'hui à de telles situations de détresse et de mises en danger? Parmi les plus préoccupantes, on peut

noter d'abord une méconnaissance persistante, par les acteurs du système, du concept de contrôle coercitif, dont les manifestations et stratégies insidieuses échappent à une lecture classique de la violence et ce, d'autant plus que des mythes et stéréotypes de genre tenaces biaisent l'évaluation des témoignages des victimes et influencent les décisions. Aussi, on peut noter une coparentalité imposée à tout prix, sans considération du schéma de contrôle coercitif et du danger que représente ce lien forcé avec l'auteur de violence. Également on doit tenir compte de l'infiltration de concepts pseudo-scientifiques disqualifiant les mères et dissimulant la violence qu'elles ont vécue. Nous allons nous attarder à ces failles dans les paragraphes qui suivent.

### **L'incompréhension persistante du contrôle coercitif : une lacune centrale dans l'analyse sociojuridique de la violence conjugale.**

La principale entrave à la protection des mères (et enfants) victimes de violence conjugale tient à une incapacité chronique des acteurs de l'appareil sociojuridique à reconnaître cette violence et à en identifier le véritable auteur et la réelle victime – une incapacité largement imputable à une incompréhension profonde et persistante du contrôle coercitif.

Introduit par le chercheur Evan Stark (2007), la notion de contrôle coercitif désigne une dynamique où un agresseur adopte une série de comportements violents visant à contrôler sa victime et à la priver de son autonomie. Stark considère que, comme société, nous avons fait fausse route en évaluant la violence en fonction d'actes ou d'incidents isolés, plutôt que de la considérer comme un schéma comportemental global, dont l'objectif est le contrôle (Stark 2007; Côté, Lapierre et Frenette 2005 : 1). Selon

lui, il ne s'agit pas d'épisodes ponctuels isolés, mais bien d'une stratégie d'emprise progressive qui transforme la relation en cage invisible : chaque acte violent, chaque humiliation, chaque restriction imposée constitue un barreau de cette cage où la victime perd peu à peu son autonomie, sa sécurité, son intégrité.

Ce cadre d'analyse permet de mieux identifier l'auteur des violences ainsi que sa cible, de détecter les formes plus insidieuses de violence conjugale et de comprendre pourquoi une victime peut demeurer longtemps avec le conjoint violent avant de parvenir à le quitter. Il a mené à un changement de paradigme, aujourd'hui reconnu par la recherche, par les organismes de protection des victimes – et même par certains législateurs, comme en témoigne son intégration dans la réforme de la *Loi sur le divorce*. Ce paradigme invite à s'éloigner du modèle traditionnel, centré sur les actes ou incidents uniques, proposant qu'il s'agit d'un phénomène continu plutôt qu'épisodique. Ce cycle de la violence ne comprend pas nécessairement de violences physiques, mais ses effets cumulatifs créent un climat de peur durable où la victime vit sous emprise constante (Côté et al. 2025 : 2-3).

Toutefois, force est de constater que la connaissance est là mais, bien que documentée et théorisée depuis près de vingt ans, elle peine à être comprise dans les pratiques psychosociales et judiciaires. Lors du 92<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, auquel j'assistais au printemps 2025, des chercheur·es de renom en ont fait la démonstration : les recherches et écrits sont disponibles, les constats clairs, le concept admis et pourtant, il existe encore un énorme décalage entre cet état des connaissances et les pratiques sur le terrain. Dans les tribunaux, à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et – étonnamment – particulièrement auprès des expert·es psycho-légaux, le contrôle coercitif demeure largement mal compris, voire ignoré.

À l'inverse, une lecture fragmentée de la violence conjugale conduit à réduire celle-ci à des actes isolés et déconnectés du parcours relationnel dans son ensemble, ce qui laisse les acteurs du système d'autant plus perméables aux stratégies de l'auteur de violence et les témoignages des victimes en sont discrédités ou relativisés. Lorsque l'agresseur nie la violence, évoque un conflit mutuel, renverse les rôles et se positionne en victime, ce phénomène miroir orchestré par l'auteur de violence et renforcé par des stéréotypes de genre et mythes tenaces, crée un brouillage cognitif qui laisse les intervenant·es, les expert·es psycho-légaux et les juges, face à des récits diamétralement opposés, souvent perçus comme équivalents. Les conséquences sont dramatiques : le contrôle coercitif devient invisible; les violences sont réduites à des « conflits de couple »; les victimes sont jugées sur leur « capacité à collaborer » et non sur leur besoin de protection.

Plusieurs études montrent que, dans la quasi-totalité des homicides conjugaux, un schéma de contrôle coercitif était présent en amont. C'est le cas dans 92 % des 358 cas analysés au Royaume-Uni (RMFVVC 2022 : 13; *Monckton Smith, J. et coll. 2017*), dont pour près du tiers des victimes, l'homicide ou la tentative d'homicide constitue le premier acte de violence physique. Ignorer ce schéma de contrôle coercitif, c'est nier un facteur de risque central des féminicides.

Les intervenants du système devraient aussi être davantage sensibilisés et mieux formés quant aux risques accrus en contexte de séparation – contexte qui constitue un moment charnière critique. Il a été soulevé que près de 70 % des décès en contexte de violence conjugale surviennent alors que le couple est séparé ou en instance de séparation (Bureau du Coroner en chef 2019) et qu'une femme est jusqu'à six fois

plus à risque d'être tuée lorsqu'elle est séparée que lorsqu'elle cohabite avec son conjoint violent (Statistique Canada 2011). Par conséquent, une mère qui quitte son conjoint violent et dénonce la violence sans que celle-ci ne soit identifiée comme telle se retrouve dans une position d'extrême vulnérabilité.

En effet, la séparation ne met pas fin à la violence conjugale. Lorsqu'on considère la violence conjugale sous l'angle du contrôle coercitif, on comprend que les stratégies de contrôle persistent : elles se transposent à travers la coparentalité et dans les procédures judiciaires post-séparation dans le but de maintenir ou même d'intensifier une emprise que l'auteur de violence perçoit comme menacée par la séparation. Dans ce contexte les enfants deviennent alors des instruments par excellence pour poursuivre le contrôle.

### **Le piège de la qualification erronée de conflit parental et l'injonction à la coparentalité.**

Face à des récits contradictoires, et dans un contexte où la dynamique de contrôle coercitif demeure largement incomprise, les intervenants du système tendent à recourir à une grille de lecture perçue à prime abord comme neutre : celle du « conflit parental ». Cette lecture, offrant aux institutions un raccourci décisionnel face à la complexité des dynamiques d'emprise, suggère à tort une responsabilité partagée entre les parents – on parle de « conflit sévère de séparation », de « relation toxique » ou de « conflits de couple ». Or, le contrôle coercitif implique un rapport de domination exercé par l'auteur de violences sur la victime, ce qui le distingue radicalement d'un différend mutuel entre partenaires étant sur un même pied d'égalité. Assimiler cela à un conflit mutuel revient à nier la dissymétrie des rapports

de pouvoir au cœur même des situations d'emprise (dissymétrie qui, contrairement aux mythes, est étrangère au statut social, économique ou niveau d'éducation de la victime comme de l'agresseur).

Cette lecture erronée d'apparente neutralité invisibilise la violence, déresponsabilise l'auteur de violence et jette un soupçon sur la victime. Elle peut avoir des conséquences extrêmement lourdes, plongeant mères (et enfants) dans un engrenage de revictimisation. En niant la violence, le système pousse les mères à minimiser les traumatismes vécus et à taire leurs craintes. Si elles expriment leurs inquiétudes, elles risquent, d'une part, de se voir reprocher de perpétuer un « conflit » nuisible aux enfants, et, d'autre part, d'être tenues responsables du mal-être de ces derniers – considérés comme à risque de ressentir les inquiétudes de leur mère, même lorsque celle-ci ne les verbalise pas en leur présence. Dans de tels cas, les mères se voient alors accusées de mauvais traitements psychologiques compromettant la sécurité et le développement de leur enfant, ce qui peut justifier des mesures intrusives et drastiques de la DPJ, voire un retrait de garde et des accès limités aux enfants uniquement sous supervision de celle-ci. Dans bien des cas, ce glissement mène à des accusations plus formelles d'aliénation parentale – dont les effets sont tout aussi dévastateurs : retrait de garde au profit du père, même lorsque celui-ci est l'auteur des violences dénoncées. La mère ayant perdu la garde de ses enfants se retrouve complètement disqualifiée par le système et décrédibilisée aux yeux des professionnels. Toute dénonciation de sa part concernant la violence du père envers elle ou envers les enfants est alors perçue comme un comportement conflictuel et aliénant. Ce phénomène, bien qu'abondamment documenté et dénoncé, notamment par les chercheur·es spécialisé·es en violence conjugale,

par des organismes de protection des victimes et par l'ONU de manière particulièrement alarmante (Nations Unies 2023), se perpétue.

Un autre effet de cette lecture biaisée réside dans l'imposition d'un modèle idéalisé de coparentalité qui ne tient pas compte de la violence. Une fois la violence occultée, la norme de collaboration parentale devient incontournable. Elle impose des contacts réguliers et directs entre la victime et son agresseur pour tous les aspects de la vie parentale – communications écrites diverses, échanges d'enfants, coordination pour les rendez-vous médicaux ou scolaires, participation conjointe aux activités des enfants. Dans ce cadre, le harcèlement, les menaces voilées, la micro-régulation du quotidien, la surveillance et l'intrusion dans la vie privée peuvent s'infiltrer de manière particulièrement insidieuse. Dans un contexte de contrôle coercitif, la coparentalité n'est pas un gage d'équilibre familial : elle devient un vecteur d'emprise, un canal continu et légitime, par lequel l'auteur de violence peut poursuivre son contrôle.

Par ailleurs, comme le souligne le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC 2022 : 54), la victime peut être dans l'incapacité de collaborer avec l'autre parent en raison de traumatismes ou de la peur persistante qu'il lui inspire. À l'inverse, certaines ordonnances judiciaires exigent que la mère démontre sa capacité à collaborer sereinement avec le père. Encore récemment, une juge refusant un temps parental partagé à une mère a souligné à celle-ci qu'il n'était pas suffisant qu'elle puisse communiquer par écrit avec le père en ce qui a trait aux enfants, mais qu'elle devait être capable de s'asseoir en face à face avec lui – et ce, malgré des gestes d'étranglement durant la relation et des antécédents d'agressions sexuelles post-rupture. Cette même juge soulignait que tant

que la mère continuait de craindre le père, elle ne pourrait progresser vers une garde partagée.

Le déni de la violence se mue alors en instrument punitif : une mère apeurée est perçue comme conflictuelle; une mère protégeante est accusée de nuire au lien père-enfant; une mère traumatisée est jugée inapte à co-élever son enfant. Le message est limpide : pour conserver ses droits parentaux, la mère victime doit taire la violence et les traumatismes qui en résultent, feindre une collaboration sereine et normaliser l'insécurité.

Or, imposer la coparentalité à une victime de violence revient à nier cette violence, à invalider ses séquelles et à légitimer un pont permanent à haut risque entre la victime et son agresseur. Ce cadre ne reconnaît pas que le lien parental puisse être instrumentalisé comme outil de domination, particulièrement en contexte post-séparation.

La séparation, dans ce contexte, n'est pas une libération. Elle marque l'ouverture d'un nouveau chapitre de l'abus, cette fois institutionnalisé et judiciaire, où les mères sont à nouveau réduites au silence, après avoir été encouragées à parler.

Comme l'ont soulevé les auteur-es : « le système sociojuridique contribue à assurer le contrôle du père et des institutions sur la parentalité des mères victimes de violences conjugales, pouvant être jugées comme inaptes parce que refusant de se soumettre aux normes et injonctions à la coparentalité» (Côté et al. 2025 : 68). La coparentalité imposée dans ces contextes, loin d'être garante de l'intérêt de l'enfant, agit trop souvent comme un prolongement de la domination de l'auteur de violence. Même le concept d'autorité parentale conjointe devient un outil stratégique permettant au père de continuer d'exercer du contrôle sur la mère. Combien de mères m'ont raconté ne pouvoir prendre pratiquement aucune décision pour l'enfant sans devoir saisir la Cour

(le père refusant systématiquement voyages, activités parascolaires, écoles, dentistes, médecins, proposés par la mère)?

### Le piège de l'aliénation parentale

Sur ce terrain déjà miné par la méconnaissance persistante des dynamiques de contrôle coercitif, notre système sociojuridique a ouvert la porte à un concept aussi controversé que dangereux pour les victimes de violence conjugale : celui de l'aliénation parentale, aujourd'hui massivement instrumentalisé dans les litiges de garde pour discréditer les mères dénonçant la violence. Bien que non reconnu par les principales instances scientifiques telles que l'Association américaine de psychologie (APA) ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et vivement critiqué par l'ONU, y compris dans ses nombreuses itérations équivalentes (« pseudo-concepts du même type »), ce concept continue d'être utilisé dans les litiges de garde avec des conséquences dramatiques dans les situations de violence conjugale.

L'ONU a émis en 2023 une alerte claire sur l'utilisation par les auteurs de violences de ce « pseudo-concept d'aliénation parentale, non scientifique et largement réfuté, dans le cadre de procédures relevant du droit de la famille, pour continuer à commettre des violences et à maintenir leur emprise et pour contrer les allégations de violence domestique formulées par des mères qui cherchent à protéger leurs enfants » (Nations Unies 2023 : 20-21). Elle demande aux États de légiférer pour interdire expressément « l'invocation de l'aliénation parentale ou de pseudo-concepts du même type dans les affaires relevant du droit de la famille, et le recours à de prétendus experts en aliénation parentale ou autres pseudo-concepts du même type » (Nations

Unies 2023 : 21). Pourtant, non seulement au mépris de cette recommandation, mais se fondant rarement sur des données empiriques robustes et encore moins sur une analyse contextuelle de la dynamique de violence, les expert-es psycholégaux et intervenant-es de la DPJ continuent d'y recourir, souvent au détriment des mères qui cherchent à protéger leurs enfants.

Le piège est redoutable : des mères qui dénoncent la violence conjugale se retrouvent accusées d'aliéner leur enfant, et ce, ne serait-ce que simplement pour avoir exprimé leurs inquiétudes. Une intervenante de la DPJ mentionnait récemment à une mère : « L'aliénation parentale, c'est subtil. Vous avez peut-être déposé vos inquiétudes sur vos enfants sans le faire exprès, sans le vouloir. » Dans cette logique perverse, la vigilance devient suspecte. La dénonciation est interprétée comme une hostilité. L'attitude protectrice est recadrée comme aliénante. Et l'enfant qui exprime une réticence à voir le parent violent est considéré comme « influencé » par l'autre parent – sans même qu'il ne soit considéré qu'il puisse être plutôt un sujet qui perçoit ou subit lui-même la violence.

Ce renversement des rôles est l'une des dérives les plus déconcertantes du système. Le père est repositionné comme victime d'une mère présentée comme conflictuelle ou trop anxieuse, pendant que celle-ci est ainsi disqualifiée, puis sanctionnée, jusqu'à perdre la garde de ses enfants. Le concept d'aliénation parentale fonctionne alors comme un levier narratif permettant à l'auteur de violence de remodeler le récit judiciaire à son avantage – surtout dans un système encore inefficace à détecter la dynamique de violence conjugale et profondément imprégné de stéréotypes genrés et de normes parentales biaisées qui alimentent un double standard systémique au détriment des mères (Lapierre, Ladouceur et Abrahams 2024).

Une fois cette étiquette posée, il devient presque impossible de faire marche arrière. Le simple fait pour une mère de continuer à nommer la violence vécue est interprété comme une volonté de sa part de perpétuer le conflit ou comme une preuve de son anxiété excessive ou de son incapacité à gérer ses émotions. Il en résulte qu'elle est considérée comme inapte à la « coparentalité ». Parce que la violence n'est pas reconnue, il est attendu de la mère qu'elle apaise les enfants, les rassurant que tout va bien aller chez leur père, et ce, même si les enfants se confient à elle de la violence de leur père, ces confidences pouvant d'ailleurs être ensuite utilisées comme preuve qu'ils sont encore aliénés par leur mère et non comme preuve de la violence du père. Les mères sont dès lors contraintes de nier la violence, de s'exposer à des situations à risque et de se taire, et ce même lorsque leur intégrité ou celle de leur enfant est menacée. Une mère qui choisit de taire des menaces de mort par peur de se faire retirer la garde demeure une absurdité aux conséquences pouvant être des plus tragiques. C'est pourtant ce qui résulte de cette épée de Damoclès.

Ce mécanisme d'inversion atteint une intensité particulièrement absurde dès qu'un enfant résiste au contact avec le parent violent. Plutôt que de chercher à en comprendre les raisons, le système assume souvent que c'est la mère qui en est responsable. Et la sanction tombe : retrait de garde, supervision des quelques heures de visites de la mère, rupture du lien d'attachement entre les enfants et leur mère. Comme l'indique clairement le rapport de l'ONU, même s'il existe des preuves d'antécédents de violence domestique et/ou sexuelle, c'est le parent violent qui peut ainsi se voir confier la garde des enfants (Nations Unies 2023 : 21). C'est une histoire qui se répète : une mère dénonce la violence, l'enfant résiste au contact avec le parent violent, la mère perd la garde, l'enfant est

envoyé vivre chez le père, la violence est enterrée et le système se félicite d'avoir « restauré » un équilibre parental.

Tant qu'il est possible qu'une mère dénonçant une situation de violence conjugale soit accusée d'aliénation parentale – y compris lorsque cette violence n'est pas encore reconnue formellement – le système judiciaire s'expose à de graves erreurs de qualification et à des conséquences graves et irréversibles pour les victimes. Le simple fait que cette possibilité demeure démontre l'incompatibilité du recours à ce concept avec une justice véritablement protectrice.

À défaut de mesures univoques qui empêchent que de telles accusations puissent être formulées lorsqu'une mère dénonce la violence conjugale, toute politique publique incitant les femmes à sortir du silence devient non seulement inefficace, mais dangereuse. Tant que cette notion d'aliénation parentale – et ses déclinaisons sémantiques variées et insidieuses telles que « mère hostile », « enfant pris dans un conflit sévère de séparation », « mère projetant ses inquiétudes » – pourra être invoquée dans des contextes de violence, elle continuera de fonctionner comme une arme de retournement par excellence. Elle invalide la parole des victimes, invisibilise la violence et instrumentalise les enfants en plus de les exposer à des risques de violence et à des traumatismes indus conséquents d'une rupture drastique du lien d'attachement avec leur mère.

### Conclusion

Alors que la société semble progresser vers une meilleure reconnaissance de la violence conjugale, le système sociojuridique, lui, reste à la traîne. L'écart entre les connaissances disponibles et les pratiques réelles est frappant. Ce sont les mères et leurs enfants qui en paient le prix,

en subissant des conséquences graves, voire irréversibles. Afin que les mères ne soient plus revictimisées d'avoir brisé le silence, il est urgent et impératif de combler ce fossé entre théorie et pratique.

Cela exige une réforme profonde et uniforme des pratiques judiciaires et psychosociales, un véritable arrimage entre les savoirs et les décisions, une formation systématique et rigoureuse sur le contrôle coercitif à tous les échelons et pour tous les acteurs de l'appareil sociojuridique – y compris les expert·es psycho-légaux, qui interviennent aujourd'hui dans les litiges de garde sans qu'aucune formation minimale sur la violence conjugale ne soit exigée de leur part malgré le poids de leur expertise sur les décisions.

Ces mesures sont urgentes, et elles sont déjà portées par des chercheur·es, des organisations de protection des victimes et par l'ONU. En 2023, l'ONU a émis une série de recommandations claires (Nations Unies 2023 : 21-22) qui, si elles étaient effectivement mises en œuvre et appliquées uniformément, elles permettraient de transformer en profondeur nos pratiques et d'assurer enfin une véritable protection aux mères victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Faute de quoi, notre système demeurera non seulement inefficace, mais structurellement dangereux.

### Notice biographique

**Natacha Engel** est avocate, titulaire d'un Master en droits de l'Homme, lauréate du Prix des droits de l'Homme de la ville de Lyon. Forte d'un parcours alliant droit, politique, gouvernance, communication et gestion, elle a œuvré tant dans le secteur public que privé. Animée par un profond engagement en faveur de la justice sociale et des droits fondamentaux, elle s'intéresse de plus en plus aux leviers nécessaires pour une réforme sociojuridique véritablement protectrice en matière de violence conjugale.

### Bibliographie

*Bureau du coroner en chef*, (2019), « Rapport annuel 2018 du Comité d'examen des décès dus à la violence familiale », Ministère du Solliciteur générale Ontario.

Canada, Statistique Canada, (2013), « La violence familiale au Canada : un profil statistique », par Maire Sinha pour le Centre canadien de la statistique juridique (Ottawa : Statistique Canada, 2013).

Clavel, É., (2023), « Des mères victimes de violence conjugale perdent la garde de leur enfant », Noovo, 13 mars. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.noovo.info/nouvelle/des-meres-victimes-de-violence-conjugale-perdent-la-garde-de-leur-enfant.html>.

Côté, I. Lapierre, S. et Frenette, M., (2025), « Le contrôle coercitif : c'est quoi? », Lapierre, S., Côté, I. et Frenette, M. (dir.), *Contrôle coercitif : Lois, politiques et pratiques en matière de violence conjugale*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 1-13.

- Côté, I. Lapierre, S., Vincent, A. et Maurice, M-N., (2023), « Le modèle PEVC : renouveler les pratiques en protection de la jeunesse afin d'assurer la sécurité des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale », *Canadian Social Work Review*, 40(2), pp. 137-155.
- Côté, I. et Lapierre, S., (2021), « Pour une intégration du contrôle coercitif dans les pratiques d'intervention en matière de violence conjugale au Québec », *Intervention*, 153, pp. 115-125.
- Côté, I., Lapierre, S. et Dupuis-Déri, F., (2019), « L'aliénation parentale – Stratégie d'occultation de la violence conjugale? », *Rapport de recherche*, U. Ottawa, RéQEF, IREF et FemAnVi, Ottawa, [<https://rcentres.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/rapport-alienation-parentale.pdf>].
- Gagnon, K., (2019), « Violence conjugale : quand on punit la victime », *La Presse*, 9 mars. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : [https://plus.lapresse.ca/screens/dea4748e-69d8-4aed-8326-c11bf9b58c25%7C\\_o.html](https://plus.lapresse.ca/screens/dea4748e-69d8-4aed-8326-c11bf9b58c25%7C_o.html).
- Gouvernement du Québec, (2021), « Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes », *Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, [2021\_CSDEPJ\_Rapport\_version\_finale\_numerique.pdf].
- Fortin, J. et Laurin, C., (2023), « L'interprétation du principe du meilleur intérêt de l'enfant en contexte de violences entre partenaires intimes et de violence post-séparation : entre changement de paradigme et développement des connaissances », *Développements récents en droit familial*, 536, pp. 55-99.
- Katz, E. (2022), « Coercive Control in Children's and Mothers' Lives », *Oxford University Press*, New York.
- Lamoureux, F., (2024), « Pères violents et DPJ : des mères en détresse sortent de l'ombre », *Journal de Montréal*, 22 janvier. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.journaldemontreal.com/2024/01/22/peres-violents-et-dpj-des-meres-en-detresse-sortent-de-lombre#:~:text=%C2%ABLa%20DPJ%20a%20ferm%C3%A9%20un,ce%20n%C3%A9tait%20pas%20fond%C3%A9>.
- Lamoureux, F., (2024), « Jugées « aliénantes » par la DPJ : des femmes sont victimes de « violence institutionnelles » – Me Assouline », *Le Journal de Montréal*, 15 janvier. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.tvanouvelles.ca/2024/01/15/jugees-alienantes-par-la-dpj-des-femmes-sont-victimes-de-violence-institutionnelle-me-assouline>.
- Lamoureux, F., (2024), « Pères violents : des mères se font retirer la garde de leur enfant », *TVA Nouvelles*, 15 janvier. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.tvanouvelles.ca/2024/01/15/peres-violents-des-meres-se-font-retirer-la-garde-de-leur-enfant#:~:text=Des%20m%C3%A8res%20victimes%20de%20violence,la%20garde%20de%20leur%20enfant>.
- Lapierre, S., (2019), « L'aliénation parentale : un concept au service des auteurs de violence conjugale », *La Presse*, 27 octobre. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2019-10-27/alienation-parentale-un-concept-au-service-des-auteurs-de-violence-conjugale>.
- Lapierre, S., (2018), « Quand des femmes victimes de violence conjugale sont accusées d'aliénation parentale... », *Bulletin de liaison*, 43(2), pp. 7-8.

- Lapierre, S., Ladouceur, P. et Abrahams, N., (2024), « Abused Women as ‘Alienating’ Mothers and Violent Men as ‘Good’ Fathers: Double Standards in Child Protection and Child Custody Proceedings », *Child & Family Social Work*, [<https://doi.org/10.1111/cfs.13260>].
- Lapierre, S., Abrahams, N., Sharma, T. and Sazgar, R., (2024), « ‘Parental alienation’ allegations in the context of domestic violence: impacts on mother-child relationships », *Journal of Social Welfare and Family Law*, [<https://doi.org/10.1080/09649069.2024.2414623>].
- Marin, S., (2024), « Appel à interdire l’invocation de l’« aliénation parentale » devant les tribunaux de droit de la famille », *Le Devoir*, 23 janvier. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.ledevoir.com/societe/justice/805824/appel-interdire-invocation-alienation-parentale-devant-tribunaux-famille>.
- Moisan, M., (2024), « Violence conjugale et DPJ : la formation de 90 minutes, faute de mieux », *Le Soleil*, 18 janvier. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.lesoleil.com/chroniques/mylene-moisan/2024/01/18/violence-conjugale-et-dpj-le-ministre-carmant-satisfait-de-la-formation-de-90-minutes-N46OGRKIZVC2NP4BVUIO2TWFAQ/>.
- Moisan, M., (2024), « Violence conjugale : les intervenants de la DPJ formés à la va-vite », *Le Soleil*, 16 janvier. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.lesoleil.com/chroniques/mylene-moisan/2024/01/16/violence-conjugale-les-intervenants-de-la-dpj-formes-a-la-va-vite-F6A15NY3XFBZHNWO6LFIOVERAQ/>
- Monckton Smith, J. et coll., (2017), « Exploring the Relationship between Stalking and Homicide », University of Gloucestershire and Suzy Lamplugh Trust », UK, 2017, [<https://www.equallyours.org.uk/suzy-lamplugh-trust-report-exploring-relationship-stalking-homicide/>].
- Organisation des Nations Unies, Conseil des droits de l’homme, (2023), « Garde d’enfants, violence contre les femmes et violence contre les enfants », Rapport de la Rapporteuse spéciale (Reem Alsalem) sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, Assemblée générale des Nations Unies, A/HRC/53/36, [<https://docs.un.org/fr/A/HRC/53/36>], Genève.
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC), (2022), « Le contrôle coercitif, un levier pour mieux repérer et intervenir en contexte de violence conjugale », Montréal.
- Secrétariat à la condition féminine, (2020), « Rebâtir la confiance – Synthèse, Rapport du Comité d’experts sur l’accompagnement des victimes d’agressions sexuelles et de violence conjugale », coprésidé par Corte, E. et Desrosiers, J., Gouvernement du Québec, [<http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Synthese-Rapport-AG-VC.pdf>].
- Summers, H. (2023), « Family Court Files: Parental Alienation ‘Used to Silence Claims of Abuse’ », The Bureau of Investigative Journalism, 6 juillet. [Consulté le 8 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.thebureauinvestigates.com/stories/2023-07-06/family-court-files-parental-alienation-used-to-silence-claims-of-abuse/>.
- Stark, E. (2007), « Coercive control: How men entrap women in personal life », Oxford University Press, New York.

Zaccour, S., (2020), « Disparue comme par magie? La violence conjugale dans les cas d'aliénation parentale au Québec », *Canadian Journal of Family Law*, 33(2), pp. 385-445.

## La discorde dissimulée : les féministes blanches et leur fidélité à l'Empire

Par Liza Hammar

*Le sionisme est un système d'oppression, le féminisme est une force de libération; il est donc impossible de concilier les deux.*

Nada Elia (2024 : 91)

Le 7 octobre 2023 marque le début d'un épisode de guerre au Proche-Orient. Présentée comme une simple riposte à l'attaque du Hamas lancée cette journée-là, Israël poursuit en réalité son entreprise impérialiste et coloniale, à visée génocidaire. C'est indescriptible, innommable, injustifiable. Et tout cela dure depuis 77 ans.

Dans le camp féministe en Occident (au Québec, surtout, là où je me trouvais à ce moment-là), on a tardé à rejoindre les revendications en faveur de la libération palestinienne – qu'il s'agisse des campagnes de Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), des actions et revendications visant à limiter l'armement d'Israël, ou de la simple dénonciation de l'instrumentalisation des causes des minorités de genre et sexuelles (femmes y compris) à des fins coloniales, impérialistes, et génocidaires.

Ceci n'est pas étonnant au regard de l'histoire du féminisme occidental et de ses complicités coloniales à travers le monde. Cependant, ces dernières décennies, du côté des féministes blanches, particulièrement en Amérique du Nord mais en France aussi, les approches intersectionnelles – reconnaissantes des oppressions et de leurs imbrications – se font majoritaires. Il existe d'ailleurs de nombreuses critiques relatives au blanchiment de l'intersectionnalité, au fait que le recours à

cette lecture est souvent libéral, et à l'usage bien souvent performatif qui en est fait. Je souscris volontiers à ces critiques, et j'évite de recourir à cette notion tant elle me semble dénuée de sens politique et de clarté.

Cette notion si populaire, corrélée à la structuration et la visibilisation des féminismes noirs et décoloniaux, a amené le mouvement féministe à se remettre en question, comme le témoignent les débats ayant eu cours au sein des organisations féministes majeures au Québec ces 15 dernières années. Une perspective d'égalité et de justice pour les femmes mais aussi entre les femmes semble être majoritaire dans les discours officiels chez les féministes. Et tant mieux.

Cependant, je crois que ce qui s'est déroulé, dans certains de nos espaces féministes (je reviendrai sur lesquels) face à l'instrumentalisation de nos luttes dans l'entreprise du génocide du peuple palestinien, nous rappelle que rien n'est encore gagné, et qu'un vernis intersectionnel ne suffira jamais à nos luttes collectives et aux défis que sont les nationalismes sexuels, soit l'instrumentalisation des causes féministes et LGBTQI2S+ à des fins nationalistes, racistes, impérialistes.

En écrivant ce texte, je souhaite ouvrir des discussions davantage qu'en fermer. Des féministes et des militant·es queer ont été mobilisé·es – et continuent de se mobiliser – dans toutes les actions de soutien au peuple palestinien, au Québec comme en France. L'objectif derrière les questions que je tente de poser ici n'est pas de nier ces solidarités existantes mais au

contraire, d'inviter à davantage renforcer nos liens. Je crois que ces derniers sont un pilier central pour nos luttes communes, et que nous devons collectivement résister aux discours et aux idéologies qui nous divisent et prétendent que nous avons des intérêts irréconciliables.

En l'occurrence, Israël a déployé une propagande coloniale instrumentalisant le mouvement #MeToo, avec des slogans tel que #IsraeliWomanToo, dans la dénonciation de viols commis par des combattants du Hamas. Cette propagande a largement été reprise par les féministes sionistes et libérales. Le mouvement féministe, comme bien souvent, s'est alors divisé en trois blocs, polarisé entre d'une part les (pseudo) féministes sionistes, les féministes décoloniales et anti-impérialistes, et au milieu, la majorité du mouvement demeurée confuse.

Serait-ce antisémite de lutter pour un mouvement féministe sans les féministes sionistes? Y a-t-il, oui ou non, eu des viols de masse et un féminicide de masse le 7 octobre 2023, et cela devrait-il changer notre position de soutien au peuple palestinien? Comment penser ces éléments, au regard de la complicité coloniale des puissances occidentales, qu'il s'agisse du Canada, des États-Unis, ou de la France – sur les plans économique, militaire, et diplomatique? Quel rôle pour les féministes, sur le plan militant, académique, communautaire, culturel, face à la propagande et à la violence coloniale israélienne?

### **Instrumentalisation du féminisme et de l'antisémitisme à des fins négationnistes**

Dès le début de cet épisode de violences, sensible aux nationalismes sexuels et à leur manifestation partout en Occident, j'observais un récit se mettre en place, une lecture naïvement genrée, opposant la violence des hommes du

Hamas ayant attaqué le 7 octobre, à la fragilité des femmes et des enfants ayant subi cette attaque. En parfait écho aux discours xénophobes et islamophobes des groupes de femmes d'extrême-droite, telle que Némésis en France, une trame se dessinait : les barbares, arabes palestiniens, misogynes et violents à l'égard des femmes par essence, s'étaient attaqués aux femmes israéliennes, parce que c'était des femmes, pire encore, parce que c'était des femmes juives.

À toutes fins utiles, je précise que je ne suis pas de celles et ceux qui pensent que le racisme (tous les racismes) sont à droite et à l'extrême-droite. Particulièrement, l'islamophobie et l'antisémitisme prennent des formes différentes au sein des droites et des gauches, mais aucun camp politique ne pourrait se targuer d'en avoir fini avec le racisme dans ses rangs. Ainsi, je plaide pour que l'on prenne au sérieux l'analyse proposée par Zia-Ebrahimi concernant l'articulation entre islamophobie et antisémitisme, car la justice antiraciste est indivisible :

*Il existe un enchevêtrement profond entre la haine du juif et celle du musulman, et ce malgré l'apparente opposition entre les deux populations qu'implique la question palestinienne et les innovations discursives analysées au chapitre précédent. Cette corrélation présente un danger inédit : que l'instrumentalisation d'une forme spécifique de racisme ne débouche sur le renforcement du système raciste dans son ensemble, heurtant par conséquent les intérêts de tous. En particulier, on peut aujourd'hui observer que les stratégies de promotion de l'islamophobie, mises en place par le mouvement ultra-sioniste, entraînent, par effet de ricochet, une légitimation de l'antisémitisme (Zia-Ebrahimi 2021 : 201).*

L'exclusion et l'oppression de minorités raciales (de toutes les minorités, d'ailleurs) au sein de la gauche et du mouvement féministe est un

vrai sujet, à prendre très au sérieux, susceptible, je le crois sincèrement, de causer notre perdition à tous·tes. Je suis convaincue que la libération ne peut être que collective et qu'elle ne devrait oublier personne. Mais les discours qui ont commencé à émerger au sein du mouvement féministe, au Québec comme en France, n'avaient rien à voir avec tout ceci. Dans les médias sociaux, dans des collages de rue, dans des tribunes, s'indignaient certaines féministes, de la non-inclusion des femmes juives et de leurs réalités, et l'on appelait à ce que le 7 octobre soit reconnu comme un féminicide de masse. À titre d'exemple, dans une tribune sortie en France à l'occasion du 8 mars 2025 dans le *Journal du dimanche*, l'on peut lire :

*Aujourd'hui, en cette journée internationale des droits des femmes, il est de notre devoir de refuser l'oubli et l'injustice. Nous demandons donc que Shiri Bibas et toutes les femmes massacrées par le Hamas le 7 octobre soient honorées et reconnues comme victimes d'un féminicide de masse. (...) Le 7 octobre n'a pas seulement été une attaque contre Israël, ce fut une attaque contre les femmes, contre leur dignité, contre leur humanité.*

Ou encore, dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* le 9 décembre 2023, intitulée « A chaque féministe de gauche, nous demandons : où en êtes-vous par rapport à l'antisémitisme ? » on peut lire : « On peut se battre pour le droit des Palestiniens à un État sans vouloir la destruction d'Israël » ; ceci adressé, comme l'indique le titre de l'article, aux féministes de gauche.

Sous couvert d'honorer la mémoire des femmes tuées le 7 octobre, en creux se trouve un appel à ce que, collectivement, nous participions au mensonge colonial israélien. Affirmer qu'il s'agit d'antisémitisme et de violences sexistes lorsque le Hamas attaque des Israélien·nes, affirmer qu'il y a eu « féminicide de masse » est

faux et relève du négationnisme de la réalité coloniale vécue du peuple palestinien. En agitant l'accusation d'antisémitisme et de violences sexistes et sexuelles, la propagande officielle du gouvernement israélien (dont les relais se trouvent parfois à gauche) nie la réalité matérielle et politique dans lesquelles ces violences se sont déroulées, et par là, la nature politique de ces actes. Je rappelle aussi que d'autres guerres ont été justifiées par des mensonges, en Irak et en Afghanistan par exemple. Les discours officiels proclamaient la nécessité de la guerre afin de neutraliser une arme de destruction massive inexistante ou de libérer des femmes, lorsque leur sort n'a, en vérité, jamais compté. Ces antécédents devraient nous mener à davantage de méfiance face aux discours officiels de pays qui mènent des guerres impérialistes.

Les victimes du 7 octobre ont été attaquées parce qu'israéliennes : dire cela, ça n'est pas dire que leurs vies étaient moins importantes, ou que leur mort n'est pas grave. Mon propos n'est pas d'opérer une hiérarchisation des vies humaines, au contraire : c'est cette hiérarchisation mettant les Palestinien·nes en bas de l'échelle de l'humanité qui m'indigne. Ceci implique aussi de refuser la symétrisation des violences émanant du côté palestinien et du côté israélien. Si une vie humaine est une vie humaine, il nous faut nous intéresser aux racines de la violence contre certaines vies ; et c'est Israël, comme puissance coloniale, qui est à l'origine de toute la violence, y compris celle qui s'abat contre les Israélien·nes.

Ce n'est donc pas uniquement le gouvernement israélien actuel le problème, c'est bel et bien l'existence de cet État dont les fondations sont coloniales et qui s'est créé par des massacres et du nettoyage ethnique, comme l'a démontré l'historien Ilan Pappé (Pappé, 2024). Chaque féministe digne de cette appellation

devrait vouloir cette fameuse “destruction d’Israël” afin d’espérer voir, enfin, naître un État véritablement démocratique, dans lequel personne ne serait ségrégué ni exploité, ni spolié par des colons.

Les violences en cours sont aussi ancrées dans des politiques coloniales d’exploitation. L’économiste Laurent Baronia écrivait à ce sujet :

*(...) la colonisation israélienne se présente comme une combinaison originale de colonisation génocidaire de peuplement et de colonisation oppressive d’exploitation, dans laquelle le projet d’expulsion d’un peuple de ses terres coïncide avec l’absorption de toutes ses richesses, humaines et non humaines. Israël ne disloque pas la société palestinienne sans en exploiter ses membres épars; elle ne lui dénie pas le droit de vivre sans soumettre sa force vitale à ses besoins (Laurent Baronia, 2024)*

On ne saurait, sérieusement, ni en tant que féministe, ni au sein de la gauche en général, mettre dos-à-dos, d’une part 1) une colonisation génocidaire d’exploitation et d’autre part, 2) la réponse violente, qui peut émerger de la part de celles et ceux qui la subissent. Le caractère systémique, programmé et totalitaire de la première doit être notre principal sujet, si nous aspirons véritablement à la justice et la paix entre les peuples.

Cependant, évidemment, ces politiques coloniales et impérialistes sont perpétrées de manière genrée et mobilisent des violences patriarcales comme moyen, tel que le viol et l’humiliation sexuelle que l’on a vus s’abattre sur les femmes et les hommes palestinien·nes. Car coloniser, c’est posséder, toute la terre, tous les corps, tous les esprits.

### « Féministes intersectionnelles » mais chiens de garde du colonialisme ?

Après le 7 octobre, du côté des féministes en général, le silence s’est fait entendre. Pour me situer et situer les propos qui vont suivre, je précise que je travaillais dans le milieu communautaire, en parallèle de mon doctorat avec concentration en études féministes, ce qui faisait de moi une membre de l’Institut de Recherches en Études Féministes (IREF). Par ailleurs, à mes heures perdues, j’étais libraire à la librairie queer et féministe L’Euguélonne.

Un soir, j’ai contacté les militantes du groupe FRUes uqamien, un collectif de féministes décoloniales et antiracistes. Je leur ai fait part de ma consternation face au silence des féministes, et avec nos sentiments partagés, nous avons décidé d’écrire une lettre à leur attention et d’organiser une rencontre à ce sujet. Dans cette lettre collective (publiée dans la revue *À bâbord!* par la suite), nous avons formulé une invitation au mouvement féministe et queer afin que soient dénoncées les violences contre les Palestinien·nes et que soit empêchée l’instrumentalisation de nos causes pour justifier un projet impérialiste et génocidaire. Nous avons écrit : « Pour pouvoir se targuer d’intersectionnalité et de décolonialité, voire de féminisme tout court, il importe de voir comment tous les systèmes oppressifs s’articulent et fonctionnent de concert en s’abreuvant aux mêmes bases inextricables : celles du patriarcat, des LGBTphobies, du colonialisme et du capitalisme » (2023, publiée en 2024).

Dans la foulée, on a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire de l’IREF, une initiative d’étudiant·es qui souhaitaient que l’IREF prenne position sur le génocide en cours.

Peu après, le 8 décembre 2023, nous avons tenu notre AGE au cours de laquelle nous avons déployé notre argumentaire que l’on pourrait

résumer en trois points essentiels 1) dans le passé, l'IREF avait pris des positions politiques, se revendiquait de l'intersectionnalité, et constituait une force majeure en ce qui concerne les études féministes au Québec ainsi que dans le monde francophone en général, 2) la propagande sioniste instrumentalisait nos causes à des fins coloniales, et en ce sens, cela engageait notre responsabilité de refuser cette manœuvre et 3) L'IREF, comme organe féministe québécois, devait envoyer un signal fort aux étudiant·es en lutte pour un boycott des universités israéliennes, en les soutenant. Nous avons revendiqué, entre autres, que soit voté un mandat BDS, une dénonciation totale du génocide en cours et le soutien concret avec nos collègues palestiniens·es. Nous n'avons peut-être pas formulé des positions consensuelles, mais notre texte a été voté par une écrasante majorité des membres présents lors de l'AGE. Joie, youyous et applaudissements dans la salle. Il n'y a pas de petite victoire, et nous étions humblement (et naïvement) satisfait·es de ce que nous avons réussi à faire.

Hélas, c'était sans compter sur le conseil de l'IREF, responsable des orientations de l'institut, qui a finalement choisi de bafouer à la fois la démocratie et les valeurs du combat féministe, en votant, à son tour, un texte différent qui annulait toute la puissance anticolonialiste exprimée par l'appui en AGE à notre résolution. Selon les statuts et règlements de l'IREF, l'AG n'a pas de pouvoir décisionnaire, et c'est le Conseil qui a le dernier mot. Mais nous pensions qu'un texte si fort, porté en AG par la base de l'IREF, allait être respecté et que le Conseil n'irait pas jusqu'à voter un texte à l'esprit radicalement différent. À *bas le féminisme colonial*, un collectif formé en réaction à cette trahison, dénonçait dans une lettre de réponse, sur sa page Instagram (@abaslefeminismecolonial) :

*Disparues la condamnation de l'instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme à des fins sionistes et anti-palestiniennes, ainsi que la condamnation des stratégies arabophobes et islamophobes visant à délégitimer les défenseur·es de la Palestine. Disparue la solidarité avec les personnes et groupes juifs critiques d'Israël et antisionistes (...). Disparue la condamnation de l'instrumentalisation anti-palestinienne des luttes féministes et LGBTQIA2S+. Le résultat final n'est pas moins un sabotage complet de la démarche de l'AG.*

Nous nous sommes alors engagées dans un rapport de force nous opposant à la direction de l'IREF, et cela a abouti, après plusieurs discussions, à l'adoption d'un mandat BDS. Mais jamais la direction de l'IREF n'a assumé le texte de ses membres, joyeusement voté le 8 décembre 2023.

Malheureusement, L'IREF n'est pas un cas isolé. Dans les milieux queer, Fierté Montréal a été dénoncé pour son manque de solidarité et sa complaisance envers le sionisme par un certain nombre de groupes communautaires queer, notamment par le collectif Helem. À l'heure où je finalise cet article, soit après plus d'un an et demi de violences génocidaires, Fierté Montréal, sous la pression, a publié un communiqué déplorable reprenant la rhétorique complice du « conflit isarélo-palestinien » (Fierté Montréal 2025), avant de se rétracter à nouveau, sous la pression de groupes sionistes.

À la librairie où je travaillais, l'Euguélonne, une coop de solidarité féministe et queer pour rappel, nous avons adressé un courrier à nos partenaires pour ouvrir une conversation sur la responsabilité des milieux culturels dans un tel moment. Tout le monde ne l'a pas bien accueillie, et nous avons même été la cible d'intimidations. Au sein même de notre équipe de l'époque, l'on m'a accusée d'antisémitisme – l'accusation

commune à toutes les personnes antisionistes, et plus encore celles qui sont musulmanes.

Comment se fait-il que dans chaque espace féministe ou queer fréquenté, la question palestinienne a été une limite indépassable, malgré les bons sentiments et les rangées de livres anticoloniaux sur les rayons de bibliothèque? Pourquoi ces espaces où devrait avoir été pensée l'articulation des luttes, qui accueillent mêmes des spécialistes du sujet, ne parviennent-ils pas à sortir des livres pour engager le réel?

### L'exercice du décentrement

Nada Elia, du *Palestinian Feminist Collective*, a honoré Montréal de sa venue dans le cadre de la sortie de son livre *Palestine : un féminisme de libération* (Elia, 2024) que nous avons co-traduit avec Francis Dupuis-Déri. Avec cet outil et bien d'autres, nous, féministes décoloniales, avons continué à dire et écrire que le féminisme devait engager un virage anticolonial clair. Avec le livre de Nada et ses travaux, nous apprenons la longue lutte des féministes palestiniennes au sein du mouvement féministe aux États-Unis. Nous apprenons aussi les réalités des femmes palestiniennes sur leurs terres occupées, leurs résistances et leur ingéniosité. À propos de la création du *Palestinian Feminist Collective*, elle explique :

*Nous observons la montée en Palestine d'un patriarcat de plus en plus intense, d'une régression plutôt que d'une progression, conséquence en grande partie de la guerre qui a érodé les forces progressistes en Palestine. Nous étions inspirées par l'organisation Tal'at, qui signifie « sortir de » et qui est composée de femmes palestiniennes militant contre le sexisme, et dont le slogan est « No free homeland without free women » (Pas de patrie libre sans femmes libres). Tal'at avançait aussi que le problème des femmes en Palestine n'est*

*pas seulement le patriarcat arabe et musulman, mais aussi l'occupation israélienne et le sionisme. Notre Collectif féministe palestinien a adopté la même approche, et j'ajoute qu'il faut aussi penser à la libération des queers. Les membres les plus marginalisés d'un peuple doivent être libres pour que celui-ci le soit aussi. (Elia 2024 : 85-86)*

Avec Nada Elia, et depuis les réalités des Palestinien·nes, je reprends à mon compte la question posée par Samah Salame dans la revue *Contretemps* (2025). Avec elle, je m'interroge : Où est l'indignation face aux violences sexuelles systématiques contre les Palestinien·nes? Cette violence documentée, Samah Salame en résume le déploiement en quatre points : 1) Violences sexistes systématiques : Depuis le 7 octobre, les forces israéliennes ont intensifié l'usage de la violence sexiste contre les Palestinien·nes. Cette violence est devenue systématique et vise à détruire les familles et les communautés palestiniennes, une tactique de nettoyage ethnique. 2) Abus en détention : Dans des centres de détention israéliens comme Sde Teiman, des prisonnier·es palestinien·nes ont subi des viols, des humiliations sexuelles et des tortures. 3) Violences en ligne : Les Palestinien·nes, en particulier les femmes et les jeunes, sont ciblé·es par la violence sexiste sur Internet : doxxing, chantage lié à leur vie privée ou orientation sexuelle, et campagnes d'intimidation. 4) Violences des colons : En Cisjordanie, des colons israéliens, protégés par l'armée, harcèlent sexuellement des femmes palestiniennes, utilisant les normes sociales patriarcales pour renforcer l'oppression.

Pourquoi refuse-t-on d'écouter les femmes palestiniennes?

Pourquoi des féministes d'ici peinent-elles à pleinement se solidariser des Palestinien·nes subissant ces violences?

Ce questionnement s'inscrit dans une volonté de répondre à l'appel d'Omar Barghouti :

Dans les contextes d'oppression coloniale, les intellectuels qui travaillent au nom de la justice ne peuvent pas être juste des intellectuels, dans le sens abstrait; ils ne peuvent qu'être immergés dans une forme de militantisme, pour apprendre des expériences des autres militants, élargir l'horizon de leurs sources d'inspiration et s'engager dans des processus d'émancipation collectifs et efficaces, sans la complaisance et les tours d'ivoire qui pourraient brouiller leur vision morale. En bref, ils ne peuvent être que des intellectuels justes (Barghouti 2008).

Cette exigence éthique et politique invite à repenser le rôle des intellectuel·les, et je l'étends, en me basant sur mon expérience, aux espaces culturels, artistiques, communautaires et universitaires féministes.

Nous avons des responsabilités. À ce titre, je rappelle que la justice est indivisible. Il ne peut y avoir de luttes féministes ou queer sans prise en compte des dynamiques coloniales et raciales, sans approche matérialiste et anticapitaliste. Alors que la montée des droites est planétaire, que les droits des minorités de genre sont attaqués, les luttes progressistes neutralisées et réprimées, que nos luttes féministes servent d'outils de propagande impérialiste, il est de notre responsabilité d'œuvrer pour un mouvement féministe qui rompt avec toutes les formes de violence et d'exploitation, ici et à l'internationale.



### Notice biographique

**Liza Hammar** est doctorante en études littéraires à l'UQAM. Ses recherches, inscrites dans les études féministes, décoloniales et auto-théoriques portent sur la notion de réparation. Au sujet du féminisme et de la Palestine, elle a co-traduit l'ouvrage de Nada Elia, *Palestine : un féminisme de libération*, aux éditions du Remue-Ménage, 2024. Liza Hammar est par ailleurs militante féministe décoloniale et s'intéresse particulièrement aux nationalismes sexuels et à l'islamophobie.

### Références

Barghouti, Omar., et al. « Juste des intellectuels ou des intellectuels justes? Oppression, résistance et rôle des intellectuels : DevISSues, avril 2008. ». *Boycott, Désinvestissement, Sanctions*, La Fabrique Éditions, 2010. p.73-79. CAIRN.INFO, <https://shs.cairn.info/boycott-desinvestissement-sanctions-9782358720076-page-73?lang=fr>

Baronian, L. (2024) « Où est l'indignation face aux violences sexuelles systématiques contre les Palestiniens-nes? », *Revue Contretemps*, en ligne, 13 février [Consulté le 15 juin 2025]. Disponible sur : <https://www.contretemps.eu/israel-politique-economique-palestine-genocide-eau/>

Collectif, *tribune* (2023) « A chaque féministe de gauche, nous demandons : où en êtes-vous par rapport à l'antisémitisme? », *Le Monde*, en ligne, 9 décembre [Consulté le 3 juillet 2025]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/12/09/a-chaque-feministe-de-gauche-nous-demandons-ou-en-etes-vous-par-rapport-a-l-antisemitisme\\_6204871\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/12/09/a-chaque-feministe-de-gauche-nous-demandons-ou-en-etes-vous-par-rapport-a-l-antisemitisme_6204871_3232.html)

Elia, N., Hammar, L. and Dupuis-Déri, F. (2024) *Palestine : un féminisme de libération*. Montréal (Québec): Les éditions du remue-ménage.

Fierté Montréal (2025) « Fierté Montréal précise sa position sur le conflit israélo-palestinien », en ligne [Consulté le 30 juillet 2025]. Disponible sur : <https://fiertemontreal.com/fr/actualites/fierte-montreal-precise-sa-position-sur-le-conflit-israelo-palestinien>

FRUes, Almeida J. (2024) « Solidarité féministe avec la Palestine », à bâbord!, numéro 99, en ligne [Consulté le 15 juin 2025]. Disponible sur : <https://www.ababord.org/-No-99-Printemps-2024->

Ifrah S. (2025) « Journée des droits des femmes : le massacre du 7 octobre, un féminicide de masse à ne pas oublier », *Le Journal du Dimanche*, en ligne, 8 mars [Consulté le 3 juillet 2025]. Disponible sur : <https://www.lejdd.fr/Societe/journee-des-droits-des-femmes-le-massacre-du-7-octobre-un-feminicide-de-masse-a-ne-pas-oublier-155755>

Pappé, I. (2024) *Le nettoyage ethnique de la Palestine*. [Nouvelle édition]. Montréal, Québec = Tiohtià:ke: Rue Dorion.

Salaimé, S., Dubucq, C. (2025) « Où est l'indignation face aux violences sexuelles systématiques contre les Palestiniens-nes? », *Revue Contretemps*, en ligne, 2 mai [Consulté le 15 juin 2025]. Disponible sur : <https://www.contretemps.eu/violences-sexuelles-systematiques-contre-palestiniens/>

Zia-Ebrahimi, R. (2021) *Antisémitisme et islamophobie, une histoire croisée*. Paris: Éditions Amsterdam.



**SECTION II**  
**Documents**

## Relire Rioux pour prendre congé de Bock-Côté

Par Louis Desmeules

Mathieu Bock-Côté veut nous persuader qu'on l'empêche de s'exprimer alors qu'il déverse pourtant allègrement son fiel sur de nombreuses tribunes en France comme au Québec depuis des années (*Journal de Montréal, L'action nationale, Le Figaro, Le Débat, CNews, Europe 1...*). De concert avec Éric Zemmour en France, il utilise l'histoire de façon partielle pour en tirer un grand récit national. Ces thèses sont largement diffusées et elles ciblent au premier chef la gauche dite culturelle qu'on accuse de tous les maux : d'être une idéologie dominante, de limiter la liberté d'expression et de dominer l'éducation. Marcel Rioux, jamais nommé directement par Bock-Côté, est peut-être le plus illustre des représentants de cette sociologie qu'il refuse. Rioux utilisa une méthodologie de terrain, critique, rigoureuse, scientifique et résolument à gauche. Le marxisme culturel, dont se réclame Rioux, est ce qui horripile au plus haut point Bock-Côté. Nous examinerons le lien qu'il tente d'établir entre le multiculturalisme et le marxisme, ce qui nous amènera à considérer le rôle de la gauche au Québec et plus particulièrement dans le domaine de l'éducation. Le projet de société visé dans le Rapport Rioux n'a jamais été entériné par la classe dominante. Ce qui donne le coup de grâce définitif aux paniques morales identitaires et nous permettra en terminant de dégager trois constats critiques.

### Multiculturalisme et marxisme

Pour Bock-Côté, le marxisme se serait transformé en marxisme culturel puis en multiculturalisme avant de sombrer dans le « wokisme ». De plus, cet amalgame douteux

serait même devenu l'incarnation de l'idéologie dominante. Il en arrive ainsi à cette conclusion stupéfiante : « Le multiculturalisme est une variante de nombreux produits dérivés du marxisme culturel tel qu'il s'est construit dans le quart de siècle dernier pour rouvrir une critique radicale de la civilisation occidentale. » (Bock-Côté, 2007 : 103).

D'abord, on ne peut établir un tel lien entre le marxisme et le multiculturalisme. Si le marxisme conduit à quelque chose, c'est plutôt à l'internationalisme ouvrier et à la fin de la lutte des classes. La droite a détourné cette lutte sociale en opposant les cultures au profit d'un internationalisme du repli identitaire, tandis qu'à gauche, on a voulu préserver le caractère émancipatoire des cultures, en autant qu'elles refusent de rester prisonnières de l'économie marchande. En plus, le fait que l'on reconnaisse qu'il y a de multiples cultures ne signifie pas que la nôtre soit menacée. Rappelons que le multiculturalisme évolue dans le cadre du système de production capitaliste. Marx, dans son *Manifeste*, avait d'ailleurs déjà montré comment la bourgeoisie fait la promotion du cosmopolitisme en imposant sa domination par les marchés partout sur le globe.

Pour Bock-Côté : « Le multiculturalisme est une orthodoxie politique qui disqualifie ses adversaires » (Bock-Côté, 2013 : 76). Mais le multiculturalisme n'a rien à voir avec le marxisme ni avec le marxisme dit culturel, c'est-à-dire celui qui s'est construit avec la critique des industries culturelles dans les travaux de l'École de Francfort. Il ne s'agit pas non plus de détruire la civilisation, comme le croit Bock-Côté, mais plutôt de réaliser

ses promesses non réalisées de liberté, d'égalité et de fraternité. La liberté véritable implique l'égalité et celle-ci doit culminer dans la fraternité qui correspond à la fin de la lutte des classes (Bloch, 1976).

Marcel Rioux, qui avait étudié les théoriciens de l'École de Francfort, dont Bloch et Marcuse, était plutôt critique face au *multiculturalisme*. Il posait la question : « Qu'est-ce que ce sac enfariné du multiculturalisme cache donc ? » (Rioux, 1975). Rioux critiquait la politique officielle du gouvernement canadien de l'époque, celle de Trudeau-père, qui avait selon lui pour but d'affaiblir la culture québécoise. Rioux voulait réactiver la culture québécoise avec son pouvoir créateur mais, contrairement à Bock-Côté, il ne s'agissait pas de retourner vers le passé. Il fallait regarder vers l'avant, vers un dépassement du capitalisme. C'est pourquoi, il militera en faveur d'un projet de société tourné vers l'avenir, plutôt que pour un repli identitaire sur des valeurs héritées. De plus, ce ne sera pas ce discours de gauche qui fera échouer le projet indépendantiste, contrairement à ce que croit Bock-Côté. Le marxisme culturel n'a pas trahi le projet politique nationaliste et n'a jamais été en position de le faire. Qui est le véritable traître ?

### La faute de la gauche ?

Plutôt que d'incarner les grandes idées de la gauche, l'élite politique va plutôt choisir d'obéir aux grandes puissances de l'argent. Jacques Gélinas en fera une démonstration éclatante, à propos, par exemple, du gouvernement de Bernard Landry, pour lequel va travailler Bock-Côté : « Pendant les deux ans qu'il a passé à la tête du gouvernement, Bernard Landry n'a su articuler aucune vision socio-économique de l'avenir du Québec qui reflète un projet de société, sa

stratégie économique lui tenant lieu de politique sociale. Ce qui ne l'a pas empêché de se proclamer social-démocrate à l'occasion. » (Gélinas, 2003 : 92-93). Rappelons que Bock-Côté a travaillé à la rédaction de plusieurs discours de Landry. Mais sa posture de nationaliste de droite s'inspire plutôt de Duplessis.

Pour Rioux en revanche, il n'y avait pas grand-chose à tirer du duplessisme : « Celui qui, d'autre part, symbolise le conservatisme féodal et le chauvinisme le plus mesquin, le Premier ministre Maurice Duplessis [...] affirme l'autonomie du Québec tout en cédant, pour presque rien, aux capitalistes américains, les ressources naturelles de son pays » (Rioux, 1977, 101). Il faudra attendre la Révolution tranquille pour rattraper le retard et pour limiter les dégâts de l'exploitation capitaliste. À l'époque de Duplessis régnait un gouvernement bicéphale, car le clergé y avait un rôle décisionnel important. Jacques Pelletier résume en cinq traits la réalité sociale sous le duplessisme : un système d'éducation sous le contrôle de l'Église, le rôle des communautés religieuses dans le domaine de la santé, un appareil législatif anti-ouvrier, la glorification de l'entreprise privée et du capitalisme américain, finalement un nationalisme défensif dans la lignée de Lionel Groulx (Pelletier, 2007). Comment peut-on être nostalgique de cette sombre époque ?

Pour Bock-Côté, le problème vient toujours de la gauche, même s'il lui faut tordre les faits. C'est ainsi qu'il tentera un rapprochement maladroit entre Herbert Marcuse et Charles Taylor à propos du multiculturalisme (Bock-Côté, 2008). Dans son article, il tentera en effet de faire des liens entre Taylor, qui n'est pas marxiste, et un des plus illustres représentants du marxisme culturel. De plus, il croit à tort que Marcuse souhaitait l'écroulement des civilisations alors que, comme tout marxiste, il visait plutôt la fin du capitalisme.

Il ira même jusqu'à dire qu'il souhaitait une dictature, ce qui est dans les faits impensable pour un Allemand d'origine juive contraint de fuir l'Allemagne nazie. Toujours selon lui, Marcuse méprisait les classes populaires (Bock-Côté, 2016) alors qu'il travaillait en réalité pour leur libération. Car, « Choisir librement parmi une grande variété de marchandises et de services, ce n'est pas être libre si pour cela des contrôles sociaux doivent peser sur une vie de labeur et d'angoisse – si pour cela on doit être aliéné » ( Marcuse, 1968 : 35-36).

S'inspirant de Marcuse, Rioux voudra étudier « la structure culturelle sous-jacente à l'organisation sociale et à la structure sociale d'une société donnée » (Rioux, 1984 : 65). Cela nécessitera d'adopter une méthodologie scientifique et de faire une véritable enquête de terrain. La promotion d'un récit national ne serait ici d'aucune utilité. Déjà en 1950, Rioux écrivait : « Inutile, d'une part, d'essayer de connaître la culture d'un groupe d'hommes, d'une société, d'une nation sans s'adresser aux individus, sans connaître comment cette culture influence les individus; ce n'est qu'ainsi que l'on pourra obtenir une image vraiment significative et réelle d'une société » (Rioux, 1950 : 156). Mais c'est une société qui est en mouvement, qui s'éduque elle-même et évolue historiquement. C'est pourquoi l'école y joue un rôle central.

### **L'école au centre d'un projet de société**

Il fallait faire un pas de plus que le projet de modernisation que poussait le parti Libéral de Jean Lesage en 1960. Rioux savait que la culture était aussi une source de création ouverte sur les possibles, en autant qu'elle ne demeure pas repliée sur elle-même. La Commission Rioux fut nommée à la suite de mobilisations étudiantes, notamment à l'École des Beaux-arts de Montréal en 1966. On

a forcé le gouvernement de l'époque à agir. Le Rapport Rioux de 1968 va ainsi vouloir dépasser les attentes du Rapport Parent. Le Rapport Parent voulait adapter la culture traditionnelle aux exigences de la société industrialisée. Dans le sillage du comité Tremblay sur l'enseignement technique et professionnel (1962-63), on voulait apporter des remèdes aux lacunes identifiées. Les Québécois.es étaient mal préparé.es pour le marché du travail. Il fallait donc répondre aux exigences de la nouvelle société industrielle tout en préservant le vieux fond humaniste élitiste. Il s'agit du modèle incarné à l'époque par le Collège classique, vieux modèle français du XVIème siècle, centré sur l'Antiquité et avec en prime un encadrement religieux des matières. Un modèle qui véhiculait ce que Rioux appelait l'idéologie de la conservation.

Dans le Rapport Rioux, on va beaucoup plus loin et on réfléchit plutôt à la cohérence entre le modèle de société, l'individu et une pédagogie correspondante. On constate que : « Si la société industrielle a permis d'accroître la production de biens matériels par l'amélioration incessante de la production, de la productivité, des communications et qu'elle a ainsi permis d'augmenter sans cesse le standard de vie des masses, elle a, en revanche, mis toute la vie de l'homme au service de la croissance économique et du perfectionnement de la technologie » (Rioux, 1968 : 34). Bref, il s'agissait d'un Homme aliéné comme le mentionnait justement les analyses du marxisme culturel. Le Rapport Rioux fera aussi le constat que l'art n'était pas une préoccupation importante pour les auteurs du Rapport Parent. C'est pourquoi, la Commission Rioux voudra combler les lacunes concernant la formation artistique afin que les étudiant.es que l'on souhaite former soient autonomes et créateur.ices. C'est l'art qui aura la mission de développer

de véritables personnalités autonomes, de « nouvelles subjectivités » dirait Marcuse. Et c'est à partir de l'art que l'on pourra construire un monde meilleur. Aussi, dans le Rapport Rioux, on proposera une nouvelle définition de la culture afin de sortir du carcan où on voulait l'enfermer : « Il s'agit de passer de la culture humaniste, culture de l'élite dans la société industrielle, pour en arriver à une culture ouverte qui sera mieux adaptée à la société post-industrielle » (Couture, Lemerise, 1992 : 83). Comme un véritable traité de philosophie, le Rapport Rioux réfléchit sur l'art, l'œuvre d'art et le processus de création en se référant à des penseurs comme Morin, Lévi-Strauss, Kant et Sartre. On y constate que le système d'éducation actuel tend à produire des personnes normales, conformes et adaptées à la société de consommation, plutôt que des êtres normatifs, c'est-à-dire capables de créer et d'assumer ses propres normes. On s'y demande ensuite : « Comment insérer des valeurs, des significations dans une culture qui s'est elle-même érodée de part en part? » (Rioux, 1968 : 34). La réponse est la participation du plus grand nombre à une redéfinition collective de la société. Pour cela le rapport Rioux va mettre de l'avant une définition dynamique et globale de la culture afin qu'elle devienne une véritable force agissante. Ce sera dans cette perspective critique que seront présentées les différentes disciplines artistiques. La musique, le théâtre, les arts plastiques invitent à une transformation incessante, à découvrir ses potentialités. Le Rapport tiendra compte du pouvoir grandissant des médias de masse. Il fera des remarques qui sont encore actuelles en ces temps où règne le « capitalisme de plateforme » (Roza, 2024). Il s'agit de ne plus subir l'image envahissante et de démasquer son pouvoir aliénant : « Le flot ininterrompu d'images, l'incohérence de leur transmission

font que la discontinuité devient naturelle et que l'incohérence risque fort de le devenir. Ce qui, dans une perspective de cette nature, rend la structuration de la personnalité très difficile, à moins de repenser une éducation, une pédagogie qui tiennent compte de ce fait majeur de notre époque » (Rioux, 1968 : 153).

Mais aucun gouvernement ne donnera véritablement suite aux recommandations du Rapport Rioux. C'est pourquoi, il est faux de prétendre, comme le fait aujourd'hui Bock-Côté, que la gauche a dominé ou domine le monde de l'éducation au Québec. Ces idées n'ont jamais fait partie des idées dominantes. Comme on peut le constater encore sur le terrain : « Actuellement, nous sommes encore bien loin des recommandations du rapport Rioux et encore plus loin d'une volonté concrète des pouvoirs publics de financer adéquatement l'enseignement des quatre disciplines artistiques dans l'école québécoise » (Fournier-Dubé, Magnette, Fournier, 2022 : 290).

### Constats

Trois constats s'imposent en terminant :

1. Le lien que Bock-Côté veut établir entre le marxisme culturel et le multiculturalisme n'est pas pertinent. Il s'agit d'un amalgame douteux;
2. Contrairement à ce que véhicule Bock-Côté, les idées du marxisme culturel n'ont jamais fait partie des idées dominantes au Québec;
3. La vision de l'École, qui correspond à celle de Rioux et qui s'inspire directement du marxisme culturel, ne s'est jamais réalisée dans l'institution scolaire. On ne peut donc pas en conclure que les discours de gauche ont dominé ou dominant en éducation au Québec.

Il faudrait plutôt inverser l'analyse de Bock-Côté. Les conservateurs ne sont pas brimés dans leur liberté d'expression, bien au contraire. La domination du parti Républicain aux États-Unis en est l'exemple le plus frappant. Comme le disait Marx, les idées dominantes sont les idées de la classe dominante. À travers sa lunette idéologique, Bock-Côté voit le monde à l'envers. Et il prétend parler pour le peuple, or qu'est-ce que le peuple? Rappelons ce qu'en disait Geneviève Bollème : « Peuple n'est jamais donné qu'au terme de découpages arbitraires qui engendrent, à force de jugements ou de décrets, une sorte de schéma d'objet, puisque, à peine formé, il se déforme, et que l'on semble ainsi poursuivre un objet supposé, jamais atteint, et sur lequel le discours va s'exercer obstinément » (Bollème, 1986 : 53).

Les problèmes de la société québécoise ne proviennent donc pas de la gauche comme le croit Bock-Côté. Ils proviennent plutôt du désengagement de l'État qui valorise les profits plutôt que la défense du bien public. L'État est dominé par la droite et prétendre le contraire relève de la pure invention, comme la menace woke qui sert à provoquer une panique morale (Dupuis-Déry, 2022). Mais cela fait un spectacle payant et c'est pourquoi cette recette est diffusée *ad nauseam*. Relire Rioux est un véritable antidote au repli identitaire tout en nous ramenant sur la voie de véritables solutions pour l'avenir du Québec.

### Notice biographique

**Louis Desmeules** est professeur retraité du Cégep de Sherbrooke et auteur de publications didactiques sur Marcuse, Žižek et Kant.

### Références

Bock-Côté, Mathieu. (2007). *La dénationalisation tranquille, Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec post-référendaire*, Boréal, Montréal.

Bock-Côté, Mathieu. (2008). *Le devoir de philosophe inspirateur de la Commission Bouchard-Taylor, Le Devoir, samedi 31 mai et dimanche 1 juin. Disponible sur le site : ledevoir.com [consulté le 18/02/25]*

Bock-Côté, Mathieu. (2013). *Exercices politiques*, VLB, Montréal.

Bock-Côté, Mathieu. (2016). *Le multiculturalisme comme religion politique*, Éditions du Cerf, Paris.

Bloch, Ernst. (1976). *Droit naturel et dignité humaine*, Payot, Paris.

Bollème, Geneviève. (1986). *Le peuple par écrit*. Seuil, Paris.

Couture, F. et Lemerise, S. (1992). « Le Rapport Rioux et les pratiques innovatrices en arts plastiques » dans Hamel, J. et Maheu, L. (dir) *Hommage à Marcel Rioux, Sociologie critique création artistique et société contemporaine*, Éditions St-Martin, Montréal, 77-94.

Dupuis-Déry, Francis. (2022). *Panique à l'université. Rectitude politique, wokes et autres menaces imaginaires*, Lux, Montréal.

Fournier Dubé, N., Magnette, Y., et Fournier, S. (2022). « L'essentiel enseignement des arts pour le développement des enfants : Défis et pratiques exemplaires » pp. 274-291 dans *Collectif Debout pour l'École. Une autre école est possible et nécessaire*. Delbusso éditeur, Montréal.

Gélinas, Jacques B. (2003). *Le virage à droite des élites politiques québécoises, Du libre-échange au néolibéralisme*, Écosociété, Montréal.

Marcuse, Herbert. (1968). *L'homme unidimensionnel, Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Éditions de Minuit, Paris.

Pelletier, Jacques. (2007). *Question nationale et lutte sociale, la nouvelle fracture*, Nota bene, Québec

Rioux, Marcel. (1950). *Remarques sur la notion de culture en anthropologie*, *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 4 no. 3 décembre pp. 311-321.

Rioux, Marcel. (1968). *Rapport de la commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, (Rapport Rioux) vol. 1, Éditeur officiel du Québec, Québec.

Rioux, Marcel. (1975). « *Rapport du Tribunal de la culture* », *Liberté*, no. 101, décembre 1975 : 395-428 dans Hamel, J., Forgues Lecavalier, J. et Fournier, M. (dir) (2010) *La culture comme refus de l'économisme*, *Écrits de Marcel Rioux*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Rioux, Marcel. (1977). *La question du Québec. Parti pris*, Montréal.

Rioux, Marcel. (1984). *Le besoin et le désir ou le code et le symbole*. L'Hexagone, Montréal.

Roza, Stéphanie. (2024). *Marx contre les GAFAM, Le travail aliéné à l'heure du numérique*, PUF, Paris.



**SECTION III**  
**Poésie / Création**

## À mains crues (extrait)

Par Florence Noël<sup>1</sup>

quel que soit le voyage  
on emportait avec nous la voussure du ciel  
et les eaux du dessous  
cosmos échoué  
dans un dessin d'enfant  
l'arche d'alliance se déclinait  
par l'inflexion d'un détail  
sur la bouche épuisée  
d'incompréhension  
nos mains innovaient le vide  
où se jetaient tous les ruts hennissants  
nous déglutissions la peur avec la foi  
je le savais désormais  
il serait imprudent de croire seule  
en l'autre rive de Dieu  
en cette étendue de plaisir  
à tous ces anges rassasiés  
face à la mémoire  
des pauvres  
solidifiée d'un poing  
contre leur bouche  
la guerre hantait nos premières paroles  
à leur approche  
les seuils des maisons balbutiaient  
dans des langues fourbues assoiffées  
délestaient leur gorge des déserts  
l'attente foisonnant dans leur pas  
nous échangeions des nuits  
sonnantes et trébuchantes  
pour de maigres boissons  
bues dans des syllabes ouvertes  
résineuses un peu  
croquantes comme ce sel  
sous nos pieds  
et leurs rides en captaient les ondes  
et l'âge du monde n'importait plus  
alors l'espérance  
changeait d'heure  
et de maison

---

1. Dans les mots de l'auteure : « Je ne sais pas si la poésie peut faire sens face à un génocide, sinon si elle est la résistance de l'opprimée. Il faut inventer une poésie des témoins impuissants. Mais si le texte dure, il a peut-être raison d'être. »

### Notice biographique

Née en 1973, **Florence Noël** a publié sept recueils de poésie en édition électronique ou papier (Bleu d'Encre, Taillis Pré, Chat Polaire), et a obtenu le prix Delaby-Mourmaux de l'Association des Écrivains Belges en 2019 pour son recueil *Solombre*. Le recueil *Ruptures d'étoile* est paru au Chat Polaire en 2024. Certains de ses textes ont été traduits en espagnol de Colombie et en arabe. Elle a créé une revue de type « anthologie » éphémère de 2010 à 2013 : Diptyque, publiant une centaine de collaborateurs auteurs/trices ainsi qu'artistes. Son travail d'écriture se nourrit régulièrement de collaborations avec des artistes. Elle est membre de l'Association des Écrivains Belges, ainsi que de l'Association Royale des Artistes et Écrivains de Wallonie.

## Oratorio du vivant blessé et autres poèmes

Par Fidèle Mabanza

### I. oratorio du vivant blessé

#### le cocotier humain

corps raviné, sans voix, sans recours,  
échoué, tordu, sur le fil des jours.  
cocotier planté sur la grève du monde :  
tu plies sous l'ouragan,

tu craques, tu gémis.  
tes feuilles battent l'air vide,  
griffent le ciel, implorent un signe,  
un geste, une paume qui se ferme encore.

mais au creux de tes veines durcies,  
monte une sève lente, tiède, salée,  
eau de mémoire et de sang mêlés,  
que seul le silence, patient, puise au plus profond.

ta tige, balafrée, noueuse,  
conserve les stigmates des tempêtes passées,  
témoins muets du bateau échoué,  
le moteur coupé,  
dans les criques désertées d'espérance.

et pourtant,  
là-haut, dans la cime de l'âme,  
les palmes frémissent encore,  
fragiles, fières, vibrantes,

portant l'écho d'un souffle obstiné,  
qui fend l'inanité  
de cette vie qui marche,  
en secret, avec la mort.

**élégie du vivant**

tu es le veilleur, funambule à vif,  
sur le fil tremblant du présent.

tu tends, d'un geste usé,  
vers la paume qui jamais ne s'ouvre,  
et pourtant tu danses...

dans l'air brûlant, tu traces ta ténacité :  
chaque sueur – cri poli, serment vivant,  
chaque nerf tendu – cri taillé, serment de sel.

planté dans la douleur,  
tu es la racine souterraine  
de tous ceux qui tiennent encore,

le cœur liquide que nul ne tarira,  
source profonde, inviolable, secrète,  
là où la vie, même lacérée,

mûrit ses fruits cachés,  
là où la blessure encore palpite  
et influe, en secret, sur le corps.

**le feu secret**

tu n'as plus de cri,  
plus de gestes amples,  
plus d'éclats pour frapper le ciel.

mais en toi brûle encore  
un feu sans flamme,  
une braise obscure,  
qui refuse de mourir.

ce feu, nul ne le voit.  
il ne s'impose pas,  
ne sauve pas,  
ne brille même pas.

il est –  
là,  
au fond,  
dans la cendre mêlée de sel et de veille.

c'est lui qui te tient debout,  
quand tout penche,  
quand le souffle se retire,  
quand la main ne se tend plus.

ce feu, tu le portes  
non pour éclairer le monde,  
mais pour qu'il y ait, quelque part,  
encore un peu de chaleur.

tu es vivant –  
non par victoire,  
mais par veille.

tu es vivant –  
parce que, même blessé,  
tu ne quittes pas le socle de ton rêve.

## II. parole blessée

## un cri sans cri

et toi,  
dans la nuit de feu,  
dans les rues des ombres,  
où même les pierres ont cessé de pleurer,  
tu marches,  
sans nom, sans âge,  
enfance ensevelie dans un drap de mort.  
les voix ne t'atteignent plus,  
les couleurs t'effleurent à peine.  
tu ne parles plus de toi —  
sinon à ton silence,  
sous lequel ta parole se brise  
comme une branche sèche dans un souffle d'hiver.  
nul ne sait  
que dans ton corps,  
il y a encore ce cri  
que tu n'as jamais poussé,  
ce nom que tu n'as jamais dit.  
tu vis à l'intérieur d'un gouffre,  
où même la lumière  
a dû apprendre à se taire.

**la plaie sous la peau du monde**

tu as écrit un chant funèbre  
qui ose croire à la vie  
derrière le silence du renouveau,  
pour habiter les traces du futur.  
dans ton regard  
il y a ce qui s'éteint  
sans éclat,  
quand, dehors, le monde s'agite.  
ici a passé la fine lumière du corps,  
entre deux portes :  
celle de la vie  
et celle de la mort.  
tu n'as pas à choisir.  
tu connais la souffrance de l'exil,  
le dépouillement social,  
quand tu n'as que ton nom à porter.

**plus d'exil**

désormais,  
appelé à regarder de l'intérieur,  
les yeux grands ouverts,  
comme s'il n'y avait plus  
d'autres horizons.

maintenant tu sais :  
tu n'as plus rien à garder  
de tes origines.

ton exil  
a pris le chemin  
de retour intérieur.

## III. silence habité

**sous le toit**

sous le plafond,  
on voit l'ombre d'une guerre  
presque silencieuse,  
deux parents s'affrontent,  
chacun brandit sa vérité.

les enfants,  
dans l'innocence,  
ne voient rien,  
mais l'air vibre  
de ce qui ne se touche pas.

### la veilleuse

sous les décombres  
une vieille veille  
dans l'ombre du jour.

des corps en cendre,  
des corps calcinés,  
des corps qu'elle ne sait pas nommer.

elle veille  
le jour  
qui s'use sous les feux des bombes,

elle veille  
la nuit étincelante,  
elle veille  
la parole humaine  
qui n'a plus de souffle.

### Notice biographique

**Fidèle Mabanza** écrit de la poésie. Il est enseignant vacataire à l'Université Jean-Monnet de Saint-Étienne. Il est membre du comité de rédaction des revues *Rhizomes*, consacrées aux enjeux de la santé mentale et de la précarité, et collabore régulièrement à plusieurs revues de poésie, en France comme à l'étranger. Il dirige *La Cave Littéraire* de Villefontaine, Maison de la poésie. Son dernier recueil, *La Nuit tombale*, a paru aux Éditions L'Harmattan (France, 2024).

## Visage de Dieu

Par Jaber Lutfi



2017. Acrylique sur toile, 91 x 91 cm.

## Les fiancés du port III

Par Jaber Lutfi



2024. Acrylique sur toile, 150 x 210 cm.

### Notice biographique

Bachelier en Arts Plastiques (UQAM 1990), le peintre **Jaber Lutfi** a présenté plus d'une trentaine d'expositions individuelles dans diverses galeries et institutions culturelles du Québec et de l'Ontario.

## sans parler (extraits)

Par Geneviève Catta

je n'entre pas sans frapper  
le silence appartient aux oiseaux  
suspendus à l'arbre de l'oubli  
c'est toujours intimidant de passer la nuit  
à les éviter sans entendre leurs ombres

n'y a-t-il pas un mot pour jouer avec le sable  
sans voir le chemin rouiller ?  
soleil mer — mais quelle chose certaine en vaut la peine  
si on efface les pas ? je ne vois rien  
sauf l'espace du cœur déjà cloué aux étoiles

\*

savais-tu ? la traversée du  
silence dans les nuages le rien des  
images contre les rétines ?  
tout ce qu'on croit perdre  
plus loin que la halte du sang  
plus haut que le verre tranché net  
le jour la nuit l'ivresse debout  
le visage planté  
restons-en là — ce feu  
son couteau si vivant  
nos mains fortes du soleil rose  
son plus doux sur les rebords

\*

je n'ai pas de montre et  
regarde l'heure rarement  
j'ai une tasse blanche  
elle toque le silence loyal à midi  
une jaune aussi  
pour mes révoltes à taire  
la verte elle  
soigne les bois sans toi  
la orange est orange et  
parfois l'infini de ton prénom ou  
— casse-toi orgueil  
je ne tue pas le temps  
j'ai juste le ciel à l'œil  
exactement pour ce qu'il est

### Notice biographique

Franco-qubécoise née en 1963, **Geneviève Catta** vit dans les Laurentides (Québec) depuis plus de dix ans. Elle s'y consacre à l'écriture et anime des ateliers. On peut lire ses écrits dans les revues littéraires *Possibles*, *Les écrits* et *hespérie*, notamment. Elle compte trois ouvrages publiés : *Souffles, avant*, un recueil de nouvelles paru chez Le Lys Bleu en 2021 et deux recueils de poésie : *La minute passe sur les épaules de ta voix* chez Pierre Turcotte Éditeur en 2022 – finaliste au prix La Métropole, et *Dans le cercle du ciel* chez Z4 éditions en 2024. Deux romans et un recueil de poésie sont en cours d'évaluation par des éditeurs.

Blogue littéraire : <https://lesmotslavie.com/>

## Coucher de soleil hivernal (1893)

Par Katharine Tynan

*Traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier*

### Winter Sunset

Roses in the sky,  
Roses in the sea  
Bowers of scarlet sky-roses  
Take my heart and me.

God was good to make,  
This December weather,  
All this sky a rose-garden,  
Rose and fire together.

To the East are burning  
Roses in a garden,  
Roses in a rosy field,  
Hesper for their warden.

Yonder to the West  
Roses all afire,  
Mirror now some rare splendid  
Rose of their desire.

Pulsing deeper, deeper,  
Waves of fire throb on,  
Never were such red roses  
At sunset or dawn.

Roses on the hills,  
Roses in the hollow,  
Roses on the wet hedges,  
In the shining fallow.

West wind, blow and blow!  
That has blown ajar  
Gates of God's great rose-garden,  
Where His Angels are,

### Coucher de soleil hivernal

Roses au ciel,  
Roses en mer,  
Les charmilles de roses-du-ciel écarlates  
S'emparent de moi, de mon cœur.

Dieu eut la bonté de créer  
Ce temps de décembre,  
Tout ce ciel une roseraie,  
Rose et feu ensemble.

À l'Est, brûlent  
Les roses dans un jardin,  
Les roses dans un champ rose,  
Hespère est leur garant.

Là-haut à l'Ouest  
Les roses tout en feu,  
Reflètent à présent quelque rare  
Rose splendide de leurs vœux.

Battent plus profondément  
Des flots de feu palpitant,  
Jamais il n'y eut de roses si rouges  
À l'aube ou au couchant.

Roses sur les collines,  
Roses dans la vallée,  
Roses dans les haies humides,  
Dans la jachère lustrée.

Vent d'ouest, souffle, souffle encor !  
Qui entrouvrit les Portes  
De la grand'roseraie de Dieu,  
Où de Ses Anges siège la cohorte,

Gathering up the rose-leaves  
 For a shower of roses  
 On the night the Lord Babe  
 His sweet eye uncloses.

All the sky is scarlet  
 Flaming on the azure.  
 O, there's fire in Heaven  
 My heart aches with pleasure.

Leagues of rose and scarlet,  
 Roses red as blood:  
 All the world's a rose-garden.  
 God is good, is good.

Rassemblant les pétales  
 Pour une pluie de roses  
 La nuit de l'Enfant-Dieu  
 Ses douces paupières déclosoes.

Tout le firmament est écarlate  
 En flammes le ciel azuré.  
 Ô! Il y a feu au Paradis  
 Mon cœur de plaisir est affligé.

Des lieues de rose et d'écarlate,  
 Roses aussi rouges que le sang :  
 Le monde entier est une roseraie.  
 Dieu est bonté, toute bonté.

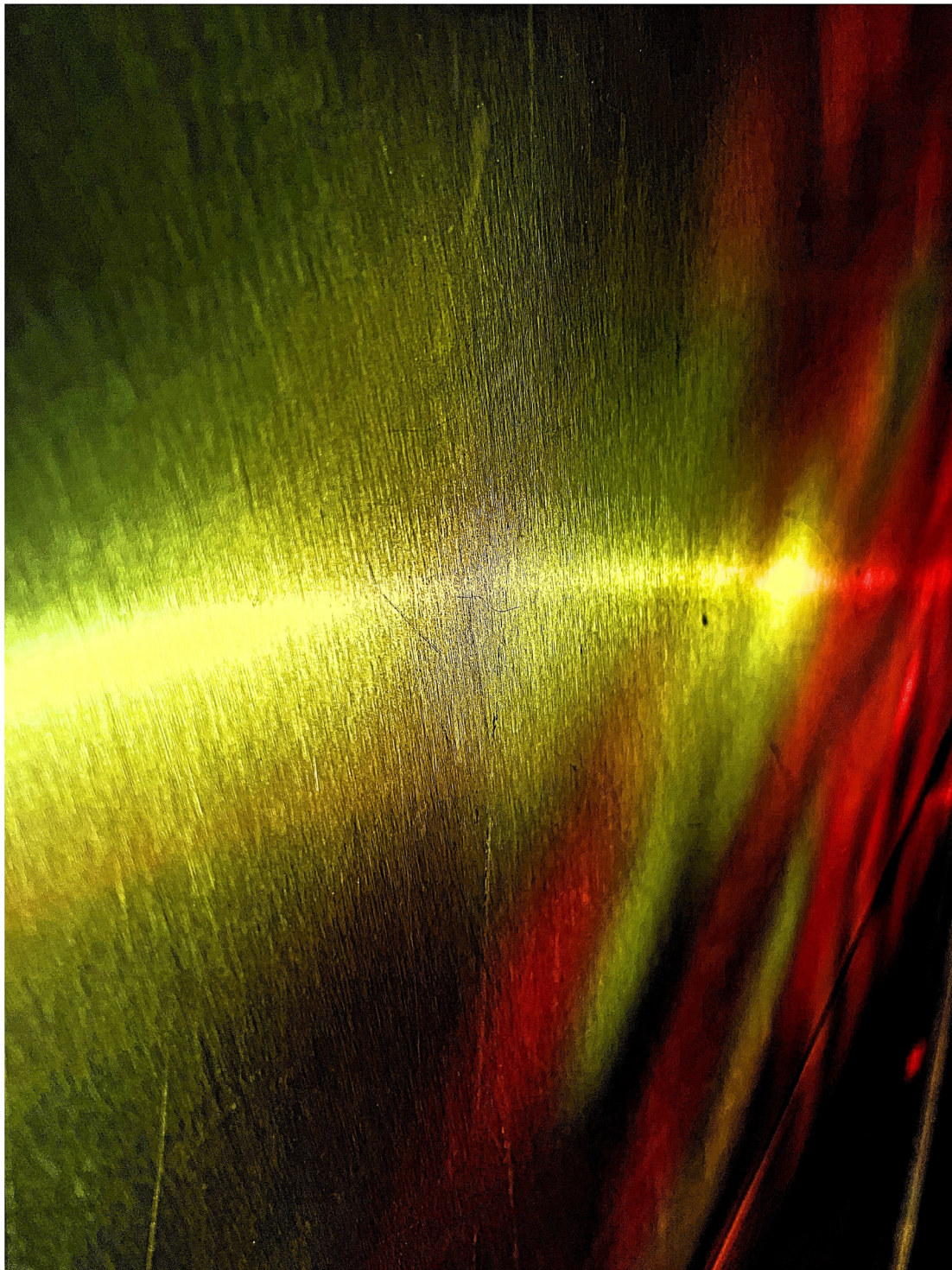
### Notice biographique

**Katharine Tynan** (1859-1931) était une poète et romancière irlandaise qui, avec sa voix lyrique donnant sens et résonance à une vision du monde ancrée dans un alliage *sui generis* de foi profonde et de patriotisme mâtiné d'humanisme essentiellement pacifiste, a contribué de manière significative à la renaissance littéraire de son pays au tournant du siècle dernier. Dans les mots de son ami proche W.B. Yeats, « ... nous – vous et moi – avons surtout effectué un changement et mis à la mode en Irlande une musique moins ingénue, moins dépourvue d'art. »<sup>1</sup>

1. "... we – you and I – chiefly have made a change and brought into fashion in Ireland a less artless music", *W. B. Yeats: letters to Katharine Tynan*, McHugh (éd.), 1953.

## Transpectre

Par Anatoly Orlovsky



2025. Photographie numérique.

« Pour trouver des rapports dans l'art à la sensibilité d'Anatoly Orlovsky, j'aimerais recourir à des représentants de l'abstraction lyrique en peinture, et en particulier à Léon Zack, Zao Wou Ki, Jacques Hérold... [1] Ils naviguent entre l'enthousiasme et la méditation. Ce sont des peintres, alors qu'Orlovsky propose, lui, une photographie picturale... [1] s'est donné comme fin de forger une photo qui atteint la souplesse de la peinture. »

André Seleanu, critique d'art, 2022.

Recension complète : <https://andreseleanu.com/anatoly-orlovsky-2022/>

### Notice biographique

Photographe, poète et compositeur, **Anatoly Orlovsky** cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique la part de l'inextinguible en nous. Anatoly a présenté 17 expositions entre 2002 et 2025, dont certaines ont fait l'objet de recensions dans La Presse et la revue *Vie des Arts*. Ses œuvres ont également été utilisées dans des films et des séries télévisées aux États-Unis et au Québec, notamment dans *Trauma* (2014), série produite par Ici Radio-Canada.

## Peaux mortes

Par François Baril Pelletier

### Au puits des existences

Mes cantiques éteints  
cherchent couchers de soleil

Je suis jardinier de sangs  
riant aux larmes  
pleurant les feux de joie

Je trie mes peaux mortes  
pour l'amour du brasier

\*

Brodé à chaque segment charnel  
au noir de notre sang  
comme à un veston  
d'âme

le néant intrinsèque  
nous creuse  
comme un puits

de joies  
de douleurs

\*

La sorgue nous dévore  
d'intimes volontés

Chétifs nous avançons  
vers les allées dénudées

le temple de notre perte

par notre heureux sentier  
de mort et de vie

\*

Nous serons la fleur  
née des pourritures de nos entrailles  
retournée à l'humus  
depuis sa céramique

Notre vie se fond déjà  
larme de sel  
aux chairs vives de la terre  
présence intemporelle

au sein du vieil œuvre

\*

L'âme  
depuis ses couches  
lumières sombres  
miroirs reflétés

depuis sa nature  
tonne dans la nuit de son cosmos

Sous la mouvance des luminaires  
le vin mûr des années  
bourgeonne  
dans ma poitrine usée

poussières de soleil

### Frontières

Quand on trouve le chemin du sang  
il faut l'abandonner  
car le sentier est ivre de notre peau

À crier l'infini  
entre deux combats aux grandes écorchures  
l'espace d'un sourire

l'ange est tombé sur toi

\*

Tu créeras déserts de vie  
au milieu de l'abîme du corps  
plus d'eau dans ta gourde  
plus de sourires dans ton front de lumière

Le sommeil est le cercle de corail  
des bas-fonds  
le médicament d'ombre  
l'eau des ensommeillés  
dont l'éveil  
est le seul sevrage

\*

Les machines s'affairent  
à boire le sang mystérieux  
des mères

Ils grapillent leurs forêts de jade  
découpent leurs étoiles  
brûlent leur sève noire  
torturent leurs cheveux de bois  
arrachent et pillent leurs côtes incendiées

Mais qui donc voudra  
après ce massacre sans coupable  
dans un anonyme baiser  
coucher avec la mort

### Rivière

Dans le terroir de mes vies  
je suis myope  
voyant  
aux yeux d'émeraudes

Je suis les rivières dans les replis de l'enfance  
ridé par le vécu des lèvres  
et du courage

par mes feux oubliés dans leur dernière braise

\*

Le fleuve s'apaise  
fleuve d'amour quêtant les cascades  
dans la noirceur des eaux sacrifiées  
cherchant les chemins aux buissons du verbe

dans le maquis de l'intérieure ruine

\*

Je porte les cornes en spirale  
les bois l'instinct  
de mon sein jaillit  
chemin de lumières

Je bois à l'aurore  
une vieille source

\*

Je cherche lueurs  
de sentiers  
dans l'écorce de l'esprit  
et me retrouve dénudé  
au paquebot des songes

barque de mon silence

\*

Le cerf brame en mon cœur de grands échos  
aux corridors des forêts  
aux nœuds de l'âme

Le feu rougit le jaune dans la poitrine  
grange  
ma caboche de paille

\*

Nu dans son absence  
par les cœurs boisés  
le rire éclate

L'orage devient bûcher  
parmi les neiges d'automne

J'aboutis  
fuyant la peur  
aux pâturages

la meute  
sur mon corps

au concile  
d'obscur constellations

\*

Dans mon panier de cœur  
j'aurai cueilli des fruits  
baies rouges  
épis de moissons

entre la pierre et l'eau

À chaque fois

pierres  
terres ancestrales  
sur la jetée de l'esprit

l'amour  
comme un archipel

périssent et renaissent  
ainsi que le courant

\*

Par les pistes d'un horizon conteur  
je me sens décoller

dans l'âtre de la vie  
multiple et voyageuse

le fleuve  
cérémonie  
d'ardentes criques

**Écrire les reflets**

Amour constellé  
îlot de sangs  
derrière tes yeux  
je vois les labyrinthes

les mythes et les miracles

sur la mémoire  
ouverte

des milliards de sentiers possibles

\*

Artères  
profondes de notre corps

brillent soirs cendrés  
terres brûlées

les sphères dénudées

la présence

\*

Par la voie sans source  
j'écris les reflets

le beau et sa misère jaunissante  
chants des gouffres

Horizons  
voyez  
je suis oiseaux creusés  
cœur sableux  
au centre de la terre

et mes pioches tombent  
sans trouver la rivière

\*

Je m'évade  
aux jardins de feuilles  
au passage du silence  
dans la ville secrète forêt décloisonnée  
complètement saoul de printemps

Les astres criaillent  
dans mon être noyé  
d'immatériels voyages  
constellé  
fouillé de noirceurs

\*

Je me retrouve en moi  
chercheur de miracles  
ailerons dans la tornade de chairs  
dans un vide étoffé  
à chercher le comment

Le réel est sens  
voie

Je suis mime comme toi

### **Corps chambre noire**

*La lumière n'enseigne jamais  
de force  
même au carnivore*

\*

Canyons cendreaux  
ravins de l'âme recherchée

vols braisés

condors palpitants

oiseaux sans chemin sauf celui des cercles  
cœurs tournoyant sur l'amour

la vivante charogne

\*

Tu nous attends derrière ta serrure  
en ta forteresse de chants

aux lanternes de l'âme  
aux grands volets  
corps chambre noire

J'apporte une goutte amère  
sur arides étendues  
qui ne connaissent pas le grain de pluie

\*

Bruni par les soleils  
blanchi de lunes

quand le rayon s'endort  
dans notre corps aveugle

la nuit revient en nous  
fière de ses mielleuses chandelles

\*

De réveil en réveil  
de nuit profane en nuit sacrée  
dans mon antre de sens  
j'invente le jour

faisant du rappel  
au gouffre des solitudes

retrouvant mon être ivre  
muet comme une source

### **Je suis la crypte froide**

En attente de l'arme lumineuse  
marchant  
sur le printemps

le givre

attendant  
qu'il perce  
mon armure de glace

la couche de fourrure de mes hivers rudes

moi la nuit en sarcophage  
aux ailes  
du psaume vibrant  
rose

\*

Dans mes toundras  
enchaîné de lichens  
digéré

je suis la crypte froide  
d'alcools rouillés

Je nais  
dans la chaleur  
des feux de camp

ciel où naissent les eaux pures

et les flocons de braises

\*

Dans la nuée  
au premier murmure

sans répit

dans l'errement  
à la ficelle des îles  
désossé dans mes chairs

je sculpte le vol  
de bernaches quittant l'âme  
dans le ciel des matins

\*

Les oiseaux nous murmurent  
les forêts les rivières non barbelées  
les armes à emprunter  
pour la marche vers le sang

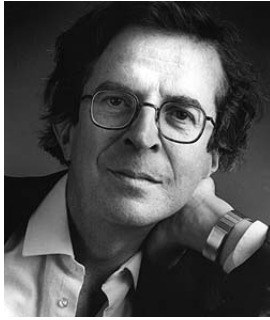
Dans le rosé des vies  
la foi est plus grande  
que l'astre

L'espoir est le haschisch  
des désespérés

### Notice biographique

**François Baril Pelletier**, peintre de formation, est un « homme du pays des hommes libres ». Son œuvre marie esthétique, thèmes universels et visions d'un nouveau réel. Né à Montréal, habitant maintenant l'Outaouais depuis quelques années, ayant auparavant tracé son sillon dans l'ouest du pays, il a également vécu et étudié à Ottawa et à Montréal, puis en France et en Italie.

Il a été en lice pour le prix du Gouverneur général en 2015 pour son troisième recueil, *Les trésors tamisés*. Depuis ses premières œuvres de jeunesse (1995-2009), il a écrit près d'une quarantaine de livres. Il en est à sa onzième publication – *Terre de soleils* – une fresque intime mettant en scène l'histoire – solaire – de l'humanité.



La mer nourrit le secret torride du désert et de la roche  
Yves Préfontaine, *Les Épousailles* (1958)

## Percussion du silence Hommage à Yves Préfontaine

Par **Luc Lavallée**

Bras du fleuve détaché de nos origines dormantes,  
Flambeau de nerfs et d'attentes rompus  
Révélant dans les strates de la nuit,  
De l'Isle Verte à Percé,  
La présence étranglée de trop lointaines vigies  
Signalant la densité des divinités oubliées  
Aux haleines durcies de la pierre meule du temps,  
Aux ongles crispés des schistes.

Schistes, édredons de pierres et d'eau  
Concédant parfois à l'index d'un enfant  
Les vocables effrités de magies trop éculées  
Pour raviver les mains noyées de l'écume  
Qui nous tendent leurs amours et nos silences,  
Qui nous prennent nos amours et leurs silences  
Sous le ciel en cendres  
De ce grand pays boréal  
Éviscéré dans le sillage androgyne  
Des escargots cuivrés et cuirassés des pôles.

En ce pays d'inquiétants bardo  
Les austères épinettes noires  
Multiplient leurs chairs fongiques  
Dans l'humus et les lichens recommencés  
Barbes d'avatars qui tardent  
À délivrer les secrets minéralisés  
Des colliers géologiques des cœurs captifs.

Septentrion tant et tant de pierres compactées  
Ruminent l'oubli de la fraîcheur des premières prières  
Dans les floraisons cristallines des pèlerins et des poètes,  
Chantres de l'impassible visage  
De ce pays toujours à réensemencer  
Du sel de nos ossements  
Qui perçoivent la caresse de fer du fleuve  
Contre les pierres fatiguées de l'impossible rivage.

Penser ce pays et voir toutes les paroles retenues  
Des origines et des fins dernières  
Dans la gorge de l'estuaire  
Hurlant muet à tous les continents  
Qu'il n'est pas d'éternité,  
D'infini et de magie  
Sans enfance  
Et qu'un pays est toujours un peu  
La camisole de force  
Du rêve fou des empires en devenir  
Et que cette voix nue de Terre Québec  
Soit par-delà les rivages abolis  
Transhumance des saisons  
Métamorphose des forêts et des rivières  
Et des peuples qui l'habitent.

**Notice biographique**

L'auteur **Luc Lavallée** anime depuis des années des soirées de poésie, a dispensé plus de quarante cours différents sur la littérature dans des institutions collégiales et universitaires, a publié dans plusieurs revues et, en 2022, a fait paraître aux Éditions Les Trois Colonnes, à Paris, un recueil de poésie intitulé *L'Aube métisse*. Il prépare actuellement un spectacle consacré à Serge Bouchard, qui fusionne poésie et musique. Aussi, il travaille sur deux romans, un essai et un autre recueil de poésie. Il a, en outre, œuvré auprès de chamans autochtones du Mexique et de la Côte-Nord, dépositaires des enseignements traditionnels qui lui ont été transmis pour qu'il les transmette à son tour.

## Paul Chanel Malenfant : *Au passage du fleuve* : Poésie : Les Éditions du Noroît : 2024 : 130 pages (recension)

Par Daniel Guénette

Le fleuve offre ses vérités à qui veut entendre les rumeurs de la marée. Un homme cherche à saisir ce que révèle tant de silence. Son regard retrouve la voyance propre à l'enfance, alors que, posté devant le fleuve, il assiste au déploiement de ses eaux mêlées à l'immensité du ciel.

Il est maintenant âgé, suffisamment pour être jeune, non qu'il s'agisse ici de sénilité, mais bien plutôt d'une visite rendue, ultime peut-être, à ce qui fut au temps de son enfance et perdure jusqu'en son âge avancé. Le voici, engagé en poésie, avançant dans les territoires de la mémoire, faisant parfois face aussi à de sombres avenir, tel un combattant de lumière. Ce qui s'est joué pour lui, devant cette presque mer qu'est le fleuve à Rimouski, se joue à nouveau. Les souvenirs lui offrent leurs plages de sable et de galets. Sous nos yeux s'ouvre le vaste album de sa vie. En se retremant dans son passé, Paul Chanel Malenfant transforme en plénitude la mélancolie du gisant qui sous peu s'étendra auprès des siens dans le cimetière de Sainte-Luce-sur-Mer. Il reverse les couleurs d'hier dans le fleuve qui coulera encore demain. Il œuvre en vue de l'avenir. Il ne croit peut-être pas en Dieu, mais il se pourrait que Dieu croie en lui. En tout cas, bien que sa révolte le conduise à casser, en raison de son regard idiot, « une aile de l'ange de pierre agenouillé dans la neige », toute sa poésie s'ouvre à une grandeur qui transcende largement l'étroitesse de notre existence.

Dans l'épilogue, le poète rappelle qu'il y a une quarantaine d'années, il a publié un recueil intitulé *Fleuves*. Parlant de ses fleuves, il écrit : « Voici qu'ils poursuivent leurs cours ». On pourrait croire que le poète se répète. Encore faudrait-il rouvrir le livre ancien pour en avoir le cœur net. Une chose cependant est certaine, Chanel Malenfant est un écrivain qui se renouvelle sans cesse. En poursuivant, et même en revenant sur ses pas, il va de l'avant. Différents les uns des autres, ses derniers recueils témoignent de ses métamorphoses. Il a beau ressusciter çà et là ses vieux parents, évoquer les mêmes traumatismes (le suicide par pendaison d'un être cher), parler de ses sœurs, reboire dans les mêmes tasses un thé toujours ressemblant à celui d'antan ; malgré ces retours en arrière, le poète ne fait jamais rien d'autre qu'avancer.

Son dernier opus est d'une remarquable richesse. Évidemment, les mérites formels de l'œuvre doivent être soulignés, mais il y a plus. Quelque chose ici est de l'ordre d'une quête essentielle. Pour le poète, plonger ses regards dans les abysses du fleuve, c'est remonter le cours de sa propre histoire, c'est lui donner un nouvel accomplissement. Il a des nœuds à dénouer, des détresses à affronter qu'il parviendra somme toute à convertir en enchantements. Pour ce faire, il recourra à la clef du poème, au solfège pour ne pas dire aux sortilèges de la poésie.

L'alchimie du verbe rendra possible la transformation de la détresse en enchantement. À tout le moins, verra-t-on le poète consentir à l'irréversible suite des choses. Un poème liminaire annonçait cette victoire. C'est une victoire qui cependant n'a rien d'épique. Elle se joue simplement à hauteur d'homme et en face du fleuve. Un revirement se produit : « j'étais [...] un cadavre sur le champ d'une bataille perdue. » Cela s'est passé : « Aujourd'hui, je viens pour la pensée / qui traverse le fleuve. / Vivant, debout, // avec un cœur habité de mille voix. »

S'il est un verbe à retenir dans ce beau livre, c'est bien le verbe avancer, conjugué à la première personne de l'indicatif présent. Il se trouve dans le tout dernier poème : « J'avance désormais au pas, trébuchant parmi les missiles, les barbelés, l'artillerie des fureurs planétaires. » On le voit, le poète, ce rêveur définitif dont parlait Breton, n'occulte en rien le monde réel. Il « marche en guise d'accompagnements du monde. »

L'espace manque ici pour dire la beauté, la gravité des pages consacrées à la mère, au père surtout : « père et mère réconciliés dans la cendre ». Il faudrait citer des perles. En voici une : « Le chardonneret de l'été dans l'arbre s'est éteint. »

Le livre pose une question dont la portée métaphysique se révèle dans le passage du fleuve : « Mais qui étions-nous devant l'étendue du fleuve sans frontières ? » La question ne s'adresse pas tant à la nation (elle se referme sur ses frontières), pas uniquement au clan, à la famille du poète, ni au poète lui-même, mais bien à nous tous et toutes, dans l'absolu, pourrait-on dire, dans le cœur même de notre être : qui sommes-nous au-delà de « notre existence aveugle » ?

La réponse du poète est infinie, elle part de l'enfance et y retourne : « La poésie renaîtra comme un art de l'enfance. » Ce que réalise le poète est de l'ordre d'un accomplissement. Il s'agit d'être au plus près de soi devant le fleuve, d'être vraiment vivant et de faire ainsi advenir le monde à sa pleine réalité, de sorte que l'univers retrouve « sa réelle présence, sa permanence et son poids. »

#### EXTRAITS

Quel dieu ancien a dispersé les îles du Bic dans le cercle de l'anse ?

Blocs erratiques devant la montagne.  
Mausolée.

Qui a construit, sur la rue principale du village, cette maison blanche sans fenêtres où mon amour est venu mourir une dernière fois, d'un seul souffle, dernière demeure parmi les épilobes ?

\*

Lorsque les livres se seront effacés dans ta mémoire et noyées dans la mer les ombres et les voix de Segalen, sauras-tu jaillir, entre les algues et le chaos, entre la transhumance et l'agonie sauras-tu éveiller tes morts, père et mère réconciliés dans la cendre, sauras-tu endormir en ton âme somnolente telle une veilleuse, la mélancolie d'être au monde ?

Sans sursis. Sans avenir.

### Notice biographique

**Daniel Guénette** est né en 1952. Il étudie les lettres à l'Université de Montréal, puis enseigne la littérature au niveau collégial à partir de 1977. Il prend sa retraite en 2011 et publie à nouveau chez ses premiers éditeurs, Triptyque et Le Noroît. À La Grenouillère, il fait paraître les romans *Miron*, *Breton et le mythomane*, *Dédé blanc-bec* et *Vierge folle*, ainsi que deux recueils de poésie, *La châtaigneraie* et, tout récemment, *La fatigue de la haine* (hiver 2025). *Le complexe d'Orphée* (2023), un essai consacré à la poésie, figure quant à lui au catalogue des Éditions Nota bene. En tant que critique, l'auteur tient un blogue littéraire ([dedeblancbec.com](http://dedeblancbec.com)) et signe des recensions dans la revue *Possibles*.

## wellbutrin

Par **Emma Healey**

*Traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky<sup>1</sup>*

say buproprion no fair enough say you'll chew through this  
huge field of sunflowers better slur well into swooning the  
requisite great to say sing if we'll let you have thoughts  
of dissolve or attempt say insured like you mean it say  
prayer where your liver should be say a side sleep less  
pronounce effect better more let us string lights through  
your broken to bright you say fixed through your teeth now  
enough steal a pint glass is that well say cigarette don't say  
a cigarette any room say break just once but don't broken  
drop thinking a singular say we can see you say through to  
collapse your bare legs once ungraceful alone apart say we  
can shame you see everything say fails a sudden unsteady  
your standing still shot through with ceaseless now us says  
we'll raise you a comfort believe in a proper no fair say  
you'll want this stop shaking we stayed your occipital sense  
in and warning it say a psalm quiet apartment your hands  
in our voice say not sleeping not single not sing say not  
scared say not scared again this time no laughing

---

1. Le titre du poème est le même dans les deux langues.

dis buproprien non pas de problème dis que tu vas mâcher tout cet  
immense champ de tournesols mieux vaut bafouiller bien proche de la pâmoison  
l'exigence formidable de dire chante si nous allons te laisser avoir des pensées  
de dissoudre ou de tenter dis assuré comme si tu le pensais dis  
prière où ton foie devrait se trouver dis un sommeil secondaire moins  
prononce effet mieux plus faisons passer les lumières à travers ton  
cassé jusqu'au brillant tu dis fixé à travers tes dents maintenant  
assez vole un verre à pinte est-ce bien dis cigarette ne dis pas  
une cigarette une chambre quelconque dis casse juste une fois mais interdit cassé  
de laisser tomber pensant un singulier dis nous pouvons te guider te voir dis à travers jusqu'à  
l'effondrement tes jambes nues une fois disgracieuses seul à part dis nous  
pouvons te faire honte tu vois tout voir dis échoue un certain soudain instable  
toi debout immobile encore traversé de incessant maintenant nous autres de dire  
nous allons t'élever un confort crois en un vrai non pas juste dis  
tu voudras ceci arrête de trembler nous avons suspendu ton sens occipital  
dans et avertissement à cela dis un psaume calme l'appartement tes mains  
dans notre voix dis pas en train dormir pas personne seule pas chanter dis pas  
peur dis pas peur encore une fois ce coup-ci pas en train de rire

**Notice biographique**

**Emma Healy** est une écrivaine de Toronto. Son livre le plus récent a pour titre *Best Young Woman Job Book* (Penguin Random House Canada, 2022). Elle est également l'auteure des recueils de poésie *Begin With the End in Mind* (ARP Books, 2012) et *Stereoblind* (House of Anansi, 2018).

**Note**

Le texte original est reproduit ici avec l'autorisation de l'auteure et des éditions ARP Books (Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg), où le recueil *Begin with the End in Mind*, dont ce poème est extrait, a été publié. © Tous droits réservés à l'auteure, à l'éditeur (ARP Books) ou aux deux, selon les ententes qui s'appliquent. La traduction est inédite et publiée également avec l'autorisation de l'auteure et de l'éditeur.

## Poésie d'automne

Par Vicki Laforce

Ne te courbe que pour aimer. Si tu meurs, tu aimes encore.

René Char, *Fureur et mystère*

Nous avons maîtrisé la chute du cheval  
ne sommes pas tombés  
dans l'abîme  
mais dans les cieux, panier d'étoiles  
nos cœurs marqués au fer  
génération x

avançons yeux fermés  
la mer nous devance  
par-devers

dans sa soif immense  
le cavalier tremble  
le gouffre crie

nous tombons éternellement  
sur les genoux  
de nos lettres

...

Ce n'est pas que c'est mort en moi

brusquée parmi les fauves  
le ciel est descendu  
la montagne s'est aplanie  
passe et repasse l'ombre, nos étés

l'oie des neiges aux aguets observe  
elle et moi sommes  
dans le silence

l'or volé aux dieux  
amours laissées pour mortes

le ciel redresse ses chiens  
autant de fleurs, feuilles, générations  
enfouies sous la montagne érodée

c'est là, là j'irai te quérir  
parmi les sépultures des Anciens  
et la tendresse  
là où animaux et humains  
dorment, veillent

ensemble là ils se cachent, venu l'été  
où dans une gestuelle impossible  
se fabrique le sol du ciel

éternel en son retour

...

Je ploie  
octobre à la renverse  
sera maître chez moi

...

Le temps des empires est mort  
ne me demandez pas combien  
de temps, d'amours  
combien de morts

parmi les empires  
juillet m'a prise dans sa furie  
enchaînée aux bêtes douces-sauvages

l'automne s'annonce  
déjà en ma peau trépassent  
cirques, clowns, chameaux, rêves

nos noces s'écroulent  
l'urgence est à l'exil, retourne  
fleur, terre, feu

nous les traverserons  
le cœur où je vis –  
désert, l'imaginaire

...

La liberté passe le feu  
il faut brûler les prisons vides  
semer des anges sur nos ruines

...

Tout s'était arrêté à cette blessure  
je ne portais que mes bijoux  
tableau ancien amours éperdues

nos manteaux lourds  
mon corps habite mon cœur  
et ses faîtes

ressemblent aux greniers vides

c'est pourquoi je te dis âme  
ô mon âme le sang côtoie le grain  
le ciel l'ivresse

le sol, mes parures, mes mains  
sont mortes au soleil  
novembre pleure en nous

### Notice biographique

**Vicki Laforce** a terminé une maîtrise en histoire, puis une maîtrise en Études du religieux contemporain pour laquelle elle a obtenu une bourse d'excellence. Elle a publié cinq recueils de poésie, dont *Anémone des nuits* et *Je reprends mes quartiers*, à compte d'auteur, ainsi que *Étendues* et *Chambres maîtresses* aux Éditions de l'étoile de mer. Son dernier recueil, *Murmurer le nom des choses*, est paru aux Éditions Pierre Turcotte en 2024.

### Note

Ce poème inédit est un *work in progress*. Une version antérieure de certains passages fait partie d'un autre texte par la même auteure, lui aussi inédit, publié dans le numéro d'automne 2020 (vol. 44, no. 2).

## Deux textes

Par Rozenn Le Roux

### Le lieu où l'eau de la terre et l'eau du ciel se rejoignent

Ils ont fini par oublier. Ce qu'ils cherchaient, et ils disaient, pour ne répondre qu'à peu près lorsqu'on les interrogeait, ils disaient qu'ils cherchaient le lieu où l'eau de la terre et l'eau du ciel se rejoignent.

Le lieu du retour, qui n'aurait pas de nom pour le désigner ni plus rien pour le penser, mais existait uniquement pour explorer le champ infini des dimensions de l'être. Là où il n'y aurait plus de dieux de la Montagne ou de la Vallée il n'y aurait plus ni lassitude, ni ombres égarées. Les mains ne feraient que frôler et ne saisiraient rien de plus que des restes de mémoire fuyants qui laissaient derrière eux l'image fautive du temps resté sur terre, un temps déformé, si long qu'il est devenu impensable, et définitivement effacé de chaque être, de chaque corps désormais reposé.

Ils n'auraient plus à avoir honte, les frères et sœurs Zinzac, dans cette étendue qui n'avait rien d'un croisement de deux entités aqueuses, rien non plus de l'image qu'on se fait du ciel au-dessus des nuages, des plaines vertes de Mongolie ou des neiges infinies de la Taïga.

Ils n'auraient plus à rougir de leurs corps tordus qui en disaient beaucoup trop du malaise et des secrets, comme un symptôme avouant l'inavouable malgré eux. Non, là-bas ils ne seraient plus une suite, la suite d'une lignée, ils ne seraient pas poursuite non plus, en ce qu'il était inutile de se demander ce que signifiait « être après », « venir après », le venir après toutes les mères, toutes les mères, tous les pères et leurs vies propres égrenées en miettes dans les organes innocents des descendants.

Là-bas ne serait pas la fin mais les confins de l'être. Là où l'on retrouverait les fragments perdus du discours du monde, ce que seules les langues interdites sur terre étaient capables d'exprimer.

Les chemins du réel, des réalités et des imaginaires ne feraient que s'y croiser. Des choses que l'histoire, les sciences, les mathématiques et la géographie n'auraient jamais osé rassembler se lieraient d'un art nouveau et de même pour les hommes qui ne savent plus que chasser et manger, désormais complices avec d'autres chantant les louanges à ceux qui ont réussi à mettre leur douleur à distance et à gonfler leurs ailes pour atteindre les deux eaux.

Là-haut il y aurait, écrite en langues perdues, il y aurait la toute première lettre de consolation du monde. Une lettre des temps anciens, où la consolation n'était pas écrite avec la raison, une lettre de consolation vraie, pour celui que la peine immense empêche de poser les pieds sur terre. Celui qui n'a pas trouvé la question qu'il incarnait sur cette terre où on l'a descendu, qui n'a alors pas de réponse non plus et qui traîne, errant, le regard sans fond comme un enfant prêt pour l'apocalypse, impatient même de l'apocalypse et courant derrière elle pour mettre fin à ses tourments.

La si envahissante mémoire des générations prendrait enfin ses distances avec la leur, et laisserait ainsi l'espace nécessaire pour constituer cette mémoire propre à eux, pour recomposer l'histoire fragmentée des lignées, pour retrouver comment les gens s'appelaient dans ce passé-imposé en eux, comme un organe essentiel pour respirer, comme une pellicule de vies millénaires, aberrantes parce qu'inférieures à déchiffrer, et recouvrant chaque infime partie de leur corps brisé.

Là-haut ils cesseraient de s'inquiéter des mouvements non ordinaires, des perpétuelles disproportions de leur être dans le monde immobile, irrationnel. Ils reconnaîtraient toute question et toute réponse comme déjà dépassée et peut-être, alors, le sens de leur quête serait de ne plus chercher aucun sens, aucune signification à l'immense comédie de la vie, et de simplement s'y laisser bercer, non sans une certaine résistance afin de ne pas couler.

### Nomenclature des reliefs de la Montagne et de sa Vallée

En 1919, un habitant entreprit d'établir la nomenclature des reliefs de la Montagne au-dessus de H., ainsi que de la Montagne et de sa Vallée. Un système complexe de toponymie a été élaboré afin que toute nouvelle découverte reçoive un nom sur la base d'associations thématiques, historiques ou poétiques, selon les différents corps de relief.

Par convention, en sont exclus les noms à connotation militaire, politique ou religieuse (exception faite de certaines figures politiques antérieures au XIXe siècle).

En outre, le nom d'une personnalité n'est susceptible d'être ainsi honoré qu'au moins trois ans après sa mort. La liste qui suit donne quelques exemples des catégories retenues pour baptiser ces reliefs.

Sommet; jamais exploré, simplement imaginé : Cratères principaux : érudits, artistes et savants.  
Cratères secondaires : prénoms courants.

Antécime : Failles : déesses de la guerre.  
Dômes : déesses des déserts.  
Hautes terres : déesses de l'amour.

Plaines et combes; côté levant : *Ostara* : grandes et petites plaines; déesse très célébrée au printemps.  
Terres paisibles de la lecture à la brebis et des brocards de velours.

Gouffres : *Silinie* : dieu des bois pour qui la mousse, dans l'humide et l'obscurité, était sacrée.

Adret : *Téthys* : personnages et lieux de l'Odyssée.

*Hypérion* : divinités du soleil et de la lune.

Cirques : *Miranda* : personnages et lieux shakespeariens.

*Titania* : héroïnes shakespeariennes.

Dièdres : Terrains accidentés : lieux de la mythologie celtique.

Lignes circulaires : cercles de pierre celtiques.

Forêt-galerie : *Mielikki* : divinité de la nature sauvage, de la chasse et des accouchements. On dit que toutes les forêts ont enfanté, et qu'aucune n'est vierge vraiment.

Même avec une carte soigneusement élaborée, mais jamais assez détaillée, personne n'a osé s'aventurer si loin. Les descriptions des plus hauts sommets de la Montagne ne sont que suppositions. La seule certitude est que tout change constamment, comme le disaient certains philosophes : *on ne peut jamais se baigner deux fois dans la même rivière.*

Si des ombres demeurent, le géomètre, dont on ignore jusqu'au nom, mais qui aurait été chaussetier de profession, n'aura pas oublié de marquer d'un point discret les lieux d'où surgirent des tremblements de terre si forts que les habitants, juste en dessous, ont fini par remettre en question leur foi en une quelconque divinité.

**Notice biographique**

**Rozenn Le Roux** est une jeune artiste et écrivaine française. Elle écrit son premier roman, *De Vase et d'Ouragans*, durant ses années d'études à l'École Supérieure d'Art et de Design TALM, à Angers. Après l'obtention de son DNSEP, elle fonde la revue de littérature, poésie et philosophie *Zinzac*, éditée par l'association Zinzac et les éditions Naima. Elle vit actuellement à Hanoi, où elle exerce en tant que professeure de français et d'anglais, tout en poursuivant son chemin dans l'écriture.

## Cratère de morues (extrait)

Par Olivier Bourque

Alors, que voyons-nous? Nous voyons l'homme retourné à l'animalité morale.

Pierre Vadeboncœur, *Trois essais sur l'insignifiance*

Des symplégades aux allures de paquebots  
 On aurait dit des coques pleines de jarres ou de sel, mais depuis le vingtième  
 Une symphonie de mazout coulait les vieilles idées  
 Ainsi, la tuyauterie s'enlisait dans une devanture ocre;  
 C'est que la brunante s'altérait lentement, si bien que je croyais me réveiller;  
 Au-devant ou contre moi, ces rochers, peut-être des coques;  
 Éventuellement des jarres d'huile ou des barattes à beurre  
 Passaient des olives aux croissants, d'une incantation sur lyre aux néons pour *Ginette*  
 De l'aspiration des divinités au réalisme électronique *des croissants de soleil*  
 Deux mises en scène s'altéraient comme de la roche dans l'acier  
 Bruit de farine malaxée, entre mes orteils, les nœuds coulissants de toutes les plages  
 Démembraient l'ossature, mes phalanges traductrices d'espoir,  
 Par devant, lueurs libres tranchant le plan ordinaire des mesures de guerre  
 L'insalubrité de l'esprit,  
 Ses coquilles interpellant l'odeur poissonneuse de petits crabes ensablés  
 Sur lesquels roulent le verre brisé des néons, le cordage perdu des yachts  
 Plus je voulais marcher vers le roc, plus l'eau entamait de lugubres reflets  
 Surtout, le mythe de *Jaws* levait ses lèvres, donnant fière allure aux dents monstrueuses,  
 Mes pensées, comme ces présences millénaires ouvrant des portes,  
*Porphyre*, écluses néoplatoniciennes ou du minéral?  
 Une odeur de croissant sec imbibé dans la salive de l'oreiller  
 Puis l'échelle accosta sur le toit, là où antérieurement ils avaient gratté le gravier,  
 Arraché le bardeau;  
 En fin d'après-midi, le goudron chaud insufflerait dans la toiture  
 Un impénétrable composé garantissant le périmètre donné

\*Chanteuse québécoise

\*\*Chanson interprétée par Ginette Reno

\*\*\*Film

\*\*\*\*Philosophe néoplatonicien, mais aussi type de roche

On écoute encore *Les dents de la mer*, 1975  
 Barils servant de bouées, tirés dans le dos pour empêcher *Jaws* de redescendre où perdre ses forces  
 Submersible titanesque, un autre pari touristique  
 D'où cette balle dans la bonbonne d'oxygène qui rappelle l'implosion,  
 Théâtre sanguinaire déchiqueté au bout d'un mât  
 L'obscénité coulante de la carabine et ses lunettes ;  
 Sel berçant la marmelade de sang, agissant sur la répartition du boudin  
 Avant de reprendre une collection de crèmes pour l'ambiance entre deux scènes ;  
 L'épaisseur d'un losange pour la peau galbant les pores telle l'onctuosité d'un miel  
 Grillé avec amandes pour l'odorat et l'élasticité d'atmosphères tendues ;  
 Au millimètre carré le rituel dentelé  
 Gueuleton du monstre plein d'une annonce de *biafras*, cantiques des boîtes d'UNICEF,  
 Prophéties des mouches en terres battues ;  
*Madonna* somptueuse, *flesh for fantasy*,  
*Jean-Paul II* dans l'autonomie de *Gandhi*  
 Sa papamobile avachie dans les rues  
 Du dépotoir de Delhi avant de le faire entrer en bourse,  
 Redonnant l'antenne au film tourné en Nouvelle-Angleterre

\*Film

\*\*Enfants souffrant de malnutrition au Biafra

\*\*\*Fond des Nations unies pour l'enfance

\*\*\*\*Auteure-compositrice-interprète

\*\*\*\*\*Chanson, Billy Idol

\*\*\*\*\*Souverain pontife

\*\*\*\*\*Avocat indien

Nous nous sommes arrêtés chez *Tim Hortons*  
 Rien de brun comme le glaçage des beignes  
 Mais lunes et roues, rondeurs sucrées qu'entrebâille la pâte cuite  
 Consentements à quelques sucettes, s'empiffrer du fourrage,  
 Belles luettes, dents cascades pour la *Boston* jaune étranglée,  
 Petite reine et son petit roi salissant les napkins après *Offenbach*,  
 Le discours de *Gerry* au Forum;  
 Sur l'autre banquette, jusqu'à l'impasse du mot croisé,  
 Il y avait cet entête; tu le disais, rien de plus sale qu'un journal  
 Avant de revenir à ta chambre où se trouverait le poster de *David Bowie*  
 Puis l'avertissement gonfla ton sternum face à l'ultime croquée  
 Celle où l'esprit s'en lèche les doigts préparant la fin du goûter;  
 Une dernière en coin pour les maxillaires toujours  
 D'autres priorités soufflées de crème au comptoir  
 Maquettisme de commerciaux perdus dans la réalité  
 Petites annonces pour emporter, *Ad Lib* ou tourner les postes  
 La caissière déposa un *BLT* près d'une boîte à trente sous pour l'*UNICEF*

\*Chaîne de restaurants rapides

\*\*Crème à dessert

\*\*\*Groupe rock québécois

\*\*\*\**Gerry Boulet*, auteur-compositeur-interprète

\*\*\*\*\*Auteur-compositeur-interprète

\*\*\*\*\*Série télévisée

\*\*\*\*\**Sandwich* bacon, laitue, tomates

*Bush* et *Mulroney* éclipsant les frontières  
 Poignées de mains sans mitaines chaudes,  
 D'autres intérêts que l'huile de baleine, ces igloos où dorment quelques chasseurs;  
*Sex on the beach*,  
 Les coudées franches de pays capitaux  
 Ronces petit-mûrier entre des lichens ou parapluies de bois concédant deux cerises?  
 Du schnaps au Michigan, embrouillant ses chaînes de montage;  
 Aux meilleurs les pièces;  
 Dans les pays à mouches les alvéoles,  
 Mais dans les négociations, des baklavas cuits frais aromatisés de pistaches  
 Un monde meilleur se compte en accords historiques  
 Modèle chiche-kébab pour d'autres bannières;  
 Fini les dés à coudre; sièges de cabine à la montagne,  
*L'Oiseau bleu* salissant des nappes  
 J'ai pensé aux cyclistes de marque, une *Matinée* au sommet du mont Saint-Bruno  
 Le ciel incestueux rappelle ce comédien sportif s'allumant à l'heure exacte  
 Quelque chose de la pratique entre les geais bleus, venus eux aussi pour répéter en mai  
 Je n'en sais plus rien, mais un monde sans frontières prend le goût du jour  
 C'est pourquoi la tombée du clair-obscur enivrant le tabagisme  
 Étonnèrent son allumeur et toute l'équipe;  
 On avait repris pour rien alors qu'en l'instant, on venait de frapper les bornes;  
 Sur pellicule, l'aventureux à l'inspiration monétaire;  
 Son ascension s'enlisait sur cette petite hauteur  
 Raison pour laquelle la démarcation choisie aurait dû coïncider comme un briquet rouillé;  
 Le sommet de la montagne voyant les frontières du jour recouper celles de la nuit  
 Sur le carton, tels les pointillés d'une couronne;  
 De la fumée pour parler aux ancêtres?  
 Certes pas, qu'un disque en éruption pour le jour à venir  
 Comme un strudel n'est d'abord pas l'affaire des confitures  
 De toute façon, le cachet servirait probablement d'épicentre pour la Thaïlande,  
 Autre chose que Calcutta, cuisses de grenouilles dans un medley d'épices au lait de coco  
 À chaque billet d'avion, le tout d'une carrière à construire  
 Projectiles d'une expérience et d'une autre  
 Il n'y a pas de guide pour faire bonne impression sur un casting  
 Mais la visualisation, un masque d'algue et ses concombres  
 L'allure parfaite du désenchantement libre d'oraisons  
 Était-ce la fin d'Ève et sa première cravate, étonnée d'une pomme de terre?  
 On équipait d'enjoliveurs nos roues

\*Président des États-Unis  
 \*\*Premier ministre du Canada  
 \*\*\*Cocktail alcoolisé  
 \*\*\*\*Vin  
 \*\*\*\*\*Marque de cigarettes  
 \*\*\*\*\*Personnage du Livre de la Genèse

Comme un *trio*, j'enfournais les biscuits;  
 Pete Rose marbré, canonisant la balle, volant des buts,  
 Bannissant l'effet du sport et de ses réflexes  
 Fièvre volatile du chandail dopé d'adrénaline  
 De tout son long, propulsé avec un gant pour les équipes choisies  
 Jusqu'à parier contre lui-même et son chèque;  
 C'était avant *Magic Johnson* et le VIH  
 Clubs tachycardiques dépassant le PIB du Bangladesh;  
 Pour des prises et des rebonds  
 D'éblouissants coups de circuit ou des paniers dans l'empire d'un stade,  
 Dégagés des tueries sanguinaires du *Colisée*,  
 Pouce vers le bas, laurier sec des pauvres dans de la sauce à spaghetti  
 Bagues de saucisses steamées, offertes aux doigts ficelés aux poches creuses;  
 L'économique *Hyundai Pony* permettant l'été au stade, quelques parties;  
 Frapper la balle valait battre l'atmosphère, du gaz encore.  
 Pour bloquer l'œsophage, enfourner des hot-dogs  
 Début de diarrhée, torsions de pâte salée cuite,  
 Les bretzels et verres de paille dans l'allée, jetés, du sucre sous les sandales  
 L'atmosphère des gagnants entre les records  
 Ordonnant les soirées de gloutonnerie entre les talk-shows;  
 Du pain d'épices cuit en cloche ou reproduisant du houx à baies rouges coupait le calvaire;  
 Mais *Gary Carter* revenait en speedo sans son masque;  
 Ses fans le rêvaient comme une image bruyante passée au rouleau;  
 Une balle et trois buts, le *kid* jusqu'au panneau publicitaire pour les cigarettes  
 Coups fumants de l'épaisseur planétaire, déchirée comme la face des lézards dans *V*  
 Petites goupilles qu'on trouve encore dans la jungle du Viêt Nam  
 Où les posters du *Ford Mustang*, suspendu d'un côté,  
 Défient les éventails de bambou rappelant le gaz orange  
 L'ouverture des marchés et des échanges scandaleux aux frontières  
 Cassant le pointillé des patins de *Tonya Harding*

\* trois buts atteints, en baseball, et « j'enfournais les biscuits » comme on touche au marbre

\*\*Joueur de baseball professionnel

\*\*\*Joueur de basketball professionnel

\*\*\*\*Colisée de Rome

\*\*\*\*\*Marque de voiture

\*\*\*\*\*Joueur de baseball professionnel

\*\*\*\*\*Surnom donné à Gary Carter

\*\*\*\*\*Série télévisée

\*\*\*\*\*Marque de voiture

\*\*\*\*\*Patineuse artistique

On était transportés sur un terrain de golf en Floride,  
 Où les alligators ont des fers d'approche,  
 Balles loupes, élancées, moins rapides que la langue des grenouilles,  
 Mouches visqueuses des marais gluants,  
 Tout près des trappes à sable, collées dans la mollesse déformée,  
 Ce que les caméras ratent ;  
 Aux postes d'écoute, *Terminator* liquéfié par l'autre qui s'était arraché un bras,  
 De l'insecte au robot, du green à la piscine de lave  
 Un toast à *Hulkamania* brûle une annonce de plus ;  
 Résurrection d'après-midi, la même couleur platine que celle de *Greg Valentine*  
 Forcée comme l'enflure de son nez avant que *Diana* soit remorte ou cachée avec *Elizabeth*  
 Qui ne supporte plus *Macho Man Savage*  
 Qui offrirait mieux qu'une galvaude et des harengs ?  
 Fortifications de Bretagne oubliées sauf des lutteurs en cage  
 Les résonances métalliques d'absurdités colossales emplissent ce stade  
 Le trafic de la prise du sommeil dormant au gaz  
 Comme la spécificité nécessaire du rôle des poumons  
 Toujours est-il qu'Ève accomplissait une même torture  
 L'apparat dans sa barbe de *Jupiter* épris d'un profil aux nuages sans réseau,  
 Pelouses d'été pour célébrer *Wham*,  
*Challenger* gisant dans la stratosphère d'une pellicule ;  
 Sur tous les écrans et sur toutes les lèvres,  
 Le pudding des années quatre-vingt suivant des ovnis dans les océans usés,  
 Couloirs et cachotteries,  
 Des yeux d'alligators levés à peine au-dessus des feuilles  
 Jupes, bikinis, bermudas, palmiers gutturaux  
 Des ouragans à prix montants comme leurs anneaux  
 À chaque feuille, l'équipage s'est perdu volant des noix  
 Le poids des flotteurs, fibres ligneuses recouvrant l'albumen  
 Depuis *Gilligan* et *Les Joyeux naufragés*  
 Approximations d'un différentiel comme une gaufre brunie de sirop  
 Coconut party des écrans en couleur  
 La marmotte confirmant un printemps rapide  
 Tu t'ennuyais comme une carie en novembre  
 Lampadaire placé dans la direction d'un motard espérant près d'un téléphone à trente sous  
*Préfontaine* et *Frontenac*, habitués aux arrêts de service  
 Je venais de flipper un cube avec la face de *Frank Poncherello*  
 Où le putter confirma d'autres millions à l'habitué

\*Film

\*\**Enthousiasme pour le lutteur professionnel Hulk Hogan*

\*\*\**Lutteur professionnel*

\*\*\*\**Aristocrate*

\*\*\*\*\**Valet de catch professionnelle*

\*\*\*\*\**Lutteur professionnel, \*\*\*\*\*Personnage du Livre de la Genèse*

\*\*\*\*\**Dieu romain, \*\*\*\*\*Groupe de musique*

\*\*\*\*\**Navette spatiale, \*\*\*\*\*Personnage fictif*

\*\*\*\*\**Série télévisée, \*\*\*\*\*Station de métro, \*\*\*\*\*Station de métro,*

\*\*\*\*\**Personnage fictif*

On aurait dit qu'elle voulait s'en prendre au tissu,  
Que l'étonnant mélange de bégonias et de lys aurait dû être un jardin qu'elle regarde,  
Mais puisqu'elle était dans l'avion, il fallait maintenant attendre pour fumer  
Des arrondissements cireux suivaient le contour des hublots;  
À son siège, j'ai pensé qu'il se blottirait dans l'épaisseur même de son fond de teint  
Puis une poche d'air tourna en turbulences,  
Raison pour laquelle je me retrouvai dans l'évidente démesure de ses cils  
Galbes noirs, petits poils fins dénonçant l'ivresse de la nervosité,  
La saison sur la chemise mouillant ses yeux comme la rosée  
Alors que ses côtes se crispaient dans le dossier du siège, aurait-on dit pour rappeler  
combien nous reconforte la neutralité;  
Je me détournai de sa chemise, de ses yeux traversant de biais l'autre direction  
Et m'offris une odeur de cèdres, une once, un gin à plat servi avant l'effet caféine;  
D'autres ventricules s'ouvrirent, l'atmosphère bouscula l'engin  
Ver de taule à l'intestin fenestré, je nous sentais très proches du déluge d'une toilette  
D'aspirations tirées par les ailes, l'effet des fleurs décomposa les premières volontés;  
La rectitude qu'ont les inconnus entre eux tomba  
Le gobelet vide avait perdu ses tonalités de vertes boiseries, me retrouvai les doigts tendus  
Dans les siens crispés alors qu'elle ne regardait plus,  
Blottie dans la noire peur des paupières closes  
Mandoline, pépins dans pomme grenade sucrée  
Dans les moments de peur, je me souviens que nous avons œuvré avec des guillotines  
C'était avant l'ère des défauts, ces petits panneaux rouges où est inscrite « sortie »  
Ici bloqués jusqu'à ce que l'on s'écrase ou que la volonté de Dieu soit admirative  
Des habiletés du pilote, qu'elle taise l'éventuelle actualité

*James Last* venait d'épouser la voiture  
*Biscaya* montant sur l'adéquation parfaite du mont Saint-Hilaire  
 Dans les vitres, combien d'ovnis, d'adeptes, fouillant la galaxie selon *Raël*  
 Chemin de l'effacement lointain couvert d'étoiles  
 Nuits des transports irréalisés téléportant les traces  
 Entrer dans la montagne n'opérait pas comme le trou des mines  
 Ni comme l'aplat ordinaire de l'autoroute 20;  
 Racks à bicycles, porcs d'abattoir, poules et cargaisons d'œufs  
 Les poids lourds de la 132 jusqu'en Gaspésie,  
 Absorbés par l'accordéon, voix d'illuminations conduisant le transport vers le haut  
 Comme s'il devenait absurde que l'horizon soit notre champ;  
 Ébauche ordinaire du retour au dortoir chez les *Frères de la Charité*  
 J'emmagasinais quelques soubresauts restants de *Duplessis*  
 Du côté où tu te battais contre l'horizon pour la hauteur des chakras  
 Tennis par l'énergie des drogues, de Séoul à *Ben Johnson*,  
 Après l'arrivée d'*Offenbach*;  
 Fumée dense du cannabis et les *Boeings* cigarettes  
 Woodstock ne connaissait pas encore d'éclaircies  
 Contre chemins de croix dans les campagnes  
 Chapelle collégiale, tout le samedi d'avant vous vous étiez concentrés  
 Sur la sclérose en plaques; mains ouvertes pour la guérir,  
 Sabbatique pour du trèfle au printemps  
 La confusion des granges ou la vibration humide venue de vos mains dans l'air  
 Qui s'étonnerait de la fièvre entre les reliquats?  
*Stanozolol* comme les *Élohims*, *Claude* et *Ben* ou leurs défis planétaires  
 Je devais cirer mes chaussures, présager du lyrisme vibrant depuis l'accident  
 Futur prometteur, ces rôles qu'entretenaient les adeptes  
 Le groupe et toi nommés pour l'équilibre planétaire  
 Tout l'édulcorant de mon apprentissage; du sucre et l'écaille des poissons cuits

\*Compositeur et chef d'orchestre

\*\*Chanson

\*\*\**Claude Vorilhon* de son vrai nom, chanteur français et prophète des extraterrestres

\*\*\*\*Congrégation laïque de droit pontifical

\*\*\*\*\*Premier ministre du Québec

\*\*\*\*\*Athlète olympique canadien

\*\*\*\*\*Groupe rock québécois

\*\*\*\*\*Stéroïde anabolisant

\*\*\*\*\*Extraterrestres

\*\*\*\*\**Claude Vorilhon*

\*\*\*\*\**Ben Johnson*, athlète olympique canadien

On aurait dit que j'avais pris son jonc, qu'une étoile atterrissait sur la dentelle  
Buvait dans le bois du meuble;  
La vitre me trompait, donnant aux reflets une inclinaison de fenêtre  
Où j'entretenais l'impact puissant d'une indicible solitude dans ce coin de cour  
Dans l'anneau commençait ce que j'allais garder;  
Petite grisaille de septembre couvrant le début des classes,  
Le diamant, un à un, détacherait les aveux,  
Donnant filtre et forme à la générosité lumineuse que placardaient ces fins d'après-midi;  
Ce bijou serait mien; tes doigts si petits ne sont plus,  
Mais l'un d'eux m'a montré, annulaire tout imprégné comme je le regardais;  
J'ai demandé une promesse parfaite ou un montant rouge  
Me semble-t-il qu'en ce pacte reposait notre lien  
Me défendant de parler du poids gris qui pesait comme le cèdre et trop de pluie;  
Entre deux murs, cette haie délivrait une forte abondance  
Me rappelant cette navette de myrrhe dansante si tu lisais comme en ton cours classique  
Objet que je comprenais moins, c'était encore ta bague  
Animant ces choses de l'atmosphère aux tonalités vibrantes  
Retombées non pas, fumantes suggestions de l'officiant  
N'ayant que des approximations pour nous retenir  
Sans faire autant jamais que le climat délivré dans la duplication de la broderie  
Je le savais, cette attente même se défaisait du vitrail,  
Le découpant sur le chemin du retour où tu déposes l'orchestre et la symphonie  
L'effort et mes petites volontés liant l'auriculaire où tu décantes à mon tour

L'Aigle noir, sans doute était-ce une mort déjà  
 Cette chevelure que tu ne garderais pas figeait l'océan  
 Noir et blanc d'une époque où l'immortalité semblait atteindre la saillance de tes muscles  
 Bras immergés par le sel tenant dans la faiblesse du sable mouvant ;  
 Que je naisse, juste avant la plage, tes lèvres célébraient l'aventure  
 Sans doute était-ce que tu aimes, tout aussi précise que son visage  
 Bois d'ébène au maquillage bref, *Barbara* impeccable  
 Ce que tu écoutais dans les vibrations salines de ton être  
 Ton corps emporté dans cette crinière d'eau  
 Le déclic figeant ce moment de la certitude  
 Celle où trempait ce bout d'océan, celle où le roi la mouvance des forces était toi  
 T'appartenant comme le repère fixe d'un instant  
 Je ne baignais pas dans la mère, mais avec ce même amour, je crois,  
 J'allais te regarder avant que tu sois mon père devenu rêves d'enfant  
 Zébrures, est-ce les miennes ?  
 Te porter en vie valait toute la mort qui me sépare ;  
 Toi qui as vécu, je demeure encore ici et cette image où je m'ennuie  
 Mais ce n'est pas la simplicité de ce sentiment qui se lève, non,  
 Toute l'aura, la splendeur de ce jour fort et tu glisses comme pour cueillir des étoiles  
 Sans que plus loin le fond te retienne et que tu jaillisses  
 Déployé d'un éblouissement de l'avenir, le sable creusé, préhensile  
 L'odeur de certitude qu'en notre instinct cette énergie contagieuse,  
 Mêlée aux craintes pirates des maladies salines pour plus tard,  
 Qu'elles ne noient pas les empreintes toujours emportées  
 Tes ailes déployées, où glissais-tu ton âme si belle avant que je t'abîme ?  
 Pour dépasser les frontières, il n'y avait que ta tête,  
 L'éclaboussement divin de cet aigle sorti de l'eau  
 Comme avant le soleil rependu, la caméra venue sur ta beauté

\*Chanson

\*\*Auteure-compositrice-interprète

\*\*\*L'Aigle noir

\*\*\*\*L'Aigle noir

\*\*\*\*\*L'Aigle noir

\*\*\*\*\*L'Aigle noir

**Notice biographique**

**Olivier Bourque** habite Montréal. Ses textes ont été publiés dans diverses revues littéraires : *Estuaire*, *Exit*, *Contemporary French & Francophone Studies*, *Moebius*, *Jet d'Encre*. Depuis 2004, sont parus quatre recueils de poésie : *La matérialité des mouvements* aux Écrits des Forges ; *Le temps malhabile*, *Sommeils*, *Le sentier blanc* aux Éditions Triptyque. Les extraits dans ce numéro appartiennent à un ensemble intitulé *Cratère de morues*, dont une première suite est parue dans le numéro 116 de la revue *Exit*, à l'automne 2024.

## Souvenir de Cuba

Par Chard Chénier



2001. Acrylique sur toile, 76.2 x 61 cm.

**Notice biographique**

**Chard Chénier**, né en 1947 dans une communauté franco-canadienne à Saint-Boniface, au Manitoba, est un artiste autodidacte qui expose depuis qu'il a reçu une subvention du Conseil des Arts du Canada pour peindre, au début des années 1970. Son atelier est à Montréal depuis 1980. Son site web, [www.chardart.com](http://www.chardart.com), présente ses créations picturales, une liste de ses expositions, de Tel Aviv à San Francisco, ainsi que ses bourses, documentaires et œuvres publiées.

## **Dominique Fortier : *Notre-Dame de tous les peut-être* : Poésie : Les Éditions du Passage : 2024 : 89 pages (recension)**

Par Daniel Guénette

L'amour est le feu vivant dans la maison du cœur. Pour pallier le manque, combler le vide laissé par l'absence, les lettres que s'échangent les amoureux font office de présence. Dans la distance, elles sont comme un fil fragile tendu au-dessus du vide. Les mots déambulent sur ce fil à la manière des acrobates.

Dans ses œuvres, Dominique Fortier conjugue récit, essai, écriture de l'intime et fiction. On ne la savait pas poète. Avec cette nouvelle publication, les éditeurs parlent d'une première incursion dans le domaine de la poésie. Cela n'est pas tout à fait juste, car il y a beaucoup de poésie dans les ouvrages précédents de cette autrice. Mais à dire vrai, c'est probablement la première fois qu'elle publie des poèmes conformes aux conventions régissant aujourd'hui le genre, conventions dont force est d'admettre qu'elles sont assez floues. Parmi de nombreuses pages relevant du récit et de l'essai, on trouve dans *Notre-Dame de tous les peut-être* une bonne douzaine de poèmes, j'allais dire en bonne et due forme. Du moins, le recours au vers libre les signale-t-il comme tels. Entendons par poème un écrit plus ou moins lyrique, en vers ou en prose, où il est recouru aux images, aux métaphores par exemple, et où l'imaginaire prédomine sur le discours informatif et la communication d'idées plus ou moins abstraites. Les pages où Dominique Fortier s'arrête à l'étymologie des mots ou au travail de Gutenberg, raconte des anecdotes relatives à des performances d'acrobate, offrent-elles à proprement parler des poèmes? Poser la question engage, à mon avis, sur une fausse piste, un fil effiloché, rompu d'avance; c'est méconnaître la substance de ce livre et la nécessité qu'il y avait pour la poète de le concevoir tel quel. Certes, ce livre n'est pas un recueil de poèmes. Il est néanmoins un ouvrage poétique. Comme l'acrobate composant avec les vibrations du fil sur lequel il se meut, ce livre épouse un mouvement inhérent à la rêverie poétique. Son caractère hybride sert sa cohérence. Au fond, peu nous chaut la catégorie auquel il appartient. En raison de son inventivité, il se « tient » non seulement comme aurait dit Flaubert par « la force interne de son style », mais également par les propos que seule cette inventivité permet de véritablement traduire.

### **UN TITRE ET L'ESPOIR PRIS D'UNE SIMPLE PETITE FLEUR**

Ce livre n'est donc pas un recueil rassemblant des pièces éparses provenant de sources ou d'inspirations diverses. Certes, on y verra une succession de discours variés sur le plan de la forme et quant à ses référents. Or si l'on croit passer du coq à l'âne, c'est faute de voir que le coq est un âne et que l'âne pour sa part est un coq. Autrement dit, si l'autrice semble divaguer, passer d'un sujet à l'autre, ce n'est là qu'une impression qu'efface bientôt la certitude qui nous gagne à l'effet que l'hétérogène est ici au service d'une plus grande homogénéité. Chaque élément de ce livre apparaît à sa juste place, étant

requis par les propos que tient la poète alors qu'elle s'avance à petits pas sur le fil de ses pensées, là-haut entre les nuages, entre les tours du World Trade Center ou celles de la Notre-Dame, ou voguant au fil de l'eau, un peu à la dérive, mais gardant le cap, et croisant à l'occasion des navires, dont celui que pilote le grand Melville, cet écrivain américain qui conçut presque en rêve éveillé une grande passion pour un non moins grand auteur américain du nom de Nathaniel Hawthorne.

Mais que vient faire dans cette galère la cathédrale de Notre-Dame? On aimerait dire que l'écriture de Dominique Fortier jaillit à même les lieux qu'elle hante, traverse ou habite, que c'est de son sang que procède l'encre qu'elle couche sur la page. Or, on n'en sait rien. Toutefois, on pressent qu'à l'instar de la romancière-essayiste qu'elle est, la poète, telle qu'en elle-même, est présente au cœur de ses écrits. Autrement dit, elle accueille au sein de son écriture poétique ses propres expériences. De là à croire que nous lisons une manière d'autobiographie, il n'y a qu'un pas qu'on ne fera pas, car ce serait faire fi de ce qu'affirme la poète : « *Nous sommes l'ombre de nos paroles.* » Elle apporte une précision : « Ce que l'écrivain devrait annoncer, c'est : "Je te raconterai une histoire fausse en faisant semblant qu'elle est véridique. Et tu me croiras pour vrai." »

Nous ne sommes pas loin ici du mentir-vrai d'un Louis Aragon. Il y a dans les poèmes de Dominique Fortier un « je » qui est un je de l'écriture. N'empêche. La poète est une grande liseuse qui relie ses lectures et ses propres expériences à tout ce qu'elle écrit. C'est la raison pour laquelle Notre-Dame figure dans son recueil, et c'est parce que la cathédrale fut détruite par un incendie, comme le furent les tours du World Trade Center entre lesquelles Philippe Petit avait tendu naguère une corde de fildefériste. À quoi s'ajoute bien entendu le fait que les amoureux sont souvent dans leur vis-à-vis des tours distantes l'une de l'autre, que presque un océan sépare, des tours humaines qui elles aussi sont promises à la disparition, au feu que la passion dévorante anéantira ou qu'une tout autre histoire finira par réduire en cendres. Ainsi, le titre s'éclaire. On comprend son « *Notre-Dame* », mais l'étrangeté qui suit, « *de tous les peut-être* », nous échappe jusqu'au moment où la poète finalement nous fournit une explication, se lançant sur de nouvelles pistes d'interprétation qu'emprunteront lecteurs et lectrices : « *S'il faut en croire le Littré, on disait jadis, au lieu de peut-être : espoir pris.* » En écho, quelques pages plus loin, ces deux vers : « *Tu dis peut-être / J'entends espoir* ». *La part de l'océan* de la même autrice est un roman d'amour. *Notre-Dame de tous les peut-être* raconte lui aussi une histoire d'amour. C'est une belle histoire, triste, et dont ne survit, insérée entre les pages 46 et 47, qu'une toute petite fleur jaune, non pas une illustration, mais une vraie fleur, empruntée sans doute au jardin imaginaire d'une non moins imaginaire quoique bien réelle Emily Dickinson.

### AU FIL DE LA CORRESPONDANCE

Tout se tient. Rien dans ce livre n'est gratuit. Un élément, si petit soit-il, donne lieu bientôt à un développement, reçoit un écho, se prolonge. Ainsi, une anecdote est-elle une illustration. Par exemple, celle où des saltimbanques en équilibre précaire, montés les uns sur les autres, forment une pyramide sur un fil de fer. Une panne d'électricité survient alors qu'ils sont à mi-chemin de leur parcours. Ils doivent

patienter durant de longues minutes avant que la lumière ne revienne. Alors seulement peuvent-ils poursuivre leur traversée au-dessus du vide.

La poète file la métaphore du fil reliant une chose à une autre. On lit au début du livre : « Ciel, océan. / Réunis par un fil, l'écriture. » (page 14) Vers la toute fin, variation sur un même fil, on lit ceci : « Terre, ciel. / Réunis par un fil, le désir. »

Ainsi le fil est-il le motif principal de l'œuvre, qu'il s'agisse du fil tendu entre les tours de la cathédrale Notre-Dame ou de celui reliant celles du World Trade Center — on se souviendra de l'exploit de Philippe Petit qui, épousant le mouvement du fil de fer, passa de l'une à l'autre de ces tours. Il y a aussi le fil de la conversation épistolaire reliant les deux amoureux de cette histoire, leur missive franchissant l'océan, passant d'un continent à l'autre. La « narratrice » fait un lien entre sa situation et celle des acrobates plongés dans l'obscurité : « Chaque fois que je t'envoie une lettre, j'attends de même dans le noir, sans bouger, que la lumière revienne — tes paroles — pour me remettre à exister. »

L'écriture relie les deux amants. C'est le désir amoureux qui met l'écriture en branle et c'est l'écriture des lettres qui nourrit et entretient le feu de leur amour. Tout comme dans *La part de l'océan*, roman dans lequel les protagonistes s'écrivent des lettres, la « narratrice » de *Notre-Dame* écrit à l'homme qu'elle aime. L'attente des réponses de ce dernier « est chaque fois un nouveau précipice, c'est un écho qui précède ta voix et l'appelle. Son abyme. » Au-dessus de ce précipice est tendu le fil fragile de l'écriture. L'amour et l'amitié « sont deux façons de jeter / au-dessus du vide / jour après jour / une fragile passerelle de mots. » Il est beaucoup question de fragilité dans ces pages : « Tout ce qui nous entoure, cathédrales, océans, gratte-ciel et forêts anciennes, est fragile comme le cristal. » Cette fragilité n'est pas sans faire songer à celle de la narratrice de *La part de l'océan*.

## DES LIVRES ESPOIR PRIS GIGOGNES

En fait, les similitudes sont nombreuses entre ce roman (roman qui est aussi autre chose qu'un roman) et ce premier recueil (qui est également autre chose qu'un recueil de poésie). Pour peu, on imagine facilement une Dominique Fortier se mettant à l'œuvre, écrivant au fil des jours des pages qu'elle finira par déposer autour d'elle, composant ses livres à la manière de l'Emily Dickinson qui, dans *Les villes de papier*, répand sur le plancher ses petits poèmes afin de voir à leur agencement. Faisant le tri, l'autrice aurait rejeté certaines pages de son manuscrit de roman, les conservant dans ses cartons, les réservant *espoir pris* à d'autres fins. Il se pourrait que *Notre-Dame de tous les peut-être* soit constitué de fragments ayant d'abord appartenus à son « Melville », roman dans lequel de nombreux miroirs échangent leurs lumières. Dans ces deux ouvrages, tout gravite autour de l'amour, du manque et de l'absence, de l'aimé que l'on rejoint grâce aux mots qu'on lui écrit. Ainsi le Simon avec lequel correspond la narratrice du « Melville » trouve-t-il son clone dans le recueil, tandis que le « je » de *Notre-Dame* possède une voix similaire à celle de la narratrice du roman. Les deux livres sont constitués de fragments où alternent l'essai et le récit. On retrouve également de l'un à l'autre les mêmes thèmes. Ils sont tissés avec le

même fil. Melville apparaît ainsi dans l'un des plus beaux poèmes de *Notre-Dame*. Ce poème vibre de la même intensité que les dernières pages du roman. Pour des raisons d'équilibre et de calibrage, l'autrice pourrait avoir eu la présence d'esprit de répartir son matériau dans deux ouvrages distincts, mais jumeaux, de les mener de front. Le recueil me paraît en tout cas livrer en « harmonique » la substance du roman. Ses pièces forment une œuvre autonome solidement ficelée. Cette « première incursion en territoire poétique » est une fort belle réussite.

### Notice biographique

**Daniel Guénette** est né en 1952. Il étudie les lettres à l'Université de Montréal, puis enseigne la littérature au niveau collégial à partir de 1977. Il prend sa retraite en 2011 et publie à nouveau chez ses premiers éditeurs, Triptyque et Le Noroît. À La Grenouillère, il fait paraître les romans *Miron*, *Breton et le mythomane*, *Dédé blanc-bec* et *Vierge folle*, ainsi que deux recueils de poésie, *La châtaigneraie* et, tout récemment, *La fatigue de la haine* (hiver 2025). *Le complexe d'Orphée* (2023), un essai consacré à la poésie, figure quant à lui au catalogue des Éditions Nota bene. En tant que critique, l'auteur tient un blogue littéraire ([dedebianbec.com](http://dedebianbec.com)) et signe des recensions dans la revue *Possibles*.

## Cosmogonies (extraits)

Par **Pyotr Startsev**

*Traduit du russe Anatoly Orlovsky*

### Осенние поезда к морю

Стуки парные на стыках,  
Птиц древесные скиты.  
В землянике с ежевикой  
Гор зелёные киты.

Спят самбийские принцессы.  
Кривая тащит на воздух.  
Стоп, машина! Стоп, процессор!  
Меняю рельсы на блёсны.

Грезит дед Георгенсвальде,  
Внук нацелился на Кранц.  
Что ни скальвы нам, то скальды,  
Dead can Dance и декаданс.

### Trains d'automne vers la mer

Bruit des roues  
Deux par deux  
Contre les joints,  
Skites<sup>1</sup> boisées d'oiseaux.  
Collines vertes – cachalots –  
Aux framboises et aux mûres.

Dorment les princesses sambiennes<sup>2</sup>.  
Ma trajectoire m'aspire haut  
Et devient aérienne.  
Halte, engin, processeur!  
J'échange rails contre leurres.

L'aïeul rêve Georgenswalde,  
Le petit-fils vise Cranz.  
Nos Scalviens<sup>3</sup> – tous de scaldes,  
Dead Can Dance, décadence.

1. Monastère orthodoxe.

2. Sambiens : une tribu du peuple disparu des Prussiens, à qui la Sambie, une région de la Prusse-Orientale sur le littoral Baltique, a donné son nom.

3. Ancienne tribu balte, aujourd'hui disparue, apparentée aux Prussiens.

**Из автобуса**

Метгёттенские сосны дремлют за окном  
И тает город в запылённых кронах.  
Запретные огни на дальних склонах,  
Растрёпанное паутины волокно.

Сменяются валы и острый частокол  
На маленькие ржавые короны  
Пружин Бруно и проволочки, что нам  
– Не бал и пир, а больно, страшно, глубоко.

Сливаются поля и тёмные леса  
В лиловый флаг поверх вчерашних боен.  
Скажи мне, друг, с чего ты так спокоен,  
Как будто бы не сам  
Под пулями плясал?

**Depuis l'autobus**

Les pins de Metgethen<sup>4</sup> sommeillent derrière la vitre  
Et la ville fond dans leurs poussiéreuses couronnes.  
Feux défendus sur pentes distantes,  
Fibre effilée d'une toile d'araignée.

Les murs, les palissades acérées  
Laissent place à ces petites couronnes rouillées  
Des barbelés, des spirales de Bruno<sup>5</sup>, qui nous sont  
– Pas un bal, pas un festin, mais – terrifiants, pénibles, profondément.

Les champs et les forêts sombres se confondent  
En un drapeau lilas au-dessus des boucheries d'hier.  
Dis-moi, ami, comment peux-tu rester si calme,  
Comme si toi-même,  
Tu ne dansais pas sous les balles?

---

4. Banlieue de Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), lieu du massacre de civils allemands par l'Armée rouge en 1945.

5. Fils de fer barbelés en spirale.

**Прегель-онлайн**

Посмотри на меня, отраженье,  
И увидишь: дробится собор.  
Он колышется в каждом движенье,  
Как мираж терракотовых гор.

Изумрудные кроны слоятся,  
Палашами в громаду входя.  
Фонари, доходяги-паяцы,  
Изогнулись и в бездну глядят.

От инфарктов советов и райхов  
Фантастически мы далеки,  
Только гуглим неведомый Кна́йпхоф  
В эллипсоидных линзах реки.

**На острове Канта**

Как это просто:  
падшие звезды  
дворник под утро метёт.

Двигается остров –  
Мостов перекрёсток –  
Тихо под воду идёт.

**Le Pregel<sup>6</sup> en ligne**

Regarde-moi, reflet,  
Et tu verras : la cathédrale se fractionne.  
Oscille à chaque mouvement,  
Tel un mirage de montagnes terracotta.

Les cimes émeraude se stratifient,  
Se font palanches pénétrant dans cette masse.  
Les lampadaires, ces paillasses crève-la-faim,  
Se sont voûtés et dévisagent l'abîme.

Les infarctus des soviets et des reichs  
Sont loin de nous, prodigieusement loin derrière,  
Seulement nous googlons Kneiphof l'inconnue  
Dans les lentilles ellipsoïdales de la rivière.

**Sur l'île Kant<sup>7</sup>**

Comme c'est simple :  
le concierge au petit matin balaie  
les étoiles tombées.

L'île – croisement  
de ponts – se meut  
S'enfonce dans l'eau sans bruit, en paix.

6. La rivière qui traverse la ville de Königsberg, ancienne capitale de la Prusse-Orientale, devenue Kaliningrad en 1946.

7. Nom actuel de l'ancienne Kneiphopf (voir le poème *Le Pregel en ligne*, ci-dessus) qui était au Moyen Âge l'un des trois bourgs, avec Löbenicht et Altstadt, ultérieurement réunis en une seule ville portant le nom de son château, Königsberg.

**Ангел заполярья***Артёму Кузьминскому*

Человек ездит по снегу.  
Человек живёт на снегу.  
Северá ему стали ночлегом,  
Северá его берегут.  
Человек сочетает пространство,  
Время, скóрости, курсы и груз  
В сумму рейсов без рельсов и станций  
В сумму жизни других, не игру.  
Вездеходом от рек и факторий,  
По знакомой своей долготе  
Летом – к серому Карскому морю,  
А зимой, сквозь метель – к Воркуте.  
Говорят, что он возит погоду,  
Добрый ангел оленьих бригад,  
А ещё, что любому народу  
В Заполярье он сын или брат.  
  
– А на юге он был или нé был?  
– Не зудит, городов мошкара.  
Человек ездит по снегу,  
Человек стережёт северá.

**L'Ange des terres polaires***À Artyom Kuzminski*

Un homme roule sur la neige,  
Un homme vit sur la neige.  
Les Nords sont devenus son gîte de nuit,  
Les Nords prennent soin de lui.  
L'homme combine espace-temps,  
Vitesses, charges et trajets  
En une somme de parcours,  
De raids sans rails ni stations  
En une somme de vies d'autrui, aucun jeu.  
Laisant derrière lui comptoirs et rivières,  
Longeant le méridien qu'il connaît tellement bien,  
Il roule en tout-terrain,  
L'été vers la Kara, mer grise,  
L'hiver, dans les blizzards, vers Vorkouta.  
On dit même qu'il transporte la météo,  
Ce bon ange des brigades d'éleveurs de rennes,  
Encore dit-on que pour chaque peuple polaire  
Il est un fils ou un frère.  
  
– Mais tiens, a-t-il vu le Sud, ou non?  
– Va, cesse de picoter, moustiquaille des cités!  
Un homme roule sur la neige,  
Un homme veille sur les Nords.

**Notice biographique**

Le poète et journaliste **Pyotr Startsev** est né à Kaliningrad, où il vit et travaille. Sa poésie a paru dans des revues littéraires à Kaliningrad, Iekaterinbourg, Sarov, Bryansk et Ioujno-Sakhalinsk, ainsi que sur les portails « 45° parallèle » et « Littérature sur la Toile ». Finaliste en 2023 du concours-festival international « Hoffmann russe », Startsev est aussi membre du jury du concours régional de poésie « Poétika ». Il a publié *Cosmogonies*, le recueil dont les poèmes ci-dessus sont extraits, en 2023 à Kaliningrad.

**Note**

Les textes originaux sont reproduits ici avec l'autorisation de l'auteur, © Pyotr Startsev, à qui tous les droits sont réservés. Les traductions sont inédites et publiées également avec l'autorisation de l'auteur.

## Les minutes du patrimoine (extrait)

Par **Emma Healey**

*Traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier*

### Heritage Moments (excerpt)

Louis Riel's diaries describe one bleak winter when Canada stopped returning his calls.

Though they had their differences, the notoriously co-dependent Riel could not bear the thought of having to exist without the country he had spent his life fighting for. Less than twenty-four hours after his first unanswered message, Riel began amassing search parties, designing posters, rending his garments and weeping bitterly into the Red River.

Besides his closest friends, few participated in the first week of the search — in truth, most of the citizens of Canada paid little attention to the situation, or to Louis himself, who after a week had taken to wandering the land in complete disarray, moaning low vowels into the dry prairie air. However, as time passed, concern began to spread across Confederation. People grew restless: snow was held, shops closed, women were whispering prayers into the sewer grates and men phoned their ex-lovers “just to see how [they were] doing.” Riel himself was distraught beyond recognition, and his mustache grew heavy and wide with sadness.

(It is important to remember that at this time, Canada was still a new country; its people were not yet ready to be unsettled.)

Ultimately, it was a young *coureur des bois* (French for “Boy Runner”) who discovered Canada again, six months to the day after Riel’s initial search had begun, by breaking into the front window of its apartment using only a fire escape and a credit card. Upon climbing into its living room, the young man discovered the country sitting cross-legged on its own couch, gazing affectionately into a half-empty bottle of rye. Canada was heavily bearded but otherwise unharmed. The *coureur*’s own account of the event describes the look on the country’s face as he moved toward it to take its hand and guide it back outside — to a flushed and glassy-eyed Riel, to the cold, to a citizenry who already, you could tell by the sound, were thronging the streets with relief — thus:

*Wryly amused; possibly irritated.*

This phrase is now printed on all our official currency and letterhead. The occasion itself is marked with a holiday known as “Canadian Thanksgiving.”

**Les minutes du patrimoine** (extrait)

Les journaux de Louis Riel décrivent un hiver sombre où le Canada a cessé de répondre à ses appels.

Malgré leurs différends, Riel, dont la codépendance était bien connue, ne pouvait supporter l'idée de devoir exister sans le pays pour lequel il s'était battu toute sa vie. Moins de vingt-quatre heures après son premier message demeuré sans réponse, Riel a commencé à rassembler des équipes de recherche, à concevoir des affiches, à déchirer ses vêtements et à pleurer amèrement dans la rivière Rouge.

À part ses amis les plus proches, peu de gens ont participé à la première semaine des recherches — en vérité, la plupart des citoyens du Canada n'ont prêté que peu d'attention à la situation ou à la personne de Louis qui, après une semaine, s'était mis à errer en plein désarroi à travers le territoire, gémissant des voyelles basses dans l'air sec de la prairie. Cependant, au fur et à mesure que le temps passait, l'inquiétude a commencé à se répandre dans toute la Confédération. Les gens s'agitaient : la neige était retenue, les magasins fermés, les femmes chuchotaient des prières dans les grilles d'égout et les hommes téléphonaient à leurs ex-amantes « juste pour savoir comment [elles] allaient. » Riel lui-même était bouleversé au-delà de toute reconnaissance, et sa moustache s'était alourdie et élargie sous le poids de la tristesse.

(Il faut se rappeler qu'à cette époque, le Canada était un pays neuf; ses gens n'étaient pas encore prêts à être déstabilisés.)

En fin de compte, c'était un jeune *coureur des bois*<sup>1</sup> ("Boy Runner" en anglais) qui a redécouvert le Canada, six mois jour pour jour après que Riel a entamé ses recherches, en s'introduisant par la fenêtre avant de son appartement à l'aide seulement d'une carte de crédit et de l'escalier de secours. En entrant dans le salon, le jeune homme découvrit le pays assis en tailleur sur son propre canapé, regardant affectueusement une bouteille de whisky à moitié vide. Le Canada avait une barbe épaisse, mais était sinon indemne. Le récit du *coureur* lui-même décrit l'expression sur le visage du pays alors qu'il s'en approcha pour lui prendre la main et le ramener dehors — vers un Riel rougi et les yeux vitreux, vers le froid, vers des citoyens qui, à en juger par le bruit, envahissaient déjà les rues avec soulagement — ainsi :

*Mi-amusé, peut-être irrité.*

Cette phrase est désormais imprimée sur toutes nos devises officielles et nos en-têtes de lettres. L'évènement lui-même est marqué par une fête connue sous le nom de l'« Action de grâce canadienne ».

## Notice biographique

**Emma Healy** est une écrivaine de Toronto. Son livre le plus récent a pour titre *Best Young Woman Job Book* (Penguin Random House Canada, 2022). Elle est également l'auteure des recueils de poésie *Begin With the End in Mind* (ARP Books, 2012) et *Stereoblind* (House of Anansi, 2018).

## Note

Le texte original est reproduit ici avec l'autorisation de l'auteure et des éditions ARP Books (Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg), où le recueil *Begin with the End in Mind*, dont ce poème est extrait, a été publié. © Tous droits réservés à l'auteure, à l'éditeur (ARP Books) ou aux deux, selon les ententes qui s'appliquent. La traduction est inédite et publiée également avec l'autorisation de l'auteure et de l'éditeur.

1. Ndt: en français dans l'original.

## À ma première ville suivi de Fsse Cche

Par Julia Cimafiejeva

Traduit du biélorusse par Anatoly Orlovsky

### ПЕРШАМУ ГОРАДУ

Я баюся тваіх дзяцей,  
горад Жлобін,  
вылітых з металу,  
выкармлених  
смярдзючымі цыцкамі  
завода.

Іх цвёрдыя целы  
ты загарнуў,  
горад Жлобін,  
у штучнае футра  
з галавы да ног.  
Кітайскім клеём  
наляпіў ім на футра  
белыя вочы.

Але пад пластмасай вачэй  
іх металічныя вейкі  
самкнутыя,  
іх шырокія сківіцы шчыльна сашчэпленыя,  
быццам дызельныя вагоны,  
быццам грузавыя вагоны,  
быццам пасажырскія вагоны,  
што, дрыжучы, імкнуць  
без стомы і сну  
праз чыгуначны вузел  
твайго пупа.

Разам расці тваім дзецям,  
горад Жлобін,  
бегаючы па рэйках,  
скачучы праз шпалы,  
прагнучы марна цягла  
ў штучным  
заечым, мядзведжым,  
каціным, слановым,  
ружовым і сінім футры.

Сонца не ведае, дзе ты,  
горад Жлобін.

У металічнай смузе  
ты адводзіш сваіх дзяцей у садок.  
У металічным змроку  
ты забіраеш сваіх дзяцей назад  
у мікрараёны, якія,

калі клічаш іх сярод вуліцы,  
адзываюцца толькі на лічбы і мат.

Твае дзеці ўмеюць лічыць, але не ўмеюць чытаць.  
Твае дзеці ўмеюць піць, але не ўмеюць есці.  
Твае дзеці ўмеюць біць,  
Твае дзеці не ўмеюць быць.

Горад Жлобін, ці памятаеш ты мяне?  
Штучнае футра маёй плацэнты  
дагэтуль  
вісіць на мосце  
чыгуначнага вакзала.  
Мае заечыя вочы  
дагэтуль  
раскіданыя пад нагамі  
на цэнтральным базары  
і, як у казцы,  
сочаць  
за тваім цяперашнім жыццём:

бліскучы метал тваіх дзяцей  
не пабляк;  
поўныя цыцкі завода,  
каб усіх выкарміць,  
усё гэтак жа  
сцэджваюць  
у аблокі  
чорнае малако.

А з мяне сочыцца  
чырвань іржы.  
Мая кроў.

**À MA PREMIÈRE VILLE**

Je crains tes enfants,  
Žlobin,  
forgés dans le métal,  
nourris par les tétons puants  
de l'usine.

Tu as enveloppé,  
Žlobin,  
leur corps ferme  
de la tête aux pieds  
dans de la fausse fourrure.  
Avec une colle chinoise  
tu as plaqué sur la fourrure  
des yeux blancs.

Mais sous la matière plastique des yeux  
leurs cils métalliques sont  
scellés,  
leurs larges mâchoires fermées serrées,  
comme des wagons au diesel,  
comme des wagons de marchandises,  
comme des wagons de passagers,  
qui, frissonnant, s'élancent  
sans sommeil ni fatigue,  
à travers le nœud ferroviaire  
de ton nombril.

Laisse tes enfants grandir ensemble,  
Žlobin,  
courant sur les rails,  
sautant par-dessus les traverses,  
aspirant en vain à la chaleur,  
dans leur fausse fourrure  
de lapin, d'ours,  
de chat, d'éléphant, rose et bleue.



## ВКДШ

цёмна  
чырвонае  
брыдка  
цёплае  
мяккае й мокрае  
што яшчэ не зрабілася нічым  
ні рыбінай  
ні бутонам  
ні ліпавай ліпкай пупышкай

некім мусіла быць  
нічым не стала  
нішто стала  
не стала

а мусіла быць  
што  
кім мусіла быць  
рыбкай  
кветкай  
вавёркай  
не стала  
нішто  
стала  
боль- ш-ш-ш-ш-ш  
чым

-дыш  
дышы  
народзіш  
новае  
маладая яшчэ

што?

## FSSE CCHE

sombre  
rouge  
laid  
chaud  
mou et mouillé  
cela qui n'est encore rien devenu  
ni un poisson  
ni un bourgeon  
ni un bouton visqueux de tilleul

elle devait être quelqu'un  
n'est rien devenue  
est devenue le rien  
pas devenue

mais aurait pu être  
quoi  
qui aurait-elle pu être  
un petit poisson  
une petite fleur  
un petit écureuil  
n'est devenue  
rien  
est devenue  
pas mal plu-u-u-u-u-s-s  
que

fss  
-ouche  
souf fle  
accoucheras d'  
autres  
jeune encore

quoi ?

### Notice biographique

**Julia Cimafejeva** (Юля Цімафеева, Yulja Tsimafejeva), née en Biélorussie, est l’auteure de six recueils de poésie dans sa langue natale, ainsi que de l’ouvrage documentaire *Minsk Diary* (« Journal de Minsk »), écrit en anglais. Ses poèmes ont été publiés sous forme de recueils aux États-Unis, en Allemagne et en Pologne, ainsi que dans de nombreuses anthologies et revues littéraires, autant biélorusses qu’internationales. Le début américain de Cimafejeva, le livre « *Motherfield: Poems & Belarussian Protest Diary* » (Deep Vellum Publishing, Dallas, 2022), a été présélectionné pour le Prix PEN de poésie en traduction et retenu pour le Prix de poésie Derek Walcott, dont Cimafejeva est ainsi finaliste. Depuis 2020, elle vit en exil en Europe.

### Note

Les textes originaux sont reproduits ici avec l’autorisation de l’auteure et des éditions Deep Vellum. Tous droits réservés à l’auteure, © Julia Cimafejeva. Les traductions sont inédites et publiées également avec l’autorisation de l’auteure et de Deep Vellum.

## Autoportrait d'une ombre

Par Valentine Alma



2023-2024. Huile et crayons de couleur sur bois. 167.6 x 96.5 cm.

« Si l'espoir meurt en dernier, il survit dans nos os ; sirotant la moelle, enchâssé dans l'ivoire. Rejetée dans l'ombre, je suis devenue femme-squelette, un temple à la faim muselée. J'ai attendu mon émergence, désirant ardemment une amitié de la peau, des muscles, de l'emballage cadeau des intestins me nouant tout entière. J'ai attendu des mains patientes qui sauraient me recoudre et l'illusion d'unité pour rassembler les fragments brisés du moi. J'ai attendu jusqu'à oublier le surmonde et ses lumières aveuglantes, jusqu'à oublier de rêver, d'espérer, d'attendre. Ton fil m'a accrochée par la cage thoracique et m'a surprise quand je suis tombée sur le rivage. Tu m'as démêlé patiemment, tu as embrassé les fantômes de mes blessures. Les ombres se sont débattues, hurlant, mais tu as refusé de fuir. Alors je t'ai fait face, avec mes os dénudés, mon espoir exposé, mes mains devenant douces au toucher tandis qu'elles m'ont dansé jusqu'à la guérison. J'ai relevé ma mâchoire pour murmurer un envoûtement ; aime-moi, je t'en prie. », Valentine Alma, traduit de l'anglais par Anatoly Orlovsky.

### Démarche artistique

*« À travers le langage intuitif et émotionnel des couleurs, je traduis les énergies, sensations et histoires qui nous habitent en vagues d'huile saturées. Mon intérêt pour le corps, non pas comme objet de désir mais comme porteur de mémoire, de sagesse ancestrale et de résilience, est enraciné dans mon propre chemin de guérison transformé en invitation à une guérison collective. Mes tableaux, comme des corps, se font réceptacles pour des forces invisibles, permettant la rencontre de la magie avec la matière.*

*En entrant en relation intime avec ma chair, j'ai développé un lien avec les plantes et leur médecine. À peine perçues comme des êtres vivants, les plantes sont arrachées et détruites pour faire place à nos ambitions. À travers mes portraits floraux, je nous invite à porter un regard sur les plantes en tant qu'êtres complexes et vulnérables méritant la vie tout autant que nous. », V. Alma.*

### Notice biographique

**Valentine Alma** est un artiste visuelle née à Paris ayant grandi à Tiohtia:ké. En 2017, elle quitte l'Université Concordia avec un BFA (baccalauréat ès beaux-arts) en peinture et dessin, mention honorable, et un solide burn-out. Grâce à un long séjour dans la forêt près de Rivière-du-Loup, elle s'enracine dans son corps et reprend ses pinceaux en 2021. En 2022, elle obtient une bourse du Conseil des Arts du Canada qui lui permet de réaliser une installation rassemblant 30 tableaux de corps queer dans un carrousel interactif. Elle a participé à plusieurs expositions à Montréal. Sa première exposition solo, à Toronto, a eu lieu en 2025.

Instagram : @vvv.alentin.aaa Portfolio : [www.valentinealma.art](http://www.valentinealma.art)

## Péchés véniels et autres fautes

Par Roxanne Lajoie

### Le péché originel

ils avancent  
jouent du coude  
s'arrêtent  
au milieu

*Move forward. Avancez. Avanzare.*

ils se bousculent  
susurrent  
puis chahutent  
la rumeur enfle

*Silence. Silence. Silenzio.*

le brouhaha descend  
et remonte  
les touristes sont des vagues déferlantes

*No picture. Pas de photo. No foto.*

chapelle Sixtine  
sans discrétion  
un homme sort sa caméra  
sa femme se remet du rouge  
sous *Le péché originel*

sous *Le péché originel*  
le cou cassé  
je tends l'oreille  
au-delà de l'insolence  
je veux entendre  
ce que murmure la femme serpent

Ève assise sous l'arbre  
dans une torsion du corps  
détourne la tête du sexe d'Adam  
étire le bras  
accueille le fruit tendu par Lilith  
enroulée à l'arbre comme un serpent

Adam debout sous l'arbre  
dans une extension du corps  
s'appuie à une branche  
étire le bras  
cueille un fruit sous les yeux de Lilith  
qui ne le regarde pas

sous Ève sous Adam sous Lilith  
le cou cassé  
je vois  
la pomme est une figue  
de la forme du sexe d'Adam

Eve reçoit de Lilith  
le plaisir défendu

**L'Annonciation**

elle ne demandait rien Marie  
dans toutes les toiles  
elle ne demandait rien  
tout bonnement  
elle lisait

mais une femme qui lit  
n'est-ce pas dangereux

l'ange Gabriel  
par devant chez Da Vinci  
par derrière chez El Greco  
tout bonnement  
l'interrompt

et pour s'excuser  
lui offre des fleurs

plongée dans sa lecture  
Marie  
sursaute  
chez Rembrandt  
a un mouvement de recul  
chez Rubens  
repousse les avances  
chez Botticelli  
et chez Goya  
elle ne lève même pas la tête

pour un peu  
chez Van Eyck  
je l'entends soupirer

**À qui la faute**

ils parlent femmes  
à la table d'à côté  
le ventru  
le petit  
le bronzé

la porte-fenêtre est ouverte sur la rue  
il pleut doucement sur les parapluies qui passent

ils parlent de leur femme  
de la beauté de l'une  
relative de dire l'autre  
il se croit  
irrésistible  
l'autre  
depuis sa rupture  
le bronzé  
commande une autre bouteille  
la vide contre son ex  
aime ses enfants  
non mais  
faut pas en demander trop  
quand même  
un homme n'a pas la fibre maternelle

la porte-fenêtre est ouverte sur la rue  
il ne pleut plus  
trois mouches hésitent à entrer  
tournent en rond dans l'embrasure  
le ventru  
le petit  
le bronzé  
parlent seins  
parlent cul  
parlent ventre plat et fermé

déversent leur rage avinée  
contre  
l'engagement  
le désir  
insatiable de tendresse

la porte-fenêtre est ouverte sur la rue  
tout est mouillé  
trois mouches entrent  
l'une d'elle se pose sur le bras du bronzé  
il la chasse  
sans interrompre sa logorrhée

### **La femme ne compte pas pour du beurre**

dans la touffeur de midi  
un musicien de rue  
joue la valse numéro 2 de Chostakovitch  
à l'entrée de la cour pavée du cloître  
restaurant  
depuis que les moines l'ont quitté

je sirote une Sainte-Nitouche du verger  
bien fraîche  
enveloppée dans les conversations  
et le léger cliquetis des couverts en cuisine

à la table d'à côté  
la plantureuse  
la délicate  
la sandale à talon compensé  
parlent hommes

le soleil éclaire les herbes  
vertes et tendres  
dans les interstices du pavé  
quelques fourmis sur les murs

montent et descendent  
traversent les tables  
discrètes  
contournent les assiettes  
pour ne pas déranger

elles parlent culot et exigences  
les femmes de la table d'à côté  
trottinent et galopent  
d'un sujet à l'autre  
parlent livre  
parlent musée et concert  
parlent 9 à 5  
le petit qui fait ses dents  
la grande arrogante qui rentre en retard  
non mais  
on se fend en quatre  
y en a marre  
et moi  
et moi  
et moi

le serveur dépose sur la table  
pain et potage  
la plantureuse  
la délicate  
la sandale à talon compensé  
étendent une généreuse couche de beurre  
sur leur tartine

dans la rue  
à l'entrée de la cour du cloître  
le musicien joue maintenant Dutronc

**Notice biographique**

**Roxanne Lajoie** enseigne le français et la littérature au collège Lionel-Groulx. Au fil des années, elle a réalisé plusieurs fiches pédagogiques pour les Éditions XYZ et a remporté le prix d'innovation en enseignement de la poésie 2023, décerné conjointement par le Festival international de poésie de Trois-Rivières et l'AQPF. Elle a publié quelques poèmes et nouvelles dans des revues littéraires (*Exit*, *LQ*, *XYZ*), un recueil de haïkus intitulé *À chaque pas la poussière* (Éditions Tire-Veille, 2014) et un haïbun intitulé *Le lustre des cerises* (Éditions David, 2018). Elle est membre de *La Traversée, atelier de géopoétique*.

## La mémoire d'un grand événement

*Paris au temps du postimpressionnisme : Signac et les indépendants*

Musée des Beaux-Arts de Montréal, été-automne 2020

Par **André Seleanu** (membre de l'AICA, Association Internationale des critiques d'art)

Au cours de l'été 2020, Nathalie Bondil, actuellement directrice de l'Institut du monde arabe à Paris, offrait aux Montréalais un régal d'une très grande qualité comme dernière prestation dans son mandat de directrice du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Ce fut un incomparable tour d'horizon du modernisme français depuis ses débuts jusqu'à environ 1960 et ceci constitue une raison de s'y attarder. L'exposition représentait le patrimoine d'un *seul collectionneur français*, dont l'identité restait anonyme. La conservatrice démontrait la grande étendue de ses relations et, avec son départ, j'ai aussi sincèrement regretté que ce fût son dernier événement à Montréal.

*Paris au temps du postimpressionnisme : Signac et les indépendants* dut être interrompu, hélas, le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la suite de la fermeture des institutions imposée par la situation sanitaire liée à la COVID, ce qui ajoute à la singularité de cet événement. Mais j'ai pu visiter l'exposition à deux reprises : c'était comme des *rayons de soleil* dans la morosité ambiante. L'événement était colossal : avec cinq cents œuvres, *il dépassait les collections nationales* d'art moderne de bien de pays d'Europe et d'ailleurs. Toutefois, c'était frustrant que le *nom du collectionneur* de tant de trésors demeurât inconnu.

Un point d'entrée du modernisme a été la mouvance pointilliste développée par Paul Signac et par des artistes de son entourage, parmi lesquels Théo van Rysselberghe et Henri-Edmond Cross étaient des adhérents de marque. Le pointillisme s'avérait n'être qu'un prétexte dans ce déploiement impressionnant de peinture et d'arts graphiques; d'autres éléments clés du dossier des origines des *modernismes* – des œuvres rares – des peintures de Berthe Morisot, d'Odilon Redon, des sculptures de Degas – contribuaient de manière importante à conformer la riche texture de l'occasion.

Signac a exploré les subtilités du divisionnisme avec des touches de pinceau qui varient de traits minuscules à des éléments d'assez grandes dimensions; il nous gratifie de paysages, contribuant à l'extase visuelle du chromatisme bien équilibré avec ses couleurs primaires et complémentaires. Il faut remarquer qu'il n'y avait, hélas, qu'un *seul* paysage de Seurat dans le cadre de cet étalage. C'était pourtant lui qui a affiné la méthode pointilliste inventée par Camille Pissarro, mais l'appareil explicatif ne lui rendait pas l'hommage mérité. Peu importe. Cette exposition possédait bien d'autres grâces.

### La tristesse de Paris 1900

À travers des œuvres des amis peintres anarchistes de Pissarro (qui n'étaient pas nécessairement des impressionnistes), nous pouvions apercevoir la vie de la classe ouvrière française des années 1880 ainsi qu'au tournant du vingtième siècle, et observer des panoramas de quartiers industriels de Paris. Le côté historique et sociologique de cette exposition était rendu dans des notes explicatives d'une grande pertinence détaillant la souffrance causée par la révolution industrielle en France. On sortait avec l'idée qu'à côté de régions romantiques et sauvages – de ces villages pittoresques prisés par les couches sociales aisées et par les peintres qui leur fournissaient des tableaux – il existait un monde pollué, enfumé, crépusculaire d'ateliers et d'usines, où l'on subsistait dans des conditions pénibles. Voilà une originalité de cette exposition qui fait résonner une note majeure, esthétique, complétée par une note sociale mineure.

Rien n'évoque mieux la mémoire de la *Belle époque* que ses affiches. *Paris 1900* nous a offert une rare floraison d'affiches de spectacles, commerciales, littéraires, créées par les noms vénérés du genre : Mucha, Toulouse-Lautrec, Steinlen... Incontournables, les beautés lascives du Tchèque Mucha étaient présentes, avec leurs courbes charnelles et leurs chevelures éblouissantes; ses affiches étalaient une somptuosité colorée. Sur un registre différent, une publicité signée Mucha pour des trains transeuropéens marque un début du *tourisme haut de gamme*, mais reste frappante. Elle m'a attiré l'attention : y étaient inscrites plusieurs attractions du voyage en Hongrie, à cette époque rattachée à l'Empire austro-hongrois. Le tableau complexe de Mucha présente un pont enchaîné orné de statues de lions, symbolisant Budapest, ainsi qu'un château médiéval remarquablement long situé à Hunedoara, en Transylvanie, qui fut autrefois la résidence de plusieurs rois hongrois, dont le célèbre Matthias Corvin. Ces éléments architecturaux sont habilement intégrés à une composition artistique audacieusement moderne.

### La vie intérieure des affiches

Toulouse-Lautrec était lui aussi présent avec une kyrielle de célèbres affiches lithographiques en excellente conservation, ce qui accentuait leur luminosité. La Goulue, une artiste de cirque et danseuse, ainsi que son partenaire Valentin le Désossé, ont été représentés par Toulouse-Lautrec. De plus, quelques chats caricaturaux célèbres étaient de la partie. Ce qui constitue la force des affiches de Toulouse-Lautrec, c'est leur *vie intérieure* : la ligne et la forme vivent, palpitent, abstraction faite du contenu. Cette vigueur forge leur constant attrait; d'innombrables fois, l'on y revient avec intérêt. Steinlen, grand professionnel de la lithographie, sans posséder le génie de Lautrec, illustre les ambiances des cafés-concerts, des music-halls et des bars parisiens – témoignage éclairant d'une époque. J'ai appris d'ailleurs qu'une loi française des années 1880 offrait des avantages fiscaux aux affichistes, favorisant l'épanouissement de cette forme artistique.

Une sculpture rare d'une danseuse par Degas, vêtue d'une courte jupe en tissu léger, exhalait une sensualité frappante. Un panneau en bois brun sculpté et décoré de motifs polynésiens et de figures mythologiques de l'Océanie, signé Gauguin, complétait l'exposition. On sent l'énergie chamanique que ces croyances exerçaient sur l'artiste exilé à Tahiti, établi ultimement aux îles Marquises.

D'une grande rareté étaient aussi des dessins et des gravures de Bonnard couvrant un mur entier, avec ces combinaisons étonnantes de verts, de jaunes et de rouges qui caractérisent la touche du maître Nabi. Des scènes d'intérieur, des images intimes de Marthe, sa chère compagne, ainsi que de paisibles vues de quartiers parisiens faisaient partie du segment de l'événement voué à Bonnard.

Vuillard, ami de Bonnard et virtuose Nabi, nous a laissé un grand nombre de tableaux et d'œuvres gravées. Son style est apparenté à celui de Bonnard ; les deux artistes se complètent : on ne peut penser aux prémices du vingtième siècle sans parcourir de notre œil intérieur les visions de ces peintres, sans les agencer, les comparer et recommencer.

Henri-Edmond Cross s'avère un pointilliste de grande finesse, de la trempe de Signac. Dans cette exposition, il est représenté par un florilège de paysages méditerranéens et de la côte atlantique, avec un savant mélange de couleurs assaisonnées de touches blanches qui éveillent une grande joie.

### **Vallotton et les désastres de la guerre**

Une importante révélation de *Paris 1900* fut la gravure du Suisse Félix Vallotton. Elle se présentait en deux parties : des œuvres à caractère urbain et social et des chroniques de la Première Guerre mondiale. Vallotton explore les contrastes de formes noires et d'aires blanches : c'est quasiment une topologie géométrique des formes, avec une grande richesse de dialogue et d'enchevêtrements entre zones vides et pleines. Il nous invite à parcourir sa ligne, dont les méandres, les enfourchures sont inépuisables. Et c'est un grand artiste engagé à gauche : voilà pour moi une surprise. Journaliste et esthète, il prend parti pour le petit peuple contre les autorités et la police, dont il dénonce les bavures. Dans la série nommée *C'est la guerre!*, Vallotton, qui était lui-même « monté » au front, dénonce avec sa verve habituelle le carnage de Verdun au cours des années 14-18. Les barbelés, la chair ensanglantée, étouffée, suspendue au fil métallique, n'ont jamais eu de témoin aussi éloquent. Les champs de croix à perte de vue, érigées après les carnages insensés, n'ont jamais trouvé un observateur plus exact.

### **Redon ou l'effroi**

Autre découverte : un grand nombre de tableaux et d'estampes d'Odilon Redon, maître symboliste. Redon a de toute évidence médité sur les *Caprices* de Goya : même joie de contredire, même appréciation des registres lugubres ou grotesques. *Le noir règne en seigneur*. Cependant, la maîtrise des médiums est telle que le plaisir des noirs n'en est que plus grand. Les scènes semblent être du

champ de la sorcellerie et le sorcier est Redon lui-même, qui sait provoquer la jubilation du spectateur. Je ne sais quels relents de magie et de mystère se muent en des leçons de dessin et de gravure. Odilon a certainement été étudié par des surréalistes de la trempe de Dali ou Tanguy. Cependant, à part Max Ernst, le devancier de Bordeaux les dépasse à bien des niveaux : soit comme coloriste, comme créateur de formes, ou comme artisan d'ambiances occultes. J'aimerais partager ma vie avec des œuvres de Signac, de Bonnard, de Mucha, de Vuillard et de Cross. Redon, qui arrive à susciter des rêves et des émotions malsains, m'impressionne et m'effraie en même temps.

### Picasso et Braque

Une salle entière était consacrée aux dessins et à quelques gravures de Picasso et de Braque. Surtout, leur période cubiste était représentée. On a pu, encore une fois, constater que Picasso change de styles en passant par une étape néoclassique et, par la suite, par l'engagement social, avant de s'orienter vers un éclectisme centré sur la tauromachie. Braque reste fidèle aux voies tracées par le cubisme et la finesse demeure entière jusqu'à la fin.

### Fauves

Un autre moment fort est celui des œuvres d'Albert Marquet et d'Othon Friesz; les deux suivent la ligne du fauvisme. Friesz aime les couleurs fortes de broussailles, de maquis méditerranéens, alors que Marquet a la particularité d'étudier les brouillards hivernaux de Paris et de la Normandie. Il aime représenter des bateaux et des péniches dans des paysages océaniques et fluviaux avec une prédominance de gris, de verts effacés, de noirs et blancs vaporeux. Avec son option nordique, il marque une claire différence par rapport aux autres fauves. Cependant, ayant passé les années de la Seconde Guerre mondiale à Alger, Marquet démontre qu'il peut être également amoureux du soleil nord-africain, en particulier dans une image du jardin de sa villa avec des luxuriants palmiers et des parterres fleuris.

### Allemands et Français

L'artiste germano-américain Lyonel Feininger a une notable présence. Ses toiles sont exposées en face de celles des fauves français. On découvre nettement les différences entre l'expressionnisme allemand et le fauvisme. Les fauves cherchaient la beauté expressive du paysage, mais l'état d'âme du spectateur était peu important. La psychologie est celle du regard pur : la vision et ses objets sont en jeu. L'expressionniste allemand s'exprime à travers des paysages et il traduit des états d'âme. La tristesse, l'anxiété, transforment complètement la ligne et la couleur et produisent des effets inquiétants. Les églises et les rues de Feininger réussissent à exprimer l'incertitude d'une crise économique, à la faveur de bleus, de verts, de jaunes et de lignes chancelantes qui figurent l'effroi et le vague à l'âme.

## Chagall

Une toile de Chagall d'une grande force rend le sentiment tourbillonnant de l'amour et du désir sexuel, grâce à une note fondamentale de bleu azur.

## En guise de conclusion

J'aimerais aller vers la fin de ce parcours avec une citation de Gauguin, artiste qui était également un redoutable ciseleur de mots : « La couleur comme la musique est affaire de vibrations, elle touche ce qui est le plus général et le plus indéfinissable dans la nature : sa force intérieure. » À une époque où l'art officiel prétend engager la pensée et des idées nommées des concepts, les expressions des classiques de la couleur, et même du sentiment social le plus direct, ont de quoi nous laisser songeurs.

## Notice biographique

Critique d'art, journaliste et commissaire d'exposition résidant à Montréal, **André Seleanu** est membre de l'Association internationale des critiques d'art (AICA), fondée en 1950 sous l'égide de l'UNESCO et basée à Paris. Il a collaboré à des publications québécoises, canadiennes et internationales en arts visuels, notamment à *Vie des Arts* (Montréal) et à *Canadian Art* (Toronto). Ses articles portent sur l'art contemporain et sur l'art classique ou traditionnel. Son livre « Comprendre l'art contemporain » a paru en 2021 au Québec (Éditions Mots en toile) et, dans la version intitulée « Le conflit de l'art contemporain », en France (Éditions L'Harmattan, collection Ouverture philosophique). Ce livre a été acquis par la librairie du Musée des beaux-arts de Montréal, présenté à La Havane en 2023 et traduit en anglais en 2025. Également journaliste politique s'intéressant aux questions sociales et environnementales, André Seleanu est spécialiste de l'Amérique latine, dont il couvre l'actualité artistique et politique.

